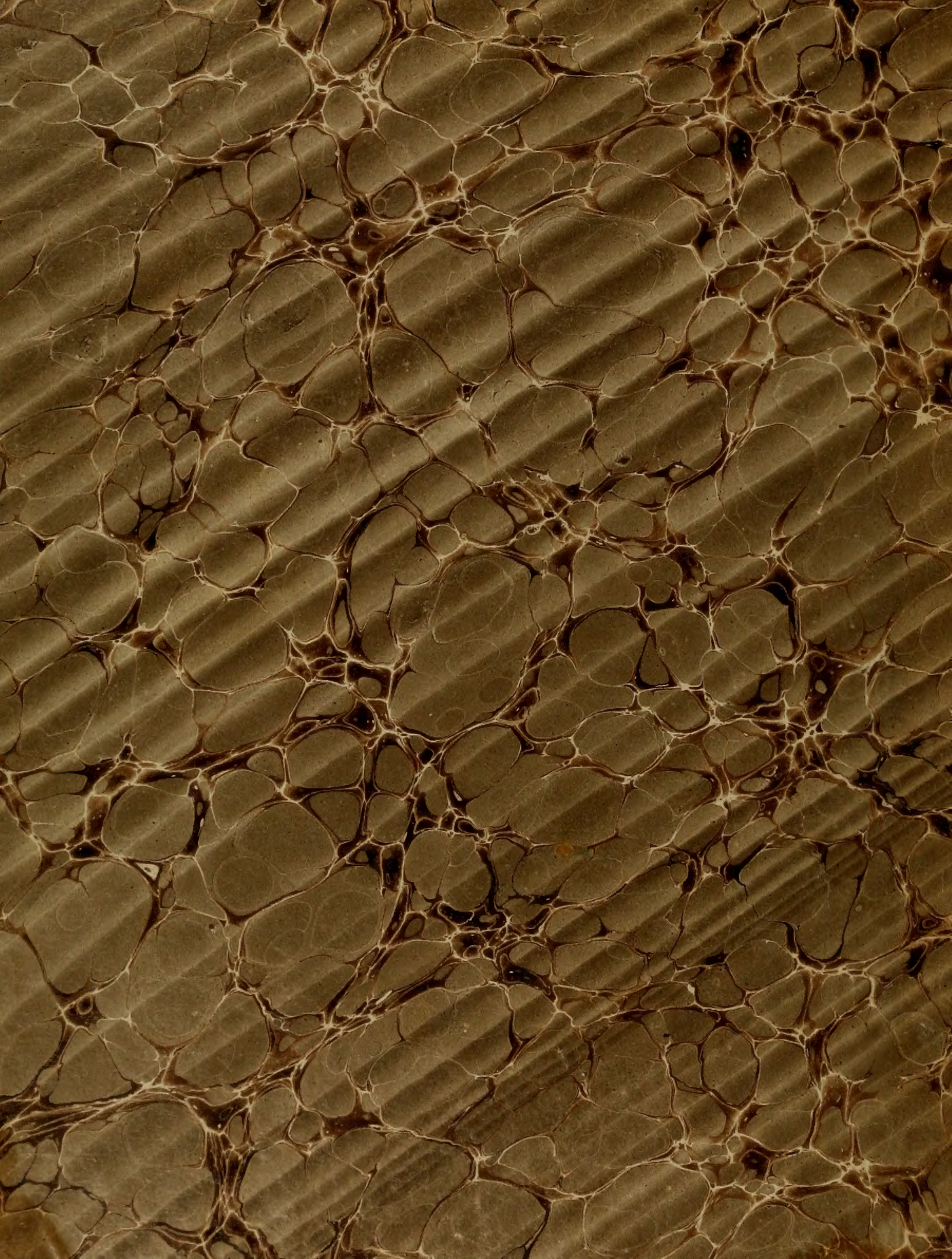








HERBIER

DE

L'AMATEUR DE FLEURS.

IMPRIMERIE DE C.-J. DE MAT,
A BRUXELLES.

HERBIER

DE

L'AMATEUR DE FLEURS,

CONTENANT,

GRAVÉS ET COLORIÉS, D'APRÈS NATURE,

LES VÉGÉTAUX QUI PEUVENT ORNER LES JARDINS ET LES SERRES; L'ON Y A JOINT LEUR SYNONYMIE, LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEURS MODES DE CULTURE ET DE PROPAGATION,

AVEC

UN PRÉCIS D'ORGANISATION ET DE PHYSIQUE VÉGÉTALES, SERVANT D'INTRODUCTION A L'OUVRAGE;

PAR M. DRAPIEZ.

TOME CINQUIÈME.



BRUXELLES,

Ve P. J. DE MAT, LIBRAIRE, ÉDITEUR, RUE DE LA BATTERIE, N° 163.

1831.



Alstroemeria Pelegrina.

Alstrœmérie pélégrine.



ALSTROEMÉRIE-PÉLÉGRINE. *ALSTRŒMERIA PELEGRINA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Amaryllidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *supera, 6-petala; petalis irregularibus.* Stamina 6-*inæqualia, declinata.* Ovarium *inferum, 6-gonum.* Capsula 6-*angularis,* 3-*locularis, polysperma; seminibus globosis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALSTROEMERIA caule erecto; foliis lineari-lanceolatis, sparsis; corollis patentibus; petalis mucronatis: tribus exterioribus cuneiformibus, subtrilobatis.

ALSTROEMERIA Pelegrina. LIN. *Amœn. Acad.* 6. *p.* 247. *t.* 47. — LINN. *Spec.* 461. — JACQ. *Hort. Vind. t.* 50. — CURT. *Bot. Mag. t.* 139. — WILLD. *Sp.* 2. *p.* 194. — ID. *Enum. hort. berol.* 1. 388. — LAM. *Illust. Gen. t.* 231. *f.* 1. — RED. *Lil. t.* 46. — POIR. *Dict. Encyc.* 5. *p.* 149. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 203. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 80. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 291.

HEMEROCALLIS floribus purpurascentibus, maculatis, vulgò Pelegrina. FEUILLÉE, *Peruv. vol.* 2. *p.* 711. *t.* 5.

L'ALSTROEMÉRIE PÉLÉGRINE, surnommée vulgairement *Lis des Incas,* ne le cède point, pour son éclat, à l'Alstrœmérie ligtu, dont nous avons donné plus haut, article 76, la description et la figure; elle l'emporte même sur celle-ci par la forme encore plus élégante de ses fleurs, et par la richesse de ses couleurs. Le père FEUILLÉE, auquel on en doit la découverte, dit, en parlant de cette plante, que sa fleur méritait, par sa beauté, d'avoir une place dans le jardin des Incas. Les parterres de ces grands rois avaient cet avantage sur tous les autres, qu'un printemps continuel semblait y entretenir les plantes dans une beauté constante; car, dès qu'elles commençaient à se flétrir, on substituait aux plantes naturelles des imitations parfaites en or et en argent, qui marquaient la grandeur et la magnificence des souverains du Pérou. Les arbres faits de ces précieux métaux y formaient de longues allées qui séparaient des champs remplis de maïs dont les tiges et

les fleurs étaient d'argent, avec la pointe des épis d'or; tout porte à croire que de semblables merveilles ne se représenteront plus aux siècles à venir. L'Alstrœmérie pélégrine a été apportée du Pérou en Europe, il y a un peu plus de soixante et dix ans; MM. Lee et Kennedy la cultivent, de père en fils, depuis 1753; et il est aujourd'hui peu de curieux qui ne possèdent cette charmante espèce. Ses fleurs paraissent vers la fin de juin ou en juillet; elles peuvent durer quinze jours, quand on a soin de les abriter du soleil.

Ses racines sont formées d'un faisceau de tubercules alongés, fusiformes, jaunâtres extérieurement; elles donnent naissance à une ou plusieurs tiges cylindriques, droites, simples, glabres, hautes de huit à douze pouces, garnies, dans toute leur longueur, de feuilles linéaires-lancéolées, glabres, d'un beau vert, sessiles, éparses. Les fleurs, disposées au sommet des tiges, au nombre de deux à trois, ont leurs pétales d'un beau rouge cramoisi, bordé de rose très-clair : deux des supérieurs se font remarquer par leur moitié inférieure qui est jaune, et par les taches rouges dont ils sont parsemés. Chacune de ces fleurs est composée, 1° d'une corolle de six pétales inégaux, mucronés, dont trois extérieurs plus larges, un peu divisés en trois lobes : les trois intérieurs ovales-lancéolés; 2° de six étamines à filamens inclinés, dont trois plus longs et trois plus courts; 3° d'un ovaire inférieur, surmonté d'un style moins long que les étamines, et terminé par un stigmate trifide. Le fruit est une capsule globuleuse, relevée de six angles saillans, divisée intérieurement en trois loges contenant des graines arrondies.

On plante l'Alstrœmérie pélégrine en pot; elle se plaît mieux dans le terreau de bruyère que dans toute autre terre; on la rentre de bonne heure dans la serre, parce qu'elle est presque toujours en végétation, et qu'elle craint beaucoup le froid. On la multiplie par ses graines et par la séparation de ses racines à la fin de l'été ou au commencement de l'automne; mais il ne faut faire que rarement cette dernière opération, parce que la plante n'aime pas à être remuée, et que cela la fait souffrir. Il faut aussi ménager beaucoup les arrosemens.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style, le stigmate et les étamines. Fig. 2. Le style et le stigmate vus séparément et un peu grossis. Fig. 3. Une capsule entière. Fig. 4. Une capsule coupée horizontalement pour en faire voir les loges. Fig 5. Une graine vue séparément.



Sparaxis bulbifera.

Sparaxide porte bulbe.

SPARAXIDE PORTE-B... SPARAXIS BULBIFERA. ♃

Triandrie Mono... des *Iridées*.

CARACT...

Spatha 2-*valvis*, *scarioso-memb*... ...olla *tubulosa*; *limbo* 6-*partito*. Stamina 3. Ovarium ... ...*matibus* 3 *recurvis*. Capsula *oblongo-globosa*. ... ...*a*.

CARACTÈRES SPÉCIFI...

SPARAXIS foliis ensiformibus, *in*...

SPARAXIS bulbifera. *Hort. Kew. ed.* ... *bot.* 1. 226. — Id. *in Bot. Mag.* 779 ...

IXIA bulbifera. Linn. *Sp.* ... *Dict. Encyc.* 3. *pag.* ... *Bot.* ... 545. — Redouté. *Lil.* 128. — Persoon. *S*... 1. 39...

...-Cours. ...

... Redouté *Liliac.* 85. ...

... le Cap de Bonne-Espérance, d'où ... cultivée ...

... se divisant ... rameaux ... feuilles sont linéaires ... aiguës ... par ... intérieur, et alternes ... elles naissent ... oblongs, d'abord peu ... à l'époque de la fleuraison ... accroissement aussitôt ... est terminée ... succéder aux ... les plus ...

...neme



SPARAXIDE PORTE-BULBES. *SPARAXIS BULBIFERA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis, scarioso-membranacea, apice lacera.* Corolla *tubulosa; limbo* 6-*partito.* Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmatibus* 3 *recurvis.* Capsula *oblongo-globosa,* 3-*locularis,* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SPARAXIS foliis ensiformibus, in axillis bulbiferis; floribus alternis, sessilibus; spathis lineatis; corollæ regularis laciniis ellipticis.

SPARAXIS bulbifera. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 1. *pag.* 86. — Ker *in Ann. bot.* 1. 226. — Id. *in Bot. Mag.* 779 (f. excl.). — Spreng. *Syst. veget.* 1. 149.

IXIA bulbifera. Linn. *Spec.* 1. 51. — Willd. *Sp..* 1. *pag.* 204. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. *pag.* 339. — Andrew. *Bot. Rep.* 48. — Ker *in Bot. Mag.* 545. — Redout. *Lil.* 128. — Persoon. *Syn.* 1. 49. — Roem. *et* Sch. *Syst. veget.* 1. 398. — *Hort. Kew.* 1. 57. — Vahl. *Enum.* 2. 72. — Mill. *Dict.* 6. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 313.

IXIA anemonæflora. Redouté *Liliac.* 85. *non aliorum.*

IXIA Monanthos. Delaroche, *Diss. n.* 21.

IXIA foliis linearibus, glabris; caule folioso, bulbifero. Mill. *Ic. tab.* 236. *fig.* 2.

La Sparaxide porte-bulbes est originaire du Cap de Bonne-Espérance, d'où elle a été apportée en Hollande et en Angleterre à Ph. Miller, qui l'a cultivée le premier, en 1758. Elle fleurit en mai et juin.

Son bulbe est globuleux, blanchâtre, de la grosseur d'une petite noisette; il donne naissance à une tige cylindrique, glabre, droite, haute de dix à quinze pouces, simple dans sa partie inférieure, se divisant souvent en deux ou trois rameaux dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont linéaires, ensiformes, aiguës, glabres, engaînantes par leur bord intérieur, et alternes. De leurs aisselles naissent de petits bulbes ovales-oblongs, d'abord peu visibles à l'époque de la fleuraison, mais prenant de l'accroissement aussitôt que celle-ci est terminée, tandis que les fruits qui devraient succéder aux fleurs avortent le plus ordinairement. Ces dernières sont peu nombreuses, d'un jaune citron, d'une grandeur médiocre, écartées les unes des autres, sessiles et alternes dans la partie supérieure de la tige et des rameaux.

Comme toutes les plantes du Cap, les Sparaxides ne peuvent supporter le froid de nos hivers en pleine terre; il faut les planter dans des pots que l'on place dans la serre tempérée pendant la saison rigoureuse; cependant, comme elles n'ont pas besoin d'un grand degré de chaleur, on les cultive le plus communément de la manière suivante : On fait préparer un simple châssis garni, tout autour, d'une couche de litière ou de feuilles sèches, de l'épaisseur d'un pied et demi, et tassée jusqu'à la hauteur du châssis dont l'intérieur doit avoir deux pieds et demi de haut par devant, et trois pieds par derrière; il faut l'enfoncer jusqu'à la moitié de cette hauteur dans une fosse carrée, de la profondeur d'un pied et demi. Le fond du châssis étant ainsi préparé, on y dépose un lit de cailloux épais d'environ six pouces, que l'on recouvre d'un second lit formé de terre de bruyère, en donnant à celui-ci un pied d'épaisseur. La couche de cailloux est nécessaire pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie et d'arrosement, dont la stagnation serait capable de faire périr les ognons, qui sont très-sujets à la pourriture. C'est sous ce châssis ainsi disposé qu'on plante, au mois d'octobre, les ognons des Sparaxides, de même que ceux des ixies, des glayeuls et autres plantes bulbeuses du Cap, en les plaçant à trois ou quatre pouces les uns des autres, et en les recouvrant de deux pouces de terre. Le châssis doit être soigneusement fermé, recouvert de paillassons, et même de grande paille sèche, selon que le froid est plus ou moins rigoureux, et surtout pendant les nuits, afin que la gelée ne puisse pénétrer à l'intérieur. Toutes les fois, au contraire, que le temps est doux, on enlève toutes les couvertures, et on donne de l'air en ouvrant les châssis. Enfin, au mois de mai, lorsqu'on n'a plus de gelées à craindre, on enlève entièrement le dessus du châssis, et on laisse les plantes à découvert, la nuit comme le jour. Les ognons, cultivés de cette manière, peuvent rester pendant trois ans en terre, sans être relevés; au bout de ce temps, dans le mois de juin ou de juillet lorsque leur végétation est entièrement terminée, on les relève pour séparer les caïeux qui servent à multiplier les espèces, et on les replante dans la saison favorable comme il a été dit plus haut. La Sparaxide porte-bulbes a, sur ses congénères, l'avantage de pouvoir être encore reproduite au moyen des bulbilles qui naissent dans les aisselles de ses feuilles, et que l'on traite de la même manière que les caïeux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 2 et 3. Les deux folioles de la spathe. Fig. 4. La corolle fendue longitudinalement et développée.



Barrois sc.

Ribes aureum.

Groseiller doré.

Pentandrie-[illegible]. [illegible] des [illegible].

[illegible]

[illegible] Stamina 5. [illegible]

RIBES [illegible], glabriusculis; [illegible].

RIBES aureum. [illegible] — Bern. [illegible] phys. gen. 7. 2. f. 23. — [illegible] — [illegible] Pers. [illegible] 3. 433. — [illegible] Syst. [illegible] 811.

[illegible] par, la traduction littérale [illegible], qui désignait de petites figues [illegible] beaucoup les fruits de certains groseilliers [illegible]. [illegible], la très-grande majorité des Ribes n'ont [illegible] leurs fleurs sont très-peu apparentes et [illegible] n'en est pas de même du Groseillier [illegible] dans [illegible] par la forme élégante de ses fleurs qui sont d'une belle couleur d'or [illegible] quelques [illegible] d'un rouge [illegible], et qui exhalent une odeur [illegible]



GROSEILLER DORÉ. *RIBES AUREUM.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Grossulariées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*, *coloratus*. Petala 5, *calyci alterna*. Stamina 5, *calyci inserta*, *ejusdem laciniis opposita*. Ovarium *inferum*; *stylo simplici*; *stigmate* 2-*fido*. Bacca 1-*locularis*, *polysperma*; *receptaculis* 2, *oppositis*, *seminiferis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RIBES ramis inermibus; foliis 3-lobato-subpalmatis, glabriusculis; racemis basi foliosis; calycibus tubulosis, infundibuliformibus.

RIBES aureum. Pursh. *Flor. Amer. sept.* 1. *p.* 164. — *Berol. Mem. soc. phys. gen. t.* 2. *f.* 23. — Ker *Bot. Regist. t.* 125. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 483. — Spreng. *Syst. veg.* 1. 811.

L'on savait, par tradition, que les Arabes employaient habituellement dans leurs usages domestiques, le suc agréablement acide d'une plante de facile culture, qu'ils appelaient *Ribes*. On s'est imaginé que cette plante devait être l'un des arbustes que nous nommions vulgairement *grossulariæ*, et lors de la répartition méthodique des végétaux en genres clairement caractérisés, celui destiné à réunir les arbustes en question, a reçu le nom de *Ribes*. Mais quand, par des recherches locales, on a pu se convaincre que le *Ribes* des Arabes était une véritable rhubarbe qui, conséquemment, n'avait aucune ressemblance avec les groseillers, on a dû s'être repenti d'avoir changé aussi légèrement l'ancien nom reçu; et peut-être, dans le dessein de tout concilier, les Français ont-ils conservé pour leur nom générique, la traduction littérale du mot *grossularia*, diminutif de *grossus*, qui désignait de petites figues non mûres, auxquelles ressemblent beaucoup les fruits de certains groseillers épineux. Quoi qu'il en soit, la très-grande majorité des *Ribes* n'ont de véritable prix que par les fruits qu'ils donnent en abondance et dont nous faisons grand cas : leurs fleurs sont très-peu apparentes et dépourvues de parfum. Il n'en est pas de même du Groseiller doré : il se fait admirer dans nos jardins par la forme élégante de ses fleurs qui sont d'une belle couleur d'or mêlée de quelques nuances d'un rouge éclatant, et qui exhalent une odeur des plus suaves, analogue à celle du girofle. Cette belle espèce est originaire de l'Amérique septentrionale où elle a été découverte par MM. Bradbury et

Nuttall, sur les bords du Missouri et de la Colombia. M. Nuttall l'a introduite en 1812 au jardin de Chelsea près de Londres, d'où elle a été communiquée aux divers amateurs du continent européen. Elle fleurit depuis la mi-avril jusque dans les premiers jours du mois suivant.

Le Groseiller doré est, chez nous, un arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur; sa tige se divise en rameaux alternes, dont les plus jeunes sont assez grêles, roussâtres, pubescens, et garnis de feuilles pareillement alternes, longuement pétiolées, d'un vert gai, presque glabres, partagées jusqu'à moitié en trois lobes eux-mêmes dentés ou découpés à leur sommet. Ses fleurs naissent sur les rameaux d'un an, disposées, au nombre de six à dix, en petites grappes simples, feuillées en leur partie inférieure, et munies chacune, à la base de leur pédoncule propre, d'une bractée lancéolée. Leur calice est monophylle, longuement tubulé, un peu infondibuliforme, d'un jaune doré, divisé à son limbe en cinq découpures ovales-oblongues, très-ouvertes et même réfléchies en dehors. La corolle est composée de cinq pétales ovales-cunéiformes, légèrement dentés à leur sommet, rougeâtres ou quelquefois à peine colorés et blanchâtres, deux fois plus courts que les découpures calicinales, et insérés à la base des sinus formés par celles-ci. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens de la longueur des pétales, attachés dans le haut du tube du calice et devant ses divisions; leurs anthères sont ovales-oblongues, à deux loges longitudinales. L'ovaire est inférieur, ovale, surmonté d'un style cylindrique, renflé à sa base, s'élevant jusqu'à la hauteur des anthères, et terminé par un stigmate arrondi, à deux lobes peu prononcés. Le fruit est une baie ovale, noirâtre, surmontée d'une pointe particulière, formée par une partie de la base du calice et par le style persistant, de la grosseur d'une groseille ordinaire, contenant une pulpe d'une saveur légèrement amère et aromatique. Dans toutes les baies que nous avons ouvertes, nous n'avons trouvé aucune graine; elles étaient avortées.

Cette plante est très-rustique et ne paraît nullement souffrir du froid : jusqu'ici, du moins, est-elle sortie saine et sauve de nos plus fortes gelées qu'elle a supportées en pleine terre et sans le moindre abri. Elle végète dans toute espèce de terrain, mais on a cru remarquer qu'elle se plaisait mieux dans une terre douce et un peu argileuse. On la multiplie de marcottes et de boutures, ainsi que des drageons qui poussent du pied.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La fleur fendue longitudinalement et étalée. Fig. 2. Un pétale vu à la loupe. Fig. 3. Une étamine vue de même. Fig. 4. Le pistil.



Hemerocallis cærulea

Hemerocale bleue.

HEMEROCALLIS CÆRULEA. ♃

des *Asphodélées.*

mpanulato,
implici;
nibus



HÉMÉROCALLE BLEUE. *HEMEROCALLIS CÆRULEA.* 2

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo campanulato,* 6-*fido.* Stamina 6, *basi corollæ inserta.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate subtrilobo.* Capsula 3-*gona,* 3-*locularis, polysperma: seminibus biserialibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HEMEROCALLIS foliis ovato-subcordatis, septem nerviis; floribus omnibus bracteatis, racemosis, subcernuis.

HEMEROCALLIS cærulea. ANDREUW. *Bot. Repos. t.* 6. — KER *in Bot. Mag. n. et t.* 894. — VENT. *Malm. n. et t.* 18. — RED. *Lil. n. et t.* 106. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 3. *p.* 34. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 305. — WILLD. *Enum. Hort. berol.* 1. 389. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 260.

HEMEROCALLIS lancifolia. THUNB. *Act. Soc. linn. lond.* 2. 335.

HEMEROCALLIS Japonica β. WILLD. *Spec.* 2. *p.* 198. — THUNB. *Fl. Jap.* 142.

ALETRIS japonica. THUNB. *Nov, Act. ups.* 3. 205.

FUNKIA ovata. SPRENG. *Syst. veget.* 2. 40.

FUNKIA cærulea. SWEET. *Hort. Brit.* 409.

LILIUM cordifolium. WILLD. *Sp. pl.* 2. 84.

LES deux mots grecs ημετα, jour, et καλλος, beauté, forment l'étymologie du genre dont on trouve ici une des plus belles espèces. En général, toutes les

fleurs de ce genre, institué par Linné, méritent ce nom, car elles n'ont réellement qu'un jour de beauté; mais la nature, toujours prévoyante, a sans doute voulu dédommager ces plantes d'un éclat si passager, en faisant succéder un grand nombre de fleurs les unes aux autres, de manière à leur donner, en apparence, une existence de plusieurs semaines.

Les fleurs des Hémérocalles ressemblent beaucoup à celles des lis; et même dans quelques espèces (*Hemerocallis flava* et *Hemerocallis fulva*), elles s'en rapprochent tellement par la grandeur et par l'apparence des formes, que, lorsqu'on ne les examine pas avec assez d'attention, on peut être tenté de prendre ces fleurs pour celles d'un lis; mais la différence d'organisation dans leur corolle est fort grande: celle des lis est formée de six pétales distincts, qui tombent séparément les uns des autres, lorsque la fleuraison est accomplie; tandis que, dans les Hémérocalles, la corolle monopétale, partagée plus ou moins profondément, et seulement en son limbe, ne tombe point tout de suite après la défleuraison, mais reste marcescente, et persiste autour du jeune fruit aussi long-temps qu'il n'a pas acquis un volume assez considérable pour la déchirer et la forcer à le laisser libre. Ce caractère sépare non-seulement les Hémérocalles des lis, comme genre, mais les transporte dans une autre famille; Jussieu a compris ce genre parmi ceux à ovaire supère de la famille des Narcissées; après lui, on l'a placé dans les *Asphodélées* dont les fleurs ont toutes le même caractère, lequel sépare d'une manière positive ces deux familles que quelques botanistes ont confondues et confondent même encore l'une avec l'autre. Enfin R. Brown, dans son *Prodromus floræ Novæ Hollandiæ,* p. 295, a établi une nouvelle famille en faveur des Hémérocalles dont elles sont devenues le type, et il lui a donné leur nom.

On connaît aujourd'hui six espèces d'Hémérocalles, dont deux croissent naturellement dans plusieurs contrées montagneuses de l'Europe, en Suisse, en Hongrie, etc.; les quatre autres sont originaires de la Chine et du Japon. On comprend dans ces dernières l'Hémérocalle bleue, qui nous est venue de la Chine en 1790. Elle a été introduite en Angleterre par George Hibbert. Ses belles fleurs, qui paraissent en juillet et août, lui ont mérité une place distinguée dans les jardins des amateurs : c'est dommage que, comme presque toutes

celles du genre, elles s'épanouissent le matin et se ferment le soir, absolument flétries. Cette fleuraison s'effectue dans nos climats vers le milieu du mois d'août et se continue encore dans les premiers jours de septembre; mais en possédant plusieurs pieds de la plante, et en leur donnant différentes expositions pour ne les faire fleurir que les uns après les autres, on peut prolonger les jouissances pendant six semaines ou deux mois.

Sa racine, formée d'un faisceau de grosses fibres charnues, donne naissance à plusieurs feuilles assez grandes, ovales ou presque cordiformes, glabres, d'un vert gai, marquées le plus souvent de sept nervures, et portées sur des pétioles canaliculés, beaucoup plus longs que le disque. Du milieu de ces feuilles s'élève une tige cylindrique, haute d'un pied à un pied et demi, glabre, nue dans sa partie inférieure, chargée, dans la supérieure, de douze à vingt fleurs horizontales ou un peu inclinées, portées sur de courts pédoncules, munies à leur base d'une bractée ovale-lancéolée, semi-membraneuse, un peu plus longue que le pédoncule. Ces fleurs sont disposées en une longue grappe terminale, elles se succèdent les unes aux autres, mais ne se conservent guère plus d'un jour ou un jour et demi. Leur corolle, d'un bleu tirant un peu sur le violet, est monopétale, tubulée dans le reste de son étendue, et partagée, jusqu'à moitié, en six divisions ovales, un peu aiguës. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens blancs, filiformes, un peu plus longs que la corolle, insérés à sa base, légèrement recourbés dans leur partie supérieure, et portant à leur extrémité des anthères oblongues, violettes, vacillantes, à deux loges longitudinales. L'ovaire est supérieur, ovale-oblong, creusé de six sillons, surmonté d'un style cylindrique, plus long que les étamines, recourbé comme elles, et terminé par un stigmate velu, à trois lobes peu prononcés. Le fruit qui succède aux fleurs est une capsule ovale-oblongue, à trois loges contenant chacune plusieurs graines disposées sur deux rangs.

L'Hémérocalle bleue se plante en pot, dans un mélange de terre franche, légère, et de terreau de bruyère. On la rentre l'hiver dans l'orangerie, néanmoins elle paraît susceptible de s'acclimater en plein air, et de passer plusieurs hivers de suite dans nos plate-bandes de terre de bruyère. On la multiplie

en divisant, par éclats, ses vieux pieds à l'automne. Elle produit aussi quelquefois de bonnes graines que l'on peut semer, et dans ce cas on s'y prend d'assez bonne heure, jusque vers le milieu du printemps : on prépare de bonnes terrines avec le terreau de bruyère pur, et on les place dans une couche bien chaude; quand les jeunes plantes sont assez fortes pour être repiquées, on les disperse chacune dans un petit pot, et on les fait reprendre dans une couche de chaleur modérée, où elles peuvent rester, pour s'y fortifier, jusqu'à ce qu'on les établisse dans la serre ou dans les plate-bandes, en ayant soin, surtout pour les premières années, de les couvrir de litière à l'apparition des gelées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Une feuille et la partie supérieure de la tige. Fig. 1. Les étamines et le pistil : les premières sont décidément attachées sur la base de la corolle, mais si près de l'insertion de celle-ci, que, lorsqu'on n'a pas soin de détacher, avec une extrême attention, la base de la corolle d'avec le réceptacle, les filamens, qui ne portent que sur cette base, paraissent tenir au réceptacle lui-même : c'est ce qui est arrivé dans l'analyse de la fleur faite pour le dessin. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate.



Blakea trinervia.
Melier à trois nervures.

[illegible]

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-phyllus. Corolla 6-pet[illegible]. Stamina 12; filamentis [illegible]; [illegible] [illegible] *Capsula* [illegible]

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE [illegible]

[illegible] *axillaribus.*

BLAKEA [illegible]. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 845. — [illegible] — *Hort. Kew.* [illegible] 3. 143. — SWARTZ *Observ.* 186. — [illegible] — [illegible]

BLAKEA fruticosa. BROWN *Jam.* 323. *t.* 35.

P[illegible]

[illegible] en juillet et août, en font [illegible]

[illegible]



MÉLIER A TROIS NERVURES. *BLAKEA TRINERVIA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Mélastomées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*phyllus.* Corolla 6-*petala.* Stamina 12; *filamentis erectis; antheris in annulum concatenatis.* Ovarium *superum, disco lobo coronatum.* Capsula 6-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BLAKEA caule fruticoso, foliis ovato-oblongis, trinerviis; floribus hexapetalis, axillaribus.

BLAKEA trinervia. Linn. *Fil. Suppl.* 246. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 60. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 845. — *Bot. Mag. n. et tab.* 451. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 143. — Swartz *Observ.* 188. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 195. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 457. — Dum.-Cours. *Botan. cultiv. ed.* 2. 5. 411.

BLAKEA fruticosa. Browne *Jam.* 323. *t.* 35.

Patrice Browne, médecin anglais, employé en cette qualité à la Jamaïque, et auteur d'une histoire civile et naturelle de cette île, a institué le genre *Blakea,* d'après un arbuste nouveau qu'il avait découvert aux Antilles; il l'a dédié à M. Martin Blake, d'Antigua, comme un témoignage d'amitié et de reconnaissance, pour l'intérêt que ce généreux protecteur de toutes les sciences, avait spécialement pris au succès de l'histoire de la Jamaïque. Les botanistes français auraient dû partager les sentimens louables de P. Browne, en traduisant littéralement le mot *Blakea,* plutôt que d'exhumer le vieux mot français Mélier, par lequel on désignait vulgairement le néflier commun, *Mespilus germanica.* Nous ne voyons pas le motif qui a pu suggérer le rétablissement de ce nom, car il n'y a aucune analogie entre notre plante et le néflier; et la crainte seule de contribuer à embrouiller la synonymie nous a décidé à nous conformer à ce que nous avons trouvé établi. Ce genre se compose maintenant d'une quinzaine d'espèces, toutes de l'Amérique méridionale. Le Mélier à trois nervures croît naturellement à la Jamaïque, où on le trouve sur les bords des ruisseaux et dans les lieux humides et ombragés. Il a été apporté en Europe, en 1789, par sir Hinton East. Ses belles fleurs roses, qui paraissent en juillet et août, en font un des arbrisseaux les plus agréables de nos serres chaudes.

Sa tige est faible dans sa jeunesse, et ne peut se soutenir qu'en s'appuyant sur les plantes voisines; mais devenant plus robuste en grandissant, elle

peut alors se tenir droite d'elle-même, et s'élever ainsi, dans son pays natal, à la hauteur de douze à quinze pieds, en se divisant en un grand nombre de rameaux faibles et étalés. Les feuilles sont opposées, portées sur de courts pétioles, ovales ou ovales-alongées, pointues, entières, coriaces, marquées de trois nervures longitudinales, saillantes en dessous, et d'un grand nombre d'autres nervures plus petites, anastomosées entre elles. Les fleurs sont axillaires, solitaires, grandes, d'une belle couleur rose, larges de deux pouces et demi à trois pouces. Leur calice est composé de six folioles ovales, concaves : quatre intérieures, opposées en croix, et deux plus larges, extérieures, placées sur un second rang. La corolle est formée de six et quelquefois de sept pétales ovales-cunéiformes, un peu épais, insérés sur un disque concave, évasé, à six ou sept lobes, et qui couronne l'ovaire. Les étamines, au nombre de douze lorsqu'il y a six pétales, et de quatorze quand il y en a sept, ont leurs filamens aplatis, redressés, insérés au-dessous des pétales sur la partie interne du disque, et portant à leur sommet des anthères ovales, presque triangulaires, comprimées, à deux loges, adhérentes les unes aux autres par leur bord inférieur, formant entre elles une sorte d'anneau. L'ovaire est supère, couronné par le disque déjà décrit, surmonté d'un style cylindrique, droit, plus long que les étamines, terminé par un stigmate simple. Cet ovaire est à six ou sept loges, qui contiennent chacune un très-grand nombre d'ovules.

Ce bel arbrisseau demande beaucoup de chaleur et une terre douce et substantielle, que l'on renouvelle ordinairement deux fois l'année; on substitue un pot un peu plus grand à celui dont on vient d'enlever la plante, parce que celle-ci faisant beaucoup de racines, exige cette précaution. Les arrosemens doivent être assez fréquens, surtout à l'époque de la plus forte végétation. Les moyens de multiplication se bornent, pour nos climats, aux marcottes et aux boutures; on ne peut songer aux semis que lorsqu'on a réussi à se procurer des graines du pays natal. Les marcottes prennent facilement, surtout lorsqu'on enfonce l'arbrisseau entier dans une couche chaude; il en est de même si on plie ses branches dans des pots élevés. Quant aux boutures il faut, pour les faire, saisir l'époque de l'entrée en végétation, et les étouffer sous des cloches, sur une bonne couche ombragée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le disque, un pétale, les étamines et la partie supérieure du style. Fig. 2. L'ovaire avec le disque dont il est environné et qui lui est adhérent; le style.



Eutoca Multiflora.
Eutoque Multiflore.

Calyx 5-partitus [illegible]. [illegible] *campanulata*, 5-loba. Stamina 5, [illegible] [illegible]

Capsula *ovata*, *calyce persistente brevior*, [illegible] *[illegible]*

[illegible] sont la petite famille des hydrophyllées, qui, jusqu'à présent, ne [illegible] que d'individus originaires du nouveau continent. Sir R. Brown [illegible] parfaitement pour en tracer invariablement [illegible]. [illegible] [illegible]ouverte d'une espèce à ajouter à ce genre [illegible] à [illegible] [illegible] incertitude, et le genre fut créé par lui, sous le nom d'[illegible], [illegible] du mot grec [illegible], qui signifie [illegible]. Les motifs qui ont porté [illegible] botaniste anglais à adopter cette dénomination générique, paraissent [illegible] dans la grande quantité de [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible]ectoques qu'il a été possible d'observer. [illegible]



EUTOQUE MULTIFLORE. *EUTOCA MULTIFLORA.* ☉

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Hydrophyllées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus sinubus edentulis.* Corolla *monopetala, hypogyna, campanulata,* 5-*loba.* Stamina 5, *imâ basi corollæ inserta, lobis alterna.* Ovarium *ovatum uniloculare, pilosum, placentis duabus parietalibus.* Capsula *ovata, calyce persistante brevior, subcompressa, acuta, pilosiuscula, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

EUTOCA caule erecto, ramoso; foliis linearibus scabris, inferioribus tripartitis, pinnatifidisve; racemis secundis multifloris; capsulis ovatis; stylo hirsuto-bifido.

EUTOCA multiflora. DOUGL. *in Lond. horticult. soc. act.* 1826.

En établissant la petite famille des hydrophyllées, qui, jusqu'à présent, ne se compose que d'individus originaires du nouveau continent, sir R. Brown y avait indiqué la place d'un genre nouveau qu'il n'avait pu encore étudier assez parfaitement pour en tracer invariablement les caractères. Depuis, la découverte d'une espèce à ajouter à ce genre n'a plus laissé à Brown la moindre incertitude, et le genre fut créé par lui, sous le nom d'*Eutoca,* dérivé du mot grec ευτοκος, qui signifie fertile. Les motifs qui ont porté le célèbre botaniste anglais à adopter cette dénomination générique, paraissent se trouver dans la grande quantité de graines que renferment les capsules de toutes les Eutoques qu'il a été possible d'observer. L'espèce dont nous

offrons ici la figure et la description, fut la troisième que l'on plaça dans le genre; elle est très-abondante dans les terrains secs et arides qui constituent la majeure partie du sol des contrées du nord-ouest de l'Amérique septentrionale, vers l'immense vallée d'Oregan. Elle y a été trouvée par M. DOUGLAS, qui, en 1826, en fit parvenir des graines à la Société d'Horticulture de Londres. Ces graines, semées l'année suivante dans le jardin de Chiswich, ont levé assez promptement pour que, dès la fin du mois de mai, la sommité de chaque plante formât un thyrse élégamment fleuri.

La tige de l'Eutoque multiflore est droite, pubescente et susceptible de se diviser, dès sa base, en plusieurs rameaux; sa consistance est assez forte pour la faire ranger parmi celles que l'on nomme sous-ligneuses. Les feuilles sont poilues, un peu rudes et sessiles : les supérieures linéaires, presque entières, les inférieures plus profondément divisées en trois parties, ou pinnatifides. Les fleurs sont réunies en bouquets ou corymbes terminaux d'un bleu pâle qui se nuance de pourpré vers l'extrémité des lobes. La corolle est monopétale, hypogyne, campanulée, à cinq lobes droits, arrondis : le tube est garni à sa base de dix écailles réunies par paires et opposées aux lobes. Les étamines sont insérées à la base de la corolle et alternent avec ses lobes; les filamens sont filiformes, un peu plus longs que la corolle, brièvement velus et couronnés chacun par une anthère ovale, en cœur, s'ouvrant longitudinalement en deux loges qui contiennent un pollen sphérique, très-glabre. L'ovaire est ovale, uniloculaire, poilu, surmonté d'un style également poilu, bifide et couronné de deux stigmates simples; cet ovaire renferme un grand nombre de petites semences oblongues et réticulées.

Tous les terrains conviennent à cette plante qui est annuelle; on la sème de très-bonne heure, même avant la cessation des gelées, soit en pôt, soit sur place, à l'exposition du plein soleil; dans le courant d'avril elle commence déjà à donner ses fleurs. On a observé que dans le sol généreux des jardins elle acquérait beaucoup de force et de taille, mais aux dépens de la beauté de ses fleurs. Les graines qui s'échappent de ses capsules en été, produisent spontanément des jeunes plantes l'année d'après.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une sommité fleurie de l'Eutoque multiflore. A côté se trouve, indiquée au trait, une feuille inférieure.



Digitalis Canariensis
Digitale des Canaries.

[illegible]

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophularinées*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] des Canaries est connue depuis fort longtemps [illegible] en 1698 on la trouvait cultivée, en Angleterre, dans les j[illegible] de la [illegible] de Beaufort.

[illegible] et [illegible] sont, à ce qu'il paraît, les [illegible] cette belle plante, qui est [illegible] ses fleurs commencent [illegible]



DIGITALE DES CANARIES. *DIGITALIS CANARIENSIS.*

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophularinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus.* Corolla *campanulata, ventricosa,* 5-*fida.* Capsula *ovata,* 2-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIGITALIS calycinis foliolis lanceolatis, corollæ acutæ labio superiore longiore bifido; inferioris lobis lanceolatis subæqualibus, foliis lanceolatis serratis, caule fruticoso.

DIGITALIS canariensis. Linn. *Spec. pl.* 2. 868. — Mill. *Ic.* 1. 60. *t.* 120. — Willd. *Sp. pl.* 3. 288. — *Hort. Kew.* 2. 346. — Id. *ed.* 2. 4. 30. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 789. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 280. — Id. *Illust.* 1. 525. *f.* 2. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 3. 121. — Ker *Bot. Reg.* 48.

DIGITALIS acanthoïdes, *Canariensis, frutescens; flore aureo.* Commel. *Hort.* 2. *p.* 105. *tab.* 53. — Raj. *Supp.* 398.

DIGITALIS affinis canariensis, *solidaginis acutis foliis leviter pilosis, flore aureo cucullato.* Pluk. *Alm.* 40. *t.* 325. *f.* 2.

GESNERIA, foliis lanceolatis, serratis : pedunculo terminali, laxè spicato. Hort, Cliff. 318.

La Digitale des Canaries est connue depuis fort long-temps en Europe, car déjà en 1698 on la trouvait cultivée, en Angleterre, dans les jardins de la duchesse de Beaufort.

Plukenet et Commelin sont, à ce qu'il paraît, les premiers qui aient fait mention de cette belle plante, qui est devenue l'objet des soins de l'amateur, comme du botaniste: ses fleurs commencent à s'épanouir vers la fin du mois de mai.

Sa tige vivace, unique, haute d'environ cinq pieds, ligneuse, cendrée, le plus ordinairement nue et simple dans le bas, est herbacée, brune et feuillée dans le haut où encore elle pousse quelquefois deux ou trois rameaux, garnis, comme l'est sa moitié supérieure, de feuilles alternes, sessiles, longues de près de quatre pouces, lancéolées, aiguës, finement dentées en scie, vertes et lisses en dessus, plus pâles et duveteuses en dessous. L'extrémité de la tige et celle des rameaux s'alongent en un épi long de sept à huit pouces, simple, mais accompagné quelquefois d'un ou deux plus petits épis partant de la base du principal; ils sont composés de fleurs nombreuses, alternes, horizontales, assez grandes, un peu semblables, pour la forme, à celles de l'acanthe, et représentant en quelque sorte une gueule béante : les fleurs du bas s'ouvrent les premières. Toutes consistent en un calice à cinq divisions longues, aiguës, persistantes; en une corolle d'un beau jaune orangé, caduque, monopétale, à deux lèvres, dont la supérieure, courbe, et partagée en deux lobes à son extrémité, se prolonge au delà de l'inférieure qui a trois lobes aigus, et dont celui du milieu est plus long et réfléchi. Des quatre étamines, deux sont plus courtes; leurs filets attachés au bas de la corolle sont libres du reste, mais appliqués à la lèvre supérieure dont ils suivent la courbure. Au milieu des anthères on aperçoit le style qui est persistant et dont la base est assise sur une capsule ovale, à deux loges.

On tient toujours cette plante en pot, parce qu'il faut la serrer l'hiver en orangerie, quoiqu'elle puisse supporter trois ou quatre degrés de froid sans périr. On la met le plus près possible du jour, afin d'éviter tout étiolement qui, sans cette précaution, ne manquerait pas d'arriver et d'emporter la plante.

On peut la multiplier de boutures qu'il faut faire comme celles de la giroflée jaune, c'est-à-dire, en détachant de dessus la tige les petits rameaux qui y naissent quelquefois, et que l'on met dans un pot plein de terre de bruyère et qu'on place à l'ombre, sur une couche tiède; ou bien l'on en sème les graines aussitôt après leur maturité, ou plus tard en mars suivant, dans une terrine et en terreau de bruyère, sous châssis. On repique le plant lorsqu'il est devenu assez fort; à la seconde année, époque où il donne ses premières fleurs, il peut avoir acquis trois pieds de haut.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice contenant l'ovaire surmonté par le style. Fig. 2. La capsule coupée transversalement. Fig. 3. La corolle déployée avec les étamines.



P. Bessa pinx. Le Jeune, sculp.

Anomatheca juncea

Anomathèque joncée.

ANOMATHÈQUE JONCÉE. *ANOMATHECA JUNCEA.* 2

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-valvis. Corolla [illegible] infundibuliformis, irregularis. Stamina 3. Ovarium [illegible] stylo simplici; stigmatibus 2-partitis. Capsula papilloso-[illegible], 3-locularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANOMATHECA foliis [illegible], glabris; caulo gracili, ramoso, floribus secundis.

ANOMATHECA juncea. Ker in Annals of Bot. 1. p. 227. — [illegible] 112. — Hort. Kew. ed. 2. vol. 1. p. [illegible]. — Spreng. Syst. [illegible] 1. [illegible].

LAPEYROUSIA juncea. Ker in Bot. Mag. n. et t. 606.

[illegible]

IXIA emarginata. Vahl. Enum. 2. 70. — Lam. Dict. Encyc. 3. 342. — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

GLADIOLUS [illegible]. Repos. n. et t. 66.

GLADIOLUS [illegible]. Lam. Dict. Encyc. 2. 727.

GLADIOLUS amabilis. Salisb. [illegible] chep. altert. 4.

GLADIOLUS paniculatus. [illegible] p. 1. 45. — Roem. et Sch. Syst. [illegible] 1. 323.

GLADIOLUS excisus. Jacq. Hort. Schoen. [illegible] 451. — Roem. et Sch. Syst. [illegible] 442.



ANOMATHEQUE JONCEE. *ANOMATHECA JUNCEA.* 2

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis.* Corolla *hypocrateriformis, irregularis.* Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmatibus* 2-*partitis.* Capsula *papilloso-pruinosa,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANOMATHECA foliis lanceolatis, glabris; culmo gracili, ramoso; floribus secundis.

ANOMATHECA juncea. KER *in Annals of Bot.* 1. *p.* 227. — ID. *Iridearum genera.* 112. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 1. *p.* 90. — SPRENG. *Syst. veg.* 1. 148.

LAPEYROUSIA juncea. KER *in Bot. Mag. n. et t.* 606.

IXIA excisa. LINN. *Supp.* 92. — WILLD. *Spec. pl.* 1. 207. — VAHL *Enum.* 2. 69.

IXIA emarginata. VAHL *Enum.* 2. 70. — LAM. *Dict. Encyc.* 3. 342. — ID. *Illust.* 1. 112. — ROEM. *et* SCH. *Syst. veget.* 1. 395.

IXIA spicata. BURM. *Prodr. fl. cap.* 1. VAHL *Enum.* 2. 77. — ROEM. *et* SCH. *Syst. veg.* 1. 403.

IXIA gawleri. SCHRAD. *n. journ.* IV. B. *p.* 67. — ROEM. *et* SCH. *Syst. veget.* 1. 395.

GLADIOLUS junceus. LIN. fil. *Suppl.* 94. — THUNB. *Diss. n.* 18. — ID. *Prod.* 8. — WILLD. *Sp.* 1. 217. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 725. — RED. *Lil. n. et t.* 141. — VAHL *Enum.* 2. 104. — PERSOON *Syn.* 1. 46. — ROEM. *et* SCH. *Syst. veget.* 1. 429.

GLADIOLUS polystachius. ANDREW. *Repos. n. et t.* 66.

GLADIOLUS marmoratus. LAM. *Dict. Encyc.* 2. 727.

GLADIOLUS amabilis. SALYSB. *Prodr. hort. chap. allert.* 4.

GLADIOLUS paniculatus. PERSOON *Synop.* 1. 45. — ROEM. *et* SCH. *Syst. veget.* 1. 423.

GLADIOLUS excisus. JACQ. *Hort. Schœn.. t.* 491. — ROEM. *et* SCH. *Syst. veget.* 1. 442.

APRÈS avoir été admise successivement dans les genres ixie, glayeul et lapeyrousie, cette espèce constitue enfin à elle seule le genre Anomathèque.

Ce genre a été institué par M. Bellenden-Ker, sous une dénomination formée de α, privatif, de νομος, ordre, règle, et de θηκη, étui, enveloppe, ce qui exprime une enveloppe irrégulière, parce que cette plante est, parmi les iridées, la seule dont la capsule soit recouverte de petites aspérités, disposées sansordre, à sa surface. L'Anomathèque joncée est originaire du Cap de Bonne-Espérance; on la cultive en Europe depuis vingt-cinq ans environ. Elle fleurit en mai et juin.

La racine de cette plante est presque globuleuse, de la grosseur d'une petite noisette; elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, rameuse, haute de huit à dix pouces, garnie en sa partie inférieure de feuilles lancéolées, ensiformes, glabres, engaînantes à leur base, aiguës à leur sommet. Les fleurs sont d'un rose vif, sessiles le long de la partie supérieure de la tige et des rameaux, disposées en épis lâches, et tournées du même côté. Chacune d'elles sort du milieu d'une spathe de deux folioles à peine plus longues que l'ovaire, dentées à leur sommet; elle est composée, 1° d'une corolle monopétale en forme de soucoupe, à tube court, ayant son limbe partagé en six découpures ovales-oblongues, un peu irrégulières; 2° de trois étamines à filamens courts, redressés vers les trois divisions supérieures de la corolle, portant à leur sommet des anthères oblongues, légèrement inclinées; 3° d'un ovaire un peu anguleux, surmonté d'un style trifide à sa partie supérieure, et terminé par trois stigmates arrondis. Le fruit est une capsule arrondie, presque triangulaire, faiblement tuberculée en sa surface, à trois valves et à trois loges, qui contiennent plusieurs graines.

On plante l'Anomathèque joncée en pot, dans du terreau de bruyère, afin de la mettre pendant l'hiver dans la serre tempérée, ou bien on la place sous le châssis destiné aux ixies; elle se multiplie par ses caïeux qu'on obtient en relevant le bulbe principal dans le courant de juillet, lorsque la fane est entièrement flétrie; on ne la remet en terre qu'à la fin de l'automne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une capsule entière. Fig. 2. Une capsule coupée horizontalement au sommet, pour montrer qu'elle est divisée en trois loges. Fig. 3. Une graine vue séparément. Fig. 4 et 5. Folioles de la spathe. Fig. 6. La corolle développée et laissant voir l'insertion des étamines. Fig. 7. Le pistil de grandeur naturelle. Fig. 8. Le style et les stigmates vus à la loupe.



P. Bessa pinx.   Lejeune sculp.

Galanthus nivalis.
Galanthe perce-neige.

GALANTHE PERCE-NEIGE. GALANTHUS NIVALIS. [illegible]

[illegible]

[illegible]

Petala tria, [illegible] [illegible] [illegible]. Stigma simplex.

[illegible]

GALANTHUS [illegible] nutante; petalis alternis cordatis.

GALANTHUS nivalis. Lin. [illegible] 29. — [illegible] tab. 330. — [illegible] Syst. [illegible] p. [illegible] — [illegible] 25 [illegible] 360. — Hort. Kew. ed. 2. 2. 211. — [illegible]

NARCISSO-LEUCOIUM trifolium [illegible] Ind. hort. Lugd. 2. 1[illegible]7.

LEUCOIUM. [illegible] Hort. [illegible]

[illegible]

[illegible] ce-neige; c'est le p[illegible] amoncer [illegible] frimats: et son [illegible] au-dessus de [illegible] puis, est le présage du [illegible] va se [illegible] [illegible] en 1816, une [illegible]



GALANTHE PERCE-NEIGE. *GALANTHUS NIVALIS.* 2

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Amaryllidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Petala *tria, concava.* Nectarium *ex petalis tribus, parvis, emarginatis.* Stigma *simplex.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GALANTHUS foliis linearibus obtusis planis; scapo unifloro; flore nutante; petalis alternis cordatis.

GALANTHUS nivalis. LINN. *Spec.* 413. — WILLD. 2. 29. — JACQ. *Fl. Aust. tab.* 330. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 48. — LOISEL. *Fl. Gall. p.* 189. — HALL. *Helv. n.* 1253. — SMITH *Engl. bot.* 19. — REDOUTÉ *Liliac.* 200. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 211. — LAM. *Dict. Encyc.* 5. 173.

NARCISSO-LEUCOIUM trifolium majus. TOURNEF. *Instit.* 387. — BOERHA. *Ind. hort. Lugd.* 2. 147.

LEUCOIUM. LINN. *Hort. cliff.* 135. — *Hort. upsal.* 74.

LEUCO-NARCISSOLIRION paucioribus floribus. LOBEL. *Ic.* 123.

LEUCOIUM spatha uniflora. LAM. *Fl. franç.* 3. 499. — HOFFM. *Germ.* 114. — SCOP. *Carn.* 2. *n.* 392.

LEUCOIUM vernum. MILL. *Dict.* 1. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 285.

LEUCOION bulbosum triphyllon; DOD. *Pempt.* 230. — EISTÆT. *Hort. clas. hyb. f.* 1. *fig.* 3. — ID. *Coron.* 202. — *Trifolium minus;* BAUH. *Pin.* 56. — *Præcox minus;* CLUS. *Pann.* 180, 181, 182. — RUDB. *Elys.* 2. *p.* 95. *f.* 1.

ERANGELIA. RENEALM. *Spec.* 97. *tab.* 96.

VIOLA alba bulbosa fuschii. DALECH. *Hist.* 2. *p.* 1527.

MALGRÉ son faible éclat, il est peu de fleurs dont l'apparition cause des sensations aussi agréables que celles que l'on éprouve à la vue du Galanthe perce-neige; c'est le précurseur du printemps qui vient annoncer le départ des frimats; et son bouton verdoyant, qui s'élance au-dessus de l'éblouissant tapis, est le présage du vert nouveau dont la campagne va se colorer. Le genre *Galanthus* a été institué par Linné; ce nom, formé des deux mots grecs γαλα, lait, et ανθος, fleur, exprime que cette fleur a la blancheur du lait. Pendant long-temps ce genre n'a été composé que d'une seule espèce, mais, en 1818, une seconde (*G. plicatus*) a été découverte

dans les parties asiatiques de la Russie par le professeur Fischer. Quant à notre Perce-Neige, elle croît spontanément dans les bois et dans les prés ombragés et montagneux de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, etc.; elle a été transportée avec raison dans les jardins, non pas pour l'éclat ou la grande apparence de ses fleurs, mais à cause de leur précocité; on en voit dès le mois de janvier, lorsque l'hiver est doux; le plus ordinairement elles ne se montrent qu'en février.

Le bulbe du Galanthe perce-neige est assez petit et un peu alongé; il consiste en tuniques concentriques dont l'extérieure est de couleur de châtaigne; il est garni à sa base de racines blanches et charnues; il en sort une tige presque aussi grosse que lui, formée par une membrane verdâtre, renfermant deux feuilles ouvertes, étroites, planes, qui embrassent la hampe. Celle-ci, haute de six à sept pouces, verte, comprimée, se termine par une spathe foliacée, longue, étroite, d'où sort un pédoncule courbe auquel pend une fleur solitaire à six pétales, dont trois extérieurs beaucoup plus grands, oblongs, concaves, entiers, blancs, et trois intérieurs beaucoup plus petits, taillés en cœur à leur sommet, blancs, rayés de vert en dedans, et avec une tache verte et cordiforme en dehors; formant une espèce de tube évasé au milieu duquel est un style filiforme, entouré de six étamines dont les anthères jaunes sont en forme de fer de flèche alongé. Le germe vert et infère ressemble d'abord à un cul de volant : il devient une capsule oblongue, arrondie, à trois loges polyspermes.

Une terre fraîche et non fumée, et une situation qui ne soit pas trop exposée au soleil, sont les seuls besoins de la Perce-Neige qui se multiplie abondamment par ses caïeux. Mise en touffe elle fait un assez bon effet, parce qu'alors ses fleurs, plus rassemblées, se font remarquer davantage. Tous les trois ou quatre ans, on profite de l'époque où les feuilles sont fanées pour séparer les caïeux.

L'espèce à fleurs doubles est un peu plus délicate; il lui arrive quelquefois de fondre lorsqu'on laisse trop grossir ses touffes. Ses fleurs sont plus tardives d'une quinzaine.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

A côté de la plante entière du *Galanthus nivalis* à fleurs simples, se trouve une autre hampe terminée par une fleur double ou pleine. Fig. 1. Un des trois pétales intérieurs. Fig. 2. Un des pétales extérieurs. Fig. 3. L'ovaire et les étamines. Fig. 4. Une étamine vue séparément. Fig. 5. L'ovaire et le style. Fig. 6. La capsule entière. Fig. 7. La même coupée transversalement. Fig. 8. Une graine vue séparément.



P. R. a Pinx. Goulet Sculp.

Canarina Campanulata.

Canarine Campanulée.

CANARINE CAMPANULÉE. *CANARINA CAMPANULA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Campanulacées.*

[illegible]

Calyx 6-*phyllus.* Corolla 1-*petala*, *campanulata*, 6-*fida.* Stamina 6: *filamentis basi latioribus.* Ovarium *inferum*, *stylo simplici; stigmate* [illegible]*ato*, 6-*partito.* Capsula 6-[illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CANARINA foliis hastatis, [illegible] *floribus solitariis*, [illegible]*culatis, cernuis.*

CANARINA campanula. LINN. *Mant.* 225 — W[illegible] *Spec.* 2. *p.* 241. — [illegible] *Encyc.* 1. *p.* 593. — LAM. *Illust. t.* 259. — [illegible] *Bot. Mag. n. et t.* 4 — [illegible] *Syst. veget.* 2. 135. — *Hort. kew.* [illegible] *cultiv. ed.* 2. 3. 5[illegible]

CAMPANULA [illegible] *Spec.* [illegible]

[illegible]

CAMPANULA [illegible] *folio* [illegible] *flore* [illegible] 1.

[illegible]

[illegible] cette plante pour une campanule : LINNÉ [illegible] ne l'avait jugée ainsi ; mais s'apercevant bientôt de son erreur, il a dû [illegible] genre nouveau, [illegible] non-seulement des campanules, mais encore de la classe dans [illegible] doivent se trouver ces plantes, suivant le système sexuel. Linné [illegible] genre nouveau *Canarina*, parce que la seule espèce qu'il y a admise [illegible] le compose encore aujourd'hui, est originaire des îles Canaries. Il y a [illegible] d'un siècle et demi que cette jolie plante est cultivée dans les collections [illegible] et d'amateurs où sa floraison, qui [illegible] pendant l'hiver, contribue grandement à la décoration [illegible] à une époque où les fleurs sont le plus rares.



CANARINE CAMPANULÉE. *CANARINA CAMPANULA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Campanulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*phyllus.* Corolla 1-*petala, campanulata,* 6-*fida.* Stamina 6; *filamentis basi latioribus.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate clavato,* 6-*partito.* Capsula 6-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CANARINA foliis hastatis, oppositis ternisve; floribus solitariis, pedunculatis, cernuis.

CANARINA campanula. Linn. *Mant.* 225 — Willd. *Spec.* 2. *p.* 241. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 598. — Lam. *Illust. t.* 259. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 474. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 135. — *Hort. Kew.* 1. 480. — Id. *ed.* 2. 2. 315. — Dum.-Cours. *Botan. cultiv. ed.* 2. 3. 519.

CAMPANULA Canariensis. Linn. *Spec. ed.* 2. *p.* 238.

CAMPANULA Canariensis, *Atriplis folio, radice tuberosâ.* Tournef. *Inst.* 109.

CAMPANULA Canariensis *regia, seu Medium radice tuberosâ, foliis sinuatis, cæsiis, Atriplis æmulis, ternis circa caulem ambientibus, flore amplo pendulo, colore flammeo rutilante.* Pluk. *Alm.* 76. *t.* 276. *f.* 1.

CAMPANULA foliis hastatis dentatis, caule determinatè folioso. Linn. *Hort. Cliff.* 65. *t.* 8.

Au premier aspect, l'on prendrait cette plante pour une campanule : Linné lui-même l'avait jugée ainsi; mais s'apercevant bientôt de son erreur, il a dû former un genre nouveau que le caractère pris du nombre des étamines, éloignait non-seulement des campanules, mais encore de la classe dans laquelle doivent se trouver ces plantes, suivant le système sexuel. Linné a nommé le genre nouveau *Canarina,* parce que la seule espèce qu'il y a admise et qui le compose encore aujourd'hui, est originaire des îles Canaries. Il y a près d'un siècle et demi que cette jolie plante est cultivée dans les collections de botanique et d'amateurs où sa fleuraison, qui s'opère assez difficilement et toujours pendant l'hiver, contribue grandement à la décoration de la serre tempérée, à une époque où les fleurs sont le plus rares.

La racine de cette plante est tubéreuse, en forme de fuseau; elle donne naissance à une tige cylindrique, lisse, noueuse, haute de trois à quatre pieds, et divisée en rameaux opposés ou ternés. Ses feuilles sont de même opposées ou ternées, hastées, inégalement dentées en leurs bords, glabres, molles, d'un vert un peu foncé en dessus, un peu glauque en dessous, portées sur d'assez longs pétioles. Ses fleurs sont moyennement grandes, veinées de rouge, solitaires sur des pédoncules courbés en bas, et disposés dans les bifurcations des rameaux supérieurs. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice de six folioles étroites-lancéolées, glabres, persistantes; 2° d'une corolle monopétale, campanulée, ayant son bord partagé en six lobes ovales-pointus; 3° de six étamines plus courtes que la corolle, à anthères oblongues, plus grandes que leurs filamens qui sont élargis et arqués à leur base; 4° d'un ovaire inférieur, surmonté d'un style cylindrique, assez court, terminé par un stigmate velu, en forme de massue, et partagé en six divisions. Le fruit est une capsule obtuse, à six angles et à six loges contenant chacune plusieurs petites graines.

Il faut a la Canarine une terre substantielle et légère, très-peu d'arrosemens en été qui est, pour elle, la saison du repos. Vers l'automne, dès qu'elle commence à pousser, on doit hâter sa végétation en la plaçant sous un châssis, avant de la rentrer dans la serre tempérée où on lui procure le plus de lumière possible. Comme elle est tout l'hiver en sève, et que sa fleuraison commence ordinairement en janvier, il faut avoir soin de l'entretenir dans cette période végétative, et cependant la fortifier par le contact d'un air chaud, afin qu'elle ne s'épuise pas de suite ou qu'elle ne languisse point dans l'étiolement. Elle ne mûrit pas ses fruits dans nos contrées, conséquemment on ne peut la multiplier que par l'éclat des racines qu'il ne faut replanter qu'après les avoir laissé sécher pendant quelque temps, parce que si l'on ne prenait pas cette précaution, le suc laiteux qui découle des plaies faites à ces racines, pourrait les faire pourrir. Les nouvelles plantes seront mises dans des pots que l'on portera aussitôt sous des châssis ombragés, et qu'on n'arrosera que lorsque la terre sera sèche. Cette opération se fait au mois d'avril, immédiatement après que la tige florifère est flétrie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine. Fig. 2. La fleur sans la corolle. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx. — Dennel sculp.

Tulipa Gallica.

Tulipe Gallique.

[illegible] *corolla campanulata* [illegible] *Stamina* [illegible] [illegible] *Ovarium superum* [illegible] *3-locularis.* [illegible]

[illegible] qu'ils diffèrent [illegible] en Provence [illegible] dans le nord de la France [illegible]



TULIPE GALLIQUE. *TULIPA GALLICA.* ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *campanulata, è 6 petalis ovato-oblongis.* Stamina 6: *filamentis subulatis, brevibus; antheris oblongis.* Ovarium *superum, oblongum, subtrigonum; stigmate sessili,* 3-*lobo.* Capsula 3-*gona,* 3-*valvis,* 3-*locularis.* Semina *numerosa, semiorbicularia,* 2-*serialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TULIPA bulbo non reptante; caule unifloro glabro; foliis lanceolato-linearibus, canaliculatis; flore erecto, luteo; petalis acutis, apice hirsutis, filamentis basi lanatis.

TULIPA Gallica. DELAUNAY, *Herb. gener.* 160.

TULIPA minor lutea Gallica. BAUH. *Pin.* 63. — TOURNEF. *Instit.* 376 (*synonymis confusis*).

LA Tulipe gallique, que l'on avait regardée comme une simple variété de la Tulipe sauvage, *Tulipa sylvestris,* L., a été érigée en espèce par M. MORDANT-DELAUNAY, en 1811; et ce fut d'après des doutes que lui avait soumis M. Robert, jardinier en chef au jardin de la marine royale à Toulon, en lui envoyant quelques bulbes de cette Tulipe qu'il avait observée sauvage sur plusieurs points de la Provence. En effet, lorsqu'on étudie attentivement les caractères de la Tulipe gallique, on s'aperçoit bientôt qu'ils diffèrent assez de ceux de la Tulipe sauvage, pour ne pas permettre de conserver plus long-temps réunies ces deux espèces. Cette Tulipe fleurit, en Provence, à la fin de février ou au commencement de mars; dans le nord de la France et dans la Belgique, ses fleurs commencent à paraître seulement un mois plus tard. En général, elle fait peu d'effet dans les jardins et les parterres; elle n'est

même cultivée que par les amateurs qui tiennent à posséder une collection complète des espèces de ce genre, du reste fort brillant et digne des soins particuliers dont il est l'objet.

Son bulbe est ovale-arrondi, de la grosseur d'une très-forte aveline; il ne produit point de rejets traçans; il donne seulement naissance à une tige cylindrique, droite, glabre, haute de six à huit pouces, terminée à son sommet par une seule fleur redressée. La partie inférieure de cette tige est garnie de trois à quatre feuilles sessiles, alternes, plus longues que la tige elle-même, linéaires-lancéolées, pliées en gouttière, glabres, d'un vert glauque. La fleur est composée, 1° de six pétales ovale-oblongs, aigus, velus à leur sommet, d'une belle couleur jaune, trois d'entre eux un peu plus extérieurs, plus étroits et verdâtres en dehors, les trois intérieurs chargés, en leur face postérieure, d'une nervure verdâtre; 2° de six étamines à filamens un peu inégaux, subulés, cotonneux à leur base; 3° d'un ovaire supérieur, triangulaire, à angles arrondis, surmonté d'un stigmate sessile, à trois lobes. Le fruit est une capsule triangulaire, à trois valves, à trois loges contenant un grand nombre de graines comprimées, semi-orbiculaires, disposées sur deux rangs.

Le mode de culture à employer pour la Tulipe gallique, est semblable à celui de toutes les autres espèces; c'est-à-dire, que l'on plante les bulbes dans une terre légère, riche de *detritus* de végétaux, vers la mi-octobre, et qu'on les abandonne ensuite à une croissance spontanée, les préservant, autant que possible, d'un excès d'humidité. On les enlève de terre après la fleuraison, aussitôt que la fane commence à se dessécher; on en sépare de suite les caïeux et on les conserve jusqu'à l'époque de la replantation, dans un endroit sec et aéré. Il arrive presque toujours que les caïeux suffisent à la propagation de l'espèce, néanmoins on peut également l'effectuer par le moyen des semis, moyen beaucoup plus long, puisqu'il ne fournit des bulbes capables de porter fleurs qu'au bout de cinq ans. Ces semis s'opèrent en terrines, et la première année, l'on sépare les jeunes bulbes pour les replanter immédiatement en pots ou en planches.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le bulbe et la partie inférieure de la tige. Fig. 2. La tige avec la fleur déployée, même plus que nature. Fig. 3. La fleur entr'ouverte.



Aristea cyanea.

Aristée barbue.

[illegible]

Triand[illegible] [illegible] Famil[illegible]

[illegible]

Spatha 2-valvis. Corol[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible], subæquali. Stamina 3. Ovari[illegible] [illegible] styl[illegible] [illegible]
subtrifido, obtuso. infundibuli[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible]

ARI[illegible] [illegible]
[illegible]

ARISTEA cyanea. Hort. Kew. [illegible] 67. — L[illegible] [illegible]
Spec. pl. [illegible] p. 229. — Andrew Bot. Repos. t. [illegible] [illegible]
Red. Lil. 462. — Vahl. Enum. 2. 123. — S[illegible] [illegible]
ARISTEA eriophora. Persoon [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] Illust. [illegible] — [illegible] [illegible], [illegible].
[illegible] [illegible], 51 — [illegible] [illegible]
[illegible]

[illegible] [illegible] les [illegible] de
[illegible] [illegible] tant que [illegible]
[illegible] la [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] extrê[illegible] [illegible]
caract[illegible] [illegible] types [illegible]
[illegible] [illegible] dont les [illegible]
[illegible] étaient régulières ou presque régulières; et par [illegible]
[illegible] Africana de Linné devint pour lui une espèce de genre [illegible]
[illegible], Aiton et Willdenow, trouvant que cette même plante [illegible]
[illegible] différent, pour la forme, de celui des autres Moræa, [illegible]
[illegible] genre, qui reçut le nom d'Aristea, à [illegible]
[illegible]
[illegible]



ARISTÉE BARBUE. *ARISTEA CYANEA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis.* Corolla 1-*petala ; tubo brevi ; limbo profundè* 6-*partito, patulo, subæquali.* Stamina 3. Ovarium *inferum ; stylo simplici ; stigmate subtrifido, obtuso, infundibuliformi.* Capsula 3-*gona,* 3-*valvis,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ARISTEA foliis lineari ensiformibus ; caule ancipiti ; floribus capitatis; spathis laceris, fimbriato-barbatis.

ARISTEA cyanea. *Hort. Kew.* 1. 67. — Id. *ed.* 2. 1. 108. — Willd. *Spec. pl.* 1. *p.* 223. — Andrew *Bot. Repos. t.* 10. — *Bot. Mag.* 458. — Red. *Lil.* 462. — Vahl *Enum.* 2. 123. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 158.

ARISTEA eriophora. Persoon *Syn.* 1. *p.* 41.

MORÆA Africana. Thunb. *Prod.* 10. — Id. *Dissert. de Moræâ, n*° 3. — Id. *Flor. cap.* 1. 264. — Mur. *Syst. Veget.* 93.

MORÆA Aristea. Lam. *Illust. n.* 494. — Poir. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 276.

IXIA Africana. Linn. *Spec.* 51. — Mill. *Dict.* 2.

IXIA foliis ad radicem nervosis gramineis. Burm. *Afr.* 191. *t.* 70. *f.* 2.

BERMUDIANA Capensis, capitulis lanuginosis. Petiv. *Sicc.* 142.

GRAMEN ERIOPHORUM Africanum, flore lanato. Pluk. *Mant.* 98.

Le genre *ixia,* tel qu'il a été formé par Linné, renfermait les élémens de plusieurs genres que, néanmoins, on y a laissé confondus tant que le nombre des espèces est resté peu considérable ; mais la multiplication étant devenue telle qu'il en résultait de la confusion, on a songé à en extraire celles qui, par des caractères bien tranchés, présentaient les types d'autant de genres nouveaux. Thunberg en fit d'abord sortir les espèces dont les divisions de la corolle étaient régulières ou presque régulières; et, par ce changement, l'*Ixia Africana* de Linné devint pour lui une espèce du genre *Moræa.* Par la suite, Aiton et Willdenow, trouvant que cette même plante avait un stigmate assez différent, pour la forme, de celui des autres *Moræa,* en firent le type d'un nouveau genre, qui reçut le nom d'*Aristea,* à cause de la pointe qui termine les feuilles des espèces qui le composent et dont on compte aujourd'hui une demi-douzaine, toutes originaires du Cap de Bonne-Espérance.

312.

L'Aristée barbue, à laquelle le nom spécifique latin *cyanea* ne convient pas plus qu'à toutes les autres espèces du même genre, connues jusqu'à présent qui ont également les fleurs bleues, est cultivée en Europe depuis 1749. Ses fleurs ne durent qu'un jour, et elles se ferment vers les quatre heures de l'après-midi, pour ne plus se rouvrir; mais, comme elles sont réunies en tête sur une tige rameuse, le même pied en produit tous les jours de nouvelles, qui peuvent se succéder pendant trois à quatres semaines, dans les mois de mai et de juin.

Les racines de cette plante sont composées de fibres menues, noirâtres; elles donnent naissance à une ou plusieurs touffes de feuilles linéaires-ensiformes, un peu cartilagineuses en leurs bords et engaînantes à leur base. Du milieu de chaque faisceau s'élève, à la hauteur de cinq à six pouces, une tige comprimée, un peu rameuse dans sa partie supérieure, et chargée de quelques feuilles ciliées à leur base. Ses fleurs sont d'un beau bleu, réunies au nombre de trois à quatre, au sommet de la tige et des rameaux, en petites têtes, munies d'une spathe générale formée de deux folioles lancéolées, brunes, ciliées en leurs bords. Outre cette spathe, chaque fleur est accompagnée de deux bractées membraneuses, frangées à leur sommet. La corolle est monopétale, conformée en tube court à sa base, et ayant son limbe partagé profondément en six divisions presque égales. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens plus courts que la corolle, terminés par des anthères oblongues, à deux loges. L'ovaire est inférieur, triangulaire, surmonté d'un style de la longueur des étamines, terminé par un stigmate trifide, et en entonnoir. Le fruit est une capsule ovale, tronquée, divisée en trois loges comprimées et polyspermes.

On plante l'Aristée barbue dans une terre légère et en pot, afin de la pouvoir rentrer dans l'orangerie pendant la froide saison. Comme elle forme des touffes assez épaisses, elle est très-facile à propager en divisant les vieux pieds; cette opération se fait à l'automne. On peut également la multiplier au moyen de ses graines qui mûrissent bien, et qu'il faut semer sur couche et sous châssis de bonne heure au printemps.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire surmonté de la corolle fanée et roulée en spirale. Fig. 2. La capsule coupée horizontalement, avec une graine à côté. Fig. 3. La corolle fendue d'un côté et les étamines. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate, avec les bractées propres à chaque fleur. Fig. 5. Le style et le stigmate fortement grossis. Fig. 6. Une des bractées. Fig. 7. Une des folioles de la spathe générale.



Cymbidium purpureum

Cymbidier pourpré.

CYMBIDIER POURPRÉ (CYMBIDIUM PURPUREUM).

Gynandrie-Monogynie. Famille des Orchidées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-phyllus. Corolla 3-petala; petalis [illegible] *(labello) cæteris latiori, basi* [illegible] *Anthera opercularia,* [illegible] *Capsula* [illegible]

[illegible]

[illegible] qu'on le possédait depuis [illegible] du Roi. Sa floraison, qui n'a point d'époque véritablement [illegible] de l'intensité de lumière et de chaleur, se fait [illegible]

La [illegible] pourpre est formée par deux tubercules arrondis, [illegible], et l'autre, de celle qui précède. Le plus jeune [illegible] côté de sa base, la tige et un ou deux [illegible] lancéolées, longues de trois à quatre [illegible]



CYMBIDIER POURPRÉ. *CYMBIDIUM PURPUREUM.* 2

Gynandrie-Monogynie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus.* Corolla 3-*petala; petalis duobus æqualibus; tertio* (*labello*) *cæteris latiori, basi concavo, ecalcarato, limbo patulo.* Anthera *opercularis, decidua; polline subgloboso.* Ovarium *inferum.* Capsula 1-*locularis,* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CYMBIDIUM foliis radicalibus lanceolatis, nervosis; racemo simplici, paucifloro; labello in disco quinqueplicato, margine trilobo, intermedio emarginato.

LIMODORUM purpureum. Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 515

Ce Cymbidier, si toutefois la plante que nous figurons ici doit continuer à faire partie du genre *Cymbidium* qui est en ce moment soumis à de savantes élaborations, paraît être originaire des Antilles; on le cultive en France depuis une époque qui ne nous est point connue; en 1789, M. de Lamarck disait, dans l'*Encyclopédie méthodique,* qu'on le possédait depuis longtemps au jardin du Roi. Sa fleuraison, qui n'a point d'époque véritablement fixe, est dépendante de l'intensité de lumière et de chaleur que l'on procure à la plante.

La racine du Cymbidier pourpré est formée par deux tubercules arrondis, comprimés : l'un, de l'année, et l'autre, de celle qui précède. Le plus jeune de ces tubercules produit, sur le côté de sa base, la tige et un ou deux faisceaux de feuilles. Celles-ci sont lancéolées, longues de trois à quatre pouces, glabres, d'un beau vert, engaînantes à leur base, relevées dans leur longueur par des nervures longitudinales. La tige est cylindrique, grêle,

glabre, chargée, dans sa moitié inférieure, de trois à quatre écailles membraneuses, fort courtes, demi-embrassantes, brunâtres et écartées les unes des autres; sa partie supérieure est garnie de cinq à huit fleurs purpurines, assez grandes, pédonculées, un peu pendantes et disposées en une grappe tournée d'un seul côté. Le calice, de la même couleur que la corolle, est formé de trois folioles oblongues-lancéolées: la supérieure un peu plus courte que les autres. La corolle est composée de trois pétales, dont deux supérieurs, égaux entre eux et à peu près semblables aux folioles calicinales : le troisième pétale, nommé vulgairement labelle, est à trois lobes, dont les deux latéraux plus courts, arrondis, et le moyen beaucoup plus grand, échancré en cœur, marqué, en sa surface supérieure, de cinq plis ou sillons d'une couleur jaune claire. L'ovaire est inférieur, cylindrique, sillonné, confondu dans sa partie inférieure avec le sommet du pédoncule, surmonté dans la fleur par un style demi-cylindrique, un peu courbé en arc, terminé à son sommet par une petite fossette, dans laquelle est logée une seule anthère à peu près globuleuse, tombant d'elle-même après la fécondation. Cette anthère est concave en dessous, creusée dans cette partie de deux petites cavités principales; chacune desquelles, vue à la loupe, se divise elle-même en quatre autres beaucoup plus petites, qui servent à loger autant de grains de pollen, jaunes, arrondis, presque triangulaires, pointus d'un bout, et attachés les uns aux autres par leur pointe. Il est à présumer que le fruit est, comme dans les autres plantes de ce genre, une capsule à trois valves et à une seule loge polysperme.

On cultive le Cymbidier pourpré dans un compost formé de terreau de bruyère uni à une terre douce et légère; on le plante en pot qu'on laisse toute l'année dans la serre chaude ou que l'on aère pendant les plus beaux jours de l'été. Le besoin d'eau étant peu considérable chez cette plante, il faut apporter beaucoup de modération dans les arrosemens, et n'en faire même que lorsque la plante est en végétation. On ne peut la multiplier que par la séparation des tubercules radicaux, qu'il faut opérer avec précaution et pendant le repos de la plante.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière avec toutes ses parties étalées. Fig. 2. Le style séparément. Fig. 3. L'anthère vue à la loupe et par sa face externe. Fig. 4. La même, également grossie, mais vue par dessous. Fig. 5. Le pollen très-grossi.



P. Bess. pinx. Gerh. sculp.

Anagallis fruticosa

Mouron frutescent

MOURON FRUTESCENT. *ANAGALLIS FRUTICOSA.*

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Primulacées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



MOURON FRUTESCENT. *ANAGALLIS FRUTICOSA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Primulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *rotata.* Capsula *circumcissa,* 1-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANAGALLIS foliis ternis, cordato-lanceolatis, amplexicaulibus: caule fruticoso, tereti; ramis angulosis.

ANAGALLIS fruticosa. Vent. *Choix de pl.* 14. — Sims *Bot. Mag.* 831. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 316. — Dum.-Cours. *Botan. cultiv. ed.* 2. 2. 514.

ANAGALLIS collina. Schousboe. *Maroc. p.* 64. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 570. — Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 4. 9.

ANAGALLIS grandiflora. Andr. *Bot. repos.* 367.

ANAGALLIS orientalis. Persoon *Synop.* 1. 173.

Il n'y a pas très-long-temps que cette espèce est venue enrichir nos collections et accroître le genre assez borné des Mourons; nous la devons à feu Broussonnet, savant aussi recommandable que citoyen dévoué à la prospérité de son pays; il la découvrit aux environs de Mogodor, au royaume de Maroc, où il était chargé, en qualité de consul, de défendre les intérêts de la France, et il en envoya des graines au muséum d'histoire naturelle de Paris. Ces graines, semées en 1798, ont produit la nombreuse lignée que l'on

314.

voit maintenant dans tous les jardins de botanique et d'amateurs. Cette espèce est fort intéressante par la durée de ses fleurs, leur abondance et leurs dimensions. Elles se succèdent presque sans interruption, pendant toute la belle saison.

La tige du Mouron frutescent, d'abord quadrangulaire et herbacée, devient ligneuse, et à peu près cylindrique : jamais elle ne prend un volume considérable. Ses rameaux, souvent au nombre de trois et verticillés, sont quadrangulaires, teints de pourpre et garnis de feuilles persistantes, quelquefois opposées, le plus souvent en verticilles de trois, amplexicaules, en cœur lancéolé, et aiguës. De l'aisselle de chaque feuille sort un pédicule long, grêle, courbé, portant une fleur semblable à celle de notre petit Mouron rouge, mais considérablement plus grande et d'une couleur bien plus vive. Elle est monopétale, en roue, à cinq divisions arrondies et marquées chacune à leur base d'une tache brune-violâtre. Les cinq anthères jaunes et saillantes sont portées par un filet velu et d'une couleur de laque : le germe surmonté d'un style filiforme, rouge et toujours incliné, devient une capsule qui s'ouvre comme une tabatière. On assure qu'en Angleterre on possède la variété à fleurs doubles.

On cultive le Mouron frutescent dans un mélange bien fait de deux tiers de terreau de bruyère et d'un tiers de terre douce et substantielle. On le propage facilement de boutures, ou de graines semées au printemps, sur couche et sous châssis. Le plant, repiqué séparément en pots, et repris sur couche tiède à l'ombre, se met pendant l'été en plein air à bonne exposition; on le rentre pour l'hiver en serre tempérée ou au moins en très-bonne orangerie; on a soin de l'y mettre aux jours, et de ne l'arroser qu'au besoin. La longueur des rameaux et leur inclination à tomber, dit assez qu'il faut soutenir le plant par un tuteur.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle vue de face. Fig. 2. Une étamine grossie. Fig. 3. Le calice. Fig. 4. Le pistil. Fig. 5. La capsule ouverte transversalement. Fig. 6. Une graine.



Goulet sculp.

Cypripedium Calceolus.

Cypripède des Alpes.

mie. Famille des *Orchidées.*

ÈRE GÉNÉRIQUE.

tim dispositis; labellum, 1-*petalum, in-*
èrum, calceoliforme. Stylus *supernè lobo*
ıla 3-*valvis*, 1-*locularis, polysperma.*

CIFIQUES ET SYNONYMIE.

-lanceolatis, flore rariùs gemino; laciniis
ıatis; superiore et inferiore ovatis, acutis,
s, angustis, contortis: nectario calyce bre-
concavo, subtùs carinâ latè canaliculatâ.
Willd. 4. 142. — Swartz. *Act. holm.* 1800.
ı. 76. — Redouté *Liliac.* 19. — *Fl. dan.*
ort. Kew. 3. 302. — Id. *ed.* 2. 5. 120. —
— Kniph. *Cent.* 10. *n.* 35. — Lam. *Illust.*
·Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 359.
Fl. lap. 318. — Gronov. *Virg.* 135.
Pempt. 180, *cum icone.* — Tournef. *Inst.*
4.
do sive *CALCEOLUS.* Bauh. *Pin.* 187.

lus. *Pann. p.* 271, *cum icone.*

point seules en possession de fournir à
par la bizarrerie des formes; si l'on parve-
ıidées qui ont été observées sur les rocs
crête rembrunie de nos Alpes, elles for-
ai, peu comparable à celle que produit
s qui ne serait cependant pas à dédaigner,
'ait surtout le Cypripède des Alpes, appelé
ierge, digne de figurer au premier rang,
ıu de l'Amérique. Cette plante, que l'on
les jardins, et qui, quelquefois, dédom-
ıins qu'il lui a prodigués, fleurit en mai
t la vue par la singulière conformation de



P. Bessa pinx.

Cypripedium C

Cypripède des

CYPRIPÈDE DES ALPES. *CYPRIPEDIUM CALCEOLUS.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*fidus; laciniis cruciatìm dispositis; labellum*, 1-*petalum, inflatum.* Antheræ 2. Ovarium *inferum, calceoliforme.* Stylus *supernè lobo petaloïdeo appendiculatus.* Capsula 3-*valvis*, 1-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CYPRIPEDIUM foliis ovato-lanceolatis, flore variùs gemino; laciniis calycis quatuor coloratis, acuminatis; superiore et inferiore ovatis, acutis, latioribus; lateralibus longioribus, angustis, contortis: nectario calyce breviore, compresso: lobo styli ovati, concavo, subtùs carinâ latè canaliculatâ.

CYPRIPEDIUM calceolus. Willd. 4. 142. — Swartz. *Act. holm.* 1800. *p.* 231. — Salisb. *in* Lin. *Trans.* 1. 76. — Redouté *Liliac.* 19. — *Fl. dan.* 999. — Smith *Engl. bot.* 1. — *Hort. Kew.* 3. 302. — Id. *ed.* 2. 5. 120. — Mill. *Dict.* 1. — Id. *Icon. t.* 242. — Kniph. *Cent.* 10. *n.* 35. — Lam. *Illust.* 729. 1. — Id. *Fl. franç.* 3. 522. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 359.

CYPRIPEDIUM foliis ovatis. *Fl. lap.* 318. — Gronov. *Virg.* 135.

CALCEOLUS marianus. Dod. *Pempt.* 180, *cum icone.* — Tournef. *Inst.* 437. *t.* 249. — Crantz. *Fl. aust.* 454.

HELLEBORINE flore rotundo sive *CALCEOLUS.* Bauh. *Pin.* 187. — Moris. *Hist. t.* 11. *f.* 14.

PSEUDO-DAMASONIUM. Clus. *Pann. p.* 271, *cum icone.*

Les contrées lointaines ne sont point seules en possession de fournir à l'amateur des plantes remarquables par la bizarrerie des formes; si l'on parvenait à bien cultiver toutes les orchidées qui ont été observées sur les rocs ombragés de nos vallons, ou sur la crête rembrunie de nos Alpes, elles formeraient une collection, il est vrai, peu comparable à celle que produit l'ardent climat des deux Indes, mais qui ne serait cependant pas à dédaigner, sous aucun rapport; on y distinguerait surtout le Cypripède des Alpes, appelé encore sabot de Vénus ou de la Vierge, digne de figurer au premier rang, parmi ses congénères du Népaul ou de l'Amérique. Cette plante, que l'on cultive, de temps immémorial, dans les jardins, et qui, quelquefois, dédommage amplement le curieux des soins qu'il lui a prodigués, fleurit en mai ou juin. Elle charme non-seulement la vue par la singulière conformation de

ses fleurs, mais encore par l'agréable odeur qu'elles répandent, et qui se rapproche de celle des fleurs de l'oranger.

La racine du Cypripède des Alpes a ordinairement la forme d'un tubercule unique brun et déprimé, qui a pris du développement en se prolongeant et en devenant une espèce de cylindre noueux, charnu, sinueux, presque horizontal, marqué de la trace des tiges des années précédentes; il est muni latéralement et en dessous de radicules qui s'enfoncent en terre et y retiennent la racine principale. Au-dessus, et quelquefois à l'une des extrémités, il se forme un bourgeon d'où sort verticalement la tige, toujours unique, haute d'environ un pied, verte, cylindrique, munie d'abord à sa base de quelques écailles courtes, roussâtres, engaînantes, puis dans sa longueur de cinq à six feuilles alternes, amplexicaules, assez ouvertes, larges, ovales, lancéolées, un peu velues comme l'est la tige, et sillonnées de nervures longitudinales. Les fleurs, quelquefois au nombre de deux, sont toujours soutenues par un pédicule assez long; elles consistent en un ovaire roussâtre, alongé, triangulaire et courbé sur lequel se trouve placé verticalement un calice à quatre découpures colorées en brun violâtre, inégales entre elles et disposées en croix; la supérieure large, ovale, lancéolée-aiguë; l'inférieure à peu près des mêmes forme et dimension, mais presque toujours bifide à sa pointe; les deux latérales fort longues, étroites et tortillées. La corolle est d'une seule pièce, creuse, ouverte par en haut, ce qui la fait ressembler en quelque sorte à un sabot; elle est d'un beau jaune, pointillée de rouge dans l'intérieur. Un lobe, des mêmes étoffe et couleur que la corolle, occupe la partie supérieure de son ouverture et sert de style; à chaque côté de son pédicule est une languette qui porte une anthère visible et presque sessile. Le germe devient une capsule ovoïde, triangulaire, contenant des semences très-menues.

Il faut cultiver le Cypripède des Alpes dans un sol qui rappelle celui où il croît naturellement, c'est-à-dire, mêlé de marne, de rocailles, ou même de plâtras; et l'on fait en sorte, par l'exposition, de ne lui procurer que le soleil du matin; c'est le seul moyen de le conserver; ce qui, du reste, est assez difficile. On le multiplie en semant, sur place, ses graines que l'on a eu soin de récolter sauvages, car celles recueillies dans les jardins ne germent que très-rarement, et une fois la racine formée, il faut bien se garder de la déplanter et surtout de la mutiler; car aussitôt elle est frappée de mort.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le style et les deux anthères vus par devant et par derrière. Fig. 2. La capsule entière. Fig. 3. La capsule ouverte, avec quelques graines à côté.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Camellia Japonica; var. flore albo pleno.
Camellie du Japon.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible], [illegible] à ceux qui [illegible] accorder que des loisirs très-passagers, trouvent une distraction [illegible] tive, en se recréant de temps en temps la vue de leur peinture [illegible] n'a pu nous défendre de leur donner la durée de quelques [illegible] que la culture si généralement [illegible] depuis l'introduction en Europe de l'[illegible] [illegible] l'historique de cette culture, [illegible] dans le détail des obstacles qu'elle a dû rencontrer, ce qui,

[illegible]



CAMELLIE DU JAPON. *Var.* A FL. DOUBLES BLANCHES.
CAMELLIA JAPONICA. Var. *FLORE ALBO PLENO.*

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Théacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *polyphyllus, imbricatus; foliolis interioribus majoribus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CAMELLIA foliis ovatis utrinque acuminatis, acutè serratis; serraturis minimis.

CAMELLIA japonica. Linn. *gen.* 848. *Sp. pl.* 982. — Thunb. *Fl. jap.* 272. — Jacq. *Ic. rar.* 3. *t.* 553. — Id. *Coll.* 1. 117. — Cav. *Diss.* 6. *p.* 306. *t.* 160. *f.* 1. — Willd. *Spec. pl.* 3. 842. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 572. — De Cand. *Prodr.* 1. 529. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 235. — Dum.-Cours. *Botan. cultiv. ed.* 2. 4. 604. — Ker *Bot. reg,* 22 *et* 353.

TSUBAKKI hortensis, *flore pleno maximo rosæ hortensis;* Kempfer *Amœn.* 852.

Dans un recueil spécialement consacré aux amateurs de fleurs, à ceux qui s'occupent de leur culture, comme également aux personnes qui, ne pouvant leur accorder que des loisirs très-passagers, trouvent une satisfaction encore bien vive, en se récréant de temps en temps la vue de leur peinture fidèle, nous n'avons pu nous défendre de leur donner la figure de quelques-unes des variétés que la culture, si généralement goûtée de la Camellie du Japon, a produite depuis l'introduction en Europe de l'espèce primitive, il y a près d'un siècle. Sans chercher à faire l'historique de cette culture, sans vouloir entrer dans le détail des obstacles qu'elle a dû rencontrer, ce qui,

d'ailleurs, ne serait point en notre pouvoir, nous prierons nos lecteurs de se reporter à l'époque où le premier pied de la Camellie du Japon nous est parvenu : alors que de soins particuliers n'a pas dû prendre le premier possesseur pour jouir seul d'une plante qui excitait l'admiration et l'envie. D'un autre côté, combien de moyens n'a-t-on pas dû tenter tour à tour, avant de parvenir au seul qui pût amener des variétés, et ce moyen a été d'autant moins à notre portée, que nous avons été plus long-temps avant d'obtenir des graines parfaites. Ce n'est donc que vers le commencement de ce siècle que les premières variétés de cette belle plante ont couronné les tentatives variées de nos industrieux cultivateurs ; mais, depuis cette époque, les essais se sont tellement multipliés, et le succès a été si prodigieux, que l'on compte, après une trentaine d'années seulement, près de deux cents variétés. La Camellie du Japon à fleurs pleines et blanches, est une de ces variétés ; elle a été obtenue, par M. Muiron, de graines recueillies sur un arbuste à fleurs simples et blanches provenant de la collection de M. Lee. Elle fleurit ordinairement dans le courant des premiers mois de l'année.

Cet arbrisseau s'élève à la hauteur de huit à dix pieds ; la tige se divise en une grande quantité de rameaux chargés de feuilles alternes, lancéolées, finement dentées, d'un vert foncé et très-brillant en dessus ; les fleurs, qui sont déjà très-grandes lorsqu'elles sont simples, acquièrent un diamètre beaucoup plus considérable encore par la métamorphose de leurs étamines dorées en pétales ; elles sont d'un blanc éblouissant et de la plus grande pureté.

On gouverne et multiplie cette variété, comme les espèces primitives ; c'est-à-dire qu'on lui donne le terreau de bruyère pur ou mélangé avec la terre franche et substantielle ; on l'arrose avec beaucoup de modération, surtout hors le temps de la végétation. Les boutures, les marcottes et les greffes en rendent la propagation très-facile.

Des pieds de cette charmante variété font, chaque année, aux expositions d'hiver de nos sociétés de botanique et d'horticulture, l'admiration de tous les curieux ; nous aurions une très-longue liste à produire si nous devions faire l'énumération de tous ceux qui y ont mérité des prix ou des distinctions honorables.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit un rameau de la Camellie du Japon, garni d'une belle fleur blanche parfaitement double.



P. Bessa pinx.　　　　Le Jeune sculp.

Lachenalia luteola

Lachenale à fleurs jaunatres.

LACHÉNALE À FLEURS JAUNÂTRES. *LACHENALIA LUTEOLA*.

Corolla [illegible]*petala; petalis* [illegible]. [illegible] *Capsula subovata, triloba. Semina globosa.*

[illegible]

C[illegible] des Lachénales tricolore ou quadricolore, et l'ont [illegible] confondue avec l'une ou l'autre de ces deux espèces, cependant, [illegible] examiné bien attentivement, [illegible] et l'on n'hésite point à [illegible]



LACHÉNALE A FLEURS JAUNATRES. *LACHENALIA LUTEOLA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *hexapetala; petalis tribus interioribus longioribus.* Stamina *erecta.* Capsula *subovata, trialata.* Semina *globosa.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LACHENALIA scapo erecto; corollis trigono-cylindraceis, pedunculatis, nutantibus; petalis interioribus ferè duplò longioribus, patentioribus, obtusè rotundatis; bracteis acutis : foliis geminis, longo-lanceolatis, deflexis.

LACHENALIA luteola. Willd. 2. 179. — Jacq. *Ic. rar.* 2. *tab.* 395. — Id. *Collect.* 4. *p.* 148.

LACHENALIA flava. Andr. *Rep.* 456.

LACHENALIA tricolor, *var.* luteola. Ker *in Bot. Mag.* 1020. — *Hort. Kew.* 1. 461. — Id. *ed.* 2. 2. 288. — Thunb. *Nov. gen. prodr.* 64. — Redouté *Liliac.* 197.

LACHENALIA quadricolor. *γ. Bot. Mag.* 1704.

Cette plante a beaucoup exercé la sagacité des botanistes qui l'ont considérée comme une variété des Lachénales tricolore ou quadricolore, et l'ont alternativement confondue avec l'une ou l'autre de ces deux espèces; cependant, après l'avoir examinée bien attentivement, on ne trouve guère qu'il y ait eu matière à semblable méprise, et l'on n'hésite point à se conformer à

l'opinion de Jacquin, qui en a fait une espèce distincte. Comme ces Lachénales, elle est originaire du Cap, et en a été envoyée, comme elles, en 1774. On la voit également fleurir aux mêmes époques, c'est-à-dire, aux mois de mars et d'avril, mais elle est plus robuste, et plus grande dans toutes ses dimensions que la quadricolore surtout. Elle est connue dans nos jardins depuis 1770, qu'elle y a été introduite par les soins de F. Masson.

Son bulbe est arrondi, blanchâtre et petit eu égard à sa production : il pousse des feuilles qui sont ordinairement au nombre de deux, d'abord droites, puis réfléchies vers le tiers de leur longueur qui est à peu près d'un pied : l'extérieure beaucoup plus large, l'intérieure presque linéaire; toutes deux terminées par une pointe mousse. De leur milieu s'élève une tige, haute de quinze pouces, ferme, droite, cylindrique, nue, verte à la base, mais prenant une teinte rougeâtre à l'endroit où commence la grappe : celle-ci est simple, et se compose d'un grand nombre de fleurs assez grandes, inodores, pendantes par la manière dont elles sont attachées à leur pétiole qui, presque horizontal et grêle, prend naissance dans l'aisselle d'une bractée étroite, aiguë et rougeâtre. On aurait pu donner l'épithète de *mutabilis* à cette espèce, attendu que ses fleurs, entièrement d'un assez beau rouge lorsqu'elles ne sont qu'en bouton, changent de couleur à mesure qu'elles grandissent et qu'elles s'ouvrent. Les trois divisions extérieures, d'un bon tiers plus courtes que les intérieures avec lesquelles elles sont alternes et soudées à la base, deviennent d'un jaune assez franc que fait ressortir la tache verte de leur sommet qui est épais, tandis que les divisions intérieures devenant presque vertes, n'ont de jaune pur qu'à leur extrémité. Elles dépassent les six étamines dont les filets blanchâtres portent des anthères jaunes. Le germe se présente comme une capsule à trois loges; il est surmonté d'un style droit, filiforme, tant soit peu plus long que la fleur.

Cette plante est devenue assez commune parce qu'elle se propage facilement de caïeux, qu'on peut garder à sec pendant une partie de l'année pour les remettre en terre à la fin de septembre, soit sous le châssis des ixies, soit dans des pots pleins de terre de bruyère pure ou mélangée d'autant de terre franche et non fumée. Ces pots, placés en bonne orangerie et aux jours pendant l'hiver, ne doivent être arrosés que pendant la végétation.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire surmonté du style.



P. Bessa pinx. Guyard pater sculp.

Sempervivum arachnoïdeum.
Joubarbe toile-d'araignée

JOUBARBE TOILE-D'ARAIGNÉE. *SEMPERVIVUM ARACHNOIDEUM.* L.

Dodécandrie-[illegible]. Famille des *Crassulacées.*

[illegible]

Calyx [illegible]. Petala [illegible] [illegible] *polygynum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]

SEMPERVIVUM arachnoideum Lin. Spec. pl. 665. — [illegible]

[illegible]

[illegible] *Hist.* 688. [illegible]

[illegible]

[illegible] surtout au printemps, couvre [illegible] ses rosettes ; mais elle donne [illegible] de fort jolies fleurs. On la trouve [illegible] sur les rochers [illegible] montagnes de [illegible] Pyrénées, [illegible] elle [illegible]



JOUBARBE TOILE-D'ARAIGNÉE. *SEMPERVIVUM ARACHNOIDEUM.* ♃

Dodécandrie-Dodécagynie. Famille des *Crassulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 12-*partitus.* Petala *duodecim.* Capsulæ *duodecim, polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SEMPERVIVUM, foliis pilis intertextis : propaginibus globosis.

SEMPERVIVUM arachnoideum. LINN. *Spec. pl.* 665. — MILL. *Dict. n.* 4. — JACQ. *Aust. app. p.* 51. *tab.* 42. — KNORR. *Del.* 2. *tab. S.* 8. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 933. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 173. — PERSOON *Syn.* 2. 20. — DE CAND. *Pl. grass. t.* 106. — ID. *Prodr. Syst. nat.* 3. 413. — CURT. *Bot. Mag.* 68. — HAW. *Syn. pl. succ.* 169. — LAM. *Dict. Encyc.* 3. 290. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 469. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 286.

SEMPERVIVUM petalis integris : ocellis torulosis. SCHMIDT *Icon.* 149. *tab.* 38.

SEDUM montanum, *tomentosum,* BAUH. *Pin.* 294. — TOURN. *Inst.* 262. — MORIS. *Hist.* 3. 474. *t.* 8. *f.* 44.

SEDUM rubrum montanum, *gnaphaloides,* COL. *ecph.* 1. *p.* 292. *tab.* 291. — RAJ. *Hist.* 688. 5.

SEDUM montanum roseum minus reticulatum. BARR. *Ic.* 393 *et* 391. *n.* 1.

SEDUM rosulis araneosis calvescentibus; petalis connatis, nervosis. HALL. *Helv.* 952.

CETTE Joubarbe intéresserait par la seule singularité de son port et du réseau qui, surtout au printemps, couvre le milieu de ses rosettes ; mais elle donne encore de fort jolies fleurs. On la trouve sauvage parmi les rochers découverts des hautes montagnes de l'Europe, des Alpes, des Pyrénées, etc. Transportée dans les jardins, elle y réussit à merveille, soit qu'on l'abandonne sur les

318.

rocailles exposées au soleil, soit qu'on la garde en pot. Elle fleurit en juillet et août.

Ses racines sont fibreuses; elles poussent des tiges toujours courtes qui, aussitôt qu'elles trouvent de l'espace, forment des espèces d'artichauds au moyen d'un grand nombre de feuilles pressées et rangées symétriquement, toutes épaisses, succulentes, entières, ovales-aiguës : les feuilles extérieures sont plus grandes; les intérieures émettent de leurs pointes des poils blancs et menus qui, se croisant et se réunissant avec ceux des feuilles voisines, forment une sorte de réseau tout-à-fait semblable à une toile d'araignée; c'est de là que lui viennent ses surnoms. Ces rosettes se multiplient au point de déborder le pot dans lequel est la plante : alors il faut les retrancher, car on ne peut espérer de fleurs que d'une ou deux des plus grandes rosettes. Leur centre se prolonge en une tige de plus de six pouces, cylindrique, épaisse, succulente, teintée de pourpre vers le sommet, emportant avec elle le plus grand nombre des feuilles qui toutes sessiles, et presque toutes opposées, s'alongent un peu et prennent un œil rougeâtre. L'extrémité de cette tige devient une cîme dont chaque division porte ordinairement trois fleurs. Celles-ci varient considérablement dans le nombre de leurs parties, le calice se composant de huit à douze divisions étroites et aiguës, et la corolle de huit à douze pétales d'un rouge très-agréable, assez grands, et à la base desquels sont attachées deux étamines. Les germes aussi en nombre indéterminé et variable deviennent autant de capsules à une seule loge contenant plusieurs ovules attachés à un trophosperme longitudinal.

On cultive le plus ordinairement la Joubarbe toile d'araignée dans des pots dont le fond est garni de deux doigts de sable pour faciliter l'écoulement des eaux; il est bon de la rentrer dans une forte orangerie, claire, aérée et sèche; car elle craint l'humidité qui peut l'endommager, et même la faire périr, surtout pendant l'hiver. On la propage facilement par ses rosettes qu'on sépare grandes ou petites, et qui ne tardent pas à faire des racines, si déjà elles n'en ont pas. On peut encore la propager de semences; mais ce moyen est trop long et trop douteux, quoique cependant il arrive assez souvent que les graines se sèment d'elles-mêmes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Un pétale avec deux étamines. Fig. 3. Une étamine grossie. Fig. 4. Un ovaire.



P. Bessa pinx.t

Sonchus macranthos.

Laitron à grosses fleurs.

LAITRON [illegible] FLEURS. SONCHUS [illegible]

Flores *ligulati omnes et herma*[illegible] *polyphylla*. [illegible]

SONCHUS caule suffruticoso, foliis sessilibus, [illegible]

[illegible]

[illegible] ne, au livre XXII, chap. [illegible] une [illegible] ltivée de ses [illegible] ne n'est que ses parties [illegible] jaunes : il [illegible] qualité avec abondance de su[illegible]



[illegible]

[illegible] à grosses fleurs

LAITRON A GROSSES FLEURS. *SONCHUS MACRANTHOS.* ♄

Syngénésie-Polygamie égale. Famille des *Corymbifères.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *ligulati omnes et hermaphroditi.* Calyx-communis *polyphyllus, imbricatus, inæqualis, basi ventricosus.* Receptaculum *nudum.* Semen *striatum, papposum; pappo piloso, sessili.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SONCHUS caule suffruticoso; foliis sessilibus, lanceolato-oblongis, runcinatis, margine denticulato-spinulosis; floribus corymboso-umbellatis; pedunculis tomentosis; squamis calycinis exterioribus obtusis.

SONCHUS macranthos. Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 3. *p.* 289.

SONCHUS congestus. De Cand. *Catal. Hort. Monsp.*

Les dénominations latine et française données très-anciennement (1) à ce genre ou à l'espèce qui en est devenue le type, expriment d'une manière fort exacte, la constitution de l'un des principaux organes des espèces qui composent le groupe. *Sonchus*, dérivé de σομφος, signifie un tube creux et mou, comme est la tige de ces plantes; on devine facilement que le mot laitron est applicable au suc blanc laiteux qui transsude de cette tige, à la moindre blessure qui lui est faite. Le genre *Sonchus* offre en ce moment une trentaine d'espèces propres, assez généralement, au climat de l'Europe; quelques-unes sont originaires des Canaries, et de ce nombre se trouve le Laitron à grosses fleurs, qui a été découvert, en 1800, par MM. Ledru et Broussonnet. Le dernier en a rapporté des graines, au moyen desquelles cette plante a d'abord été cultivée au jardin de l'école de médecine de Montpellier, d'où elle

(1) Pline, au livre XXII, chap. 22, parle, d'après Dioscorides (lib. II, p. 159), d'une espèce cultivée de *sonkhos*, assez semblable à la laitue, si ce n'est que ses parties sont armées de piquans; il s'écoule de sa tige creuse une quantité assez abondante de suc laiteux.

a été ensuite envoyée au Jardin du Roi à Paris, et de là elle s'est répandue chez divers amateurs. Elle fleurit au mois de mai.

Sa tige est une souche ligneuse, revêtue de sortes d'écailles formées par la base des anciennes feuilles; elle persiste pendant quelque temps après la chute de celles-ci; elle produit un petit nombre de rameaux simples, herbacés, garnis de feuilles sessiles, alternes, oblongues-lancéolées, glabres, roncinées ou incisées en lobes anguleux, bordés de dents très-fines, très-nombreuses et presque épineuses. Ces feuilles sont d'autant plus grandes et d'autant plus incisées qu'elles sont placées plus près de la base des rameaux, où elles sont rapprochées plusieurs ensemble en forme de rosette; les supérieures sont moins découpées, élargies et semi-amplexicaules à leur base. Les fleurs sont jaunes, larges de deux pouces, disposées, au nombre de huit ou plus, en corymbe au sommet des rameaux, et portées sur des pédoncules fistuleux, revêtus d'un duvet blanchâtre, laineux, très-fin, qui tombe facilement. Ces fleurs sont composées d'un grand nombre de demi-fleurons terminés chacun par cinq petites dents, réunis sur un réceptacle nu et glabre, dans un calice commun formé de quatre rangs d'écailles ovales-lancéolées, vertes et foliacées : les extérieures obtuses et revêtues de duvet comme les pédoncules. Chaque demi-fleuron a cinq étamines dont les anthères sont linéaires, réunies entre elles, et formant un cylindre à travers lequel passe le style qui est plus long que la lame du demi-fleuron, et qui se termine par deux stigmates divergens. L'ovaire est inférieur, ovale-oblong; il devient une graine de même forme, surmontée d'une aigrette sessile, composée de poils simples.

Quoique cette plante soit sensible au froid, sa culture n'exige cependant que des soins fort ordinaires : une terre douce mêlée d'un peu de terreau de bruyère, est le sol qui paraît lui convenir le mieux; mais il lui faut des arrosemens assez copieux. On la rentre avec les plantes de l'orangerie où elle passe l'hiver. Ses graines arrivant régulièrement à l'état de maturité, on la reproduit facilement par le semis sur couche et sous châssis, au printemps. L'éclat de ses racines, à l'automne, est encore un moyen de propagation que l'on emploie avec succès.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Une feuille de la partie inférieure des rameaux, avec la sommité fleurie d'un de ces rameaux.



Andromeda arborea

Andromède en arbre.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *Hort.* [illegible] 2. 69. — [illegible] *Dict.* 4. — [illegible] 1. 205. — [illegible] *Dict. Encyc.* 1. 128. — [illegible]

[illegible] *foliis* [illegible]

[illegible]

[illegible]



ANDROMÈDE EN ARBRE. *ANDROMEDA ARBOREA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

Calyx *minimus, profundè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, campanulata vel globosa,* 5-*fida; laciniis reflexis.* Stamina 10, *non exserta.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 5-*locularis,* 5-*valvis; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANDROMEDA foliis ovato-oblongis, acuminatis, denticulatis; racemis secundis, paniculatis; corollis rotundato-ovatis, subpubescentibus.

ANDROMEDA arborea. Lin. *Spec.* 564. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 612. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 158. — Mich. *Arb. Amer.* 3. *p.* 222. *t.* 7. — *Botan. Magaz. t.* 905. — L'hérit. *Stirp. nov.* 2. — *Hort. Kew.* 2. 69. — Id. *ed.* 2. 3. 53. — Mill. *Dict.* 4. — Pursh *Am. sept.* 1. 295. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 291. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 158. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 3. 495.

ANDROMEDA arborea, foliis oblongo-ovatis integerrimis, floribus paniculatis nutantibus, racemis simplicissimis. Gron. *Virg.* 48.

Frutex foliis oblongis acuminatis, floribus spicatis uno versu dispositis. Catesb. *Carol.* 1. *p.* 71. *t.* 71.

Linné, dont la brillante imagination se plaisait à répandre la vie et la sensibilité sur toutes les productions de la nature, n'a point donné d'épithète aux

plantes, quelque singulière qu'elle pût paraître, qui n'imprime une idée heureuse, qui ne soit, pour la pensée, une image sombre ou riante, mais toujours juste. Quelle suite d'allusions fines, ingénieuses et touchantes ne présente point sa nomenclature ! que de souvenirs mythologiques ne réveille-t-elle pas, comme pour soulager la mémoire fatiguée par l'aridité des noms ! Nous en tenons encore la preuve dans ce nom *Andromeda* qui nous paraît adopté au hasard, et qui cependant, avec un peu de réflexion, nous amène à des arbustes languissans, presque desséchés sur le roc d'où les détachera la main protectrice que n'arrêteront point des précipices, bien plus indomptables que tous les monstres, pour leur rendre, par la culture et une terre appropriée, la fraîcheur et le coloris qu'à regret la nature semble leur avoir ravis. Qui ne verra, dans la plante de Linné, l'imprudente fille de Cassiopé, que l'amour-propre offensé de Junon retint enchaînée sur ce rocher rendu inaccessible par la présence d'un effroyable gardien ! Qui ne comparera l'intrépidité du naturaliste rapportant, à travers mille dangers, la précieuse conquête qui va devenir l'objet de ses soins et de sa gloire, à la vaillance de Persée méritant, au péril de sa vie, celle qui désormais doit en faire le bonheur !

Les Andromèdes sont des arbrisseaux, des arbustes ou même des arbres à feuilles coriaces et éparses, assez souvent opposées, d'un port agréable et élégant. On en connaît une trentaine d'espèces dont plus de la moitié est originaire de l'Amérique septentrionale; les autres appartiennent à la Jamaïque, à l'Europe, à la Sibérie, au Caucase, à la Nouvelle-Zélande et à l'île Bourbon. Les bords escarpés des fleuves qui coupent les chaînes de la Géorgie, de la Caroline, de la Virginie et qui traversent ces contrées, sont les lieux où croît naturellement l'Andromède en arbre; il y est fort chancreux et rabougri, mais, replanté dans les vallons fertiles situés au bas de ces mêmes montagnes, cet arbre s'élève à cinquante ou soixante pieds, et son tronc acquiert douze à quinze pouces de diamètre. C'est la seule espèce du genre nombreux auquel il appartient, qui atteigne de si grandes dimensions : la plupart des autres Andromèdes ne sont que des arbrisseaux qui excèdent rarement quatre à six pieds de hauteur. Il supporte des froids plus forts que ceux des lieux où il est naturel; car M. F. A. Michaux en a vu un individu,

de dix-huit pieds de hauteur, planté à New-York, où les hivers sont plus rigoureux qu'en France. Ses feuilles, qui ont une saveur acide très-marquée, lui ont fait donner par les Anglo-Américains le nom de *Sorrel-Tree,* arbre à l'oseille, et les habitans du pays l'emploient avec le sulfate de fer pour teindre les laines en noir. L'Andromède en arbre a été introduit en Angleterre en 1752; mais il n'y a guère qu'une trentaine d'années qu'il est cultivé dans notre royaume, et il n'y forme encore qu'un arbrisseau d'une taille médiocre; l'individu le plus remarquable que l'on y cite, et que l'on dit être le plus beau de ceux de la même espèce qu'on puisse voir dans nos jardins, n'a pas plus de sept pieds de hauteur, et, comme ses branches sont nombreuses et très-étalées, il ne paraît pas devoir jamais prendre une grande élévation. Ses fleurs, qui paraissent en août et septembre, n'ont point, il est vrai, un très-grand éclat, cependant elles n'en contribuent pas moins à l'ornement des bosquets.

Sa tige est recouverte d'une écorce épaisse, crevassée, et elle se divise en branches et en rameaux menus, étalés, garnis de feuilles alternes, ovales, oblongues, acuminées, finement dentées, pétiolées, velues dans leur jeunesse, parfaitement glabres et d'un vert gai quand elles ont acquis tout leur développement. Ses fleurs sont blanches, assez petites, très-nombreuses, pédonculées, tournées d'un seul côté, et disposées, au sommet des rameaux, en plusieurs grappes grêles, longues de trois à cinq pouces, formant dans leur ensemble une large panicule. L'axe des fleurs, les calices et les pédoncules sont revêtus d'un duvet très-court, et ces derniers sont munis de deux bractées très-petites. Le calice est court, découpé profondément en cinq divisions pointues. La corolle est monopétale, en grelot, quatre fois plus grande que le calice, découpée à son bord en cinq dents obtuses, réfléchies en dehors. Les étamines, au nombre de dix, sont plus courtes que la corolle, insérées au réceptacle; leurs filamens portent des anthères oblongues, à deux loges s'ouvrant dans leur partie supérieure par une fente placée au côté externe. L'ovaire est globuleux, velu, surmonté d'un style cylindrique, plus long que les étamines, et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule à cinq valves et à cinq loges, renfermant chacune plusieurs graines.

L'Andromède en arbre est donc une plante rustique; on lui donne ordinairement un sol léger mais substantiel, et mieux encore le terreau de bruyère pur ou mélangé avec la terre douce et consistante; il se plaît dans les lieux abrités, frais et faiblement ombragés; l'exposition du nord lui est plus favorable que toute autre; il y végète beaucoup mieux et redoute moins la gelée. On le multiplie facilement de marcottes et de boutures. On en fait des semis, mais seulement avec les graines venues de l'Amérique; car l'on n'en a point encore recolté, dans nos climats, qui soient parvenues à l'état de maturité parfaite.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate, vus à la loupe. Fig. 2. Une étamine vue de même.



P. Bessa pinx.

Stapelia hirsuta.

Stapélie velue.

[illegible]

CAR[illegible]

[illegible] *5-partitus, perves,* [illegible] *, magna* [illegible] *apice* [illegible] *genitalia.* Stamina [illegible] *stilulæ superioris* [illegible] *stigmate peltato, 5-gono.* Folliculi 2, [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible]

STAPELIA ramis tetragonis, [illegible] *pedicellis* [illegible] *longitudine* [illegible] *villosa laciniis ovatis, acutiusculis.*

STAPELIA hirsuta. Lin. [illegible] — Willd. [illegible]

[illegible]

fut apporté [illegible] sive à cette partie de l'Afrique, car [illegible] royaume de Tunis ; et il est assez probable qu'elle [illegible] autres régions de cette vaste péninsule. Ses fleurs, dont [illegible] se prolonge de [illegible] huit jours, et qui se succèdent les unes [illegible] pendant une [illegible] partie de l'été et de l'automne, [illegible] presque toutes [illegible] de ce genre assez nombreux, une [illegible]

[illegible] sont quadrangulaires avec [illegible] et séparées [illegible] longitudinal très-profond. [illegible] dont elles sont [illegible] angles, se terminent par [illegible] et acérée. Les dents [illegible]



STAPÉLIE VELUE. *STAPELIA HIRSUTA.* ♄

Pentandrie-Digynie. Famille des *Pittosporées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus, parvus, persistens.* Corolla 1-*petala, rotata, magna, plana; laciniis basi latis, apice acutis.* Stellula *duplex* : utraque 5-*fida, ambiens organa genitalia.* Stamina 5; *antheris* 2-*locularibus, sessilibus, radiis stellulæ superioris adnatis.* Ovaria 2, *supera; stylis subnullis; stigmate peltato,* 5-*gono.* Folliculi 2, *oblongi, subulati; seminibus papposis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

STAPELIA ramis tetragonis, adscendentibus, basi floriferis; pedunculis teretibus, longitudine floris: corollæ quinquefidæ, margine fundoque villosæ laciniis ovatis, acutiusculis.

STAPELIA hirsuta. Lin. *Spec.* 316. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1278. — Lam. *Illust. t.* 178. *n.* 2. — Jacq. *Miscel.* 1. *p.* 28. *t.* 3. — Id. *Stap. cult. t.* 15. — — Mill. *Icon.* 258. — *Hort. Kew.* 2. 85. — Thunb. *Prodr.* 46. — Persoon. *Syn.* 2. 85. — Ker *Bot. reg.* 756. — Haworth *Syn. pl. succ.* 19. — Id. *Supp. pl. succ.* 9. — Poir. *Dict. Encyc.* 7. 377. — Roem. *et* Sch. *Sp. pl.* 6. 17. — Link. *En. Berol.* 254. — Desf. *Flor. atl.* 1. 213. — Spreng. *Syst. veg.* 1. 839.

ASCLEPIAS Africana aizoides, flore pulchrè fimbriato. Commel. *Rar.* 19. *t.* 19. — Bradl. *Succ.* 3. *p.* 5. *t.* 23. — Roes, *Ins. Musc. t.* 9.

STAPELIA denticulis ramorum erectis. Linn. *Hort. cliff.* 77. — Roy. *Lugd.-Bat.* 409. — Mill. *Dict.* 2. — Kniph. *Cent.* 89.

Cette Stapélie, que l'on trouve en culture dans tous les jardins botaniques et dans la plupart de ceux des amateurs, y est connue depuis 1710, qu'elle fut apportée du Cap de Bonne-Espérance; cependant elle n'est point exclusive à cette partie de l'Afrique, car M. Desfontaines l'a retrouvée dans le royaume de Tunis; et il est assez probable qu'elle croît de même dans d'autres régions de cette vaste péninsule. Ses fleurs, dont la durée se prolonge de sept à huit jours, et qui se succèdent les unes aux autres pendant une grande partie de l'été et de l'automne, exhalent, comme presque toutes celles de ce genre assez nombreux, une odeur fétide et repoussante.

Ses tiges sont quadrangulaires avec les angles très-prononcés, et séparés par un sillon longitudinal très-profond; les tubercules, dont elles sont chargées sur ces angles, se terminent par une pointe courte et acérée. Les fleurs,

qui naissent de l'aisselle de ces tubercules et à la base des rameaux, sont portées sur des pédoncules simples, cylindriques, pubescens, de la longueur de la corolle, ou à peine plus longs. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice divisé jusqu'à sa base en cinq parties lancéolées, plusieurs fois plus courtes que la corolle; 2° d'une grande corolle monopétale, plane, un peu charnue, partagée jusqu'à plus de moitié en cinq découpures ovales ou ovales-lancéolées, terminées en pointe : le fond de cette corolle est abondamment chargé, ainsi que les bords des découpures, de longs poils soyeux de couleur violâtre, et le fond de ces mêmes découpures est jaunâtre, marqué de nombreuses stries transversales, de la même couleur que les poils; 3° de cinq étamines portées par un corps particulier placé au centre de la fleur, formé par les filamens soudés et représentant une double étoile d'un violet brun : chacune a cinq rayons; les anthères sont à deux loges, placées à la base interne des rayons de l'étoile supérieure, qui sont bifides, aigus, canaliculés sur leur dos, comprimés et aplatis latéralement : les rayons de l'étoile inférieure sont plus courts, canaliculés, mucronés à leur sommet; 4° de deux ovaires supérieurs, oblongs, terminés par un seul stigmate en plateau pentagone, enclavé dans la base des rayons de l'étoile supérieure. Le fruit est formé de deux follicules alongés, redressés, à une loge renfermant des graines nombreuses, imbriquées, surmontées d'une aigrette.

Comme toutes les Stapélies, celle-ci doit rester toute l'année sur les tablettes de la serre tempérée, les plus voisines des vitraux; une bonne terre franche et substantielle, quelques platras au fond du pot, suffisent à sa végétation; elle demande peu d'arrosemens en hiver; on les rend un peu plus abondans en été. On la multiplie ou par ses graines que l'on sème au printemps, en terrine et sur couche chaude, ou par les boutures que l'on ne met en terre que lorsque la blessure, produite par le détachement de la plante, est parfaitement séchée; on en met ordinairement trois ou quatre sous une même cloche, et on les prive totalement du contact de l'air jusqu'à ce que l'on s'aperçoive qu'elles commencent à faire des racines, alors on les accoutume insensiblement aux impressions de l'air, en soulevant graduellement la cloche; plus cette opération est lentement ménagée, et plus la réussite est certaine.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Deux des découpures de la corolle vues en dehors. Fig. 2. Partie du pédoncule, le calice et les deux ovaires. Fig. 3. Un des rayons de l'étoile supérieure, vu de côté. Fig. 4. Une anthère vue de face et un peu grossie.



P. Bessa Pinx.t Barrois Sculp.

Eutaxia myrtifolia

Eutaxie à feuilles de Myrte.



EUTAXIE A FEUILLES DE MYRTE. *EUTAXIA MYRTIFOLIA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-*labiatus : labio superiore subemarginato, inferiore* 3-*fido.* Corolla *papilionacea ; vexilli laminâ paulò latiore quàm longâ.* Stamina 10, *distincta.* Ovarium *dispermum ; stylo uncinato ; stigmate capitato.* Legumen *modicè ventricosum.* Semina *strophiolata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

EUTAXIA foliis oblongo-lanceolatis, acutis, mucronatis, oppositis; pedunculis floribus axillaribus geminis, alarum apendicibus brevissimis.

EUTAXIA myrtifolia. Brown. *in Hort. Kew. ed.* 2. 3. 16. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 109. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 352.

DILLWYNIA myrtifolia. Smith, *in* Lin. *Soc. Transact.* 9. *p.* 263. — *Botan. Magaz. t.* 1274. — Lois. *Herb. gen.* 344.

DILLWYNIA obovata. Labill. *Nov. Holland.* 1. *p.* 110. *t.* 140. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 448.

Les plantes de ce genre sont originaires de la Nouvelle-Hollande; celle qui fait le sujet de cet article est cultivée en Angleterre depuis 1803, et c'est de ce pays qu'elle a été transportée dans nos jardins, quelques années après. Elle fleurit au mois de mai.

L'Eutaxie à feuilles de myrte est un arbrisseau de quatre à six pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux nombreux, épars ou opposés,

glabres, un peu grêles, garnis de feuilles nombreuses, opposées, oblongues-lancéolées, acuminées, portées sur de très-courts pétioles qui se prolongent au delà de leur insertion, en une côte saillante sur les rameaux, ce qui fait paraître ceux-ci légèrement quadrangulaires. Les fleurs sont jaunes, mêlées d'un peu de rouge, assez petites, pédonculées, solitaires ou deux ensemble dans les aisselles des feuilles, et disposées dans la partie moyenne des rameaux. Le calice est monophylle, découpé environ jusqu'à moitié en cinq dents inégales, partagées en deux lèvres, dont la supérieure formée de deux dents plus larges. La corolle est papilionacée; l'étendard, arrondi, échancré, est plus large que long et plus grand que les ailes et la carène. Les étamines, au nombre de dix, ont tous leurs filamens libres, subulés, terminés par des anthères arrondies. L'ovaire est supérieur, oblong, velu, surmonté d'un style cylindrique, réfléchi, terminé par un stigmate obtus, pubescent; cet ovaire ne paraît contenir qu'un seul ovule.

Comme toutes les plantes d'une constitution peu robuste, l'Eutaxie à feuilles de myrte exige, pour sa culture, les soins d'un jardinier fort exercé. Dans nos climats, elle ne résiste point à l'humidité ordinairement prolongée de nos hivers, aussi est-on obligé de la tenir constamment en pots, que l'on peut abriter selon les besoins. Le sol qui lui convient exclusivement est le terreau de bruyère pur, dont on remplit les vases de manière à laisser au superflu des eaux d'arrosement un libre écoulement. Si, dans la saison rigoureuse, on a la faculté de la réfugier dans la serre tempérée, on accélérera de beaucoup sa fleuraison en la tenant fort près des jours.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle divisée en ses différentes parties, l'étendard, les deux ailes et la carène; le tout de grandeur naturelle. Fig. 2. Les étamines vues à la loupe. Fig. 3. Le calice vu de même.



P. Bessa Pinx! Barrois Sculp!

Clerodendrum ligustrinum.

Péragu à feuillés de troène.

[illegible]

[illegible] de Vertmeer.

[illegible]

L[illegible] le dessinateur, pour avoir tracé [illegible] des deux genres [illegible] en 17[illegible] [illegible]



PÉRAGU A FEUILLES DE TROÈNE. *CLERODENDRUM LIGUSTRINUM.* ♄

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbénacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *campanulatus*, 5-*fidus.* Corolla *tubo angusto; limbo* 5-*partito, subæquali, patente; laciniis secundis.* Stamina 4-*didynama plurimum, exserta.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate* 2-*lobato.* Bacca 1-*spermâ calyce persistante magno cincta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CLERODENDRUM foliis ovato-lanceolatis, integerrimis; petiolis, pedunculis, calycibusque pubescentibus; corymbis terminalibus.

CLERODENDRUM ligustrinum. Dryand. *in Hort. Kew. ed.* 2. 4. 64. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 758.

VOLKAMERIA ligustrina. Jacq. *Collect. Suppl. p.* 117. *t.* 5. *f.* 1. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 383. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. 689. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 607. — Loisel. *Herb. gen.* 341.

Le défaut absolu de caractères précis et tranchés a fait transporter tour à tour du genre Volkamier au genre Péragu, les diverses espèces de ces deux groupes; mais enfin R. Brown, dont le profond savoir est d'une grande prépondérance dans ces sortes de discussions, paraît avoir tracé, d'une manière stable, les limites respectives des deux genres; il en résulte que la très-grande partie des Volkamiers ont dû passer dans l'autre genre, et de ce nombre est l'espèce que nous allons décrire. Le Péragu à feuilles de troène est originaire de l'île de France. Il a été apporté en Europe en 1789, et depuis lors il a fait partie de toutes les collections de plantes de serre chaude. Ses fleurs paraissent en septembre, octobre et novembre.

Cette espèce présente un arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur, dont la tige est cylindrique, revêtue d'une écorce grisâtre, et divisée, dans sa partie supérieure, en rameaux glabres, garnis de feuilles ovales-lancéolées, opposées ou quelquefois ternées, lisses des deux côtés, luisantes et d'un vert assez foncé en dessus, plus pâles en dessous, portées sur des pétioles légèrement pubescens ainsi que les pédoncules et les calices. Les fleurs, d'un blanc terne, de grandeur médiocre, inodores, sont disposées, au sommet des rameaux et dans les aisselles des feuilles supérieures, sur des pédoncules rameux, formant dans leur ensemble un corymbe terminal. Le calice est monophylle, tubulé, à cinq dents à peine distinctes, souvent à demi fendu d'un seul côté, et moitié plus court que le tube de la corolle. Celle-ci est monopétale, infondibuliforme, à limbe partagé en cinq découpures ovales-oblongues, ouvertes et souvent réfléchies en dehors. Les étamines, au nombre de quatre et didynames, ont leurs filamens insérés dans la partie supérieure du tube de la corolle, et terminés par des anthères ovales-oblongues, brunâtres, saillantes hors du tube. L'ovaire est supérieur, ovale-arrondi, quadriloculaire à loges monospermes, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate bifide. Le fruit est une baie presque sèche, contenant quatre noyaux soudés par paires.

Quoique le Péragu à feuilles de troène soit un arbuste de serre chaude, on ne peut point dire néanmoins qu'il soit difficile à cultiver; on peut même lui faire passer une grande partie de l'été hors de la serre, sans qu'il paraisse en souffrir, surtout s'il est placé à une exposition chaude. La maturation de ses graines ne s'effectuant pas complètement sous nos températures factices, il n'y a d'autres moyens à employer pour la propagation de cette espèce, que ceux des marcottes et des boutures; on fait ces dernières en pot, sur couche ombragée ou dans la tannée; on place ensuite les plantes nouvelles dans une terre très-substantielle, en ayant soin de les arroser souvent, surtout à l'époque de leur plus forte végétation. Il est rare que l'enracinement des boutures exige plus de deux mois.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue dans sa longueur et développée afin de faire voir l'insertion des étamines. Fig. 2. Le calice, le style et le stigmate. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx

Goulet sculp

Mesembrianthemum spectabile.

Ficoïde à grandes fleurs.

FICOÏDE À GRAN[illegible] MESEMBRYANTHEMUM [illegible]

[illegible]

Icosandrie-Pentagynie [illegible] des *Ficoïdes*.

[illegible]

[illegible]yx 5-fidus, persistens. [illegible] *multiplici serie inserta.* [illegible] *inferum;* [illegible] *5, rariùs 4 vel 10.* Capsula [illegible]

[illegible]

[illegible]

L[illegible] [illegible] est à remarquer qu'elles ne [illegible] feuilles [illegible] voit paraître [illegible] elles continuent à s'épanouir [illegible]

[illegible] six à [illegible], ligneuse, divisée [illegible] feuilles [illegible], un peu ar[illegible] de points [illegible] transparens, opposées et



Ficoïde à grandes fleurs.

FICOÏDE A GRANDES FLEURS. *MESEMBRYANTHEMUM SPECTABILE.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus, persistens.* Petala *numerosa, linearia, basi leviter connata, multiplici serie inserta.* Stamina *numerosa.* Ovarium *inferum; stylis* 5, *rariùs* 4 *vel* 10. Capsula *carnosa, umbilicata, multi-locularis, loculis numero stylorum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MESEMBRYANTHEMUM foliis triquetris, acutis, connatis, subarcuatis, lævibus, glaucis, punctatis; caule ramoso, ascendente; pedunculis terminalibus, unifloris; calycinis laciniis scariosis.

MESEMBRYANTHEMUM spectabile. Hawort, *Mesemb.* 385. *n.* 126. — Id. *Syn. pl. succ.* 240. — Id. *Misc. nat.* 68. — Curt. *Bot. Mag. t.* 396. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 523. — Willd. *Sp. pl.* 2. 1048. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 234. — De Cand. *Pl. grass.* 153. — Id. *Prodr. Syst. nat.* 3. 436. — Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 2. 643.

La Ficoïde à grandes fleurs, l'une des plus jolies espèces du genre, a été apportée du Cap de Bonne-Espérance en Europe, dans l'année 1787, par F. Masson; elle a été remise à M. Haworth, qui, vu la beauté de ses fleurs, lui a donné le nom spécifique de *Spectabile;* il est à regretter qu'elles ne soient point portées sur des tiges agréablement feuillées; on les voit paraître dès le commencement du mois de mai, et elles continuent à s'épanouir pendant les deux mois suivans, aux heures où le soleil répand sur elles sa plus vive lumière.

La tige de cette Ficoïde est haute de six à huit pouces, ligneuse, divisée en rameaux redressés, garnis de feuilles triangulaires, aiguës, un peu arquées, lisses, glauques, parsemées de points semi-transparens, opposées et

324.

connées à leur base, rapprochées entre elles dans la partie inférieure des rameaux. Les fleurs sont purpurines, ou d'un beau rouge, terminales, solitaires sur des pédoncules alongés, chargés vers leur milieu de deux feuilles courtes. Le calice est monophylle, turbiné, adhérent dans sa partie inférieure avec l'ovaire, partagé dans la supérieure en cinq découpures un peu inégales, scarieuses, roussâtres. La corolle, beaucoup plus grande que les divisions calicinales, est formée d'un grand nombre de pétales linéaires, insérés sur deux rangs et à la base des divisions du calice. Les étamines, beaucoup plus nombreuses encore que les pétales, et environ trois fois plus courtes qu'eux, sont disposées sur plusieurs rangs inégaux en hauteur et insérés sur le calice, au-dessous de ces mêmes pétales; leurs filamens sont velus à leur base, terminés par de petites anthères ovales-oblongues, d'une couleur jaune pâle. L'ovaire, infère ou adhérent avec la partie monophylle du calice, est surmonté de cinq styles courts, charnus, ouverts en étoile, et terminés chacun par un stigmate aigu. Le fruit est une capsule charnue, partagée en cinq loges contenant chacune un grand nombre de graines petites et arrondies.

La Ficoïde à grandes fleurs doit être cultivée en pot, dans un mélange de parties égales de terre douce et substantielle et de terreau de bruyère; il faut avoir soin de mettre au fond de ces pots un peu de gravier ou de décombres, afin de faciliter l'écoulement des eaux superflues soit d'arrosement ou de pluie; le moindre excès d'humidité est fort nuisible aux racines, et si l'on ne prend pas toutes les précautions convenables pour les en garantir, elles sont bientôt atteintes par la pourriture qui gagne immédiatement toute la plante. On multiplie cette Ficoïde par le semis des graines aussitôt après leur maturité : on l'opère sur couche chaude et sous châssis. La propagation par boutures est aussi facile que certaine, si préalablement on a laissé dessécher, pendant plusieurs jours d'exposition sur la tablette de la serre, les blessures que l'instrument a faites aux fragmens de la plante en les détachant. Ces fragmens doivent être déposés dans le terreau de bruyère et étouffés sous des cloches.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Plusieurs pétales avec quelques étamines. Fig. 2. Le calice, l'ovaire, le style et plusieurs étamines. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe. Fig. 4. La capsule entière. Fig. 5. La même, coupée horizontalement pour faire voir ses cinq loges : à côté est une graine vue séparément et un peu grossie.



P. R. a pinx. Barrois sculp

Saxifraga crassifolia.

Saxifrage à feuilles charnues.

SAXIFRAGE À FEUILLES CHARNUES. *SAXIFRAGA CRASSIFOLIA*. ♃

Décandrie-Digynie. *Famille des Saxifragées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-partitus [illegible] *persistens. Corolla 5-petala. Stamina 10. Styli 2. Capsula* [illegible] *polysperma.*

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE ET SYNONYMIE.

SAXIFRAGA foliis [illegible] *serratis, petiolatis, coriaceis, crassiusculis, glaberrimis* [illegible] *floribus paniculatis, conglomeratis.*

SAXIFRAGA crassifolia. [illegible] 573. — WILLD. *Sp.* 2. *p.* 644. — POIR. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 683. — [illegible] *Magaz.* 196. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. [illegible] *Syst. veget.* 2. 36[illegible] *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 292.

SAXIFRAGA foliis ovalibus [illegible] *etc.* GMEL. *Fl. Sib.* 4. *p.* 166. *t.* 66.

[illegible] par les bota[illegible] plantes composant [illegible] rochers; elle [illegible] *Saxifraga*, com[illegible] je brise. [illegible] les plus simples [illegible] cette même observation, que les [illegible] la propriété de réduire [illegible] les pierres [illegible] dans la vessie; de là est résulté [illegible] ance dans des [illegible] ques, qui, bien des fois, ont [illegible] malades, en éloignant l'application du véritable remède. [illegible] exceptées, sont de très-petites plantes qui [illegible] montagnes alpines. On en connaît aujourd'hui [illegible] espèces. Celle qui fait le sujet de cet article est une [illegible] elle s'écarte d'ailleurs beaucoup, par son port et [illegible] de presque toutes les autres, dont les fleurs sont [illegible] très-petites. Elle est originaire des montagnes élevées de la Sibérie. [illegible] qui, en 17[illegible], l'a introduite dans les jardins en [illegible] elle s'est ensuite répandue dans le reste de l'Europe. Ses [illegible] à la fin de mars ou au commencement d'avril. Gmelin, d[illegible]



[illegible]

[illegible] charnues.

SAXIFRAGE A FEUILLES CHARNUES. *SAXIFRAGA CRASSIFOLIA.* ♃

Décandrie-Digynie. Famille des *Saxifragées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*, *persistens.* Corolla 5-*petala.* Stamina 10. Styli 2. Capsula 1-*locularis, inter apicem dehiscens, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SAXIFRAGA foliis ovatis, obsoletè serratis, petiolatis, coriaceis, crassiculis, glaberrimis ; caule nudo ; floribus paniculatis, conglomeratis.

SAXIFRAGA crassifolia. Lin. *Sp.* 573. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 644. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. *p.* 683. — Curtis, *Bot. Magaz.* 196. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 67. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 361. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 292.

SAXIFRAGA foliis ovalibus retusis, etc. Gmel. *Fl. Sib.* 4. *p.* 166. *t.* 66.

L'observation faite par les botanistes, que la plupart des plantes composant le groupe qui nous occupe, croissaient dans les fissures des roches qu'elles ont l'air de briser, de faire éclater, a donné lieu au nom *Saxifraga,* composé des deux mots latins *saxum,* pierre ou roche, et *frango,* je brise. Des esprits toujours disposés à voir du merveilleux dans les faits les plus simples et les plus naturels, avaient auguré de cette même observation, que les plantes qui brisaient ainsi les roches, devaient avoir la propriété de réduire, de triturer également les pierres ou calculs dans la vessie; de là est résultée une aveugle confiance dans des propriétés chimériques, qui, bien des fois, ont été funestes aux malades, en éloignant l'application du véritable remède. Les Saxifrages, quelques-unes exceptées, sont de très-petites plantes qui habitent en général les montagnes alpines. On en connaît aujourd'hui au delà de cent cinquante espèces. Celle qui fait le sujet de cet article est une des plus belles du genre, et elle s'écarte d'ailleurs beaucoup, par son port et la grandeur de ses fleurs, de presque toutes les autres, dont les fleurs sont souvent très-petites. Elle est originaire des montagnes élevées de la Sibérie, et c'est le docteur Solander qui, en 1765, l'a introduite dans les jardins en Angleterre, d'où elle s'est ensuite répandue dans le reste de l'Europe. Ses fleurs paraissent à la fin de mars ou au commencement d'avril. Gmelin, dans

son ouvrage intitulé : *Flora sibirica*, nous apprend que les Russes font usage de l'infusion ou d'une légère décoction des feuilles de cette plante en guise de thé, et qu'ils en ont obtenu de grands avantages dans les cours de ventre et dans plusieurs autres affections.

La racine de la Saxifrage à feuilles charnues est épaisse, horizontale, vivace, garnie de fibres nombreuses, brunâtres; elle produit six à huit feuilles ovales, grandes, étalées sur la terre, un peu charnues, coriaces, très-glabres, d'un vert foncé, et bordées de dents irrégulières; ces feuilles sont longues de quatre à six pouces, larges de trois à quatre, et portées sur des pétioles de deux à trois pouces de longueur, élargies et amplexicaules à leur base. La tige est cylindrique, nue, très-glabre comme toute la plante, presque de la grosseur du doigt, charnue, simple dans la plus grande partie de sa longueur, partagée, seulement dans sa partie supérieure, en plusieurs ramifications portant de petits bouquets de fleurs d'une couleur purpurine claire, et disposées en une belle panicule. Le calice, dans chaque fleur, est monophylle, un peu aride, partagé, jusqu'à moitié, en cinq divisions ovales, obtuses. La corolle est formée de cinq pétales ovales-oblongs, moitié plus longs que le calice, et insérés à la base des sinus formés par les divisions de ce dernier. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens subulés, un peu inégaux, insérés sur le calice au-dessus des pétales et plus courts que ceux-ci, terminés par des anthères ovales, à deux loges. L'ovaire est supère, à deux lobes ovales, prolongés chacun en un style simple qui se termine par un stigmate en tête. Le fruit est une capsule à deux valves et à deux loges, formées par les bords de chaque valve repliés en dedans, et contenant chacune des graines nombreuses.

La Saxifrage à feuilles charnues, originaire de la Sibérie, doit, par conséquent, résister à nos abaissemens ordinaires de température, aussi ne paraît-elle nullement en souffrir; quoiqu'elle croisse dans tous les terrains, elle préfère cependant ceux qui contiennent un excès de parties argileuses, dont l'exposition est fraîche et ombragée; elle ne demande d'ailleurs aucun soin particulier, et donne à ses racines une extension si prompte et si grande, que leur seul éclat peut suffire à la propagation de la plante; il faut l'effectuer à l'automne ou dans le courant de février, avant que la plante n'entre en végétation.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une partie de la plante de la Saxifrage à feuilles charnues; à côté est une panicule détachée et bien fleurie.



P. Bessa pinx.t Barrois sc.

Jasminum gracile.

Jasmin grêle.

JASMIN GRÊLE. JASMINUM GRACILE. [illegible]

[illegible] Famille des [illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-dentatus [illegible] *Corolla 1-petala, infundibuliformis; limbo 5-partito,* [illegible] *Stamina 2, intra tubum corollæ.* *Ovarium superum; stylo simplici* [illegible] *vel 2-cocca; loculis 1-spermis; seminibus arillatis.*

CARACTÈRES [illegible] ET SYNONYMIE.

JASMINUM caule volubili, [illegible] *oppositis, ovatis, acutis; petiolis geniculatis; floribus paniculatis;* [illegible] *articulatis.*

JASMINUM geniculatum. [illegible] *Pl. n. et t.* 8. — [illegible] *Dict. Encyc. suppl.* 3. *p.* 132. — LOISEL. [illegible] *gener.* 221.

JASMINUM gracile. [illegible] — *Bot. reg.* 606. — KŒNIG *in* [illegible] 2. [illegible] — BROWN. *Prodr.* 1. 521. — [illegible] *Syst. veget.* 1. 31. — W[illegible] *Hort. berol.* 1. 10.

Le genre Jasmin, qui a donné son nom à la petite famille dont il est le type, paraît aussi ancien que nos [illegible] de botanique. Il [illegible] vu tour à [illegible] d'un grand nombre d'espèces qu'une conformité [illegible] dérément [illegible]; néanmoins il est encore [illegible] [illegible] [illegible] végétal. L'Inde et l'Arabie sont le [illegible] qu'a conservé le genre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] généralement de ce Jasmin, employé si [illegible] et garnir les treillages de nos jardins. [illegible] nos yeux par l'élégance de leur forme [illegible] ne satisfont l'odorat par les délices de [illegible] multiplié dans notre climat, [illegible] les injures des hivers les plus rigoureux, [illegible] plus chaudes du globe, très-vraisemblablement de l'[illegible] la côte [illegible] par les Arabes [illegible] sans [illegible] sous leur ciel voluptueux. On dirait



JASMIN GRÊLE. *JASMINUM GRACILE.* ♄

Diandrie-Monogynie. Famille des *Jasminées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*dentatus*, 5-*fidusve.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo* 5-*partito, plano; laciniis obliquis.* Stamina 2, *intrà tubum corollæ.* Ovarium *superum; stylo simplici.* Bacca 2-*locularis vel* 2-*cocca; loculis* 1-*spermis; seminibus arillatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

JASMINUM caule volubili; foliis oppositis, ovatis, acutis; petiolis geniculatis; floribus paniculatis; pedunculis articulatis.

JASMINUM geniculatum. VENT. *Choix de Pl. n. et t.* 8. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 3. *p.* 132. — LOISEL. *Herb. gener.* 221.

JASMINUM gracile. ANDR. *Bot. repos.* 127. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 16. — *Bot. reg.* 606. — KŒNIG *in Ann. Bot.* 2. 358. — BROWN. *Prodr.* 1. 521. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 31. — WILLD. *Hort. berol.* 1. 10.

Le genre Jasmin, qui a donné son nom à la petite famille dont il est le type, paraît aussi ancien que nos méthodes de botanique; il s'est vu tour à tour enrichi et dépouillé d'un grand nombre d'espèces qu'une conformité trompeuse y avait inconsidérément placées; néanmoins il est encore resté fort riche, et constitue surtout, par des qualités généralement recherchées, l'un des plus beaux apanages du règne végétal. L'Inde et l'Arabie sont le berceau de la plupart de ces espèces, et le nom qu'a conservé le genre, malgré de pénibles efforts pour lui trouver une étymologie grecque, est réclamé judicieusement en faveur des Arabes qui, de temps immémorial, appelaient *Ysmin* l'espèce que nous considérons comme la plus commune. Certes, au peu de cas que l'on fait généralement de ce Jasmin, employé si fréquemment pour parer les berceaux et garnir les treillages de nos jardins, où ses fleurs ne charment pas moins nos yeux par l'élégance de leur forme et l'éclat de leur blancheur, qu'elles ne satisfont l'odorat par les délices de leur parfum, on est loin de penser que cet arbrisseau, si prodigieusement multiplié dans nos climats, y bravant les injures des hivers les plus rigoureux, soit originaire des contrées les plus chaudes du globe, très-vraisemblablement de l'Inde ou de la côte du Malabar, d'où il nous a été transmis par les Arabes qui l'avaient sans peine naturalisé sous leur ciel voluptueux. On dirait

qu'imitateur fidèle de ces suaves odalisques dont il enivrait les sens, le Jasmin n'a jamais pu résister à la main qui lui prodiguait des soins; répondant toujours par des faveurs nouvelles à des attentions adroitement employées, on l'a vu passer successivement de la serre chaude dans la serre tempérée ou dans l'orangerie, et s'accoutumer enfin à toutes les contrariétés de la pleine terre où il semble, par une facilité et une activité prodigieuses de croissance, s'étudier à combler nos jouissances.

On compte aujourd'hui une quarantaine d'autres Jasmins, et toutes ces espèces, excepté deux qui sont indigènes des parties méridionales ou tempérées de notre Europe, appartiennent, comme le Jasmin commun, soit aux climats chauds de l'Asie, soit à ceux de l'Afrique et de l'Océanie. Parmi les espèces propres aux îles de la mer du sud, il faut remarquer le Jasmin grêle, rapporté de l'île de Norfolk, en 1791, par l'illustre compagnon de voyage du capitaine Cook, sir J. Banks. Sa fleuraison n'a point d'époque déterminée, on la voit s'effectuer en toute saison, et même il arrive rarement que l'arbuste soit complètement dégarni de fleurs.

Sa tige est divisée en rameaux grêles, sarmenteux, grimpans, volubiles, garnis de feuilles opposées, ovales, aiguës, très-glabres, d'un beau vert, luisantes et persistantes, rétrécies à leur base en un court pétiole coudé et articulé. Ses fleurs sont blanches, d'une odeur très-suave, disposées au sommet des rameaux en petites panicules peu garnies, et portées sur des pédoncules articulés dans le milieu de leur longueur, et souvent trifides. Leur calice est monophylle, à cinq dents, ou quelquefois à six. La corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube trois fois plus long que le calice, et à limbe plane, partagé le plus souvent en cinq découpures oblongues, ouvertes et un peu obliques; le nombre de ces découpures varie d'ailleurs de cinq à huit. Les deux étamines ont leurs filamens courts, insérés dans la partie moyenne du tube : les anthères sont oblongues, à deux loges. L'ovaire est supérieur, arrondi, presque à quatre lobes, surmonté d'un style simple, de la longueur du tube, terminé par un stigmate ovale, comprimé et légèrement échancré.

On cultive le Jasmin grêle en pot, dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère, et on le rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. On le multiplie de boutures, de marcottes et de graines; on peut aussi le greffer en fente sur le Jasmin commun.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement. Fig. 2. Le calice, le style et le stigmate. Fig. 3. Le pistil grossi.



P. Bessa pinx. Bouvel sculp.

Tulipa cornuta.
Tulipe à pétales cornus.

[illegible]

[illegible] Famille des *Tulipacées*.

[illegible]

Calyx [illegible] *subulatis* [illegible] *Ovarium superum* [illegible] *subtrigonum* [illegible] *Capsula 3-gona* [illegible] *Semina numerosa* [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] stenopetala. Delaunay, [illegible] *génér.* [illegible]

TULIPA [illegible] Ker *Bot. regist.* [illegible] 127. — [illegible] *Liliac.* [illegible] 445.

[illegible] long-temps cette espèce [illegible] par les fleuristes [illegible] Tulipe [illegible] variété [illegible] particulièrement [illegible] avec laquelle on la [illegible] Elle est ainsi comprise [illegible] mais en même temps les botanistes de Londres [illegible] semblable, dans leur jardin de Chelsea [illegible] Constantinople par M. Hamilton, [illegible] de Perse [illegible] il plus le moindre doute que l'espèce ne [illegible] Anglais qui avaient donné le nom latin de T. [illegible] préférence à celui de *T. stenopetala*, nous le [illegible] pétales cornus, afin qu'il y ait au moins [illegible] dénomination de M. Mordant-Delaunay. Cette [illegible] avec la Tulipe commune ou gesnérienne, il est [illegible] la date de son introduction en Europe, et [illegible] encore [illegible] le nom du botaniste ou de l'amateur auquel on



TULIPE A PÉTALES CORNUS. *TULIPA CORNUTA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *campanulata, è* 6-*petalis ovato-oblongis.* Stamina 6; *filamentis subulatis, brevibus; antheris oblongis.* Ovarium *superum, oblongum, subtrigonum; stigmate sessili,* 3-*lobo.* Capsula 3-*gona,* 3-*valvis,* 3-*locularis.* Semina *numerosa, semiorbicularia,* 2-*serialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TULIPA caule unifloro, glabro; foliis angusto-lanceolatis, canaliculatis; flore erecto; petalis longissimis, caudatis, margine undulatis, subdentatisve.

TULIPA stenopetala. DELAUNAY, *Herb. génér.* 171.

TULIPA cornuta. KER *Bot. regist. n.* 127. — REDOUTÉ *Liliac. n.* 445.

PENDANT long-temps, cette espèce, cultivée par les fleuristes sous le nom de *Tulipe turque,* n'a été considérée par les botanistes que comme une variété de la Tulipe gesnérienne si généralement connue, et particulièrement recherchée des amateurs à cause de l'étonnante facilité avec laquelle on la voit se reproduire sous une multitude de formes et de nuances différentes. Feu MORDANT-DELAUNAY paraît être le premier qui se soit hasardé de distinguer la fleur qui nous occupe, de la Tulipe commune, et de la présenter comme une espèce, sous le nom de Tulipe à *pétales étroits.* Elle est ainsi comprise dans l'Almanach du Bon jardinier pour 1813; mais en même temps les botanistes de Londres faisaient une observation semblable, dans leur jardin de Chelsea, à propos de cette même Tulipe, envoyée de Constantinople par M. Hamilton, secrétaire d'ambassade, qui venait de la recevoir de Perse où on l'avait trouvée sauvage. Dès lors il ne restait plus le moindre doute que l'espèce ne fût bien naturelle; et comme les Anglais lui avaient donné le nom latin de *T. cornuta,* qui a été adopté de préférence à celui de *T. stenopetala,* nous le traduisons en français par T. à pétales cornus, afin qu'il y ait au moins quelque rapprochement avec la dénomination de M. Mordant-Delaunay. Cette espèce ayant été confondue avec la Tulipe commune ou gesnérienne, il est difficile de préciser la date de son introduction en Europe, et même encore de vouer à la reconnaissance le nom du botaniste ou de l'amateur auquel on

en est redevable. Elle fleurit ordinairement, comme la plupart des Tulipes en nos climats, dans le courant du mois de mai.

La racine de la Tulipe à pétales cornus est un bulbe arrondi, pointu en sa partie supérieure, de la grosseur d'une noix ordinaire, enveloppé d'une pellicule couleur de marron. Ce bulbe donne naissance à une tige cylindrique, glabre, haute d'un pied ou un peu plus, garnie de trois à quatre feuilles étroites-lancéolées, canaliculées, sessiles, d'un vert glauque, et terminée à son sommet par une seule fleur redressée, composée, 1° de six pétales lancéolés, aigus, longs de trois à quatre pouces, seulement larges de six à sept lignes, ondulés en leurs bords, ou chargés de quelques dents écartées; 2° de six étamines, dont les filamens subulés portent des anthères alongées; 3° d'un ovaire oblong, triangulaire, surmonté de trois stigmates sessiles. Le fruit, comme dans les autres espèces, est une capsule ovale-oblongue, triangulaire, à trois valves, à trois loges contenant un grand nombre de graines comprimées, semi-orbiculaires, disposées sur deux rangs. On remarque dans cette Tulipe trois variétés principales : la première a les pétales plus longs et plus étroits que les deux autres, un peu ondulés sur les bords, d'un assez beau rouge dans une grande partie de leur étendue, mais jaunes à leur base; la seconde a ses pétales presque aussi longs et aussi pointus que la première, mais ils sont moins étroits, comme festonnés en leurs bords, et d'une couleur blanche; la troisième a sa fleur tout entière d'un beau rouge de laque; ses pétales sont moins alongés, chargés de quelques dents écartées.

La Tulipe à pétales cornus est une plante fort rustique; on pourrait, sans danger, laisser éternellement ses bulbes en terre, et chaque année ils produiraient des fleurs; mais ces fleurs s'appauvrissent insensiblement, et pour les avoir toujours belles, il est nécessaire de lever les bulbes tous les ans, et de les garder, pendant les mois de juillet, août et septembre, dans un endroit bien sec. Vers le milieu d'octobre, on les remet dans la terre qui doit être bien ameublée et mêlée de moitié environ de terreau de feuilles; on les enfonce de deux pouces et on les espace de cinq à six. L'exposition du levant est préférable à toute autre, et il faut ménager les arrosemens. La propagation se fait au moyen des caïeux; elle peut également s'opérer par le semis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine de la Tulipe à pétales cornus, variété à fleur blanche. Fig. 2. La fleur entière de cette variété. Fig. 3. Sommité fleurie de la même espèce, variété à pétales rouges et jaunes. Fig. 4. Le bulbe et la partie inférieure de la tige. Fig. 5. L'ovaire, les stigmates, et une seule étamine.



P. Bessa pinx.t — M.lle Coignet sc.

Allamanda Purgativa.

Allamande Purgative.

ALLAMANDE PURGATIVE. *ALLAMANDA CATHARTICA.*

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-fidus. Corolla 1-*petala infundibuliformis, magna; tubo longo, coronato; fauce ampliata, campanulata; limbo patente, 5-fido.* [illegible] *fauci inserta; antheris subsessilibus, sagittatis.* [illegible] [illegible] *ni, apice capitato; stigmate bifido.* Capsula [illegible] *2-valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALLAMANDA foliis lanceolatis, quaternis; subsessilibus; floribus [illegible]

ALLAMANDA cathartica. Lin. *Mant.* 21[illegible] — *Syst.* [illegible] *ed.* 13. *p.* [illegible] [illegible] fil. *Suppl.* 165. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1231. — Curt. *Bot. Mag.* [illegible] *t.* 338. — Lam. *Dict. Encyc.* [illegible] 691. — Gærtn. *Fruct.* 1. *p.* [illegible] *t.* 61. *f.* [illegible] [illegible] *Illust. gen. t.* 171. — *Hort. Kew. ed.* 3. 489. — [illegible] *ed.* 2. 2. 63. — [illegible] *Syst.* [illegible] 1. 584. — [illegible]-Cours. *Botan. cultiv. ed.* 2. 3. 292. [illegible] *grandiflora.* [illegible] 1. *p.* 271. *t.* 109. — [illegible] *Dict. Encyc.* 4. 601.

APOCYNUM scandens, amplissimo flore luteo. Plum. *Icon.* 29.

ECHINUS scandens [illegible], *flore maximo luteo.* Barrère. *Equin.* [illegible]

La plante dont [illegible] était connue à Cayenne, d'où elle est originaire, [illegible] le docteur F. [illegible], qui [illegible] voyageait dans cette partie des colonies françaises, et qui, depuis, fut [illegible] [illegible]eur de botanique et d'histoire naturelle à Leyde, fit connaître les avantages qu'il avait obtenus de [illegible] de la décoction de cette plante dans la colique dite des peintres, que l'on sait être une sorte d'empoisonnement par le plomb dont quelques [illegible] d'un usage si fréquent en peinture. Le succès du remède [illegible] été constaté à diverses [illegible] et Linné, pour consacrer la reconnaissance des botanistes, méritée par d'autres services rendus à la science, changèrent, dans la nomenclature systématique, [illegible] insignifiant d'Orélie contre celui d'Allamande, qui fut presque [illegible]rellement adopté. Ce genre ne se compose jusqu'à présent que de deux [illegible]s, et encore la seconde est-elle fort douteuse. L'Allamande purgative [illegible] naturellement sur le bord des rivières; elle a été [illegible] en Angleterre, 1785, par le baron Hare; elle fleurit en juin et juillet.



ALLAMANDE PURGATIVE. *ALLAMANDA CATHARTICA.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla 1-*petala infundibuliformis, magna; tubo longo, coronato; fauce ampliatâ, campanulatâ; limbo patente,* 5-*fido.* Stamina 5, *fauci inserta; antheris subsessilibus, sagittatis.* Ovarium *superum; stylo filiformi, apice capitato; stigmate bifido.* Capsula *echinata,* 1-*locularis,* 2-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALLAMANDA foliis lanceolatis, quaternis, subsessilibus; floribus terminalibus axillaribusque.

ALLAMANDA cathartica. LIN. *Mant.* 214. — *Syst. veget. ed.* 13. *p.* 209. LIN. fil. *Suppl.* 165. — WILLD. *Spec.* 1. *p.* 1231. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 338. — LAM. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 601. — GÆRTN. *Fruct.* 1. *p.* 293. *t.* 61. *f.* 4. — LAM. *Illust. gen. t.* 171. — *Hort. Kew. ed.* 3. 489. — ID. *ed.* 2. 2. 66. — — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 584. — DUM.-COURS. *Botan. cultiv. ed.* 2. 3. 292.

ORELIA grandiflora. AUBL. *Guian.* 1. *p.* 271. *t.* 106. — POIR. *Dict. Encyc.* 4. 601.

APOCYNUM scandens, amplissimo flore luteo. PLUM. *Icon.* 29.

ECHINUS scandens lactescens, flore maximo luteo. BARRERE. *Æquin.* 48.

LA plante dont nous traitons ici, était connue à Cayenne, d'ou elle est originaire, sous le nom d'Orélie, lorsque le docteur F. ALLAMAND, qui, alors, voyageait dans cette partie des colonies françaises, et qui, depuis, fut professeur de botanique et d'histoire naturelle à Leyde, fit connaître les avantages qu'il avait obtenus de l'emploi de la décoction de cette plante dans la colique dite des peintres, que l'on sait être une sorte d'empoisonnement par le plomb dont quelques préparations sont d'un usage si fréquent en peinture. Le succès du remède ayant été constaté à diverses reprises, SCHREBER et LINNÉ, pour consacrer la reconnaissance des botanistes, méritée par d'autres services encore rendus à la science, changèrent, dans la nomenclature systématique, le nom insignifiant d'Orélie contre celui d'Allamande, qui fut presque universellement adopté. Ce genre ne se compose jusqu'à présent que de deux espèces, et encore la seconde est-elle fort douteuse. L'Allamande purgative croît naturellement sur le bord des rivières, elle a été introduite en Angleterre en 1785, par le baron HAKE; elle fleurit en juin et juillet.

328.

C'est un arbrisseau dont la tige se divise, dès sa base, en plusieurs rameaux cylindriques, lactescens, glabres, rougeâtres, sarmenteux, grimpant sur les autres plantes en s'entortillant autour d'elles. Ses feuilles sont lancéolées, aiguës, d'un vert gai en dessus, persistantes, glabres des deux côtés, chargées en dessous d'une nervure longitudinale très-velue, rétrécies à leur base, presque sessiles, et disposées quatre ensemble par verticilles écartés. Les fleurs sont grandes, d'une belle couleur jaune, terminales au sommet des rameaux, ou disposées dans les aisselles des feuilles deux ou trois ensemble, portées sur des pédoncules longs de quatre à cinq lignes. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, partagé presque jusqu'à sa base en cinq divisions inégales, lancéolées, aiguës; 2° d'une corolle monopétale, infondibuliforme, à tube alongé, évasé en cloche dans sa partie moyenne, fermé à son orifice par une couronne de poils blancs, nombreux, formant une voûte qui cache les organes de la génération : le limbe est partagé en cinq découpures larges, presque arrondies, un peu irrégulières et contournées; 3° de cinq étamines à anthères sagittées, presque sessiles, insérées un peu au-dessous de l'orifice du tube; 4° d'un ovaire supérieur, arrondi, porté et entouré à sa base par un disque glanduleux, surmonté d'un style filiforme, de la longueur du tube, élargi tout à coup vers son sommet en une tête cylindrique, dentée, paraissant formée en grande partie par un corps glanduleux, terminé enfin par deux stigmates presque ovoïdes. Le fruit est une capsule orbiculaire, comprimée, coriace, hérissée de toutes parts de longs aiguillons, formée d'une seule loge qui s'ouvre en deux valves et contient plusieurs graines arrondies, bordées d'une membrane, rangées sur un double rang, couchées les unes sur les autres, et attachées sur les bords des valves.

On cultive l'Allamande en serre chaude, dans le terreau de bruyère. Comme ses fruits ne mûrissent pas dans notre climat, on la multiplie de marcottes. Elle demande à être fréquemment arrosée. A la Guiane, les habitans du pays emploient assez généralement ses feuilles en infusion pour se purger.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Partie supérieure du style avec les stigmates. Cette tête, qui porte les stigmates, est à dix dents inférieurement, et à cinq lobes dans sa partie supérieure : le tout est représenté très-grossi. Fig. 2. Le calice et le pistil de grandeur naturelle. Fig. 3. Portion supérieure du tube de la corolle coupée horizontalement au-dessous de la partie où elle se renfle, afin de faire voir les poils qui forment une voûte sous laquelle sont entièrement cachés les organes de la génération. Fig. 4. Tube de la corolle, tronqué dans sa partie supérieure et développé pour faire voir les étamines.



P. Bessa pinx. Dennel sculp.

Gladiolus hirsutus; var. roseus

Glayeul velu.

[illegible]EUL [illegible]. *GLADIOLUS HIRSUTUS*. [illegible]

Triandr[illegible]. Famille des *[illegible]*.

CA[illegible] GÉNÉRIQU[illegible]

Spatha 2-*[illegible]*. Corolla [illegible] *[illegible]fundibul[illegible]formis*, *tubulos[illegible]*; *[illegible]* [illegible]*partito*, *irregulari*. *stamina* [illegible]*dentia*. O[illegible]arium *inferum*; *stylo* [illegible]

[illegible] ET SYNONYMIE.

[illegible] [illegible]*bus*, *pubescentibus*, *vaginis* [illegible] *[illegible]tis*. *[illegible]*

[illegible] p. 161. — [illegible] *Icon.* [illegible]

[illegible] *Enum.* 2 p. 88. — [illegible]

[illegible] *Bot. Encyc.* *suppl.* 2 [illegible]

L[illegible] du mot latin *glad[illegible]* [illegible] fois très[illegible] [illegible] successives d'un[illegible] [illegible]nées, et toutes, si l'on en [illegible] naires du Cap de Bonne-Espé[illegible] [illegible] rapporte, en 1795, par le [illegible] John Orr, de la [illegible] les [illegible] en Angle[illegible] [illegible]isions. Il [illegible] dans les [illegible] [illegible] plantent [illegible] l'été [illegible] [illegible] changer son époque [illegible] [illegible] en janvier.



Gladiolus hirsutus; var. rosea.

Glayeul velu

GLAYEUL VELU. *GLADIOLUS HIRSUTUS.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis, tubulosa; limbo* 6-*partito, irregulari.* Stamina 3 *adscendentia.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmatibus* 3. Capsula *ovata oblongave,* 3-*locularis, polysperma; seminibus alatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GLADIOLUS foliis lineari-ensiformibus, pubescentibus, vaginis pilosis; corollæ ferè regularis laciniis obovatis, subundulatis.

GLADIOLUS hirsutus. Jacq. *Collect.* 4. *p.* 161. — Id. *Icon. rar.* 2. *t.* 250, — Willd. *Spec.* 1. *p.* 214. — Vahl. *Enum.* 2. *p.* 88. — Red. *Lil. n. et t.* 273. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 1. *p.* 98. — Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 2. *p.* 787. — Roem. *et* Sch. *Syst. veget.* 1. 415. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 152. — Ker *in Bot. Mag.* 574.

GLADIOLUS ambiguus. Roem et Sch. *Syst. veget.* 1. 446.

GLADIOLUS roseus. Andrew. *Repos. n. et t.* 11.

WATSONIA amœna, *var. β rosea.* — Persoon *Synop.* 1. *p.* 43.

La ressemblance de la feuille de la plupart des espèces qui composent ce groupe, avec la lame d'un glaive, a fait dériver du mot latin *gladius*, le nom imposé au genre qui nous occupe. Ce genre, autrefois très-nombreux, se trouve maintenant réduit, par des formations successives d'autres genres, à une cinquantaine d'espèces bien caractérisées, et toutes, si l'on en excepte les *G. communis* et *bizantinus*, sont originaires du Cap de Bonne-Espérance. Le Glayeul velu en a été rapporté, en 1795, par le chev. John Ord, de la collection duquel sont sortis les exemplaires qui se sont répandus en Angleterre et dans les pays voisins. Il fleurit ordinairement dans les mois de mai et de juin; mais en le plantant dans le courant de l'éte et en le tenant constamment dans la serre chaude, on parvient à changer son époque de fleuraison et à la voir arriver en décembre ou janvier.

La racine du Glayeul velu est un bulbe arrondi, comprimé, qui donne naissance à une tige haute de quinze à dix-huit pouces, grêle, parfaitement glabre, garnie, dans sa partie inférieure, de quatre à cinq feuilles lancéolées, linéaires, ensiformes, alternes, engaînantes à leur base, marquées de nervures très-saillantes, chargées, en leurs bords et sur leur gaîne, de poils doux au toucher. Les fleurs, assez grandes et de couleur rose, naissent sessiles, au nombre de deux à quatre, dans la partie supérieure des tiges; elles sont munies, à leur base, d'une spathe de deux folioles lancéolées, égales, longues d'un pouce ou un peu plus. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'une corolle monopétale, infondibuliforme, à tube un peu plus long que la spathe, arqué vers le milieu de sa longueur, et dilaté en un limbe évasé, partagé en six découpures grandes, larges, presque régulières; 2° de trois étamines à filamens subulés, beaucoup plus courts que les divisions de la corolle, portant à leur sommet des anthères linéaires, redressées; 3° d'un ovaire inférieur, ovale-oblong, marqué de six sillons, surmonté d'un style filiforme, plus long que les étamines, et terminé par trois stigmates dilatés, arqués et divergens. Le fruit est une capsule ovale-oblongue, à trois loges contenant chacune plusieurs graines que l'on voit rarement mûrir en notre climat.

On cultive les Glayeuls du Cap à peu près comme les ixes; le plus grand soin à prendre est de les défendre de la moindre atteinte des gelées, soit que plantés dans des pots et en terre de bruyère (la seule qui leur convienne), on les tienne, pendant l'hiver, aux jours de la serre tempérée ou seulement d'une bonne orangerie, soit que livrés à la pleine terre on se contente de les abriter par un châssis qu'alors il faut entourer de tous côtés d'une litière sèche et épaisse d'environ un pied et demi. Alors encore on doit couvrir le châssis de paillassons, pendant les grands froids, mais aussi le découvrir lorsqu'il fait soleil, même l'ouvrir toutes les fois qu'il ne gêle point. Ainsi ménagées, et arrosées au besoin pendant leur végétation, ces plantes donnent infailliblement leurs jolies fleurs. On propage facilement le Glayeul velu par les caïeux que produit son bulbe, et que l'on peut séparer dès que les fanes sont flétries, ou par les graines qui atteignent quelquefois leur maturité, et qu'il vaut mieux semer immédiatement plutôt qu'au printemps suivant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le bas de la tige et le bulbe. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates.



Cheirostemon platanoides.

Cheirostemon à feuilles de platane.

CHEIROSTEMON À FEUILLES [illegible]
CHEIROSTEMON [illegible]

Monadelphie-Decandrie. Famille [illegible]

[illegible] GÉNÉRIQUE.

[illegible] pandeta [illegible] cidnis [illegible] basia [illegible] Petala nulla. Stamina [illegible] in [illegible] 5-[illegible] labis [illegible] apice [illegible] dinaliter dehiscentes [illegible] Stigma [illegible]

[illegible]

[illegible] ouvrages [illegible]

[illegible] auteur du [illegible] le [illegible] *Macpalxochitl* et *[illegible]* qui signifient [illegible] fleurs en mains. Cet arbre, dit le dernier de ces écrivains [illegible] d'octobre et de novembre une fleur rouge, de la figure d'une main, [illegible] une telle perfection [illegible] de la main que les jointures [illegible] et les doigts, que [illegible] meilleur sculpteur ne rendrait pas [illegible] quand elle est verte, elle est [illegible]



CHEIROSTEMON A FEUILLES DE PLATANE.
CHEIROSTEMON PLATANOIDES. ♄

Monadelphie-Décandrie. Famille des *Bombacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *subcampanulatus,* 5-*partitus, extus ad basin* 3-*bracteatus; sepalis deciduis crassis intus coloratis ad basin foveolatis, æstivatione quincunciali.* Petala *nulla.* Stamina *filamenta in tubum apice* 5-*fidum connata, lobis secundis apice exserto mucronatis dorso antheras* 2-*lineares longitudinaliter dehiscentes gerentibus.* Stylus 5-*angularis, hirsutus.* Stigma *acutum.* Capsula *oblonga,* 5-*angularis,* 5-*locularis,* 6-*valvis, valvis medio septiferis, septis villosis.* Semina *in quoque loculo* 15-18 *ovoidea, caruncu-lata; albumine carnoso; embryone axili; cotyledonibus planis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CHEIROSTEMON foliis 5-7 *lobatis, palminerviis, petiolatis; floribus racemosis, terminalibus pedunculatisque.*

CHEIROSTEMON platanoides. Humb. et Bonpl. *Pl. æq.* 1. 81. *t.* 24. — Id. *nov. gen. Am.* 5. *p.* 302. — Hern. *Mex.* 383, *f.* 1; 459, *f.* 2. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 1. 480. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 70.

CHIRANTHODENDRON. Larreátegui. *Dissert.*

L'arbre dont il est question dans cet article, est l'un des plus remarquables par la singularité de ses fleurs et l'élégance de son feuillage; il forme à lui seul un genre dans l'intéressante famille des Bombacées. Quoique l'existence de cet arbre ait été mentionnée dans les ouvrages anciens qui traitent de l'histoire naturelle du Mexique, elle était néanmoins restée ignorée des botanistes modernes; jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, on n'en savait que ce que les historiens espagnols et les voyageurs avaient pu nous en apprendre. …n F. Hernandez et son continuateur Recho, dans leur histoire du Mexique, …nsi que l'auteur du Théâtre mexicain le P. Vetancurt, l'ont désigné sous les noms de pays, *Macpalxochitl* et *Macpalxochiquanhitl,* qui signifient arbre à fleurs en mains. Cet arbre, dit le dernier de ces écrivains, porte aux mois d'octobre et de novembre une fleur rouge, de la figure d'une main, formée avec une telle perfection, tant la palme de la main que les jointures, les phalanges et les doigts, que le meilleur sculpteur ne pourrait pas la rendre exactement; quand elle est verte, elle est fermée de la même manière

que le poing, et à mesure qu'elle rougit, elle s'entr'ouvre et reste enfin à moitié ouverte, etc. Le P. Clavigero appelle le Cheirostemon *Arbol de Manitas,* et dit que sa fleur ressemble à la tulipe, et que ses organes sexuels représentent la figure d'une patte d'oiseau, ou plutôt d'une main de singe avec ses doigts terminés, chacun, par un ongle ou une griffe... Il est aisé de voir, par ces citations, que tout ce qui a été primitivement dit sur le Cheirostemon est tellement imparfait, si fortement empreint de cet amour du merveilleux qui caractérisait les ouvrages de la plupart des voyageurs et des écrivains des contrées éloignées, qu'on peut facilement excuser l'ignorance des botanistes concernant cet arbre. Personne n'en avait donc parlé d'une manière vraiment exacte et scientifique avant D. Larreatégui, qui a fait imprimer à Mexico, en 1795, une dissertation sur le Cheirostemon, qui a été traduite et publiée à Paris, dix ans après, par feu le B[on] Lescailler, conseiller-d'état, consul-général aux États-Unis, savant recommandable autant qu'administrateur judicieux, et qui a laissé des souvenirs honorables dans toutes les parties du Nouveau-Monde où il a rempli des fonctions publiques.

Plusieurs années avant que M. Larreatégui eut mis au jour la dissertation dans laquelle il a particulièrement décrit et figuré notre plante, l'expédition botanique mexicaine, dirigée par M. Sessé, s'était transportée à Toluca, ville distante de seize lieues à l'ouest de Mexico, pour y observer le Cheirostemon dont on ne connaissait alors qu'un seul pied, objet de culte et de vénération pour les indigènes, dont la croyance est encore que cet arbre magnifique s'est élevé sur les ruines du temple du soleil, immédiatement après sa destruction qui date de la conquête du Mexique. Quoi qu'il en soit des traditions religieuses que conservent les Mexicains sur l'emplacement de leur temple à l'époque de l'expédition de Fernand Cortès, il paraît positif que le Cheirostemon n'a été observé qu'à Toluca, sur la pente d'une montagne aride et rocailleuse où il ne croît que des *agave,* et que seul, il élevait majestueusement sa cime antique sur un tronc puissant que menaçait déjà de destruction inévitable une lente accumulation d'années.

Ce fut vers le milieu de décembre 1787, que les botanistes de l'expédition partirent de Mexico dans l'unique but d'aller observer et décrire l'espèce que l'on pouvait regarder comme nouvelle; ils trouvèrent encore, récemment épanouies, plusieurs de ses fleurs qui jouissent de la rare propriété d'être persistantes sur les rameaux et d'y conserver, malgré leur dessication, une fraîcheur de caloration qui leur donne pendant très-long-temps l'aspect de la vie, et les fait conséquemment rechercher pour l'agrément qu'elles

procurent. Ils questionnèrent les Indiens sur la propagation de cet arbre, soit de graine ou de bouture : ceux-ci répondirent, d'après leur idée superstitieuse, que Dieu ne voulait pas qu'il y eut plus d'un arbre de cette espèce, et que, par cette raison, les peines d'une infinité de personnes curieuses, qui avaient voulu en étendre la propagation, avaient toujours été inutiles; qu'on avait planté des boutures de différentes grosseurs et en toutes les saisons, que constamment les espérances avaient été trompées. Les habitans ajoutaient à cela encore d'autres fables, et toutes au plus ridicules. Alors ils se décidèrent à faire placer aux premières divisions ou embranchemens du tronc, une caisse remplie de terre, dans laquelle ils firent marcotter plusieurs branches de différentes grosseurs, et ils ordonnèrent de couvrir d'une natte une autre branche qui avait quelques boutons de fleurs, déjà bien avancés, afin de les garantir de la gelée et de pouvoir en ramasser les fruits et les semences. Ils chargèrent le corrégidor de Toluca et le gouverneur des Indiens de veiller à la suite de cette opération, et ils offrirent une forte récompense à un Indien qui avait sa demeure au voisinage de l'arbre, pour arroser, tous les trois ou quatre jours, les branches marcottées, et pour avoir soin des fleurs que l'on voulait laisser en réserve, afin d'en obtenir des fruits parfaits.

Ces précautions eurent leur effet pendant quelques jours; mais, peu de temps après, on négligea l'arrosement de la caisse; la branche que l'on avait recommandée resta découverte; les fleurs furent cueillies; et les intentions des botanistes auraient été frustrées, s'ils n'avaient eu la précaution d'emporter des boutures qu'ils placèrent dans un panier rempli de terre, qu'ils eurent soin de tenir constamment humectée. A leur retour à Mexico, ils plantèrent ces boutures dans le Jardin de Botanique où trois d'entre elles se maintinrent pendant plusieurs mois sans accident; mais ensuite deux dépérirent et moururent, la troisième continua de pousser de nombreux jets dont quelques-uns parvinrent jusqu'à la longueur de trois pieds dès la première année; la seconde, on fut obligé de tirer la bouture de son vase et de la transplanter dans un carré du jardin, où elle s'accrut tellement, qu'après la huitième année, elle présentait un arbre de quarante-cinq pieds de hauteur, formé de trois troncs, séparés de la souche, dont deux avaient vingt-sept pouces de circonférence, et le troisième quarante-cinq.

Le professeur Don Cervantes, directeur du Jardin de Botanique de la république du Mexique, a bien voulu adresser à la Société royale d'horticulture à Bruxelles, des graines provenues de l'arbre élevé avec tant de peines à Mexico; elles viennent d'être semées dans les bâches du Jardin de Botanique. Le mot

cheirostemon a son origine dans les deux mots grecs χειρ, main, et στημων, étamine.

Le Cheirostemon à feuilles de platane est un arbre de cinquante pieds d'élévation; son tronc présente une circonférence d'environ quinze pieds; à cette distance du sol, il se divise en branches ou rameaux alternes. Les feuilles sont alternes, cordées et lobées : la face supérieure est lisse et d'un vert clair, l'inférieure cotonneuse, d'un roux blanchâtre, marquée de nervures saillantes; les pétioles sont cylindriques et presque aussi longs que les feuilles, c'est-à-dire, de douze à quinze pouces; les stipules sont lisses, lancéolées et roulées. Les fleurs sont terminales, formant, au nombre de six à huit, une grappe inclinée; chacune d'elles est portée sur un pédoncule assez court, comprimé et duveteux; le calice est composé de trois pièces ovales, aiguës, entières, fauves et duveteuses, que l'on peut considérer comme de simples bractées; les sépales sont épais, lancéolés et d'un rouge pourpré. Les étamines, au nombre de cinq, sont d'un rouge brun, saillantes hors de la corolle, réunies, dans leur moitié inférieure, en un tube droit et cylindrique, étalées dans leur partie supérieure de manière à simuler une main dont les doigts seraient légèrement courbés en dedans; les anthères sont situées au côté externe de cette partie convexe. L'ovaire est pentagone, surmonté d'un style plus long que le tube des étamines, et terminé par un stigmate aigu; sa base est entourée d'une double cupule ou phycostème annulaire. Le fruit est capsulaire, ligneux, à cinq loges, présentant, dans sa longueur, cinq angles saillans, s'ouvrant, depuis le sommet jusqu'au milieu, en cinq valves auxquelles adhèrent cinq réceptacles ligneux, qui se prolongent dans l'intérieur et forment les cloisons; quinze à vingt graines sont attachées sur l'angle interne de chaque cloison; elles sont noires, luisantes, munies, près de leur sommet, d'un caroncule de couleur rosée très-vive, soutenues par un funicule alongé.

Il est encore difficile d'assigner un mode de culture à ce beau végétal qui, du reste, paraît condamné, pour notre climat, au séjour habituel dans la serre chaude; d'après ce que l'on sait déjà il doit se plaire beaucoup mieux dans un compost formé de terre franche et de terreau de bruyère, en égales parties, que dans tout autre sol; les arrosemens fréquens lui sont nécessaires.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice étalé, de manière à montrer la forme et la position des étamines. Fig. 2. Le pistil. a. phycostème. Fig. 3. Le fruit. Fig. 4. Le même coupé transversalement. Fig. 5. La graine. a. caroncule. Fig. 6. La même coupée verticalement. Fig. 7. La même coupée horizontalement pour montrer que l'embryon est entouré d'un endosperme. Fig. 8. L'embryon.



Veronica perfoliata.

Véronique perfoliée.

[illegible]

Diandrie-Monogynie. Famille des Personées.

[illegible]

Calyx 4-fidus, rarè 5-fidus. [illegible] *rotata: limbo 4-partito: lacinia infimâ angustiore. Stamina* [illegible] *Capsula obcordata* [illegible]

[illegible] *pedunculatis, multifloris* [illegible]
[illegible] Bot. Reg. [illegible]

Le genre Véronique est fort nombreux en espèces; les botanistes en comptent [illegible] de cent, qui [illegible] dans toutes les parties [illegible] c'est-à-dire [illegible] les plaines [illegible] comme [illegible] qui leur sont propres; mais [illegible] des plantes herbacées, très-rarement des arbustes, dont les feuilles, pour la plus grande partie, sont opposées [illegible], et les fleurs disposées en épis ou en grappes [illegible] dans les aisselles des feuilles; dans un plus petit nombre les feuilles sont alternes, les fleurs solitaires et axillaires. Ces fleurs, quoique petites, ont, par la vivacité de leurs couleurs, le plus souvent tirant sur [illegible]



VÉRONIQUE PERFOLIÉE. *VERONICA PERFOLIATA.* ♃

Diandrie-Monogynie. Famille des *Personnées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*fidus, rarò* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, rotata; limbo* 4-*partito; laciniâ infimâ angustiore.* Stamina 2. Ovarium *superum.* Capsula *obcordata vel ovata, compressa,* 2-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

VERONICA foliis ovatis, acuminatis, integerrimis, glaberrimis, basi connatis; racemis lateralibus, pedunculatis, multifloris, longissimis.

VERONICA perfoliata. Brown. *Prod.* 1. *p.* 434. — Roemer et Schultes, *Syst. veget.* 1. *p.* 119. — Sims, *Bot. Mag.* 1936. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 74.

Le genre Véronique est fort nombreux en espèces; les botanistes en comptent maintenant au delà de cent, que l'on trouve dans toutes les parties tempérées des deux hémisphères et à toutes les stations, c'est-à-dire, sur les montagnes comme dans les plaines, au sein des forêts comme au milieu des fanges marécageuses. Ces diverses localités nourrissent, ainsi que l'on doit bien s'y attendre, des espèces qui leur sont propres; mais, en général, les Véroniques sont des plantes herbacées, très-rarement des arbustes, dont les feuilles, dans la plus grande partie, sont opposées ou verticillées, et les fleurs disposées en épis ou en grappes soit au sommet des tiges, soit dans les aisselles des feuilles; dans un plus petit nombre les feuilles sont alternes, les fleurs solitaires et axillaires. Ces fleurs, quoique assez petites, ont, par la vivacité de leurs couleurs, le plus souvent tirant sur le bleu, ou par leur nombre, quand elles sont disposées en grappe et en épi, un aspect agréable, et elles forment quelquefois d'élégans bouquets qui contribuent d'une manière remarquable à l'ornement des parterres. La Véronique

perfoliée, qui fait le sujet de cet article, est originaire de la Nouvelle-Hollande; elle a été observée pour la première fois par Robert Brown, et transportée des environs du Port-Jackson en Angleterre, en 1815, par M. Jenkins; elle n'a point tardé à se répandre chez tous les amateurs du reste de l'Europe. Elle fleurit en juillet, août et septembre.

Sa racine est vivace; elle produit une tige grêle, cylindrique, parfaitement glabre ainsi que toute la plante, haute d'un pied ou un peu plus, légèrement rameuse, garnie, dans toute sa longueur, de feuilles ovales, acuminées, très-entières, d'un vert glauque, opposées et connées à leur base. Ses fleurs sont d'un bleu tendre, attachées sur de courts pédicelles, et réunies au nombre de cinquante ou plus, en une grappe grêle, longue de six à huit pouces et portée sur un pédoncule placé dans l'aisselle d'une feuille, vers la partie moyenne de la tige des rameaux. Le calice est monophylle, découpé profondément en quatre divisions lancéolées, inégales. La corolle est monopétale, en roue, à tube court, et à limbe partagé en quatre lobes ovales, dont l'inférieur est plus étroit. Les étamines, au nombre de deux, ont leurs filamens attachés sur le tube de la corolle et redressés vers la partie supérieure de la fleur. L'ovaire est supère, ovale, comprimé, surmonté d'un style filiforme, incliné, terminé par un stigmate simple. Le fruit consiste en une capsule ovale, à deux valves et à deux loges contenant chacune plusieurs graines arrondies, comprimées.

On avait espéré de pouvoir réussir à accoutumer aux vicissitudes de notre climat, la Véronique perfoliée, ainsi qu'on l'avait fait pour d'autres espèces originaires d'une latitude à peu près semblable à celle d'où elle a été apportée; mais toutes les tentatives pour la conserver en pleine terre ont échoué; il faut donc la cultiver en pot et la rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Il faut aussi, pour la maintenir dans son état de vigueur, lui donner le terreau de bruyère pur. On pourrait la multiplier par le semis si ses graines arrivaient constamment à une maturité parfaite; mais cette circonstance est assez rare ici, et l'on préfère recourir aux autres moyens de propagation qui sont, ou l'éclat des racines, dans les derniers jours de septembre, afin que les plantes nouvelles soient bien rétablies avant l'hiver, ou les boutures que l'on pratique au printemps, et qui réussissent toujours.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice un peu grossi. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate, vus de même.



P. Bessa pinx.

Goulet sculp.

Narcissus Bulbocodium.

Narcisse bulbocode.

NARCISSE BULBOCODE. NARCISSUS BULBOCODIUM.

[illegible]

[illegible]

Spatha 1-[illegible]. [illegible] *infundibuliformis*; [illegible] *Corona* [illegible] *campanulata* [illegible] *lobata vel* [illegible]. *Stamina* [illegible]

CARACTÈRES [illegible] ET SYNONYMIE.

NARCISSUS foliis angusto-[illegible], [illegible], *dorso subsemiglandriacis, sulcatis* [illegible]; *limbo* [illegible] *integro*, [illegible]

[illegible]

Le [illegible] Europe, [illegible] plus grande partie des Narcisses [illegible] [illegible] [illegible] un peu [illegible] les pâturages des [illegible] en rencontre [illegible] plus [illegible], dans les bois. Le Narcisse [illegible] nommé *Trompette de Méduse*, probablement par [illegible]



NARCISSE BULBOCODE. *NARCISSUS BULBOCODIUM.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-*phylla.* Corolla *supera, infundibuliformis; limbo duplici; exteriore* 6-*partito, patente; interiore campanulato, integro, lobato vel dentato.* Stamina 6 *intra limbum interiorem.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

NARCISSUS foliis angusto-linearibus, virentibus, planiusculis, dorso subsemicylindraceis, sulcatis; scapo cylindrico, lævi, unifloro; limbo interiore turbinato, integro, petalis lineari-lanceolatis longiore.

NARCISSUS Bulbocodium. Linn. *Spec.* 417. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 40. — Id. *Enum. hort. berol.* 1351. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 426. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv.* 1. 505. — Id. *ed.* 2. 2. 283. — *Bot. Magaz. t.* 88. — Red. *Lil.* 1. *tab.* 24. — Mill. *Dict.* 6. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 45. — *Hort. Kew.* 1. 410. — Id. *ed.* 2. 2. 218.

NARCISSUS montanus *juncifolius minimus alter, flore luteo.* — Lob. *Icon.* 118. *f.* 1 *et* 2.

NARCISSUS montanus *juncifolius, calyce aureo.* — Bauh. *Pin.* 53. — Rudb. *Elys.* 2. *p.* 75. *f.* 5. 7.

NARCISSUS foliis subulatis, nectario maximo patulo; genitalibus declinatis. Linn. *Hort. cliff.* 134. — Roy. *Lugd-Bat.* 35.

PSEUDO-NARCISSUS juncifolius secundus, flavo (et albo) flore. Clus. *Hist.* 166.

La Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France, sont les contrées de l'Europe qui voient croître la plus grande partie des Narcisses; les pays du nord ne donnent guère naissance qu'à deux ou trois espèces. Toutes, en général, se plaisent dans les parties les plus humides des plaines, dans les prairies un peu ombragées, et dans les pâturages des montagnes peu élevées; on en rencontre aussi, quoique plus rarement, dans les bois. Le Narcisse Bulbocode, vulgairement nommé *Trompette de Méduse,* probablement par

allusion à la fable où la fille aînée de Phorcus est représentée conduisant, au son d'une trompe, les chevaux attelés au char de Neptune avant que ce dieu n'abusât cette gorgone, a été regardé pendant long-temps comme naturel au Portugal; mais il croît spontanément dans les Pyrénées et dans quelques autres régions du midi de l'Europe. Loiseleur Deslongschamps l'a trouvé au mont de Larrhune, près de Bayonne, où il était en fleur à la fin de mai et au commencement de juin. Dans les plaines et au pied des montagnes, il fleurit six semaines et deux mois plus tôt.

La racine du Narcisse bulbocode est un bulbe arrondi, recouvert d'une tunique membraneuse brune, donnant naissance à des radicules simples, cylindriques et blanches; on trouve souvent plusieurs de ces bulbes réunis et adhérens, au nombre de trois ou quatre; de chacun d'eux pousse une hampe nue et cylindrique, du sein de cinq ou six feuilles étroites, linéaires, glabres, droites, presque planes, marquées longitudinalement d'un sillon assez profond, et dépassant en longueur la hampe. Au sommet de celle-ci paraît une fleur solitaire, originairement enveloppée dans une spathe alongée, scarieuse, brunâtre et d'une seule pièce. Cette fleur est le plus souvent droite, quelquefois plus ou moins penchée, de couleur jaune, et remarquable en ce que le limbe intérieur de la corolle, ou ce que l'on nomme vulgairement nectaire, est très-prolongé, en forme de toupie ou d'entonnoir, découpé au sommet en six lobes peu profonds, et beaucoup plus long que le limbe extérieur qui est divisé profondément en six lanières pétaliformes, étroites, courtes et pointues. Les étamines sont insérées sur le tube de la corolle; elles sont renfermées dans le limbe intérieur et se déjettent un peu inférieurement, c'est-à-dire, du côté où la spathe est fendue. L'ovaire est sous la corolle; le style, un peu saillant au dehors, est terminé par un stigmate trifide. Le fruit est une capsule ovalaire, à trois côtés obtus, triloculaire, à trois valves, renfermant des semences globuleuses en assez grand nombre.

Cette charmante espèce est peu commune dans les jardins. Elle ne s'accommode pas, comme la plupart des autres Narcisses, de toute sorte de terrains; il lui faut la terre de bruyère : autrement, son ognon est sujet à pourrir. C'est ce qui fait qu'il vaut mieux la cultiver en pot qu'en pleine terre. Il faut aussi la mettre à l'abri du froid. On la multiplie par la séparation des caïeux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. La fleur fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines.



P. Bessa pinx.t Barrois sc

Malpighia coccifera.

Malpighier à feuilles d'yeuse.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



MALPIGHIER A FEUILLES D'YEUSE. *MALPIGHIA COCCIFERA.* ♄

Décandrie-Trigynie. Famille des *Malpighiacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus; foliolis extùs* 2-*glandulosis.* Petala 5, *ungue lineari.* Stamina 10; *filamentis basi coalitis.* Ovarium *superum, simplex,* 2-3-*lobumve; stylis et stigmatibus* 1-3. Bacca *globosa,* 1-*locularis,* 1-3 *sperma; seminibus osseis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MALPIGHIA foliis ovatis, integerrimis, dentato-spinosisve; floribus axillaribus, subgeminis; pedunculis 2-bracteatis.

MALPIGHIA coccifera. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 327. — *Illust. Gen. t.* 381. *f.* 2. — Cavan. *Diss.* 8. *p.* 408. *t.* 235. *f.* 2. — Jacq. *Icon. rar.* 3. *t.* 470. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 737. — Ker *Bot. regist.* 568. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 105. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 1. 578. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 383. — Dum.-Cours. *Bot. cult.* 2. 783. — Id. 2e *éd.* 4. 571. — Reich. *Syst. pl.* 2. 371.

MALPIGHIA coccigrya. Lin. *Spec.* 611. — Mill. *Dict. des Jard.* 10.

MALPIGHIA humilis, Ilicis cocciglandiferæ foliis. Plum. *Gen.* 46. *ic.* 168. *f.* 2.

MALPIGHIA humilis et minus divisa, foliis ovatis nitidis, baccis duriobus. Brown. *Hist. Jam.* 230. 4. — Burm. *Amer. t.* 168. *f.* 2.

Le mot latin *malpighia* dont Linné, d'après Plumier, a fait un nom générique, a été en quelque sorte répudié par les botanistes français qui

lui ont substitué le mot mourciller, synonyme de *moureilla,* qui est le nom américain sous lequel les Galibis désignent l'espèce la plus commune du genre *malpighia.* Nous ne savons comment il a pu se faire que des savans français aient cherché à atténuer un acte mérité de reconnaissance à la mémoire de Malpighi, de l'auteur du *Plantarum anatome,* ouvrage dans lequel le botaniste italien a, le premier, développé les principes de la physiologie végétale, et donné, dans des figures d'une grande exactitude, une juste idée de la structure des plantes, pour préférer un mot tout-à-fait insignifiant. Nous avons trouvé qu'il était à la fois juste et convenable de nous conformer aux intentions généreuses de Plumier et de Linné, en traduisant littéralement, en français, le mot *malpighia.* Marcel Malpighi, né aux environs de Bologne, en 1628, mourut d'apoplexie à Rome, en 1694, après avoir été successivement professeur de médecine à Bologne, à Pise, et médecin du pape Innocent xii. L'histoire naturelle lui doit un grand nombre de travaux, parmi lesquels nous citerons ceux publiés sous les titres de : *Dissertatio de Bombica; Exercitatio anatomica de viscerum structurâ; Dissertationes de polypo cordis et de pulmonibus; De cerebro, de linguâ, de externo tactûs organo, etc. De formatione pulli in ovo, etc.* La Société royale de Londres s'était associée ce savant.

Les Malpighiers sont des arbres ou des arbrisseaux exotiques, dont on connaît aujourd'hui une vingtaine d'espèces, presque toutes naturelles aux contrées chaudes de l'Amérique méridionale et aux Antilles, où la plupart d'entre elles donnent des petits fruits globuleux, rouges, de la grosseur d'une cerise, et qui en tiennent lieu dans ces contrées. On en fait d'excellentes confitures. Le genre était beaucoup plus nombreux autrefois, mais depuis que Richard en a modifié les caractères, il a dû en retirer les espèces qui ont pour fruit une drupe contenant un noyau à trois loges; elles forment maintenant le genre *Byrsonyma;* celles qui ont un seul style et deux ou trois nucules monospermes appartiennent au genre *Bunchosia.* Le Malpighier à feuilles d'Yeuse est originaire de Cayenne, de la Martinique et de Cuba; il a été introduit dans les jardins de l'Europe vers 1733, par W. Houstoun. Il donne ses fleurs en août et septembre.

Il forme un petit arbrisseau d'un à deux pieds de haut, dont la tige est cylindrique, revêtue d'une écorce brune, cendrée, et divisée en rameaux assez grêles, chargés de quelques poils couchés. Ses feuilles sont ovales, presque arrondies, opposées, portées sur de très-courts pétioles, glabres sur leurs deux faces, luisantes et d'un vert assez foncé en dessus, plus pâles en dessous, coriaces, persistantes. Ces feuilles sont de deux sortes : les unes, qui naissent sur les jeunes rameaux, sont bordées de plusieurs dents écartées et terminées par une pointe particulière et épineuse ; les autres, qui succèdent ordinairement aux premières sur les rameaux de l'année précédente, viennent deux ensemble à l'aisselle et à la place des anciennes. Les fleurs naissent solitaires, ou, le plus souvent, deux ensemble entre ces dernières feuilles, portées sur des pédoncules grêles, rougeâtres, longs d'un pouce, chargés, vers le milieu de leur longueur, de deux très-petites bractées lancéolées, opposées. Le calice, dans chaque fleur, est composé de cinq folioles ovales, chargées chacune en dehors et à leur base, de deux glandes ovoïdes, oblongues. La corolle est à cinq pétales alternes avec les folioles du calice, insérés au réceptacle par un onglet aussi long que le limbe, qui est arrondi, frangé en son bord, et d'un blanc mêlé d'une légère teinte de rose. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens insérés au réceptacle, réunis par leur base en un seul corps, libres dans la plus grande partie de leur étendue, de la longueur de l'onglet des pétales ; deux de ces filamens sont plus gros et plus longs que les huit autres, et ils les partagent inégalement, de manière que cinq des filamens courts se trouvent placés dans un intervalle, et trois dans l'autre ; chaque filament est d'ailleurs terminé par une anthère presque arrondie, jaune, à deux loges. L'ovaire est supérieur, à deux lobes surmontés d'un style cylindrique, divergent, articulé au point de son insertion, terminé par un stigmate un peu élargi et tronqué ; ces deux styles sont opposés aux deux plus grandes étamines et inclinés vers elles.

On cultive le Malpighier à feuilles d'Yeuse en pot, que l'on tient constamment dans la tannée de la serre chaude, et on lui donne le terreau de bruyère pur que l'on a soin d'humecter souvent. On le multiplie de boutures faites

au printemps, dans des pots mis sur couche chaude et sous châssis, ou enfoncés dans la tannée, et recouverts d'un entonnoir de verre. Il arrive quelquefois que la couche se refroidit avant que les boutures aient parfaitement repris, ce dont on s'aperçoit bientôt à la nuance jaune que prennent les feuilles; alors il faut, sans perdre de temps, réchauffer la couche au moyen de fumier nouveau, dont on l'entoure.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les étamines et le pistil. Fig. 2. Une des folioles du calice vue en dehors. Fig. 3. Le pistil. Toutes ces figures sont vues à la loupe.



Lobelia fulgens.

Lobélie éclatante.

[illegible]

Pentandrie-Monogynie. Famille des Lobéliacées.

[illegible]

Calyx 5-dentatus [illegible] *tubulosa; limbo 2-labiato* [illegible] *Stamina 5* [illegible]

[illegible]

LOBELIA [illegible]

[illegible]

[illegible] Rœzl.

L[illegible] à MM. [illegible] qui l'ont [illegible] rapportée en [illegible] pour l'hiver, mais heureusement [illegible] en Europe, au Jardin [illegible] Paris [illegible] deux pieds, garnies de feuilles alternes. [illegible]



LOBÉLIE ÉCLATANTE. *LOBELIA FULGENS.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Lobéliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*dentatus.* Corolla 1-*petala, tubulosa; limbo* 2-*labiato, inæquali.* Stamina 5; *antheris in tubum connatis.* Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate hispido.* Capsula 2-3-*locularis, polysperma, apice dehiscens.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LOBELIA caule erecto foliisque lanceolato-linearibus et serrulatis, pubescentibus; racemo terminali subsecundo; pedunculis folio florali multò brevioribus.

LOBELIA fulgens. Willd. *Enum. Hort. Berol.* 2. 85. — *Bot. Repos. t.* 659. — Roem. et Schul. *Syst. veget.* 5. *p.* 50. — Ker *Bot. reg.* 165. — Pursh, *Amer. sept.* 2. 448. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 712. — Poiret *Dict. Encyc. supp.* 3. 492.

LOBELIA formosa. Roth.

La Lobélie éclatante est digne du nom qu'elle a reçu : c'est, sans contredit, l'une des plus belles espèces de ce genre nombreux, et que l'on sait déjà être généralement fort brillant. Nous en devons la connaissance et la possession à MM. De Humboldt et Bonpland, qui l'ont découverte au Mexique, et l'en ont rapportée en 1805. Ce n'était, il est vrai, que des échantillons desséchés pour l'Herbier; mais heureusement ces échantillons portaient des capsules assez avancées vers la maturité pour que quelques graines, qui en furent retirées et semées, aient produit de nouvelles plantes qui fleurirent, pour la première fois, en Europe, au Jardin du roi à Paris, au mois d'août 1808, et qui, ayant porté graine à leur tour, permirent de multiplier l'espèce autant qu'on pouvait le désirer. Sa fleuraison commence ordinairement à la fin de mai, et se prolonge jusqu'en septembre et même quelquefois au delà.

Sa racine est fibreuse, vivace et stolonifère; elle produit une ou plusieurs tiges simples et rameuses, cylindriques, striées, pubescentes, hautes d'un pied et demi à deux pieds, garnies de feuilles alternes, lancéolées ou

lancéolées-linéaires, à peine dentées, presque sessiles, luisantes en dessus, légèrement pubescentes en dessous. Les fleurs, d'un pourpre éclatant, ou d'un rouge écarlate vif et un peu foncé, sont grandes, nombreuses, pédonculées, situées dans la partie supérieure des tiges et des rameaux, pour la plupart tournées du même côté, et disposées en une longue et belle grappe terminale. Le calice est monophylle, adhérant inférieurement avec l'ovaire, partagé, dans sa partie supérieure, en cinq divisions linéaires, aiguës, un peu inégales, presque aussi longues que le tube de la corolle. Celle-ci est monopétale, irrégulière, tubulée dans sa partie inférieure, fendue jusqu'à sa base sur son côté supérieur, ayant son limbe partagé en deux lèvres, dont la supérieure divisée en deux découpures linéaires-lancéolées, et l'inférieure en trois divisions lancéolées, presque égales. Les étamines sont au nombre de cinq, insérées sur le bord de l'ovaire devant les divisions calicinales; elles ont leurs filamens dilatés, de la même couleur que la corolle, rapprochés et resserrés en tube autour du style, terminés par des anthères grisâtres, oblongues, connées en forme de cylindre, et faisant, avec le style qui traverse l'espèce de gaîne qu'elles forment, une sorte de crochet terminé par le stigmate. L'ovaire est semi-inférieur, turbiné inférieurement et adhérent au calice, libre et un peu conique dans sa partie supérieure, surmonté d'un style cylindrique de la longueur des étamines, terminé par un stigmate renflé, légèrement hispide en dehors et à deux lobes. Le fruit est une capsule ovale, couronnée par les dents du calice, partagée en deux loges contenant un grand nombre de graines portées sur deux réceptacles qui naissent du milieu de la cloison.

Il faut semer la Lobélie éclatante en bâches, et de très-bonne heure, dans des pots remplis d'un mélange de terre franche et légère, avec moitié de terreau de bruyère; on repique les jeunes plantes dans des pots séparés, lorsqu'elles sont susceptibles de supporter le transplantement, et on les porte dans la serre tempérée où elles restent jusqu'à l'époque de la fleuraison; ce n'est qu'alors qu'on peut les sortir sans danger de l'orangerie, pour néanmoins les y rétablir à l'approche du froid, auquel elles sont fort sensibles. Les vieilles souches se prêtent facilement à la reproduction par le moyen de l'éclat des racines, que l'on opère en octobre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate vus à la loupe.



Solandra grandiflora.
Solandre à grandes fleurs.

[illegible]



SOLANDRE A GRANDES FLEURS. *SOLANDRA GRANDIFLORA.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 2-*fidus*, *integerve*, *latere fissus*. Corolla 1-*petala*, *infundibuliformis*, *calyce multò longior*, *limbo patulo*, 5-*plicato*. Stamina 5; *filamentis tubo longioribus; antheris oblongis, terminalibus*. Ovarium *superum; stylo staminibus sublongiori*. Capsula *globosa, subcarnosa*, 2-4-*locularis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SOLANDRA caule fruticoso; foliis ovatis; floribus terminalibus; limbo corollæ crenato, crispo.

SOLANDRA grandiflora. Swartz. *Act. holm.* 1787. *p.* 300. *t.* 11. — Id. *Flor. Ind. occid.* 1. *p.* 387. *tab.* 9. — Willd. *Sp.* 1. *p.* 936. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 216. — *Bot. Mag.* 1874. — *Fl. ind. occid.* 1. 387. *t.* 9. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 388. — Jacq. *Hort. Schœn.* 1. *p.* 21. *t.* 45. — Salisb. *in Act. soc. linn.* 99. *t.* 6. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 701.

DATURA sarmentosa. Lam. *Illust. n.* 2295. — Poir. *Dict. Encyc.* 7. 463.

Le Dr Daniel Solander est l'un des savans qui ont le plus illustré la botanique au 18e siècle; né en Suède, il y fut le disciple et l'ami de Linné, qui conseilla à son père de l'envoyer achever ses études en Angleterre. Il y arriva en 1760, muni de lettres de recommandation de son célèbre professeur, et quelques années après il fut reçu membre de la Societé royale. En 1768, sir J. Banks, dont il avait mérité l'amitié intime, lui proposa de l'accompagner dans le voyage autour du monde que, pour la première fois, il allait entreprendre sous le commandement du capitaine Coock. Banks savait qu'il ne pouvait s'associer un compagnon plus capable de répondre à ses vues, et son attente a été complètement remplie. Une apoplexie foudroyante mit fin à la carrière laborieuse de Solander, avant qu'il eut entièrement décrit et analysé les nombreuses productions végétales qu'il avait récoltées dans le vaste Archipel de la mer du sud, si peu connu avant cette mémorable expédition. Il est mort à Londres le 16 mai 1782. C'est à ce botaniste profond qu'a été dédié, par son compatriote Swartz, le genre dont nous décrivons ici la principale espèce, qui a été distraite du genre *Datura* où son fruit charnu la rendait tout-à-fait déplacée. Précédemment, Linné avait établi un

genre *Solandra* qui a été réuni au genre Hydrocotyle; Murray avait aussi rendu un hommage semblable au mérite de Solander, dans un genre de Malvacées qui fait aujourd'hui partie du genre *Laguna*.

La Solandre à grandes fleurs est originaire des Antilles, où elle a été découverte par Masson; sous cet ardent climat, elle croît spontanément dans les fentes des rochers, et ses rameaux qui sont, dit-on, sarmenteux et grimpans, s'élèvent en s'appuyant sur les grands arbres, où ils s'attachent comme une plante parasite. Dans nos serres, sa tige s'élève seulement à la hauteur de cinq à six pieds, en se divisant en plusieurs rameaux un peu étalés, mais qui se soutiennent d'ailleurs par eux-mêmes, et ne paraissent avoir aucune disposition à devenir sarmenteux et grimpans. Quoi qu'il en soit, cet arbrisseau mérite d'être cultivé, à cause de ses belles et grandes fleurs, qui sont douées d'une odeur agréable, et qui peuvent faire l'ornement des serres chaudes en mars, avril et mai. Son introduction date de 1781.

Les rameaux de la Solandre à grandes fleurs sont cylindriques, glabres, garnis de feuilles ovales, pétiolées, éparses, luisantes, tout-à-fait glabres, ou garnies de poils en leurs bords, sur leur pétiole et en leur nervure postérieure. Ses fleurs sont solitaires au sommet des rameaux, accompagnées à leur base de cinq à six feuilles très-rapprochées et presque verticillées. Le calice est cylindrique, anguleux, long de trois pouces ou un peu plus, partagé dans sa partie supérieure en deux divisions oblongues, aiguës, quelquefois en trois, et fendu d'un seul côté au delà de moitié de sa longueur. La corolle est monopétale, infondibuliforme, longue de six à sept pouces, large de quatre pouces à quatre pouces et demi, d'abord blanche, devenant ensuite jaunâtre; son limbe est évasé, étalé, partagé en cinq lobes arrondis, égaux, crénelés et crépus en leurs bords, marqués extérieurement d'une légère teinte purpurine. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens insérés à la base de la corolle, terminés par des anthères ovales-oblongues, comprimées et à deux loges. L'ovaire est supère, arrondi, surmonté d'un style cylindrique, un peu plus long que les étamines, terminé par un stigmate en tête. Les capsules sont glabres, globuleuses, un peu coniques et quadriloculaires; elles contiennent des semences nombreuses.

On la cultive en serre chaude dans un terreau substantiel. Les moyens de propagation se bornent aux boutures qu'il faut pratiquer au printemps sur couche chaude et sous châssis

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Un rameau représenté à environ moitié de la grandeur naturelle.



P. Bessa pinx. Barrow sculp.

Indigofera atropurpurea.

Indigotier noir-pourpré.





INDIGOTIER NOIR-POURPRÉ. *INDIGOFERA ATRO-PURPUREA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *patens*, 5-*dentatus.* Corolla *papilionacea; carinâ calcare subulato utrinquè auctâ.* Stamina 10, *diadelpha.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Legumen *oblongum, lineare, subcylindricum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

INDIGOFERA caule fruticoso, erecto; foliis pinnatis, quinque-jugis; foliolis ovatis: junioribus pubescentibus, adultis glabris; floribus confertis, racemosis.

INDIGOFERA atro-purpurea. Hamilt. *in Hort. haff. add. p.* 152. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 225. — Don *Prodr. fl. nepal.* 244. — Spreng. *Syst. veget.* 4. *pars* 2, 285.

L'indigo, cette substance si précieuse pour l'art de la teinture, et presque aussi anciennement connue que le pays d'où elle a tiré son nom, l'a transmis à son tour au genre de plantes qui en fournit le plus abondamment; nous disons le plus abondamment, parce qu'il est aujourd'hui bien constaté que l'indigo n'est point un principe particulier à l'anil comme on l'a pensé pendant long-temps, qu'une foule d'autres végétaux le contiennent en des proportions plus ou moins élevées, et qu'une espèce d'*Isatis,* par exemple, est susceptible d'en fournir des quantités assez considérables pour compenser les frais de culture ainsi que d'extraction de la matière colorante, et procurer, en outre, des bénéfices satisfaisans. Le genre Indigotier se compose maintenant d'au moins quatre-vingts espèces, répandues dans les parties

les plus chaudes du nouveau et de l'ancien continent, l'Europe exceptée. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, ou des arbrisseaux. Toutes ces plantes sont bien loin de contenir d'égales quantités d'indigo, il en est même qui, contradictoirement à leur nom, ne sauraient en démontrer la plus faible trace : les espèces que l'on cultive de préférence pour l'extraction et la préparation du principe colorant, sont l'*Indigofera anil,* L.; l'*I. tinctoria,* L., *indica* Lamarck; l'*I. argentea,* L.; et l'*I. caroliniana,* Watter. On choisit pour la culture de l'Indigotier des terrains vierges, tels que ceux provenant du défrichement des forêts, et qui seraient surtout à proximité d'une rivière ou d'un ruisseau, sur les bords desquels on pourrait établir l'usine propre à préparer la fécule colorante. Lorsque le terrain, après plusieurs labours profonds, est prêt à recevoir la graine, des ouvriers font, avec une houe et en marchant à reculons, des trous de trois à quatre pouces de profondeur, et à environ un pied de distance les uns des autres; dans chacun de ces trous on place dix ou douze graines, que l'on recouvre de terre. La saison la plus favorable pour l'ensemencement est celle qui précède les grandes pluies : alors la terre est suffisamment humectée, et quand arrivent les abondances d'eau, les graines, germées et poussées, ne sont plus en danger de pourrir. Au bout de huit jours les jeunes plantes commencent déjà à étaler leur agréable verdure; on les débarrasse avec soin de toutes les mauvaises herbes, et, soit au moyen d'irrigations convenablement pratiquées sur le terrain, soit par des arrosemens artificiels, on les entretient dans un état d'humidité que réclame la vigueur de la plante, sans néanmoins que le pied reste jamais baigné. Alors que les fleurs commencent à se montrer, les feuilles ont atteint toute leur maturité; on en fait la coupe et on les transporte à l'usine où chaque atelier se compose de trois cuves posées les unes sur les autres, à des hauteurs différentes, et près d'un réservoir d'eau. La première cuve est appelée *trempoire :* c'est celle dans laquelle on jette les feuilles que l'on fait baigner de manière qu'il y ait encore au-dessus d'elles environ trois pouces d'eau. On élève autour des parois de cette cuve, au moyen de pieux et de planches jointes, de nouvelles parois destinées à retenir les feuilles quand, par suite de la fermentation, toute la masse se soulève et se gonfle; elle surpasserait les bords de la cuve sans l'ajoutage de planches dont on l'a surmontée. La fermentation est vive; elle produit beaucoup d'écume; il s'élève de grosses bulles qui viennent crever à la surface du liquide, et il s'en échappe un gaz inflammable. Au moment où la fermentation est à son plus haut point, la surface du liquide présente un reflet cuivré très-brillant,

cachant une matière épaisse qui vient insensiblement s'y rassembler et former une couche spumateuse. Lorsqu'on juge que la fermentation est complète, et que les parties colorantes sont disposées à se précipiter, ce dont on s'assure au moyen d'essais pris à différentes hauteurs dans la cuve, qui montrent la fécule se séparant du liquide par une simple agitation, et se déposant au fond du vase où s'est faite cette sorte de battage, on ouvre le robinet dont est garni le fond de la première cuve, et tout le liquide s'écoule dans la seconde qui porte le nom de *batterie :* il doit offrir alors une nuance assez semblable à celle de la vieille eau-de-vie de Cognac. On procède sur-le-champ au battage, dans cette seconde cuve, avec des instrumens en forme de petites caisses carrées, sans fond et sans couvercle, que l'on nomme busquets, et que l'on élève et abaisse successivement pour frapper le liquide. Cette opération a pour but de réunir en grains la matière colorante que la fermentation a détachée des tissus végétaux; elle est terminée lorsque la liqueur, de verte qu'elle était, passe au bleu intense; il est temps alors de l'arrêter, car si on la prolongeait, la matière colorante, au lieu de continuer à se séparer du liquide, s'y redissoudrait. On laisse reposer pendant quelques heures, et quand la précipitation est sur le point de se faire, on ouvre le robinet de cette seconde cuve, afin que toute la liqueur puisse passer dans la troisième, qui porte le nom de *reposoir;* quand on juge que tout l'indigo formé s'est précipité, on décante l'eau surnageante soit à l'aide de syphons, ou au moyen de robinets placés à diverses hauteurs de la cuve : il reste une pâte molle, de consistance de bouillie, que l'on distribue dans des sacs de toile, suspendus de manière à la débarrasser, par l'égouttement, de l'eau superflue, qu'elle peut encore contenir; l'égouttement terminé, on coule l'indigo dans des caisses carrées dont le rebord a deux ou trois pouces, et on expose ces caisses, sous des hangars, à l'action d'un courant d'air, afin que la pâte puisse se dessécher lentement; on la divise ordinairement par fragmens cubiques, et on la livre au commerce. Il arrive souvent que les fragmens d'indigo ne sont point encore parfaitement secs lorsqu'on les emballe dans les caisses, la matière éprouve alors un dernier mouvement de fermentation, et les surfaces se recouvrent d'une moisissure blanchâtre qui n'apporte aucune altération sensible aux masses. Les usages de l'indigo sont assez connus pour que nous nous dispensions d'en parler.

Toutes les espèces d'indigotiers, avons-nous dit, ne sont point susceptibles de fournir de la matière colorante; nous ignorons si l'on a cherché à en extraire de l'*Indigofera atro-purpurea.* Cette espèce est originaire du Nepaul,

d'où elle a été envoyée au Jardin des Plantes, à Paris, en 1820. Elle fleurit pendant les mois de juillet et d'août.

Sa tige est frutescente, droite, roide, divisée, dans sa partie supérieure, en un petit nombre de rameaux. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ailées avec impaire, composées de onze à treize folioles ovales, obtuses, acuminées à leur sommet, légèrement pubescentes et d'un vert peu foncé. Ces feuilles sont munies à leur base de deux petites stipules sétacées, promptement caduques. Les fleurs, d'un pourpre brun, mêlé de pourpre plus clair, sont assez petites, portées sur de courts pédicelles, et rapprochées un grand nombre ensemble sur des grappes simples, placées dans les aisselles des feuilles, et qui ne se développent que successivement, de manière qu'au commencement de la fleuraison les grappes paraissent presque sessiles, et ensuite portées sur de longs pédoncules, lorsque les premières fleurs ont, par leur chute, laissé à nu la partie inférieure du pédoncule commun. Le calice est monophylle, cinq à six fois plus court que la corolle, très-ouvert, découpé à son bord en cinq dents inégales. La corolle est papilionacée, à étendard ovale, redressé, égal aux autres parties et d'une couleur pourpre foncée; ses ailes sont d'un pourpre vif, oblongues, étendues parallèlement à la carène qui est de la même couleur que l'étendard, et formée par les deux pétales inférieurs, connés, creusés en nacelle et munis, chacun vers leur base, d'un petit prolongement en forme d'éperon obtus. Les étamines, au nombre de dix, sont diadelphes, à anthères arrondies, comprimées. L'ovaire est supère, cylindrique, grêle, surmonté d'un style courbé en arc et terminé par un stigmate presque globuleux; cet ovaire renferme une douzaine d'ovules. Le fruit consiste en une gousse alongée, étroite, pointue et pendante, renfermant huit à dix graines comprimées.

On sème les graines sur couche chaude en février; elles ne tardent guère à germer, et au bout de deux mois il faut repiquer les jeunes plantes dans le terreau de bruyère pur, où on les garde constamment, en ayant soin de les arroser fréquemment. On ne doit pas les sortir de la serre chaude.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle offre un rameau fleuri de l'Indigotier noir-pourpré.



P. Bessa pinx. Guyard fils sculp.

Mimulus glutinosus. willd.
Mimule glutineux

[illegible]

[illegible] *[illegible]*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] désigner un [illegible] espèces produisent [illegible] les mêmes [illegible] du genre, du reste, [illegible]



MIMULE GLUTINEUX. *MIMULUS GLUTINOSUS.* ♄

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophulariées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *quinque-dentatus, prismaticus.* Corolla *ringens : labio superiore lateribus replicato.* Capsula *bi-locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MIMULUS foliis oblongis, viscosis, sessilibus : pedunculis flore brevioribus.

MIMULUS glutinosus; *caule erecto, hispido, glutinoso : foliis oppositis, conjunctis, lanceolatis, dentatis, glutinosis, nitidis : floribus terminalibus, axillaribus.* Wendl. *Obs.* 51.

MIMULUS glutinosus. Spreng. *Syst. veget.* 2. 799. — Willd. *Spec. pl.* 3. 361. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 655. — Jacq. *Hort. schoen.* 3. 61. *t.* 364. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 54. — Dum.-Cours. *Bot. cult. ed.* 2. 3. 127.

MIMULUS aurantiacus; *caule erecto, fruticoso, tereti : foliis ovato-lanceolatis, obtusiusculis.* Curt. *Bot. Magaz.* 354.

Le nom *Mimulus*, appliqué par Pline, et pour des motifs qui nous sont restés inconnus, à une plante que les botanistes modernes n'ont pu retrouver, leur a servi à désigner un genre de la famille des Scrophulariées, dont quelques espèces produisent des fleurs de formes bizarres qui rappellent le masque dont jadis les mimes se couvraient la figure. Ce genre, du reste, est peu nombreux, et les espèces qui le composent appartiennent soit à l'Amérique, soit à la Nouvelle-Hollande; c'est sur le nouveau continent qu'a

337.

été découvert le Mimule glutineux; il a été apporté de la Californie en Angleterre, par M. Archibold Menzick, en 1794. Il fleurit en juillet et août.

Le Mimule glutineux est un arbuste de trois à quatre pieds de hauteur; sa tige, vers sa base, est de la grosseur du doigt, droite, un peu rugueuse, assez bien garnie de branches et de rameaux toujours axillaires, toujours visqueux, surtout à leur extrémité, souvent opposés et marqués par les vestiges des feuilles tombées. Les plus grandes des feuilles ont un pouce et demi de longueur : toutes sont persistantes, opposées, sessiles, presque connées, oblongues, un peu obtuses, bordées de dents rares et très-fines, vertes en dessus, plus pâles et marquées de nervures en dessous, enfin exsudant, ainsi que les rameaux et les fleurs, une viscocité assez tenace. Pendant tout l'été et une partie de l'automne, les extrémités des rameaux donnent des fleurs peu odorantes, pédiculées, axillaires, opposées. D'un calice persistant, long, tubulé, sillonné de cinq plis, et terminé par des dents dont la supérieure est plus grande, sort une corolle d'un beau jaune orangé, monopétale, tubuleuse, longue, à limbe ouvert et divisé en plusieurs lèvres dont les supérieures sont relevées; elle contient quatre étamines dont deux plus courtes, et un germe oblong, pyramidal, que termine un style long, filiforme; le stigmate se compose de deux lamelles glanduleuses sur leur face interne. Quand on touche la face supérieure de l'une d'elles avec une pointe de fer ou de toute autre substance dure, on voit les deux lamelles se rapprocher par un mouvement assez prompt. Le germe devient une capsule cachée entièrement par le calice flétri et desséché, divisée en deux loges renfermant beaucoup de semences très-petites, oblongues, pointues.

L'existence de ce Mimule ne paraît pas fort longue, et on ne le conserve guère au delà de quatre années. Il est donc prudent de le renouveler souvent, soit par ses graines qui mûrissent presque toujours et qu'il faut semer au printemps, sur couche tiède et en terre substantielle, mêlée d'un peu de terreau de bruyère, soit par les boutures qu'on en peut faire avec les mêmes soins, au même temps, et dans le même mélange de terre. Le jeune plant fleurit plus abondamment que les vieux pieds. Sa place est sur les tablettes voisines des jours dans une bonne orangerie, où il faut avoir soin de ne pas trop l'arroser.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil. Fig. 2. La corolle déployée et les étamines.



Pitcairnia discolor.

Pitcairne verte et bleue.



PITCAIRNE VERTE ET BLEUE. *PITCAIRNIA DISCOLOR.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Broméliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus, persistens.* Corolla 3-*petala, marcescens, calyce duplo longior; petalis basi interiori squamulâ auctis.* Stamina 6. Ovarium *inferum vel superum; stylis* 3, *in unum coalitis; stigmatibus totidem, distinctis vel in caput ovato-oblongum spiraliter convolutis.* Capsula 3-*locularis; seminibus numerosis, appendice membranaceo utrinquè auctis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PITCAIRNIA foliis oblongo-lanceolatis, canaliculatis, subfarinosis, vix denticulatis; floribus paniculatis; bracteis glabris, purpurascentibus; corollis virescentibus, apice azureis.

PITCAIRNIA discolor. — Loisel. *Herb. gener.* 5. 345.

La Pitcairne à fleurs vertes et bleues est connue en France depuis 1819, qu'elle y a été apportée du Brésil; elle a fleuri pour la première fois au mois de décembre de l'année suivante dans une des serres de M. Noisette.

Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles donnent naissance a un faisceau de vingt et quelques feuilles oblongues-lancéolées, élargies et semi-engaînantes à leur base, pliées en gouttière, à peine denticulées, glabres, d'un vert gai, couvertes d'une poussière très-fine et peu abondante. Du milieu de ces feuilles s'élève une tige cylindrique, droite, glabre, d'un vert rougeâtre,

haute de douze à quinze pouces, garnie de plusieurs feuilles lancéolées, très-aiguës, d'un rouge pourpré, les inférieures appliquées contre la tige, et les supérieures, qui tiennent lieu de bractées, lâches et même pendantes. Les fleurs sont disposées, de la partie moyenne au sommet de la tige, en une panicule lâche et très-étalée; les inférieures sont portées sur des pédoncules bifurqués ou trifurqués et accompagnées de longues bractées; les supérieures sessiles, à bractées très-courtes. Le calice est formé de trois folioles oblongues, aiguës, droites et serrées contre les pétales, d'un vert très-pâle, excepté au sommet qui est bleuâtre. La corolle est composée de trois pétales alongés, égaux, droits et rapprochés dans leur partie inférieure, ouverts dans la supérieure, moitié plus grands que le calice, marcescens, verdâtres dans la plus grande partie de leur longueur, obtus, échancrés à leur extrémité, et d'un bleu clair. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens de la longueur des pétales, insérés au-dessous d'eux sur le haut de l'ovaire, munis chacun à leur base d'une petite écaille membraneuse, frangée, et terminés par des anthères alongées, vacillantes, à deux loges. L'ovaire est inférieur, presque triangulaire, strié, surmonté d'un style égal aux étamines, creusé de trois sillons, et terminé par trois stigmates verdâtres, lamellés, écartés les uns des autres. Cet ovaire est à trois loges qui contiennent chacune des ovules nombreux, attachés sur deux rangs, au bord interne de chaque cloison.

La Pitcairne verte et bleue demande une bonne terre, qui ne soit ni trop légère, ni trop consistante; des arrosemens fréquens pendant sa végétation, et très-modérés pendant son repos. Elle se multiplie aisément par les œilletons que fournit son pied; on les enlève quand les hampes sont flétries, et on les met chacun dans un pot de moyenne grandeur, qu'on plonge dans la couche chaude, pour faciliter la reprise; on les distribue ensuite sur les tablettes les plus éclairées de la serre chaude.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale, une foliole du calice et deux étamines vus de grandeur naturelle. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates vus de même. Fig. 3. L'ovaire coupé horizontalement pour faire voir ses loges. La plante entière est figurée réduite au tiers de la grandeur naturelle.



Phlox acuminata.

Phlox acuminé.

[illegible]

[illegible] Ovarium [illegible]; stylo simplici; stigmate trifido [illegible]. 3-valvis; [illegible].

[illegible]

L[illegible] sont, en général, disposées [illegible] et. Aussi, [illegible] cultivés [illegible] et, dans le [illegible], ils ont joui d'une [illegible] leur multiplication les avoit [illegible] aujourd'hui, quoiqu'on [illegible] de [illegible] par la beauté des fleurs, puissent l'emporter sur eux. Parmi les [illegible]



Phlox acuminé.

PHLOX ACUMINÉ. *PHLOX ACUMINATA.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Polémoniacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *hypocrateriformis.* Stamina 5 *filamenta, inæqualia, non exserta.* Calyx *prismaticus.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate trifido.* Capsula 3-*locularis*, 3-*valvis; loculis monospermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PHLOX caule erecto, pubescente; foliis ovato-lanceolatis, acuminatis, glabriusculis, decussatis; floribus terminalibus, paniculatis.

PHLOX acuminata. SIMS. *Bot. Mag. n. et t.* 1880. — PURSH *Fl. Amer. sept., supp.* 730. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 624. — POIR. *Dict. Encyc., suppl.* 4. 397.

PHLOX decussata. LYON *Catal.* 1812.

LES Phlox sont des plantes vivaces dont les fleurs, souvent d'une couleur purpurine et d'une forme élégante, sont, en général, disposées en panicule terminale d'un très-bel aspect. Aussi, la plupart sont-ils cultivés pour l'ornement des jardins, et, dans la nouveauté, ils ont joui d'une sorte de vogue; mais la facilité de leur culture et de leur multiplication les ayant rendus communs, ils sont moins recherchés aujourd'hui, quoiqu'on trouve peu de plantes qui, pour la beauté des fleurs, puissent l'emporter sur eux. Parmi les plus belles espèces de Phlox, l'Acuminé mérite encore, par ses agrémens

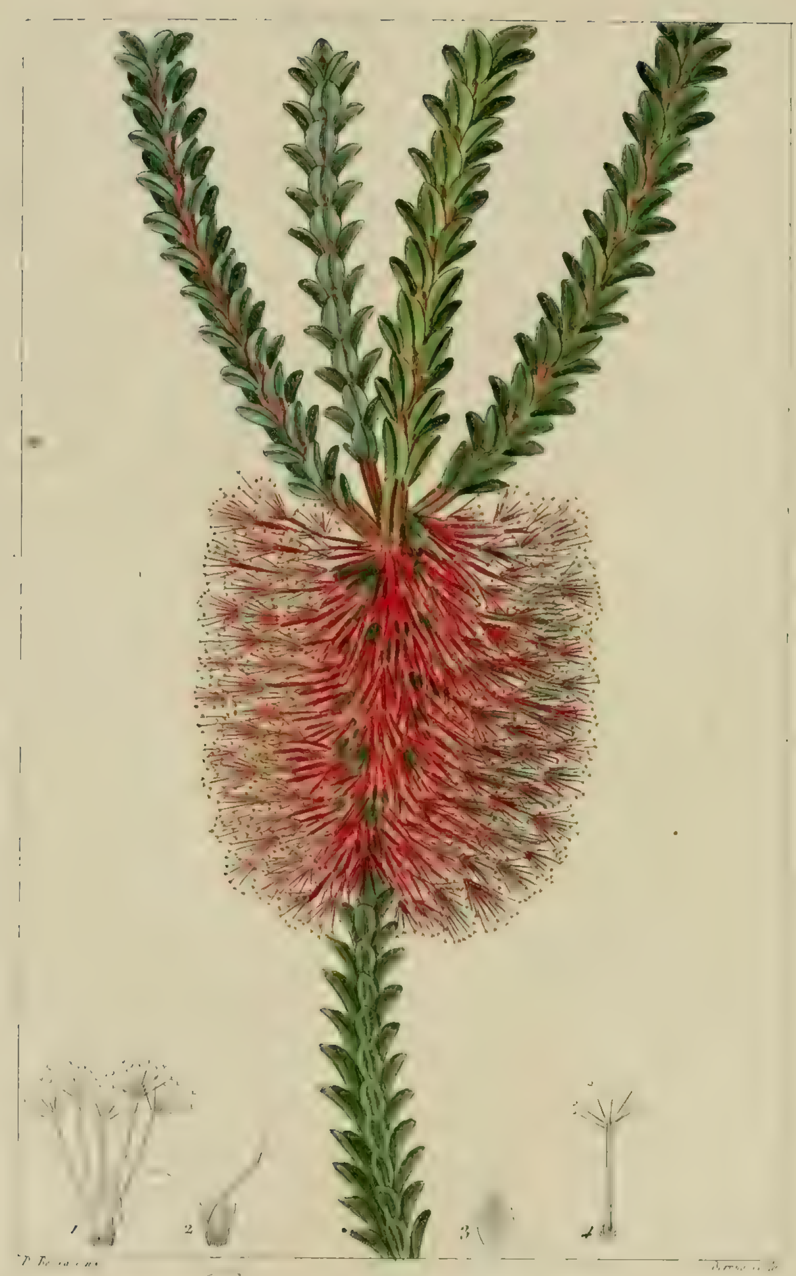
particuliers, de fixer l'attention des amateurs. Comme presque tous ses congénères, il a pour patrie l'Amérique septentrionale d'où il a été apporté en 1812; il fleurit pendant les mois de juin, juillet, août et septembre.

Les tiges du Phlox acuminé sont cylindriques, droites, légèrement pubescentes, hautes de deux à trois pieds, simples inférieurement, plus ou moins rameuses dans leur partie supérieure, garnies, dans toute leur longueur, de feuilles ovales-lancéolées, très-aiguës, presque glabres, d'un vert un peu foncé, sessiles, et la plupart opposées en croix. Les fleurs sont nombreuses, d'une belle couleur lilas, avec un peu de rouge dans le centre, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en une belle et large panicule, dont les ramifications sont munies, à leur base, de bractées foliacées. Le calice est monophylle, à peu près cylindrique, divisé presque jusqu'à moitié en cinq découpures très-aiguës, serrées et appliquées contre la corolle qui est monopétale, infondibuliforme, à tube cylindrique, étroit, trois à quatre fois plus long que le calice, et à limbe partagé en cinq divisions presque arrondies, très-ouvertes. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens inégaux, insérés sur le tube de la corolle, trois plus haut, vers son orifice, et deux un peu plus bas : tous portent des anthères ovales-oblongues, à deux loges. L'ovaire est supérieur, ovale, surmonté d'un style filiforme, de la longueur du tube de la corolle, et terminé par un stigmate trifide. Le fruit consiste en une capsule enveloppée par le calice persistant, s'ouvrant en trois valves, et divisée en trois loges qui renferment des semences ovales et solitaires.

Dans le principe de son introduction en Europe, le Phlox acuminé y fut cultivé en pot que l'on rentrait dans l'orangerie pendant l'hiver; plus tard, on le planta dans la bâche de bruyère, et enfin on le risqua en pleine terre où il a fini par s'accoutumer comme la majeure partie des autres espèces. On le multiplie par ses rejetons et par la division des racines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil vu à la loupe. Fig. 2. Le calice fendu dans sa longueur, développé et vu à une plus forte loupe. Fig. 3. La corolle fendue longitudinalement et développée afin de faire voir les étamines: elle est représentée de grandeur naturelle.



Beaufortia decussata.

Beaufortie en croix.

[illegible]

[illegible] — Famille des [illegible].

[illegible] GÉNÉRIQUE.

[illegible]

[illegible]

L[illegible] lorsqu'elles [illegible] Ces espèces, originaires de la Nouvelle-Hollande [illegible] donner la [illegible] deux fois chaque année [illegible] Quelque temps après [illegible] dans la Nouvelle-[illegible] elle est ensuite passée [illegible]



BEAUFORTIE EN CROIX. *BEAUFORTIA DECUSSATA.* ♄

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Métrosidérées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*. Petala 5, *ovata, dentibus calycinis alterna.* Stamina *numerosa, in* 5 *phalanges connata.* Ovarium *superum, subglobosum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis, in calyce persistente recondita; loculis* 1-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BEAUFORTIA foliis ovatis, multinerviis, vix petiolatis, cruciatim oppositis, subimbricatis; floribus axillaribus, spicatim confertis; phalangium unguibus longissimis, filamentis radiantibus.

BEAUFORTIA decussata. Brown, *in Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 418. — Ker *Bot. Regist. n. et t.* 18. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 211. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 338.

Le genre Beaufortie, dont la dédicace est un acte particulier de reconnaissance de R. Brown, qui l'institua, ne se compose encore, comme au temps de sa formation, que de deux espèces, originaires de la Nouvelle-Hollande, et qui, pour le port et le caractère, se rapprochent beaucoup des *Melaleuca.* L'espèce dont nous allons donner la description, fait un joli effet quand elle est en fleur, ce qui arrive deux fois chaque année : d'abord en mai et juin, et pour la seconde fois en septembre. Quelque temps après que R. Brown eut fait la découverte de cette plante, dans la Nouvelle-Galle du sud, M. Good l'introduisit en Angleterre d'où elle est ensuite passée en France; néanmoins ce n'a été que six ou sept ans après.

Cette Beaufortie est un arbrisseau de six à dix pieds de hauteur. Sa tige se divise en rameaux grêles, opposés, ordinairement rapprochés par quatre à des distances à peu près égales, et formant ainsi des verticilles incomplets disposés par étage. Ces rameaux sont garnis, dans toute leur longueur, de feuilles nombreuses, ovales, glabres, chargées de plusieurs nervures, parsemées, en dessous, de points qui paraissent demi-transparens quand on les regarde à contre-jour, opposées en croix, presque imbriquées et portées sur des pétioles très-courts, velus et décurrens sur les rameaux. Les fleurs, sessiles, ordinairement trois ensemble dans les aisselles des feuilles et accompagnées à leur base de bractées subulées, sont d'un rouge éclatant, rapprochées en une sorte d'épi placé ordinairement au-dessous du verticelle formé par les jeunes rameaux de l'année. Le calice est monophylle, velu et d'un rouge brun dans sa moitié inférieure, glabre et verdâtre dans sa moitié supérieure qui est divisée en cinq découpures aiguës. La corolle est formée de cinq pétales ovales, concaves, verdâtres, insérés à la base des sinus formés par les divisions calicinales, égaux en longueur à celles-ci, et parsemés de points glanduleux, transparens. Les étamines sont d'un rouge éclatant, réunies en cinq faisceaux quatre à cinq fois plus longs que les pétales, insérés, au-devant et au dessous de ceux-ci, sur le calice. Chaque faisceau, muni à sa base d'une petite touffe de poils, se divise dans sa partie supérieure en huit branches, dont chacune est terminée à son sommet par une petite anthère brunâtre, à deux loges divergentes. L'ovaire est supérieur, cylindrique, court, velu dans sa partie supérieure, surmonté d'un style filiforme, du même rouge que les étamines, plus long qu'elles, et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule à trois loges monospermes, et renfermée dans le calice persistant.

On cultive le *Beaufortia decussata* en pot, afin de pouvoir le rentrer pendant l'hiver dans l'orangerie; on le conduit de la même manière que presque toutes les plantes australasiatiques, c'est-à-dire, qu'on lui donne le terreau de bruyère pur, et tenu modérément humecté. On peut le multiplier indifféremment ou de marcottes ou de graines, car ses fruits parviennent aisément en maturité dans nos climats.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière vue à la loupe. Fig. 2. Le calice et le style. Fig. 3. Un pétale vu séparément et très-grossi. Fig. 4. Un faisceau d'étamines.



Carron Sculp^t

Pourretia aeranthos.

Pourrétie aérienne.

POURRÉTIE AÉRANTHE. *POURRETIA AERANTHOS.* ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *[illegible]*.

[illegible]

[illegible] Corolla *æqualis*, 3-*petala*. Stamina 6, [illegible] *corollâ breviora*. Ovarium *superum*, [illegible] Capsula 3-locularis, *polysperma*.

[illegible]

[illegible] *-lanceolatis, canaliculatis; floribus spicatis,* [illegible] *laciniâ altera duplò latiori, apice 2-fidâ.* [illegible]

[illegible]

[illegible] et gardez le [illegible] dans la Flore du Pérou, est [illegible] décrivons plus bas sera la quatrième. [illegible] 1820 par M. Dupuy, directeur du jardin royal [illegible] note qui y était jointe, [illegible] plante au mois d'octobre précédent, de [illegible]

[illegible] lancéolées, creusées en gouttière, aiguës, [illegible] d'un vert cendré, entièrement recouvertes d'une



POURRÉTIE AÉRIENNE. *POURRETIA AERANTHOS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Commélinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *spathaceus*, 2-3-*phyllus*. Corolla *æqualis*, 3-*petala*. Stamina 6, *hypogyna; antheris linearibus, corollâ brevioribus.* Ovarium *superum*, 3-*lobum; stylo simplici; stigmate* 3-*fido.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

POURRETIA foliis lineari-lanceolatis, canaliculatis; floribus spicatis, terminalibus; calycis 2-*phylli laciniâ alterâ duplò latiori, apice* 2-*fidâ.*
POURRETIA aeranthos. Loisel. *Herb. gener.* 5. 304.

Le genre *Pourretia* a été dédié par Ruiz et Pavon, dans leur Flore du Pérou, à l'abbé Pourret, botaniste français, qui a voyagé en Espagne et dans les Pyrénées, et qui est auteur d'une Flore de la Gaule Narbonnaise qui n'a jamais été imprimée, mais dont une courte notice a seulement été publiée dans le 3e volume de l'Académie de Toulouse, sous le titre d'Extrait de la *Chloris Narbonensis.* Ce genre a depuis été réuni aux *Pitcairnia,* par Willdenow et Persoon, qui ont transporté son nom à une autre plante, au *Cavanillesia* de la Flore du Pérou; mais comme le *Pourretia* de Ruiz et Pavon diffère des *Pitcairnia* par un caractère essentiel, qui est l'ovaire supérieur, nous pensons qu'il doit être conservé comme genre, et garder le nom qui lui a d'abord été imposé. Ce genre, dans la Flore du Pérou, est composé de trois espèces; celle que nous décrirons plus bas fera la quatrième. Elle a été envoyée, en mars 1820, par M. Dupuy, directeur du jardin royal de Bordeaux, à M. Noisette, à Paris. D'après la note qui y était jointe, M. Dupuy avait lui-même reçu cette plante au mois d'octobre précédent, de Monte-Video, sous le nom de plante aérienne.

Ses feuilles sont sessiles, linéaires-lancéolées, creusées en gouttière, aiguës et même piquantes, d'un vert cendré, entièrement recouvertes d'une

341.

poussière écailleuse et blanchâtre; les inférieures étalées et rapprochées en rosette à la base de la tige; les autres beaucoup plus courtes, éparses et presque entièrement appliquées contre elle. Cette tige n'a que cinq à six pouces de haut, et elle est terminée par dix ou douze fleurs bleues, assez petites, sessiles dans l'aisselle d'une bractée lancéolée, purpurine, et disposées en épi court. Leur calice est formé de deux folioles spathacées, assez semblables, pour la consistance, aux bractées; une d'elles est lancéolée, et l'autre, moitié plus grande, bifide à son sommet. La corolle est composée de trois pétales linéaires-spathulés, plus grands que le calice. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens planes, membraneux, insérés sous l'ovaire, moitié plus courts que les pétales, placés deux à deux devant ceux-ci, et terminés par des anthères linéaires. L'ovaire est supérieur, ovale, à trois lobes, surmonté d'un style simple, un peu plus long que les étamines, et terminé par un stigmate trifide. Cet ovaire est à trois loges qui contiennent chacune des graines petites et nombreuses.

Le nom de Pourrétie aérienne indique en quelque sorte le mode de culture que l'on doit suivre pour cette plante, au moins dans son pays natal; et, en effet, le voyageur qui l'a rapportée a assuré que les Brésiliens ne la cultivent point en terre; ils la suspendent à des grillages en fil de fer, dont ils ont coutume de garnir leurs croisées, et elle végète ainsi dans l'air comme si elle était plantée dans la terre; elle s'y multiplie même, dit-on, de drageons qu'on est obligé d'éclaircir quand elle a formé des touffes trop épaisses. Cette manière de la cultiver n'a pas réussi, à Bordeaux, à M. Dupuy, qui, après plusieurs tentatives infructueuses, s'est arrêté au moyen suivant qui a rempli tous ses désirs. Il a mis la plante dans un pot rempli de sable bien sec et percé de trous de tous côtés. Ainsi placée et peu enfoncée dans ce sable, elle y a bien végété sans produire de racines, si ce n'est quelques mamelons fort courts. Envoyée dans une boîte de fer blanc, avec un peu de mousse, elle était en fleur lorsque M. Noisette l'a reçue; depuis ce temps il l'a conservée dans sa serre chaude en la traitant comme avait fait M. Dupuy.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière, dont les différentes parties sont étalées. Fig. 2. Une bractée. Fig. 3. Le calice, dont une des folioles est moitié plus large que l'autre et bifide; c'est par erreur que, dans la première figure, le calice est représenté comme s'il était composé de trois folioles. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate.



Crinum erubescens.

Crinole roug'eâtre.

[illegible]

Hexandrie-Monogynie. Famille des Amaryllidées.

[illegible]

[illegible] *infundibuliformis* [illegible] *subulatis* [illegible] *stigmate* [illegible] Capsul. [illegible]

[illegible]

[illegible] *trubo longior.*

[illegible]

[illegible] confondue [illegible] tombé [illegible] la bien reconnue comme espèce distincte et établie ainsi. [illegible] plus beaux ornements de nos serres chaudes, aux mois [illegible]



CRINOLE ROUGEATRE. *CRINUM ERUBESCENS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Amaryllis.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha *polyphylla.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis,* 6-*fida; laciniis oblongis.* Stamina 6; *filamentis subulatis, longitudine limbi.* Ovarium *inferum; stylo filiformi, longitudine floris; stigmate simplici.* Capsula *ovata,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CRINUM foliis lanceolatis, cartilagineo-crenatis, apice explanatis; floribus sessilibus; tubo limbo longiore.

CRINUM erubescens. *Hort. Kew.* 1. *p.* 413. — Id. *ed.* 2. 2. 221. — Red. *Lil.* 1. *p. et tab.* 27. — *Bot. Magaz. n. et tab.* 1232. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 46. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 352. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 54. — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 2. 397.

CRINUM Commelini. Jacq. *Hort. Schœnbr.* 2. *p.* 40. *tab.* 202.

CRINUM Americanum β. Linn. *Spec.* 419.

LILIO-ASPHODELUS Americanus sempervirens minor albus. Comm. *Rar.* 15. *t.* 15.

CRINUM foliis carinatis basi angustioribus, floribus profundè dissectis. Mill. *Dict.* 4.

En général, les espèces qui composent le genre Crinole ne sont pas moins remarquables par la grandeur de toutes leurs parties, que par la beauté de leurs fleurs, et celle-ci paraît devoir l'emporter, avec le Crinole aimable, sur toutes les autres, par l'élégance de son ombelle, l'agréable nuance de ses pédoncules et de sa hampe. Elle est originaire des contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale, d'où elle paraît avoir été apportée depuis bien long-temps en Europe, mais aussi avoir toujours été confondue avec le Crinole américain, erreur dans laquelle était même tombé Linné. Ce n'est qu'en 1789 qu'on l'a bien reconnue comme espèce distincte et établie ainsi. Ses fleurs font un des plus beaux ornemens de nos serres chaudes, aux mois

de juin, juillet et août, et il n'est pas rare de voir le même bulbe donner, à des époques différentes de l'année, deux hampes florifères; conséquemment la plante peut être considérée comme susceptible de fleurir deux fois l'an.

Les racines de ce Crinole sont cylindriques, épaisses, simples, nombreuses, disposées en faisceau; elles produisent une tige assez grosse, cylyndrique, haute d'un à deux pieds, entièrement couverte par la base des feuilles. Celles-ci sont assez nombreuses, embrassantes inférieurement, lancéolées, cartilagineuses et souvent crénelées en leurs bords, planes à leur sommet. De l'aisselle d'une de ces feuilles naît une hampe droite, cylindrique, plus longue que les feuilles, terminée à son sommet par une ombelle de quatre à sept fleurs sessiles, et munie à sa base de plusieurs folioles lancéolées, membraneuses, inégales. Ces fleurs sont grandes, blanches intérieurement, teintes d'un rouge pourpre à l'extérieur; elles ont une odeur agréable, mais faible. Leur corolle est monopétale, infondibuliforme; à tube cylindrique, presque moitié plus long que le limbe qui est partagé en six découpures oblongues, pointues, très-étalées. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens subulés, insérés dans le haut du tube, et terminés, à leur sommet, par des anthères linéaires, vacillantes. L'ovaire est infère, à trois angles arrondis, surmonté d'un style droit, cylindrique, plus long que les étamines, terminé par un stigmate triangulaire. Les capsules sont charnues, à trois loges et à trois valves; il est bien rare qu'elles parviennent à leur maturité parfaite dans notre climat.

On cultive le Crinole rougeâtre en serre chaude, mais non dans la tannée dont il se passe très-bien. On le tient en pot, que l'on change chaque année jusqu'à ce que le bulbe soit parvenu à un volume qui rend le dépotement difficile et dangereux, alors on se contente d'enlever, avec beaucoup de soins, tout ce que l'on peut retirer de terreau épuisé sans endommager le chevelu des racines, et de lui en substituer de nouveau que l'on compose avec la terre la plus douce et la plus substantielle et le terreau de bruyère. L'opération du dépotement se fait, comme de coutume, après que la plante a fleuri, et on en profite pour séparer du bulbe les caïeux que l'on replante aussitôt séparément, pour obtenir des plantes nouvelles. Ce Crinole, comme tous les autres, se trouve bien d'arrosemens fréquens, surtout vers l'époque où il se prépare à entrer en fleuraison,

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La plante est représentée au tiers de sa grandeur naturelle.



Rudbeckia hirta. v.

Rudbèque velue v.

[illegible]BÈQUE VELUE. Var. *RUDBECKIA HIRTA. Var.* 2

Syngénésie-Polygamie-Frustranée. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] communis *duplici serie polyphyllus, subæqualis, patens.* Flores [illegible]; *semiflosculis sterilibus.* Semina *apice aucta margine membra*[illegible]*ato.* Receptaculum *conicum, paleaceum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]*KIA foliis hirsutis; radicalibus ovato-lanceolatis, petiolatis;* [illegible] *lineari-lanceolatis, alternis, subsessilibus, remotè dentatis; paleis* [illegible]*lanceolatis.*

[illegible]*DBECKIA* hirta. WILLD. *Spec. pl.* 3. 2248. — DILL. *Elth. t.* 218. — PURSH, *Amer. sept.* 2. 574. — MICH. *Fl. bor. Amer.* 2. 143. — SWT. [illegible] *fl. gar.* 82. — *Hort. Kew.* 1. 251. — ID. *ed.* 2. 5. 131. — SPRENG. *Syst. pl.* 3. 612. — MILLER *Dict.* 1.

RUDBECKIA angustifolia. LOISEL. *Herb. gener.* 7. 432.

[illegible] RUDBECK se sont illustrés dans la carrière des sciences : Olaüs, né [illegible] le Westermanland, en 1630, mort en 1702, professeur de [illegible] l'université d'Upsal, après avoir publié différens ouvrages sur [illegible] sur l'histoire, dont le plus remarquable [illegible]

[illegible] et renferme les paradoxes les plus [illegible] patrie [illegible] la demeure des divinités du [illegible] est la véritable Atlantide de [illegible] et que c'est de sa [illegible] peuples sont sortis. Il n'a [illegible] de cet ouvrage devenu extrêmement rare, que trois volumes in-folio : [illegible] scrit du quatrième a été consumé dans un incendie, et cette perte [illegible], dit-on, un chagrin mortel à son auteur. Le second Rudbeck est [illegible], et on lui doit d'excellens travaux sur la botanique; enfin [illegible] toujours de la même famille, Olaüs Jean, a donné, en 1731, [illegible] très-savante sur la plante appelée *Pedicularis sceptrum.* [illegible] orer la mémoire de ces compatriotes célèbres, que Linné leur [illegible] plantes dans lequel on compte aujourd'hui une vingtaine [illegible] la plupart originaires de l'Amérique septentrionale, et [illegible] élévation et le bel effet de leurs rameaux fleuris, de [illegible]ent des grands jardins. La Rudbèque velue a été



Rudbeckia hirta

Rudbéque velue.

RUDBÈQUE VELUE. Var. *RUDBECKIA. HIRTA. Var.* ♃

Syngénésie-Polygamie-Frustranée. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx-communis *duplici serie polyphyllus, subæqualis, patens.* Flores *radiati; semiflosculis sterilibus.* Semina *apice aucta margine membranaceo, 4-dentato.* Receptaculum *conicum, paleaceum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RUDBECKIA foliis hirsutis; radicalibus ovato-lanceolatis, petiolatis; caulinis lineari-lanceolatis, alternis, subsessilibus, remotè dentatis; paleis oblongo-lanceolatis.

RUDBECKIA hirta. Willd. *Spec. pl.* 3. 2248. — Dill. *Elth. t.* 218. *f.* 285. — Pursh, *Amer. sept.* 2. 574. — Mich. *Fl. bor. Amer.* 2. 143. — Swt. *Br. fl. gar.* 82. — *Hort. Kew.* 1. 251. — Id. *ed.* 2. 5. 131. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 612. — Miller *Dict.* 1.

RUDBECKIA angustifolia. Loisel. *Herb. gener.* 7. 432.

Trois Rudbeck se sont illustrés dans la carrière des sciences : Olaüs, né à Arosen dans le Westermeuland, en 1630, mort en 1702, professeur de médecine à l'université d'Upsal, après avoir publié différens ouvrages sur cette science, sur la botanique et sur l'histoire, dont le plus remarquable, intitulé : *Atlantica, sive Manheim, vera Japheti posterorum sedes ac patria*, est d'une érudition accablante, et renferme les paradoxes les plus étonnans. L'auteur y prétend que sa patrie a été la demeure des divinités du paganisme et de nos premiers pères; qu'elle est la véritable Atlantide de Platon, et que c'est de la Suède que tous les autres peuples sont sortis. Il n'a paru de cet ouvrage, devenu extrêmement rare, que trois volumes in-folio : le manuscrit du quatrième a été consumé dans un incendie, et cette perte occasiona, dit-on, un chagrin mortel à son auteur. Le second Rudbeck est fils du précédent, et on lui doit d'excellens travaux sur la botanique; enfin le troisième, toujours de la même famille, Olaüs Jean, a donné, en 1731, une dissertation très-savante sur la plante appelée *Pedicularis sceptrum.* C'est pour honorer la mémoire de ces compatriotes célèbres, que Linné leur a dédié ce genre de plantes dans lequel on compte aujourd'hui une vingtaine d'espèces, pour la plupart originaires de l'Amérique septentrionale, et susceptibles, par leur élévation et le bel effet de leurs rameaux fleuris, de contribuer à l'ornement des grands jardins. La Rudbèque velue a été

apportée de la Virginie en Europe, à M. James Sherard, vers 1732, et depuis ce temps elle a été généralement cultivée. Elle fleurit en août et septembre.

Les racines de la Rudbèque velue sont fibreuses, vivaces; elles produisent une ou plusieurs tiges droites, roides, un peu anguleuses, velues, hautes d'environ deux pieds, divisées, dans leur partie supérieure, en rameaux alternes, simples, feuillés, terminés chacun par une fleur composée. Les feuilles de la racine sont ovales-lancéolées, spathulées; celles des tiges sont linéaires-lancéolées, presque sessiles, bordées de petites dents inégales et écartées : toutes ces feuilles sont chargées de poils courts et roides, qui les rendent rudes au toucher. Les fleurs sont radiées, composées, à la circonférence, de demi-fleurons jaunes, et dans le centre de fleurons brunâtres, placés les uns et les autres dans un calice commun, formé de deux rangs de folioles dont les extérieures sont plus grandes et au nombre de dix ou environ. Les demi-fleurons de la circonférence, au nombre de quinze à vingt, sont stériles, terminés en languette plane, à deux ou trois dents. Les fleurons du centre sont très-nombreux, tubulés, à cinq dents en leur bord, pourvus de cinq étamines, à anthères réunies en tube, et portés chacun sur un ovaire surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate à deux divisions réfléchies en dehors. Ces fleurons ou demi-fleurons sont tous portés sur un réceptacle conique, garni de paillettes oblongues-lancéolées. Les ovaires des fleurons hermaphrodites deviennent autant de graines oblongues, couronnées par un très-petit rebord membraneux, à quatre dents à peine distinctes.

La Rudbèque velue est une plante assez robuste, qui se plaît dans presque tous les terrains secs, et dont la racine dure six ou huit ans, si l'on a soin de la couvrir d'un peu de litière pendant les plus fortes gelées. Quoiqu'on puisse la multiplier de semences qui mûrissent fort souvent dans nos contrées, nos jardiniers préfèrent la reproduire de rejetons ou de boutures qu'ils pratiquent au printemps, parce que la plante continue à fleurir si tard, qu'il est difficile d'y toucher avant l'hiver.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un demi-fleuron de la circonférence. Fig. 2. Fleuron du centre avec la paillette qui est à sa base. Fig. 3. Une des paillettes dont le réceptacle est chargé : cette dernière, ainsi que celle de la fig. 2, n'est pas représentée assez alongée ni assez aiguë. Fig. 4. Un autre fleuron du centre dans lequel on voit le sommet du pistil, terminé par deux stigmates.



P. Bessa Pinx^t Barrois Sculp^t

Metrosideros anomala.

Metrosideros anomal.

MÉTROSIDÉROS AN[illegible] [illegible]TROSIDEROS ANOMALA.

Icosandrie-M[illegible] [illegible]s *Myrtacées.*

CAR[illegible]

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*[illegible] [illegible]*erosa; filamentis longissimis, distinctis*, [illegible]*; stylo* [illegible]*que simplicibus.* Capsul[illegible]

CARACTÈRES SPÉC[illegible]

METROSIDEROS foliis oppos[illegible] [illegible]*, pedunculis calycibusque his*[illegible] [illegible], *[illegible]*.

METROSIDEROS anomala. Vent. [illegible] [illegible]*. suppl.* 3. *p.* 682.

METROSIDEROS hirsuta. Andrew. [illegible]

METROSIDEROS hispida. Smith *Act.* [illegible] [illegible]*tant.* [illegible] *t.* 471. — *Bot. Mag. n. et. t.* 1960.

METROSIDEROS cordifolia. Pers. *E*[illegible]

[illegible]*RA* cordifolia. Cavan. *Icon.* 4. 21. *t.* 336. — [illegible]. *Syst. veget.* [illegible] — De Cand. *Prodr. Syst. veget.* 3. 222.

M[illegible] est un nom qui, d'après son étymologie grecque, pourrait être appliqué à tous les arbres dont le bois présente une dureté que le vulgaire a l'habitude de comparer à celle du fer : il fut donné d'abord par Rumphius à différens arbres de la côte de Malabar, que l'on a ensuite répartis dans plusieurs autres genres, et surtout dans celui *Mimusops*, Linn. Le nom devenant alors sans destination, Banks et Solander s'en sont emparés pour désigner un nouveau genre dans la famille des Myrtacées. Les espèces [illegible] genre étaient d'abord fort nombreuses, quoique appartenant toutes à [illegible] [illegible]llande; mais comme elles se prêtaient facilement à une division [illegible] groupes bien distincts, ces groupes ont été successivement érigés en [illegible], et l'on ne compte plus maintenant qu'une vingtaine de véritables [illegible]sidéros. C'est ainsi que Cavanilles avait formé son genre angophora; [illegible] caractères sur lesquels il repose (les loges devenues monospermes [illegible]ment, et les graines constamment lentiformes) n'ont point paru [illegible]ns à la plupart des botanistes, de sorte qu'un petit nombre



Metrosideros aromatica.

MÉTROSIDÉROS ANOMAL. *METROSIDEROS ANOMALA.*

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Myrtacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*. Petala 5, *ovata*. Stamina *numerosa; filamentis longissimis, distinctis, calyci insertis*. Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus*. Capsula 3-4-*locularis, polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

METROSIDEROS foliis oppositis, sessilibus, cordato-oblongis; ramulis, pedunculis calycibusque hispidis; floribus corymboso-subpaniculatis, terminalibus.

METROSIDEROS anomala. Vent. *Hort. Malm. n. et t.* 5. — Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 3. *p.* 682.

METROSIDEROS hirsuta. Andrew. *Bot. Rep. n. et t.* 281.

METROSIDEROS hispida. Smith *Act. soc. linn.* 3. 267. — Sieb. *Plant. exs. n.* 471. — *Bot. Mag. n. et. t.* 1960.

METROSIDEROS cordifolia. Pers. *Ench.* 2. 25.

ANGOPHORA cordifolia. Cavan. *Icon.* 4. 21. *t.* 336. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 490. — De Cand. *Prodr. Syst. veget.* 3. 222.

Métrosidéros est un nom qui, d'après son étymologie grecque, pourrait être appliqué à tous les arbres dont le bois présente une dureté que le vulgaire a l'habitude de comparer à celle du fer; il fut donné d'abord par Rumphius à différens arbres de la côte de Malabar, que l'on a ensuite répartis dans plusieurs autres genres, et surtout dans celui *Mimusops,* Linn. Le nom devenant alors sans destination, Banks et Solander s'en sont emparés pour désigner un nouveau genre dans la famille des Myrtacées. Les espèces de ce genre étaient d'abord fort nombreuses, quoique appartenant toutes à la Nouvelle-Hollande; mais comme elles se prêtaient facilement à une division en groupes bien distincts, ces groupes ont été successivement érigés en genres, et l'on ne compte plus maintenant qu'une vingtaine de véritables Métrosidéros. C'est ainsi que Cavanilles avait formé son genre angophora; mais les caractères sur lesquels il repose (les loges devenues monospermes par avortement, et les graines constamment lentiformes) n'ont point paru assez déterminans à la plupart des botanistes, de sorte qu'un petit nombre

344.

seulement adopte cette séparation. Le Métrosidéros, que VENTENAT a appelé Anomal, parce qu'il semble s'éloigner de ses autres congénères, par la forme de ses pétales qui, subsistant après la chute des étamines, ont plutôt l'apparence de divisions du calice que d'une véritable corolle, est originaire de la Nouvelle-Galle du sud, d'où il a été apporté en 1789. Il fleurit à la fin de juillet ou au commencement d'août.

Sa tige est ligneuse, haute de quinze à vingt pieds, revêtue d'une écorce cendrée ou un peu roussâtre; elle se divise, dans sa partie supérieure, en branches et en rameaux, dont les plus jeunes sont recouverts d'un duvet court, serré; ils sont, en outre, hérissés de poils roides, rougeâtres, qui se retrouvent aussi sur le pédoncule et le calice. Ses feuilles sont ovales-oblongues, échancrées en cœur à leur base, opposées ou presque opposées, sessiles, glabres et d'un vert gai en dessus, plus pâles en dessous et hérissées de poils sur leur nervure principale. Ses fleurs sont blanches, larges de quinze à dix-huit lignes, portées sur des pédoncules rameux, et disposées, à l'extrémité des rameaux, en une sorte de corymbe un peu paniculé. Le calice est monophylle, turbiné, à cinq angles, évasé dans sa partie supérieure, en un rebord circulaire très-ouvert et à cinq dents très-courtes. Les pétales, au nombre de cinq, sont alternes avec ces dents, insérés sur le rebord circulaire du calice, et ils paraissent être formés de deux lames, dont l'une est interne, arrondie, blanchâtre, moitié plus grande que l'externe qui est presque triangulaire et ne recouvre qu'à demi la première. Les étamines sont au nombre de deux à trois cents, moitié plus longues que la corolle, insérées sur trois à quatre rangs et sur le bord circulaire du calice; leurs filamens sont blancs, terminés par de petites anthères ovales, à deux loges. L'ovaire est supérieur, presque adhérent au calice, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate simple. Cet ovaire est à trois loges qui contiennent chacune des ovules très-menus et nombreux.

On cultive ce Métrosidéros en pot ou en caisse, dans le terreau de bruyère pur, et l'on a soin de le tenir dans l'orangerie pendant tout l'hiver. Ses graines n'ayant point encore mûri dans notre climat, on n'a pu encore le multiplier que par le moyen des boutures que l'on fait ordinairement au printemps, sur couche tiède et sous une cloche.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit l'extrémité d'une branche du Métrosidéros anomal, garnie de fleurs épanouies.



Turpin Pinx.t Barrois Sculp.t

Coccoloba laurifolia

Raisinier à feuilles de laurier.

RAISINIER A FEUILLES DE LAURIER. *COCCOLOBA LAURIFOLIA.* ♄.

[illegible]

[illegible]

[illegible] Stamina 8. Germen superum; stylis [illegible] 1-locularis, calyce [illegible].

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] offrir la plante ou l'une ou l'autre de ses parties, que nous nous [illegible] décidés à comprendre le *Coccoloba laurifolia* dans ce recueil; à [illegible] nous aurions pu, sans nous écarter du genre, trouver de quoi [illegible] plus agréablement l'œil de l'amateur et les désirs de l'économiste; [illegible] avons pensé que l'on verrait avec plaisir, dans l'Herbier, [illegible] plantes nouvelles dont la figure n'a encore paru dans aucune [illegible], ou du moins se trouve fort peu répandue, et l'[illegible] de M. Boursault, à Paris, nous a fourni celle-ci, qui a donné ses fleurs dans les mois de juillet et d'août 1820. Son introduction [illegible] date de 1816; elle nous a été envoyée des Antilles, et on a su [illegible]



Coccoloba laurifolia

Raisinier à feuilles de laurier.

RAISINIER A FEUILLES DE LAURIER. *COCCOLOBA LAURIFOLIA.* ♄

Octandrie-Trigynie. Famille des *Polygonées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla *nulla.* Stamina 8. Ovarium *superum; stylis stigmatibusque* 3. Nux 1-*locularis, calyce baccato tecta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

COCCOLOBA foliis ovato-oblongis, petiolatis, glaberrimis; racemis erectis, terminalibus.

COCCOLOBA laurifolia. Desf. *Catal. Hort. Par. ed.* 2. *p.* 46. — Willd. *Enum. Hort. Berol.* 1. 431. — Jacq. *Hort. Schœn.* 3. *p.* 9. *t.* 267. — Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 4. *p.* 652.

Ce n'est ni pour la beauté de ses fleurs, ni pour une utilité quelconque que pourrait offrir la plante ou l'une ou l'autre de ses parties, que nous nous sommes décidés à comprendre le *Coccoloba laurifolia* dans ce recueil; à coup sûr, nous aurions pu, sans nous écarter du genre, trouver de quoi satisfaire plus agréablement l'œil de l'amateur et les désirs de l'économiste; mais nous avons pensé que l'on verrait avec plaisir, dans l'Herbier, quelques plantes nouvelles dont la figure n'a encore paru dans aucune iconographie, ou du moins se trouve fort peu répandue, et l'importante collection de M. Boursault, à Paris, nous a fourni celle-ci, qui a donné ses premières fleurs dans les mois de juillet et d'août 1820. Son introduction, chez nous, date de 1816; elle nous a été envoyée des Antilles, et on a su

depuis qu'elle était également indigène sur plusieurs points du continent méridional de l'Amérique.

Le Raisinier à feuilles de laurier, tel que nous l'avons vu dans les serres, est un arbrisseau de quatre à cinq pieds d'élévation, dont la tige se divise en rameaux étalés, revêtus d'une écorce cendrée, un peu roussâtre. Ses feuilles sont alternes, ovales-oblongues, entières, glabres, luisantes et d'un vert gai en dessus, plus pâles et finement réticulées en dessous, portées sur des pétioles courts, un peu épais, munis, à leur base, de deux stipules courtes, membraneuses et presque engaînantes. Ses fleurs sont verdâtres, petites, pédonculées, rassemblées au nombre de trente ou environ, en grappes simples, droites et placées au sommet des rameaux. Le calice est monophylle, turbiné, découpé à son bord en cinq divisions arrondies. Il n'y a point de corolle. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens plus courts que les divisions calicinales, insérés à leur base, élargis et un peu confluens daus leur partie inférieure, terminés par des anthères arrondies, à deux loges. L'ovaire est supère, renflé dans sa moitié supérieure, l'inférieure étant cachée dans la base du calice, et il est surmonté de trois styles divergens, terminés chacun par un stigmate simple. Le fruit, d'après le caractère assigné au genre Raisinier, doit être formé d'une noix ovale, à une seule loge, et recouverte par le calice converti en une enveloppe bacciforme.

Le séjour dans la serre chaude est de rigueur pour cette espèce, comme pour toutes ses congénères; on lui donne avec succès le terreau de bruyère pur que l'on a soin de tenir constamment humide au moyen d'arrosemens fréquens. Les fruits de ce Raisinier n'ayant point encore mûri en Europe, nous n'avons pu, jusqu'ici, le propager que par les marcottes et les boutures, qui réussissent assez facilement quand ces opérations sont conduites avec tous les soins qu'elles exigent.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice fendu d'un côté et développé pour faire voir les étamines : le tout grossi à la loupe. Fig. 2. L'ovaire, les styles et les stigmates, vus de même à la loupe.



P. Bessa pinx.　　　　Le Jeune Sculp.

Aloë verrucosa.

Aloes verruqueux.

ALOÈS VERRUQUEUX. *ALOE VERRUCOSA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *tubulosa; [illegible] 6-fido, patulo, fundo nectarifero.* [illegible] *3-valvis, polysperma.* Semina *biseriata, margine membranacea.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALOE acaulis; foliis ensiformibus, acutis, verrucosis, distichis; [illegible] racemosis reflexis clavatis.

ALOE verrucosa. Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. *vol.* 1. *p.* 468. — Id. *ed.* 2. *vol.* 2. *p.* [illegible] — Willd. [illegible] — Spreng. *Syst. veget.* 2. 71. — Miller *Dict.* 29.

[illegible]

[illegible]

ALOE [illegible]. Thunb. *Prodr.* 61.

ALOE disticha [illegible]. *Spec. p.* 459.

GASTERIA verrucosa. Haworth *Synop. pl. succul.* 89.

ALOE [illegible], *folio triangulari et verrucis albicantibus ab utrinque parte notato.* Commel. *Hort.* 2. *p.* 17. *t.* 9.

[illegible]

[illegible] Weinm. [illegible]

La [illegible] synonymique qui précède, indique suffisamment que l'Aloès verruqueux est fort anciennement connu en Europe, mais il [illegible] cet égard, ne nous en ont point appris davantage; néanmoins, [illegible] ce que nous avons trouvé, et surtout au rapport de Commelin dans son *Hortus Amstelodamensis*, publié en 1701, il paraîtrait que cette plante était alors cultivée non-seulement dans le Jardin botanique d'Amsterdam.



Aloë verrucosa.

Aloes verruqueux.

ALOÈS VERRUQUEUX. *ALOE VERRUCOSA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *tubulosa; ore* 6-*fido, patulo, fundo nectarifero.* Staminum *filamenta receptacula inserta.* Capsula *supera,* 3-*locularis,* 3-*valvis, polysperma.* Semina *biserialia, margine membranacea.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALOE acaulis; foliis ensiformibus, acutis, verrucosis, distichis; floribus racemosis reflexis clavatis.

ALOE verrucosa. Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. *vol.* 1. *p.* 468. — Id. *ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 296. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 189. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 386. — *Bot. Magaz. n. et t.* 837. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 71. — Miller *Dict.* 20.

ALOE acuminata. Lam. *Dict. Encyc.* 1. *p.* 90.

ALOE carinata (ensiformis), *foliis ensiformibus planiusculis.* De Cand. *Plant. Grass. n.* 63.

ALOE disticha. Thunb. *Prodr.* 61.

ALOE disticha β. Lin. *Spec. p.* 459.

GASTERIA verrucosa. Haworth *Synop. pl. succul.* 89.

ALOE Africana, flore rubro, folio triangulari et verrucis albicantibus ab utrinque parte notato. Commel. *Hort.* 2. *p.* 17. *t.* 9.

ALOE Africana, floribus rubris, tenuissimis pediculis, folio plano, margaritifera. Till. *Hort. Pis. p.* 7. *t.* 8.

ALOE Africana humilis, foliis longis ab utrâque parte elegantissimè verrucosis. Weinm. *Phyt. ic.* 58.

Le relevé synonymique qui précède, indique suffisamment que l'Aloès verruqueux est fort anciennement connu en Europe, mais il ne nous donne aucune date précise de son introduction, et les recherches que nous avons faites à cet égard, ne nous en ont point appris davantage; néanmoins, d'après ce que nous avons trouvé, et surtout au rapport de Commelin dans son *Hortus Amstelodamensis,* publié en 1701, il paraîtrait que cette plante était alors cultivée non-seulement dans le Jardin botanique d'Amsterdam,

mais encore dans ceux de beaucoup de particuliers de Hollande, de France et autres contrées. Commelin nous apprend que l'Aloès verruqueux, vulgairement nommé par les jardiniers *Aloès à langue de perle, Aloès à langue d'aspic,* est né dans son jardin, vers la fin du dix-septième siècle, de graines reçues du Cap de Bonne-Espérance, d'où sont originaires presque toutes les espèces de ce genre fort nombreux. La fleuraison de cet Aloès n'est assujettie à aucune époque fixe, ce qui, joint à l'extrême singularité de son feuillage, le fait rechercher et multiplier comme ornement des serres.

Sa racine est vivace, composée de fibres cylindriques, peu rameuses; elle donne naissance à une tige d'abord fort courte, cachée et embrassée par des feuilles alongées, ensiformes, disposées sur deux rangs opposés, à trois faces dont la supérieure est plane, couvertes en tout sens de verrues blanches et comme cornées; cette tige s'alonge insensiblement et se garnit de fleurs pendantes sur leur pédoncule propre, disposées en une longue grappe simple dans la moitié ou les deux tiers d'un axe cylindrique, rouge dans sa partie supérieure, long de douze à vingt pouces, chargé, dans sa partie inférieure, de quelques bractées membraneuses. Chaque fleur est composée, 1° d'une corolle monopétale, cylindrique, courbée, un peu renflée et d'un rouge vif dans sa moitié inférieure, verdâtre et partagée en six découpures peu profondes du côté de son bord; 2° de six étamines plus courtes que la corolle, à filamens blancs, un peu inégaux, portant des anthères jaunes, ovales-oblongues; 3° d'un ovaire supérieur, ovale-oblong, surmonté d'un style à peine plus long que les étamines. Le fruit est une capsule à trois loges, à trois valves, contenant chacune plusieurs graines membraneuses en leurs bords.

L'Aloès verruqueux se plante en pot, dans une terre substantielle, et on le rentre pendant l'hiver dans la serre tempérée, ou simplement dans l'orangerie. Quand on en possède plusieurs pieds, on les voit souvent fleurir successivement pendant une grande partie de l'année; et un seul pied même, quand il est un peu fort, produit quelquefois de nouvelles grappes de fleurs pendant plusieurs mois de suite. On le multiplie de graines qui mûrissent assez bien dans notre climat, ou d'œilletons qui naissent à côté du pied principal.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La capsule coupée horizontalement pour faire voir ses trois loges : deux graines libres sont à côté. Fig. 2. La fleur sur son pédoncule particulier, la corolle étant enlevée. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



Helonias bullata.

Helonias bullée.

[illegible] *[illegible]lchicacées.*

[illegible] *[illegible]us.*

[illegible]

[illegible] *[illegible]CURT.*

[illegible] *[illegible]r. I. 491.*

[illegible]

L[illegible] nstitua le genre H[illegible] pour deux plantes marécageuses de [illegible] septentrionale, ce qui, vraisemblablement, l'a décidé à choisir [illegible] générique dérivant du mot grec [illegible], qui signifie marais. Depuis [illegible]rd, examinant avec une minutieuse attention ces deux plantes, [illegible] assez de caractères distincts pour en former deux genres, et [illegible]*as asphodeloïdes* devint le type du genre *Xerophyll[illegible]*; il ne [illegible] alors de véritable Hélonias que la plante que nous décrivons, à [illegible] Michaux et Kunt ont ajouté les *Helonias erythrosperma, angusti-*[illegible]*irescens*, qui constituent encore aujourd'hui tout le genre. L'Hélonias



Helonias [illegible]

HÉLONIAS BULLÉE. *HELONIAS BULLATA.* ♃

Hexandrie-Trigynie. Famille des *Colchicacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *patens, profundissimè* 6-*partita ; laciniis subæqualibus.* Stamina 6, *corollæ subæqualia.* Ovarium *superum,* 3-*gonum ; stylis* 3. Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELONIAS foliis lanceolatis, nervosis; floribus in spicam ovali-oblongam congestis.

HELONIAS bullata. Linn. *Spec. pl.* 485. — Id. *Amœn. Acad.* 3. *p.* 12. *t.* 1. *f.* 1. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 273. — Redouté *Liliac.* 1. *n. et t.* 13. — Curt. *Bot. Magaz. n. et t.* 747. — Andr. *Bot. repos.* 352. — *Hort. Kew.* 1. 491. — Id. *ed.* 2. 2. 330.

HELONIAS latifolia. Mich. *Fl. Bor. Amer.* 1. *p.* 212. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 144. — Pursh *Amer. sept.,* 1. 242.

VERATRUM scapo fistuloso squamoso, spica stricta. Trew. *Chret.* 41. *t.* 77.

VERATRUM Americanum, *racemoso simplicissimo corollis patentibus.* — Mill. *Ic.* 181. *t.* 272. — Id. *Dict.* 4.

ABALUM. Adans. *Fam. nat.* 47.

Linné institua le genre Hélonias pour deux plantes marécageuses de l'Amérique septentrionale, ce qui, vraisemblablement, l'a décidé à choisir un nom générique dérivant du mot grec ελος, qui signifie marais. Depuis L. C. Richard, examinant avec une minutieuse attention ces deux plantes, leur reconnut assez de caractères distincts pour en former deux genres, et l'*Helonias asphodeloidès* devint le type du genre *Xerophyllum ;* il ne restait donc alors de véritable Hélonias que la plante que nous décrivons, à laquelle Michaux et Kunt ont ajouté les *Helonias erythrosperma, angustifolia* et *virescens,* qui constituent encore aujourd'hui tout le genre. L'Hélonias

bullée, originaire de la Pensylvanie, a été envoyée en Europe, à Miller, en 1758, par J. Bartram. On peut la planter en pleine terre; mais le plus ordinairement on la tient en pot, afin de la rentrer pendant l'hiver dans l'orangerie, où l'on est plus assuré de la conserver. Elle fleurit à la fin d'avril et au commencement de mai.

La racine de l'Hélonias bullée est composée de fibres cylindriques, simples; elle produit plusieurs feuilles oblongues-lancéolées, vertes, glabres, longues de trois pouces ou environ, du milieu desquelles s'élève une tige cylindrique, fistuleuse, droite, simple, haute d'un pied ou un peu plus, garnie, dans sa partie inférieure, de quelques feuilles lancéolées, chargée, dans la supérieure, de très-petites feuilles presque écailleuses, et terminée par un épi ovale-oblong, formé de beaucoup de fleurs roses, d'une odeur agréable, portées sur de courts pédicelles dépourvus de bractées à leur base. Leur corolle est divisée jusqu'à la base en six découpures régulières, oblongues, obtuses. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens un peu plus longs que les divisions de la corolle, insérés à leur base et terminés par des anthères à deux loges, attachées par le milieu de leur face externe. L'ovaire est supère, globuleux, brun, à trois faces, à trois angles obtus, surmonté de trois petits styles étalés, moitié plus courts que les étamines et à stigmates simples. Le fruit est une capsule à trois valves, à trois loges, contenant chacune plusieurs graines ovoïdes.

L'Hélonias bullée ne croît bien que dans le terreau de bruyère. On la multiplie en faisant éclater ses racines en automne, lorsque les feuilles commencent à se flétrir; mais il ne faut pas les partager trop souvent, parce que cela appauvrirait tellement les souches, qu'il ne serait plus possible d'en rien tirer; ce n'est guère que tous les trois ans qu'elles peuvent supporter cette opération. Il faut aussi avoir soin de ne prendre que les rejetons ou éclats les plus forts, afin d'avoir des fleurs dès l'année suivante. Il arrive quelquefois que les graines mûrissent, alors on peut les faire servir à la propagation en les semant, aussitôt qu'elles sont récoltées, sur une couche ou en terrine que l'on place d'abord dans la tannée; les plantes paraîtront au printemps, et on les repiquera quand on les jugera susceptibles de l'être.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une des divisions de la corolle avec une étamine. Fig. 2. L'ovaire, les styles et les stigmates.



Erythrina fulgens.
Erythrine brillante.

ÉRYTHRINE BRILLANTE. *ERYTHRINA FULGENS* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

D'après le nom spécifique [illegible] à cette Érythrine, on aurait lieu de s'attendre à voir ses fleurs [illegible] en éclat celles de plusieurs de ses congénères qui portent des noms plus obscurs ou plus modestes; cependant [illegible] point en être ainsi aux yeux d'un grand nombre d'amateurs qui [illegible], à l'espèce que nous décrivons ici, les *Erythrina corallodendron* [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] en 18[illegible]. Ce n'est qu'environ quinze ans après qu'elle se montra, à Paris, dans les serres [illegible]



Erythrina fulgens.

Erythrine brillante.

ÉRYTHRINE BRILLANTE. *ERYTHRINA FULGENS.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus; limbo inæquali, subintegro.* Corolla *papilionacea; vexillo longissimo; carinâ et alis multò brevioribus.* Stamina 10, 2-*adelpha.* Ovarium *superum, oblongum.* Legumen *longum, polyspermum, torulosum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ERYTHRINA caule frutescenti, aculeato; foliis ternatis, inermibus; floribus subcymosis, terminalibus; calycibus truncatis, sub-5-dentatis.

ERYTHRINA fulgens. Swert *Hort. brit.* 120. Loisel. *Herb. gener.* 4. 262.

D'après le nom spécifique donné à cette Erythrine, on aurait lieu de s'attendre à voir ses fleurs surpasser en éclat celles de plusieurs de ses congénères qui portent des noms plus obscurs ou plus modestes; cependant il ne paraît point en être ainsi aux yeux d'un grand nombre d'amateurs qui préfèrent, à l'espèce que nous décrivons ici, les *Erythrina corallodendron* et *crista galli,* qui font déjà partie de ce recueil. Du reste, elle n'en est pas moins une très-jolie plante que nous devons au sol brûlant de l'Inde où elle fut rencontrée sauvage, et observée, pour la première fois, en 1801. Ce n'est qu'environ quinze ans après qu'elle se montra, à Paris, dans les serres de M. Bicquelin. On ignorait encore, à cette époque, sa véritable patrie, qui vient d'être reconnue par les voyageurs anglais. Sa fleuraison a lieu, dans nos climats, au mois de juillet.

L'Érythrine brillante est un arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur, dont les rameaux sont nus dans une grande partie de leur longueur, munis çà et là d'aiguillons courts, épars, et garnis, vers leur partie supérieure, de plusieurs feuilles rapprochées, pétiolées, composées de trois folioles, un peu rhomboïdales, glabres, d'un beau vert. Ses fleurs sont d'un rouge ponceau, disposées, au sommet des rameaux, douze à quinze les unes après les autres, en une grappe courte ou en une sorte de cime portée sur un pédoncule commun, plus long qu'elles, et chargé de plusieurs petites bractées. Leur calice est presque campanulé, comme tronqué en son bord, et à cinq dents peu distinctes. La corolle est papilionacée, remarquable par la longueur de son étendard ovale-oblong, quatre fois plus long que les ailes et la carène. Les étamines, au nombre de dix, ont neuf de leurs filamens réunis en un seul faisceau, et le dixième libre. L'ovaire est supérieur, alongé, surmonté d'un style à stigmate simple.

Cette Erythrine se cultive en terreau de bruyère; on la tient constamment en serre chaude. On est parvenu à la propager au moyen du marcottage et des boutures; mais pour celles-ci, il y a quelques précautions à prendre : on prépare un pot calculé sur la grandeur de la bouture, et on dispose, pour le recouvrir, une cloche dépolie qui en embrasse toute la circonférence; on place au fond une couche de tuileaux grossièrement écrasés, puis on remplit avec un compost formé de trois parties de terreau de bruyère et d'une partie de fumier bien consommé; on fait un trou au milieu et on y enfonce la bouture à deux pouces de profondeur et à égale distance de la couche de tuileaux. On recouvre le pot de sa cloche, et on porte le tout sur la couche ou dans la tannée dont la température doit être constamment entretenue à vingt ou vingt-cinq degrés du thermomètre de Réaumur. On tiendra le terreau légèrement humide, mais on aura soin, en même temps, d'enlever l'eau qui se sera condensée, après l'évaporation, sur les parois internes de la cloche, surtout si la bouture était assez grande pour y atteindre. Aussitôt que l'on se sera assuré que la reprise est parfaite, on supprimera la cloche et l'on dépotera quand on jugera l'époque favorable à cette opération, afin que les jeunes racines ne soient aucunement gênées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. La corolle, divisée en ses différentes parties, l'étendard, les deux ailes et la carène. Fig. 3. Les étamines. Fig. 4. Le pistil.



Passiflora pedata.

Grenadille pédalée.

GRENADILLE PÉDALÉE. *PASSIFLORA PEDATA.*

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Passiflorées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] triplex, colorata, filamentosa; filamentis horizo[illegible]. Stamina 5, *ad basin germinis inserta.* Ovarium *superum, pedicellatum, subrotundum; stylis* 3, *clavatis.* Bacca *carnosa, unilocularis, polysperma,* [illegible]*inibus membraná pulp*[illegible] *involutis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PASSIFLORA foliis septenis, pedatis, serratis; petiolis glandulosis; bracteis ovatis, ternis, dentato-fimbriatis: filamentis coronæ corollam [illegible]

[illegible]

[illegible] *flore crispato.* [illegible] 66. *t.* 81.
[illegible]*ADI*[illegible] *flore crispo.* [illegible] *Inst.* 241.

[illegible]eu de genres dont les espèces, en général, soient autant en possession [illegible] celui des Grenadilles, et cela ne peut tenir qu'à la variété et à [illegible] des nuances des fleurs, ainsi qu'à la forme presque toujours re-[illegible] de leurs diverses parties, car ces arbrisseaux n'offrent d'ailleurs [illegible]able dans le parfum que l'on y cherche vainement. [illegible] rien d'élé-[illegible] leurs ramifications caulinaires, toujours rampantes et disposées [illegible] à tous les supports qu'elles peuvent rencontrer. [illegible] dans leur [illegible] très-souvent conforme à l'état de médiocrité de la tige. [illegible] ne pourrait, sans injustice, appliquer ce dernier reproche



Grenadille pédalée.

GRENADILLE PÉDALÉE. *PASSIFLORA PEDATA.* ♄

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Passiflorées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, coloratus, profundè* 5-*partitus.* Corolla 5-*petala; petalis oblongis, planis, calyci ferè conformibus.* Corona *duplex, vel triplex, colorata, filamentosa; filamentis horizontali-radiatis aut erectis.* Stamina 5, *ad basin germinis inserta.* Ovarium *superum, pedicellatum, subrotundum; stylis* 3, *clavatis.* Bacca *carnosa, unilocularis, polysperma; seminibus membranâ pulposâ involutis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PASSIFLORA foliis septenis, pedatis, serratis; petiolis glandulosis; bracteis ovatis, ternis, dentato-fimbriatis; filamentis coronæ corollam æquantibus.

PASSIFLORA pedata. Lin. *Spec.* 1360. — *Amœn. Acad.* 1. *p.* 233. *f.* 22. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 624. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 42. — *Hort. Kew.* 3. 311. — Id. *ed.* 2. 4. 154. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 42. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 6. 347.

CLEMATIS Indica polyphylla, flore crispato. Plum. *Amer.* 66. *t.* 81.

GRANADILLA polyphyllos, flore crispo. Tournef. *Inst.* 241.

Il est peu de genres dont les espèces, en général, soient autant en possession de plaire que celui des Grenadilles, et cela ne peut tenir qu'à la variété et à la vivacité des nuances des fleurs, ainsi qu'à la forme presque toujours remarquable de leurs diverses parties, car ces arbrisseaux n'offrent d'ailleurs rien d'agréable dans le parfum que l'on y cherche vainement, rien d'élégant soit dans leurs ramifications caulinaires, toujours rampantes et disposées à s'accrocher à tous les supports qu'elles peuvent rencontrer, soit dans leur feuillage qui est très-souvent conforme à l'état de médiocrité de la tige. Néanmoins on ne pourrait, sans injustice, appliquer ce dernier reproche

à la Grenadille pédalée qui a reçu son nom spécifique de la disposition, en forme de pédale, des folioles qui composent les feuilles. Cette belle espèce, dont on possédait depuis long-temps, dans les herbiers, des exemplaires séchés, est originaire des Antilles; elle a été introduite en Europe, vers 1781, par M. F. Masson. On la voit fleurir non à des époques absolument régulières, mais dépendantes de la plus ou moins grande masse de lumière qu'elle a reçue pendant toute sa végétation; du reste, c'est toujours entre les mois de mai et septembre; ses fleurs font un très-bel effet dans la serre.

Ses rameaux sont sarmenteux, anguleux, très-longs, les plus jeunes munis de vrilles simples, axillaires, qui, s'accrochant aux corps qui sont dans leur voisinage, élèvent et soutiennent la plante. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, composées de sept folioles ovales-oblongues, glabres, d'un beau vert, dentées en leurs bords, et disposées en pédale. Les fleurs, solitaires dans les aisselles des feuilles, sont pédonculées, grandes, fort belles, mêlées de pourpre, de violet, de bleu et de gris. Le calice est à cinq découpures oblongues, mucronées, et muni, à sa base, de trois bractées ovales, irrégulièrement dentées et comme frangées en leurs bords. La corolle est composée de cinq pétales oblongs, très-ouverts, alternes avec les divisions du calice, et elle est recouverte, ainsi que ce dernier, par une couronne dont les filets sont nombreux, subulés, tortueux, aussi longs que les enveloppes florales. Les étamines, au nombre de cinq, sont portées sur une colonne centrale, dont la base est renflée et évasée en forme de godet. L'ovaire est supère, ovoïde, porté au sommet de la colonne staminifère, et surmonté de trois styles en massue, divariqués, terminés chacun par un stigmate à deux lobes. Le fruit est, au rapport de Plumier, de la grosseur et de la figure d'une de nos pommes médiocres, d'un vert clair, marbré de points encore plus clairs.

On cultive la Grenadille pédalée comme ses congénères de serre chaude; on la plante dans une terre légère et substantielle que l'on arrose modérément pendant le repos, mais beaucoup plus abondamment dès l'époque de l'entrée en végétation. Comme ses fruits ne mûrissent point dans notre climat, on ne peut recourir à d'autres moyens de propagation que ceux qu'offrent les boutures et les marcottes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les bractées qui sont à la base de la fleur. Fig. 2. Les mêmes bractées ouvertes, laissant voir les étamines et le pistil portés snr la colonne qui est au centre de la fleur.



P. Bessa Pinx.t   Barrois Sculp.t

Helichrysum bracteatum ?

Hélichryse à bractées.

[illegible] A BRACTÉES. [illegible] *BRACTEATUM.*

Syngénésie-Polygamie-superflue. Famille des *Flosculeuses.*

[illegible] [illegible], *imbricatus*, [illegible]; *radio colorato.* [illegible] *in disco hermaphrodita*, *in ambitu feminea.* [illegible], [illegible] *plumosus*, [illegible] *pilosus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]*ELICHRYSUM foliis* [illegible]*lanceolato-*[illegible], [illegible]; *pedun*-[illegible] *subpubescentibus*; *floribus tribracteatis*; *squamis calycinis oblongis*, [illegible]; *pappo piloso.*

[illegible] — Willd. *Enum. Hort.* [illegible] [illegible]. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 484.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

L[illegible] *Elichrysum* et *Helichrysum*, qu'il [illegible], du reste, [illegible] des deux mots [illegible], [illegible], parce que, selon toute apparence, la première plante à laquelle on a donné ce nom, [illegible] [illegible] cent exprimés par les anciens auteurs, que [illegible] *Gnaphalium*, dont il fut séparé de nouveau par [illegible], Willdenow, [illegible], De Candolle, etc.; mais comme ces [illegible] *Heli-*[illegible]*sum* et des autres genres formés aux dépens du *Gnaphalium* de Linné, [illegible] groupe a été examiné avec soin et subdivisé par R. Brown et [illegible] partie qu'est originaire l'Hélichryse à bractées; il a été envoyé de l[illegible]



HÉLICHRYSE A BRACTÉES. *HELICHRYSUM BRACTEATUM.*

Syngénésie-Polygamie-superflue. Famille des *Flosculeuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx-communis *scariosus, imbricatus, radiatus; radio colorato.* Corollulæ *flosculosæ omnes, in disco hermaphroditæ, in ambitu femineæ.* Receptaculum *nudum.* Pappus *plumosus, passìm pilosus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELICHRYSUM foliis lanceolato-linearibus, glabriusculis; pedunculis subpubescentibus; floribus tribracteatis; squamis calycinis oblongis, patulis; pappo piloso.

HELICHRYSUM bracteatum. Andr. *Reposit.* 375. *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 24. — Willd *Enum. Hort. berol.* 2. 869. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 484.

HELICHRYSUM Chrysanthum. Pers. *Synop.* 2. *p.* 414.

HELICHRYSUM lucidum. Henck. *Adumbr. p.* 5.

XERANTHEMUM bracteatum Vent. *Hort. Malm. n. et t.* 2. — Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 3. *p.* 142.

Les botanistes ont écrit alternativement *Elichrysum* et *Helichrysum*, qu'ils ont fait, du reste, dériver des deux mots grecs ελιξ, spirale, χρυσος, or, parce que, selon toute apparence, la première plante à laquelle on a donné ce nom, avait la tige volubile et les fleurs de la couleur de l'or. Les caractères de ce genre avaient été si vaguement exprimés par les anciens auteurs, que Linné et Jussieu le réunirent au *Gnaphalium*, dont il fut séparé de nouveau par Adanson, Willdenow, Lamarck, De Candolle, etc.; mais comme ces divers auteurs ne se sont pas accordés sur les caractères essentiels de l'*Helichrysum* et des autres genres formés aux dépens du *Gnaphalium* de Linné, ce dernier groupe a été examiné avec soin et subdivisé par R. Brown et Cassini dans leurs travaux sur les synanthérées, et ce sont eux qui ont tracé nettement les caractères du genre *Helichrysum* où l'on compte aujourd'hui une cinquantaine d'espèces, propres, en très-grande partie, aux contrées méridionales de l'Afrique : cinq ou six appartiennent aux régions les plus chaudes de l'Europe, et autant au Caucase et à l'Australasie. C'est de cette dernière partie qu'est originaire l'Hélichryse à bractées; il a été envoyé de la

Nouvelle-Hollande à M. Colville, en 1799, et ensuite cultivé au jardin de la Malmaison, d'où il s'est répandu chez les amateurs français. Ses fleurs commencent à paraître en août, et elles durent jusqu'en novembre et même jusqu'à ce que les gelées fassent périr la plante.

Ses tiges sont glabres inférieurement, hautes de trois pieds ou environ, divisées en rameaux redressés, légèrement pubescens vers leur partie supérieure, ainsi que les pédoncules. Les feuilles sont lancéolées-linéaires, sessiles, semi-amplexicaules, d'un vert assez foncé, glabres et très-légèrement ondulées en leurs bords. Les fleurs sont larges de seize à dix-huit lignes, d'un jaune brillant, portées sur des pédoncules alongés, simples ou bifurqués, striés, disposés à l'extrémité des rameaux ou latéralement dans leur partie supérieure, et chargés de trois à quatre petites feuilles linéaires, distantes, outre trois bractées de même forme, placées tout-à-fait sous la fleur et formant comme une sorte de collerette à la base du calice commun. Ces fleurs sont composées d'un grand nombre de fleurons, hermaphrodites dans le centre, femelles à la circonférence, et elles paraissent radiées parce que le calice commun, qui contient tous les fleurons, est composé d'un grand nombre d'écailles scarieuses, oblongues, imbriquées sur plusieurs rangs, et étalées comme les demi-fleurons qui forment ordinairement la couronne des Radiées. Ces écailles sont d'un jaune brillant, les intérieures et les extérieurs plus courtes que les moyennes; les premières lancéolées et très-aiguës; toutes les autres obtuses. Les fleurons sont d'un jaune plus foncé que les écailles calicinales, portés sur un réceptacle commun nu. Les graines qui leur succèdent, sont surmontées d'une aigrette de poils simples.

L'Hélichryse à bractées est du très-petit nombre des espèces annuelles ou bisannuelles de ce genre; il faut le semer au printemps sur couche et sous châssis, et le repiquer, quand il en est susceptible, dans des pots que l'on puisse rentrer dans l'orangerie dès que l'automne fait présager les premières gelées. On le sort au printemps suivant pour le mettre en terre à une bonne exposition. Quoiqu'il paraisse s'accommoder de toute qualité de sol, une terre légère et substantielle donne néanmoins des plantes beaucoup plus vigoureuses, chargées de fleurs en beaucoup plus grand nombre et plus belles que lorsque les plantes ont été confiées à tout autre terrain indistinctement.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit une branche de l'Hélicrhyse à bractées, chargée de fleurs à plusieurs degrés de développement.



P. Bessa pinx.t Barois sc.

Hakea pugioniformis.

Vaubier en poignard.

VAUBIER EN POIGNARD. *HAKEA PUGIONIFORMIS.* [illegible]

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *calycinarum.* Ovarium *superum*; *stylo cylindrico.* [illegible]

[illegible]

[illegible] *Hakea* [illegible] — Brown [illegible] — Pers. *Synop.* [illegible] *Syst. veget.* [illegible] *Dict. cultiv. ed.* 2. 2. 423.

[illegible]

[illegible] Willd. *Enum. hort. berol.* 1. 131.

[illegible] Gærtn. *F. carp.* 3. *tab.* 217.

[illegible] de *Hakea* dont nous ignorons l'origine, un [illegible]



Vaubier en poignard

VAUBIER EN POIGNARD. *HAKEA PUGIONIFORMIS.* ♂

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Protéacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-*phyllus, petaloideus; foliolis linearibus, inæqualibus, apice staminiferis.* Corolla *nulla.* Stamina 4; *antheris subsessilibus in foveolâ terminali laciniarum calycinarum.* Ovarium *superum; stylo cylindrico, apice recurvo; stigmate simplici.* Capsula *lignosa,* 1-*locularis,* 2-*valvis,* 2-*sperma; seminibus alatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HAKEA caule fruticoso; foliis alternis, teretibus, mucronatis; floribus axillaribus, ternis quaternisque pedunculatis; capsulis pugioniformibus.

HAKEA pugioniformis. CAVAN. *Icon. rar. vol.* 6. *p.* 24. *t.* 533. — BROWN. *in Lin. Soc. Transact.* 10. *p.* 178. — ID. *Prod.* 381. — PERS. *Synop.* 1. *p.* 117. — POIR. *Dict. Encyc.* 8. *p.* 421. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 478. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 206. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 423.

HAKEA pulchella glabra. SCHRAD. *Sert. Hanov.* 3. *p.* 27. *t.* 17.

CONCHIUM longifolium. *CONCHIUM* pugioniforme. SMITH. *in Lin. Soc. Transact.* 9. *p.* 121 *et* 122.

CONCHIUM corniculatum. WILLD. *Enum. hort. berol.* 1. 141.

LAMBERTIA teretifolia. GÆRTN. *F. carp.* 3. *tab.* 217.

SCHRADER institua, sous le nom de *Hakea* dont nous ignorons l'origine, un genre de plantes notasiatiques qu'adopta Cavanilles; quelques années après,

Smith, avec des plantes parfaitement analogues, forma un autre genre auquel il donna le nom de *Conchium*, pris, probablement, des révolutions que présentent les divisions contournées du calice, dans la plupart des espèces qu'il avait génériquement groupées; enfin Poiret, dans le Dictionnaire encyclopédique, a réuni les genres de Schrader et de Smith sous une troisième dénomination, celle de Vaubier, sur l'étymologie de laquelle il garde, comme chacun de ses devanciers sur la sienne, un silence absolu. Voilà donc trois noms parmi lesquels il était fort difficile de faire un choix, et l'on paraît avoir agi d'une manière convenable, en le faisant tomber sur celui qui, par son antériorité, devait mériter la préférence; nous croyons néanmoins bien faire en lui adjoignant la dénomination française de Poiret. Robert Brown a décrit trente-cinq espèces du genre, et depuis lors quelques-unes y ont encore été ajoutées; toutes, à l'exception de l'*Hakea arborescens*, qui croît entre les Tropiques, sont indigènes de la Nouvelle-Hollande; on en cultive quelques-unes comme plantes de curiosité dans les serres d'Europe, et parmi elles nous avons choisi l'*Hakea pugioniformis*, que nous avons comprise dans ce recueil. Cette plante se fait plutôt remarquer, comme toutes ses congénères, par la singularité de ses fleurs que par leur éclat; elle a été envoyée, en 1796, du port Jakson, dont elle tapisse le littoral, à M. Salisbury, qui l'a cultivée et répandue chez tous les amateurs du continent européen; elle fleurit pendant la plus grande partie du printemps et de l'été.

C'est un arbrisseau dont la tige s'élève à six ou huit pieds, en se divisant en rameaux cylindriques, glabres, brunâtres, étalés, souvent même pendans, garnis de feuilles sessiles, alternes, cylindriques, glabres, luisantes, persistantes, terminées en pointe très-aiguë, piquante et brunâtre. Ses fleurs sont assez petites, blanches, pédonculées trois à quatre ensemble dans les aisselles des feuilles, et enveloppées, avant leur développement, d'une bractée roussâtre, plus courte que le pédoncule, et qui tombe de bonne heure. Le calice de chacune de ces fleurs est pétaloïde, composé de quatre folioles linéaires, inégales, deux plus longues et deux plus courtes, pubescentes extérieurement, creusées intérieurement et à leur extrémité d'une

petite fossette dans laquelle l'anthère est placée. Les étamines, au nombre de quatre, ont leurs anthères ovales, jaunes et à deux loges; elles sont presque sessiles dans la fossette des folioles calicinales. L'ovaire supérieur, porté sur un petit corps glanduleux, est surmonté d'un style cylindrique, recourbé dans sa partie supérieure, terminé par un stigmate un peu élargi en tête déprimée. La fécondation paraît s'opérer à huit clos avant le développement de la fleur. Les folioles calicinales sont alors connivents; elles forment un cylindre recourbé en crosse à son extrémité supérieure, et dont le style se trouve enveloppé; celui-ci, qui est de la même longueur que le calice, et recourbé dans le même sens, se trouve placé de manière que son stigmate répond justement aux fossettes staminifères, et les anthères versent sur lui leur poussière avant l'ouverture de la fleur; car, lorsque celle-ci est épanouie, on voit le stigmate en grande partie chargé de cette poussière, tandis que les loges des anthères sont vides ou presque vides. La place qu'occupent les étamines au fond de la fossette située à l'extrémité des folioles calicinales, le petit nombre de ces étamines et leur peu de volume paraissent rendre ce mode de fécondation nécessaire. Le fruit qui succède aux fleurs est une capsule ligneuse, ovale inférieurement, relevée en crête vers son milieu, ridée, prolongée en forme de poignard, aiguë à son sommet, longue d'environ un pouce, s'ouvrant en deux valves, et formée intérieurement d'une seule loge contenant plusieurs graines d'un brun noirâtre, convexes, rudes en leur surface, surmontées d'une aile membraneuse. Le pédoncule grossit beaucoup après la fleuraison, et il devient ligneux comme la capsule elle-même.

Nous avons vu que le genre *Hakea* s'était enrichi, en peu d'années, d'un grand nombre d'espèces, et cette observation peut s'étendre à une foule d'autres genres; mais à l'aspect des étonnantes richesses qui nous sont apportées des contrées les plus orientales de notre continent, ainsi que de l'immense Archipel qui constitue l'Océanie ou la Notasie, on éprouve un regret pénible de ce que d'aussi belles plantes, nées, pour la plupart, sous une température presque semblable à la nôtre, et que l'on voudrait voir orner nos plaines et nos jardins, soient réduites à ne se montrer que dans nos serres et nos orangeries, et comme de simples échantillons de curiosité.

Le peu de réussite obtenu jusqu'ici dans de nombreux essais d'acclimatation, tient à diverses causes que l'on a pu apercevoir et combattre, mais non écarter avec succès. D'abord ces végétaux exigent un sol tout particulier, et dont le terreau de bruyère semble se rapprocher le plus; mais ce terreau est rare et manque même assez souvent; les premiers soins doivent donc porter sur la recherche des moyens de composer un terreau favorable à la végétation, à l'accroissement libre des plantes de la Nouvelle-Hollande. On a beaucoup vanté plusieurs composts formés de toutes pièces, mais tous n'ont point justifié les éloges que l'on en a faits; voici celui que six années d'expériences suivies ont fait regarder comme approchant, jusqu'ici, le plus près du but désiré. Il consiste dans un mélange de détritus de feuilles et de sable de rivière. On creuse dans le sol une fosse de douze pieds de longueur sur six de largeur et trois de profondeur, et l'on garnit le fond d'une couche de glaise ou d'argile épaisse de trois à quatre pouces, que l'on tasse le plus uniformément possible avec la batte. On remplit cette fosse avec des feuilles de chêne, d'aulne, de hêtre, de bouleau, de peuplier, etc., qu'on laisse pourrir et consumer pendant trois ou quatre ans, en ayant soin de remuer de temps à autre le détritus. Alors on y ajoute un huitième de sable très-fin et préalablement lavé à plusieurs reprises, dans un auge.

Le compost ainsi manipulé est excellent pour garnir les pots et terrines destinés à recevoir les semis, et que l'on enfonce immédiatement sur les couches actives, c'est-à-dire, formées de végétaux capables d'une prompte fermentation. Ces couches doivent être exposées au midi, abritées des eaux pluviales, et montrer la plus grande activité en juin et juillet. Il faut bien les distinguer de celles que l'on nomme sourdes, dont nous allons parler, et qui sont de véritables baches à repiquer, quoique souvent aussi on y porte les terrines de semis. Ces couches sourdes doivent avoir de trois à quatre pieds de hauteur sur cinq au plus de largeur; elles ont ordinairement leurs parois formées d'un assemblage de madriers de deux pouces, enfoncés en terre d'environ deux pieds et retenus par de forts piquets. On pratique dans ces couches un premier fond de paille, d'une très-faible épaisseur, puis on place un fort lit de plantes aromatiques telles que menthe, sauge,

thym, serpolet, hyssope, aunée, matricaire, anthemis, armoise, lavande, fenouil, angélique, fénugrec, etc.; à l'aide du trépignement on tasse le plus fortement possible, et enfin on recouvre le tout de six à sept pouces du compost décrit plus haut. On a remarqué, dans l'emploi des plantes aromatiques pour la confection des couches, plusieurs avantages marqués; d'abord les huiles essentielles dont elles sont imprégnées déterminent une fermentation plus prompte et un degré de chaleur supérieur; ensuite elles éloignent les vers, les larves et les insectes fouisseurs qui abondent dans les couches formées avec le fumier ou le terreau animalisé. Ces dernières, qui sont d'une si grande ressource pour l'éducation d'un grand nombre de plantes, sont d'ailleurs funestes à celles des arbres et des arbustes de la Nouvelle-Hollande, jamais on ne les y a vu prospérer, au lieu que sur la couche ou bache aromatique, toutes ces plantes acquièrent en peu de temps un accroissement et une lignification remarquables.

Pour parvenir à acclimater les jeunes plantes, c'est-à-dire, à les tenir constamment sur place, il faut les enlever des terrines aussitôt qu'elles paraîtront pouvoir supporter le repiquement, et les replanter de suite sur la couche sourde avec la précaution de froisser le moins possible les racines, et surtout de ne point contrarier la direction qu'elles pourraient paraître avoir adoptée. On choisit pour cette opération une journée nébuleuse et même humide, car si le soleil venait à se montrer, il serait urgent de remplacer par un paillasson, les branchages dont on se serait contenté de couvrir le châssis vitré; on les espace à la distance de trois pouces les unes des autres; on arrose, avec beaucoup de ménagement, matin et soir. Quand les plantes ont acquis un degré de force qui ne permet plus de les tenir dans la bache, on les enlève avec le déplantoir pour les placer à demeure dans l'endroit qu'on leur aura préparé en plein air, c'est-à-dire, dans une fosse préalablement creusée dans un terrain proportionné à la force que la plante doit acquérir, et remplie de notre compost. On soigne ces plantes d'une manière toute particulière, et si l'on s'apercevait qu'aux premières gelées elles menaçaient de ne pouvoir encore les supporter, on les recouvrirait avec une cloche ou une verrine qu'au besoin l'on envelopperait de litière, et dont

même on pourrait entourer la base avec un réchaud de fumier neuf. Il faut, après cela, ne négliger aucune occasion où l'on pourra, sans danger, les découvrir et les exposer aux influences de l'atmosphère.

C'est ainsi que depuis quelques années plusieurs amateurs, soutenus par un zèle et une persévérance que l'on ne saurait trop louer, sont parvenus à maintenir en pleine terre, des plantes pour lesquelles on avait jusqu'ici jugé comme indispensable la retraite dans l'orangerie, pendant la saison rigoureuse : tel est, en particulier, le *Hakea pugioniformis;* tels sont encore le *Myoporum ellipticum*, le *Casuarina distyla*, le *Phormium tenax*, et diverses espèces des G. *Pultenea, Eucalyptus, Protea*, etc., que nous avons remarqués en pleine terre et qui s'y maintiennent, dans le meilleur état de santé, à l'aide des précautions que nous avons indiquées, et qui présentent encore économie de temps et de soins sur ceux que l'on est obligé de donner aux mêmes plantes dans la serre tempérée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière, vue à la loupe. Fig. 2. Une foliole du calice, encore plus grossie, avec l'anthère qui est à son extrémité. Fig. 3. Une graine vue séparément, et de grandeur naturelle.

La planche représente un rameau de la plante, de grandeur naturelle; dans la partie de branche qui est tronquée on voit deux capsules, l'une fermée et l'autre entr'ouverte.



Bessa pinx. Le Jeune sculp.

Iris mōræoides.

Iris moréoïde.

IRIS [illegible]OÏDE. *IRIS MORÆOIDES.* ♃

[illegible] Monogynie. Famille des *Iridées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis*. *Cor*[illegible] *multiflora regularis; tubo oblongo, limbo* 6-*partito*, [illegible] 3 *exterioribus reflexis*, 3 *interioribus* [illegible] *insertis*. Ovarium *inferum*; [illegible]; *stigmatibus* 3, *petaloideis*, *stami*-[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MORÆA foliis ensiformibus, *distichis*; *scapo tereti*; *flore sol*[illegible]*ario*, *terminali*.

IRIS moræoides. Ker *Irid. gener.* 64. — [illegible] *regist. app. fol.* 2. *p.* 1. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 160.

IRIS Orientalis pumila [illegible] *gramineo acuto*, *rigido folio*, *flore luteo et* [illegible] *p.* [illegible] *t.* 33. — [illegible] *Synop.* 52. *n.* 27.

[illegible] — [illegible] *Spec. pl.* 1. 230. — [illegible] *num.* 2. 173.

MORÆA [illegible] — [illegible] *Spec.* 1. *p.* 244. — [illegible] *berol.* [illegible] *p.* 5. *n.* 15. — Lam. [illegible] *Encyc.* [illegible] *n.* 487. *t.* 32. *f.* 1. — [illegible] *Ic.* [illegible] *t.* 3. — [illegible] 1. *p.* [illegible] *t.* 13. *fig.* f, g, h, i. — [illegible] *Hort. Schænbr.* [illegible] *t.* 198. — [illegible] *Bot. Mag. n. et t.* 693. Redouté. *Lil. n.* 45. — *Hort. Kew.* [illegible] 73. — [illegible] 2. 1. 114. — Vahl [illegible] 2. 158. — Loisel. *Herb. de* [illegible] 175.

[illegible] *p.* 160. *t.* [illegible] *f.* 1

[illegible]



Iris moræoides.

Iris moréoïde

IRIS MORÆOÏDE. *IRIS MORÆOIDES.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis.* Corolla *uni vel multiflora regularis; tubo oblongo, limbo* 6-*partito, magno : laciniis* 3 *exterioribus reflexis,* 3 *interioribus erectis.* Stamina 3; *filamentis subulatis, basi lacinarium exteriorum insertis.* Ovarium *inferum; stylo brevi; stigmatibus* 3, *petaloideis, staminibus incumbentibus.* Capsula 3-*valvis,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MORÆA foliis ensiformibus, distichis; scapo tereti; flore subsolitario, terminali.

IRIS moræoides. KER *Irid. gener.* 64. — ID. *Bot. regist. app. fol.* 2. *p.* 1. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 160.

IRIS Orientalis pumila sempervirens, gramineo acuto, rigido folio, flore luteo et cœruleo mixto. TILLI *Pis. p.* 89. *t.* 33. — PERS. *Synop.* 52. *n.* 27.

IRIS compressa. LINN. *Supp.* 92. — WILLD. *Spec. pl.* 1. 230. — VAHL *Enum,* 2. 173.

MORÆA Irioides LIN. *Mant.* 28. — WILLD. *Spec.* 1. *p.* 244. — ID. *Enum. hort. berol.* 1. 67. — THUNB. *Dissert. de Moræâ, p.* 5. *n.* 18. — LAM. *Dict. Dict. Encyc.* 4. *p.* 274. — ID. *Illust. n.* 487. *t.* 32. *f.* 1. — GISECK. *Ic. fasc.* 1. *t.* 3. — GÆRTN. *F. carp.* 1. *p.* 40. *t.* 13. *fig.* f, g, h, i. — JACQ. *Hort. Schœnbr.* 2. *t.* 196. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 693. REDOUT. *Lil. n.* 45. — *Hort. Kew.* 1. 75. — ID. *ed.* 2. 1. 114. — VAHL *Enum.* 2. 158. — LOISEL. *Herb. de l'amat.* 175.

MORÆA spathâ uniflorâ, foliis gladiatis, radice fibrosâ. MILL. *Icon. p.* 159. *t.* 239. *f.* 1.

L'IRIS moræoïde a pour patrie le Cap de Bonne-Espérance; on dit aussi qu'elle croît également en Grèce et au Levant. L'étendue de sa fleur et l'agréable variété de ses couleurs lui ont, depuis long-temps, fait obtenir une place dans les jardins. Elle était cultivée dans celui de Pise dès 1723, puisque TILLI, qui publia cette année-là le catalogue de ce jardin, l'a mise au

352.

nombre des plantes qui en faisaient partie; il fit alors connaître cette espèce en en donnant la figure. Depuis ce temps, la facilité qu'elle offre dans sa culture, a fourni le moyen de la répandre dans les autres jardins de l'Europe. Elle fleurit au mois de juin.

La racine de cette Iris est composée de plusieurs fibres cylindriques, blanchâtres, assez menues; elle donne naissance à un faisceau de feuilles linéaires, ensiformes, aiguës, glabres, d'un vert foncé, engaînantes à leur base par un de leurs côtés, et disposées comme un éventail. A côté de ces feuilles croît une tige cylindrique, haute d'un pied ou environ, fléchie en zig-zag à l'insertion des folioles, qui ne sont que des écailles foliacées, concaves, fort courtes, assez semblables aux valves de la spathe, mais aiguës. Le sommet de cette tige est terminé par une ou deux fleurs inodores, mais agréablement mélangées de plusieurs couleurs, et enfermées, avant leur épanouissement, dans une spathe foliacée, à deux valves. La fleur en particulier est composée, 1° d'une corolle monopétale, à tube fort court, découpée très-profondément en six divisions ovales-oblongues, étalées, formant comme six pétales dont les trois inférieurs sont tout blancs, et les trois extérieurs marqués, vers leur milieu, d'une grande tache jaune, et de plusieurs points de la même couleur, du côté de leur base; 2° de trois étamines à filamens distincts, élargis à leur base, subulés en leur partie supérieure, portant à leur sommet des anthères linéaires, droites, blanches; 3° d'un ovaire inférieur, triangulaire, sillonné, glabre, surmonté d'un style court, terminé par trois stigmates, grands, pétaloïdes, bifides, aigus à leur sommet, moitié plus courts que les pétales, et d'une couleur bleue claire. Le fruit est une capsule cylindrique, à trois angles arrondis, à trois valves, à trois loges contenant chacune plusieurs graines noirâtres, aplaties, posées les unes sur les autres.

Quoique originaire de climats beaucoup plus chauds que le nôtre, cette Iris végète parfaitement bien en pleine terre sous le ciel de Paris, et elle y passe les hivers sans avoir besoin d'abri. On la propage en divisant et en éclatant ses racines. Comme beaucoup d'autres espèces, elle ne craint point la sécheresse, et elle peut rester plusieurs mois privée d'eau sans que cela la fasse périr.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La capsule coupée horizontalement pour faire voir les loges. Fig. 2. Une graine. Fig 3. L'ovaire, les stigmates et une étamine dont on voit l'insertion. Fig. 4. Une étamine vue séparément.



Ixia conica.

Ixie conique.

IXIE CONIQUE. *IXIA CONICA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible]

[illegible]

IXIA [illegible]

IXIA [illegible]
t. 157.

[illegible]

IXIA [illegible]

IXIA fusco-citrina. [illegible]
[illegible]. *Herb. génér.* 464.

IXIA capitata, *var. fl. aurantio.* ANDREW, *Bot. Rep.* t. 50.

[illegible]
[illegible]. 32.

L'IXIE conique, dont l'introduction en Europe date de 1757, [illegible] fut envoyée du Cap de Bonne-Espérance à Philippe MILLER, qui, suivant son heureuse coutume, mit tous ses soins à la propager et à la répandre dans toutes les collections. C'est aux mois de mai et de juin qu'elle étale, dans nos serres tempérées, ses brillantes corolles.

[illegible] racine est un bulbe de la grosseur d'une noisette, qui, de sa surface [illegible], donne naissance à plusieurs fibres divergentes, terminées [illegible] par un petit bulbe de la grosseur d'un pois; du milieu du bulbe [illegible] s'élève une tige cylindrique, grêle, droite, glabre comme toute la



IXIE CONIQUE. *IXIA CONICA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis*, 1-*flora*. Corolla 1-*petala, infernè tubulosa, supernè* 6-*fida, æqualis, rotata vel campanulata*. Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmatibus* 3. Capsula 3-*valvis*, 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

IXIA caule gracili, simplici, longiore foliis ensiformibus, glabris; floribus spicato-capitatis; tubo laciniis breviore; staminibus strictè approximatis.

IXIA conica. Salisb. *Prodr. hort.* 36. — Ker *in Bot. Mag.* 539. — Id. *Iridear. genera* 99. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 87. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 157.

IXIA maculata. Burm. *Fl. capens.* — Solander *in Hort. Kew. ed.* 1. 1. 60.

IXIA maculata, *var. flava apicibus purpureis.* Thunb. *Diss.* 19.

IXIA fusco-citrina. Red. *Lil.* 2. *t.* 86. — Roem. *Syst. veget.* 1. *p.* 390. — Loisel. *Herb. génér.* 464.

IXIA capitata, *var. fl. aurantio.* Andrew, *Bot. Rep. t.* 50.

SYSIRINCHIUM africanum majus, fl. luteo macula notato. Oldenland. *Afr.* 32.

L'Ixie conique, dont l'introduction en Europe date de 1757, y fut envoyée du Cap de Bonne-Espérance à Philippe Miller, qui, suivant son heureuse coutume, mit tous ses soins à la propager et à la répandre dans toutes les collections. C'est aux mois de mai et de juin qu'elle étale, dans nos serres tempérées, ses brillantes corolles.

Sa racine est un bulbe de la grosseur d'une noisette, qui, de sa surface inférieure, donne naissance à plusieurs fibres divergentes, terminées chacune par un petit bulbe de la grosseur d'un pois; du milieu du bulbe principal s'élève une tige cylindrique, grêle, droite, glabre comme toute la

plante, haute de quinze à vingt pouces, garnie à sa base de feuilles linéaires ensiformes, engaînantes à leur origine, droites, plus courtes que la tige qui se termine par un épi de quatre à cinq fleurs sessiles et presque rapprochées en tête. Chacune de ces fleurs est enveloppée, à sa base, par une spathe de deux folioles blanches, scarieuses, dont l'inférieure est terminée par deux dents, et la supérieure divisée en deux lobes très-aigus. La corolle est d'un beau jaune citron avec un large cercle brun qui occupe tout le centre; son tube est grêle, cylindrique, plus court que le limbe qui est découpé en six divisions ovales-oblongues, obtuses, étalées, égales entre elles. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens bruns, courts, droits, insérés dans le haut du tube de la corolle, distincts, mais si rapprochés qu'ils paraissent soudés ensemble; ils portent à leur extrémité des anthères plus longues que ces filamens, linéaires, droites, de couleur jaune. L'ovaire est infère, ovoïde, triangulaire, caché dans la spathe, surmonté d'un style droit, un peu plus long que la partie tubulée de la corolle, et divisé à son sommet en trois stigmates grêles, divergens, bifurqués à leur extrémité.

Cette Ixie, comme toutes ses congénères, ne peut être cultivée en pleine terre, parce que les froids que nous éprouvons chaque hiver, la feraient périr; ce n'est pas, d'ailleurs, qu'elle exige beaucoup de chaleur: il lui suffit d'être retirée dans une bonne orangerie où la température ne s'abaisse pas à plus de cinq degrés au-dessus du point de congélation, et où il n'y ait point trop d'humidité. Les bulbes étant assez petits, on en met sept ou huit dans un pot afin d'avoir une jolie touffe de verdure, d'où sortent successivement autant de tiges florifères. Dans le temps du repos, on ménage les arrosemens de manière que la terre, à la surface, paraisse constamment sèche; on ne les rend un peu plus fréquens que lorsque la tige commence à se montrer. On dépote environ un mois après que la plante est entièrement flétrie, et l'on garde les bulbes et les caïeux dans un endroit bien sec, jusqu'au mois d'octobre; alors on les replante dans un mélange de sable et de terreau de bruyère dans la proportion d'une partie sur trois. Comme les graines mûrissent assez souvent, on peut multiplier l'espèce au moyen des semis, mais il est fort long, et on lui préfère la reproduction par les caïeux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Une plante entière de l'Ixie conique, divisée de manière à pouvoir être représentée dans le format de la planche.



Chelone campanulata

Galane campanulée.

GALANE CAMPANULÉE. *CHELONE CAMPANULATA.*

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophularinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible] *2-labiata, superiùs 2-fida, inferiùs 3-loba.* Stamina 4, *didynama; filamento quinto sterili.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula *2-locularis, 2-valvis; seminibus numerosis, margine membranaceis, receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CHELONE caule glabro: foliis sessilibus, lineari-lanceolatis, argutè serratis, superioribus basi latioribus; floribus ramosis, terminalibus; filamento sterili supernè barbato.

CHELONE campanulata. CAVAN. *Icon.* 1. *p.* 18. *t.* 29. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 2. *p.* 694. — SPRENG. *Syst. veg.* 2. 813. — DUM.-COURS. *Bot. cult. ed.* 2. 3. 238.

CHELONE campanuloides. ANDREW. *Repos. n. et t.* 40.

PENSTEMON campanulatus. WILLD. *Spec.* 3. *p.* 228. — ID. *Enum. hort. berol.* 2. 637. — JACQ. *Hort. Schoenbr.* 3. *p.* 59. *t.* 362. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 8. — *Bot. Magaz.* 1878.

L'ÉLÉVATION en forme de voûte que présente la lèvre supérieure de la corolle, dans la plante que nous allons décrire, a reproduit à l'imagination de Linné l'hémisphéricité de l'écaille supérieure de certaines tortues, et de suite le nom *Chelone* [illegible] pourquoi, par le mot vulgaire Galane, a été appliqué par le grand botaniste au genre qu'il venait de former. Ce genre étant devenu nombreux par les accroissemens successifs dont les découvertes récentes l'ont rendu susceptible, Willdenow a jugé à propos de modifier ses caractères, et conséquemment de [illegible] Pentemon, dont nous aurons vraisemblablement à nous occuper particulièrement. La Galane [illegible] parvenue, en 1792, dans le jardin royal de Madrid; sir John Banks la [illegible] en 1794; mais elle ne parut en France que cinq ans plus tard; on la vit [illegible] de M. Cels père.

La [illegible]



Chelone campanulata

GALANE CAMPANULÉE. *CHELONE CAMPANULATA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophularinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *sub 5-partitus.* Corolla *1-petala, basi tubulosa, fauce inflata, ore 2-labiata, superiùs 2-fida, inferiùs 3-loba.* Stamina 4, *didynama; filamento quinto sterili.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula *2-locularis, 2-valvis; seminibus numerosis, margine membranaceis, receptaculo centrali affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CHELONE caule glabro; foliis sessilibus, lineari-lanceolatis, argutè serratis, superioribus basi latioribus; floribus ramosis, terminalibus; filamento sterili supernè barbato.

CHELONE campanulata. Cavan. *Icon.* 1. *p.* 18. *t.* 29. — Poir. *Dict. Encyc. suppl.* 2. *p.* 694. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 813. — Dum.-Cours. *Bot. cult. ed.* 2. 3. 238.

CHELONE campanuloides. Andrew. *Repos. n. et t.* 40.

PENSTEMON campanulatus. Willd. *Spec.* 3. *p.* 228. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 637. — Jacq. *Hort. Schœnbr.* 3. *p.* 59. *t.* 362. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 8. — *Bot. Magaz.* 1878.

L'élévation en forme de voûte que présente la lèvre supérieure de la corolle, dans la plante que nous allons décrire, a reproduit à l'imagination de Linné l'hémisphéricité de l'écaille supérieure de certaines tortues, et de suite le nom *Chelone* (χελωνη, tortue), que l'on a rendu en français, nous ignorons pourquoi, par le mot vulgaire Galane, a été appliqué par le grand botaniste au genre qu'il venait de former. Ce genre étant devenu nombreux par les accroissemens successifs dont les découvertes récentes l'ont rendu susceptible, Willdenow a jugé à propos de modifier ses caractères, et conséquemment de pouvoir le restreindre ou le diviser; c'est de là qu'est provenu le genre Penstemon, dont nous aurons vraisemblablement à nous occuper particulièrement. La Galane campanulée est originaire du Mexique, d'où elle est parvenue, en 1792, dans le jardin royal de Madrid; sir John Banks la reçut en 1794; mais elle ne parut en France que cinq ans plus tard : on la vit fleurir, pour la première fois, pendant tout l'automne de 1799, dans les jardins de M. Cels père.

La racine de la Galane campanulée est fibreuse; vivace, elle produit une

354.

ou deux tiges droites, cylindriques, hautes de deux à trois pieds, glabres ainsi que les feuilles qui sont opposées, sessiles, linéaires-lancéolées, très-aiguës, finement dentées en scie, luisantes et d'un beau vert en dessus, plus pâles en dessous, les supérieures plus courtes et plus larges à leur base. Les fleurs, placées dans les aisselles des feuilles supérieures et disposées au sommet des tiges en grappes lâches, sont portées une à trois ensemble sur un pédoncule simple ou divisé, légèrement pubescent ainsi que le calice, muni, vers sa partie moyenne, de deux bractées opposées. Le calice est découpé très-profondément, et presque jusqu'à sa base, en cinq divisions lancéolées. La corolle est monopétale, tubuleuse à sa base, renflée dans la plus grande partie de sa longueur, partagée à son limbe en deux lèvres inégales, dont la supérieure à deux divisions arrondies, et l'inférieure à trois lobes également arrondis. La couleur de cette corolle est purpurine claire, blanchâtre intérieurement avec des lignes longitudinales rougeâtres, et l'entrée de la gorge est hérissée de quelques poils. Les étamines, insérées à la base de la corolle, sont au nombre de quatre : deux plus longues, deux plus courtes, et les dernières ont leurs filamens élargis à la base; dans toutes, les anthères sont terminales, brunâtres, à deux loges opposées par leur base. Entre les deux plus courtes étamines, il y a un cinquième filament stérile et barbu à son extrémité. L'ovaire est supérieur, conique, surmonté d'un style cylindrique de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate simple. La capsule, à deux loges et deux valves, contient des graines nombreuses, membraneuses en leur bord et attachées sur un réceptacle central.

On cultive la Galane campanulée en pleine terre de même que la plupart de ses congénères, mais il arrive souvent que les gelées sont assez fortes pour endommager ses racines, et, dans cette appréhension, il est prudent de couvrir la plante d'un peu de litière, et même, pour plus de sûreté, de conserver quelques pieds en pots que l'on place dans l'orangerie pendant l'hiver. Au printemps on éclate les vieux pieds et l'on se ménage, par ce moyen, des plantes nouvelles, lorsqu'on ne veut pas avoir recours au semis qui s'opère au printemps, et sur couche, avec des graines récoltées l'année précédente, ce qui, du reste, n'est point difficile, puisqu'elles mûrissent assez habituellement. La plante n'est pas exigeante sur la nature du sol, pourvu qu'il soit substantiel et convenablement humecté.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines Fig. 2. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Gesneria bulbosa.

Gesnère bulbeuse.

GESNÈRE BULBEUSE. *GESNERA BULBOSA* ♃.

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Gesnériées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*. Corolla 6-*petala*; *tubo crassiusculo*, *supra coarctato limbo* 5-*lobo*, *inæquali*. Stamina 4, *didynama*. Ovarium *inferum*. *stylo simplici*; *stigmate capitato*. Capsula 2-*locularis*, *calyce coronata*; [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]

GESNERA bulbosa. Ker *Bot. regist.* 343. — Spreng. *Syst. veg.* [illegible] 839.

C[illegible] professa à Zurich, sa patrie, la médecine et l'histoire naturelle, vers 1550, et c'est à cette époque, qu'entre autres ouvrages sur la littérature et les sciences, il publia son Histoire des animaux en quatre volumes in-folio, et ses Œuvres de botanique (1). [illegible] projet de classification des plantes d'après des caractères invariables, tirés de la forme et du nombre de leurs organes, principalement de la fleur et du fruit. Gesner mourut en 1565, victime de son dévouement à secourir les malheureux atteints de la peste qui faisait alors de funestes ravages, et [illegible] augmenté successivement, de sorte que l'on en compte aujourd'hui vingt-six. La Gesnère bulbeuse [illegible] est originaire du Brésil d'où elle a été envoyée, en 1816, par M. Chamberlain

(1) Conradi Gesneri *Historia plantarum.* Parisiis, 1541.
Ejusdem de plantis nocti lucentibus. Tiguri, 1555.
Ejusdem epistola, etc. Tiguri, 1557.
Ejusdem fasciculus historiæ plantarum.
[illegible]



GESNÈRE BULBEUSE. *GESNERA BULBOSA* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Gesnerées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*. Corolla 6-*petala; tubo crassiusculo, suprà coarctato; limbo* 5-*lobo, inæquali*. Stamina 4, *didynama*. Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmate capitato*. Capsula 2-*locularis, calyce coronata; loculis polyspermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GESNERA foliis cordato-ellipicis, crenatis, subtus tomentosis; floribus axillaribus; pedunculis corymbosis; corollæ limbo obliquè truncato.

GESNERA bulbosa. Ker *Bot. regist.* 343. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 839.

Conrad Gesner, l'un des hommes les plus célèbres de son siècle, professait à Zurich, sa patrie, la médecine et l'histoire naturelle, vers 1550, et c'est à cette époque, qu'entre autres ouvrages sur la littérature et les sciences, il publia son Histoire des animaux en quatre volumes in-folio, et ses Œuvres de botanique (1). La science des végétaux est redevable à Gesner du premier projet de classification des plantes d'après des caractères invariables, tirés de la forme et du nombre de leurs organes, principalement de la fleur et du fruit. Gesner mourut en 1565, victime de son dévouement à secourir les malheureux atteints de la peste qui faisait alors de funestes ravages, et, comme la plupart des savans de ce temps, il légua à sa famille une glorieuse pauvreté. Plumier honora la mémoire du professeur de Zurich en lui dédiant un genre de plantes dont il avait découvert le type dans ses utiles excursions aux Antilles. Le genre Gesnère, que Plumier composa de trois espèces, s'est augmenté successivement, de sorte que l'on en compte aujourd'hui vingt-six. La Gesnère bulbeuse est une des dernières qui ont été ajoutées au genre; elle est originaire du Brésil d'où elle a été envoyée, en 1816, par M. Chamberlain

(1) Conradi Gesneri *Historia plantarum*. Parisiis, 1541.
Ejusdem de plantis nocti lucentibus. Tiguri, 1555.
Ejusdem epistœlo, etc. Tiguri, 1557.
Ejusdem fasciculus historiæ plantarum.
Ejusdem de hortis Germaniæ.
Ejusdem de collectione stirpium.

a M. Lée, de Londres, qui la vit fleurir dans ses serres, au mois de septembre de l'année suivante.

La racine de cette plante est une sorte de bulbe qui produit une tige droite, cylindrique, pubescente ainsi que les feuilles et les calices, haute d'un pied et demi à deux pieds, garnie, de distance en distance, de feuilles ovales, elliptiques, échancrées en cœur à leur base, ridées en dessus, opposées et portées sur d'assez courts pétioles. Les fleurs sont d'un rouge écarlate, disposées, dans les aisselles des feuilles supérieures, sur des pédoncules trifides ou en corymbe. Leur calice est monophylle, divisé jusqu'à moitié, en cinq découpures aiguës. La corolle est monopétale, renflée et presque globuleuse à sa base, ensuite resserrée, puis prolongée en un tube à peu près cylindrique, presque insensiblement renflé de la base à son orifice qui se termine par un limbe à deux lèvres très-irrégulières : la supérieure beaucoup plus grande, ovale, bilobée à son sommet; l'inférieure très-courte, à peine distincte et à trois lobes tronqués. Les étamines, au nombre de quatre, ont leurs filamens presque aussi longs que la lèvre supérieure de la corolle, insérés à la base du tube, courbés en crochet dans leur partie supérieure, portant à leur sommet des anthères presque en cœur, à deux lobes, adhérentes entre elles par leurs côtés, et à deux loges qui s'ouvrent par leur surface externe. L'ovaire est conique, semi-adhérent avec le calice, accompagné de deux glandes en mamelon, surmonté d'un style subulé, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule couronnée par les lobes du calice, à une seule loge s'ouvrant par une valve.

Cette plante se cultive en serre chaude, et se trouve presque constamment en végétation; elle demande une terre substantielle et forte, des arrosemens fréquens en été, modérés en hiver. Comme elle pousse assez vigoureusement en racines, il faut avoir soin que celles-ci ne pénètrent pas dans la tannée, et pour cela l'on est quelquefois obligé de réitérer le dépotement dans l'année, car le retranchement des racines lui ferait grand tort. On la multiplie de boutures faites sur couche chaude et en pot, vers le milieu du printemps; on les tient ombragées jusqu'à ce qu'elles soient enracinées. Pour cette opération on recommande de choisir de préférence les tiges inférieures et de l'année précédente, qui partent ordinairement du collet de la plante: celles qu'on prend sur les rameaux supérieurs ne s'enracinent pas aussi bien, et manquent le plus souvent.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente l'extrémité d'un rameau de la Gesnère bulbeuse.



P. Bessa pinx. Bon sculp.

Muscari comosum !

Muscari monstrueux.

[illegible]

Var. *MONSTROSUM*. ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodelées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *ovata*, *sex-dentata*; *laciniis æqualibus*. Stamina *corollæ medio inserta*. Capsula 3-*angularis*; *loculis subbispermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *is linearibus, elongatis, flaccidis; racemo elongato:* [illegible] *ricis, angulatis, fauce subciausis, summis sterilibus coloratis longius pedicellatis.*

MUSCARI comosum. Spreng. *Syst. veget.* 2. 65.

MUSCARI monstrosum. Cat. du Jard. des Plantes, 1804, *p.* 23. — Mill. *Dict.* nº 4. — Mordant-Delaunay. *Herb. gen.* [illegible]

MUSCARI arvense latifolium purpurascens. Tournef. *Inst.* 347.

[illegible]

[illegible] 10.

HYACINTHUS paniculatus, *racemo paniculato sterili: pedunculis* [illegible] *osis, coloratis: corollis campanulatis, basi acutis.* Lam. *Dict. Encyc.* 3. p. 193.

HYACINTHUS pennatus *seu comosus ramosus, elegantior.* Raj. *Hist.* 1163.

[illegible] *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 459.

L[illegible] genre Muscari a été formé par Tournefort aux dépens des jacinthes; [illegible] le nom qui lui a été donné provient de la faculté dont jouissent quelques [illegible], de parfumer, lors de leur fleuraison, l'atmosphère qui les entoure. [illegible] mi les Muscaris qui ne participent point à cet heureux don, et qui [illegible] quemment, seraient étrangers à leur dénomination générique, si l'on



Muscari

MUSCARI MONSTRUEUX. *MUSCARI COMOSUM* VAR. *MONSTROSUM.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *ovata, sex-dentata; laciniis æqualibus.* Stamina *corollæ medio inserta.* Capsula 3-*angularis; loculis subbispermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MUSCARI foliis linearibus, elongatis, flaccidis; racemo elongato: corollis cylindricis, angulatis, fauce subclausis, summis sterilibus coloratis longiùs pedicellatis.

MUSCARI comosum. SPRENG. *Syst. veget.* 2. 65.

MUSCARI monstrosum. Cat. du Jard. des Plantes, 1804, *p.* 26. — MILL. *Dict.* n° 4. — MORDANT-DELAUNAY. *Herb. gen.* 12.

MUSCARI arvense latifolium purpurascens. TOURNEF. *Inst.* 347.

HYACINTHUS floribus paniculatis monstrosis. LIN. *Hort. Cliff.* 126.

HYACINTHUS paniculâ cœruleâ. BAUH. *Pin.* 42.

HYACINTHUS Sannesius, *paniculâ comosâ.* COL. *Ecphr.* 2. *p.* 10. *tab.* 10.

HYACINTHUS paniculatus, *racemo paniculato sterili: pedunculis ramosis, coloratis: corollis campanulatis, basi acutis.* LAM. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 193.

HYACINTHUS pennatus *seu comosus ramosus, elegantior.* RAJ. *Hist.* 1163.

HYACINTHUS comosus calamistratus. CORNUTI *Pl. Canad. hist.* 210. — *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 459.

LE genre Muscari a été formé par Tournefort aux dépens des jacinthes; et le nom qui lui a été donné provient de la faculté dont jouissent quelques espèces, de parfumer, lors de leur fleuraison, l'atmosphère qui les entoure. Parmi les Muscaris qui ne participent point à cet heureux don, et qui, conséquemment, seraient étrangers à leur dénomination générique, si l'on

devait y attacher une véritable importance, se trouve celui que nous décrivons; mais on peut considérer comme une sorte de dédommagement de la privation d'odeur, la singulière construction de ses corolles : c'est une monstruosité stérile, on n'y distingue absolument rien de ce qui constitue ordinairement les fleurs ; ce ne sont que des filets ramifiés, déliés, longs, écailleux, attachés à un pédoncule court et coloré; leur assemblage est une panicule qui présente une sorte de goupillon ou de panache qu'un vif éclat de couleur rend fort élégant. Cette panicule paraît au printemps, vers la fin de mai, et se développe successivement pendant une grande partie du mois de juin. Le Muscari monstrueux croît spontanément en Italie, aux environs de Pavie et de Sienne, et en diverses autres parties du midi de l'Europe. Le pays où il se trouve, la disposition et la couleur de ses fleurs, lui ont fait donner les noms de Jacinthe de Sienne, Jacinthe monstrueuse ou paniculée, Lilas de terre, etc.

Son bulbe est gros à peu près comme uue noix, un peu alongé, de couleur de chair pâle et composé de tuniques concentriques, avec quelques renflemens irréguliers vers la base. Dès le mois de février, il montre des feuilles qui deviennent longues de sept ou huit pouces, striées, creusées en goutière; elles sont d'un vert sombre teint de rougeâtre : sa tige est haute de six à sept pouces, droite, nue, cylindrique et lisse, terminée par une grappe paniculée de même hauteur : les pédoncules sont d'un bleu violet, rameux, munis d'écailles oblongues membraneuses et éparses; les dernières ramifications de ces pédoncules sont terminées chacune par une corolle campanulée, pointue vers sa base, divisée au delà de moitié en six découpures oblongues, ayant leur sommet recourbé en dedans et diversement contournées. On ne peut distinguer ni les étamines ni les pistils qui se confondent sans doute au milieu de tous ces petits filamens irréguliers.

La culture de cette plante consiste à en relever les bulbes en juillet; on en détache alors les caïeux qu'on garde aussi bien que les bulbes dans un endroit à l'abri de la trop grande sécheresse et de l'humidité, pour les replanter vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre, en terre substantielle, légère et qui n'ait pas été fumée depuis quelques années. On peut les y laisser deux ou trois ans, mais alors ils s'y enfoncent quelquefois à plus d'un pied et demi.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une plante divisée du Muscari monstrueux.



Convallaria maialis (var) *flore purpurascente.*
Muguet de mai (var.)

MUGUET DE MAI. *Var.* à fleur purpurescente.

CONVALLARIA MAIALIS. Var. *flore purpurascente.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asparaginées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *sex-fida.* Bacca *maculosa, trilocularis*; Lin. *au vera.* Persoon.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CONVALLARIA maialis scapo nudo lævi : foliis ovatis.

CONVALLARIA maialis. Lin. *Fl. Lapp.* 115. — Lobel. *Icon.* tab. 87. — Blackwell *tab.* 70. *etc.* — Willd. 2. *p.* 160. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 376. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 96. — *Engl. bot.* 1035. — Redouté *Lil.* 227. — Pursh *Amer. sept.* 1. 232. — *Fl. Dan.* 854. — Svensk. *Bot.* 90. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 279. — Mil. *Dict.* 1. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. 367.

LILIUM CONVALLIUM. Tournefort, *Inst. rei herb.* 77.

LILIUM CONVALLIUM alpinum. Bauh. *Pinax* 304.

LILIUM CONVALLIUM. Floribus suave-rubentibus. Lob. *Ic.* 173.

POLYGONATUM scapo diphyllo : floribus spicatis, nutantibus, campaniformibus. β. flore maculâ albâ notato. Hall. *Helvet. n.* 1241,

Le Muguet dont on prétend que le nom dérive du mot musc, est, sans contredit, une plante fort commune dans les haies, les bois et les broussailles humides; cependant l'élégance de sa grappe, la bonne odeur de ses fleurs, et leur blancheur que relève encore le beau vert des feuilles, le font rechercher avec autant d'ardeur que s'il était un des riches et rares produits de la nature; il doit à ces qualités le privilége d'orner nos jardins, de faire partie de tous les bouquets du mois de mai. Cette époque, la couleur des fleurs et leur petite conformité avec celles du Lis, les lieux ordinaires de naissance de cette plante qui sont des vallées, ont été les causes de ses différens noms de Lis des vallées, Lis de mai, et enfin de sa dénomination latine [illegible]



Muguet de mai.

MUGUET DE MAI. *Var.* à fleur purpurescente.
CONVALLARIA MAIALIS. Var. *flore purpurascente.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asparaginées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *sex-fida.* Bacca *maculosa, trilocularis;* LIN. *supera.* PERSOON.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CONVALLARIA maialis scapo nudo lævi : foliis ovatis.

CONVALLARIA maialis. LIN. *Fl. Lapp.* 113. — LUDWIG. *Ectyp. tab.* 87. — BLACKWELL *tab.* 70. *etc.* — WILLD. 2. *p.* 160. — ID. *Enum. hort. berol.* 1. 376. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 96. — *Engl. bot.* 1035. — REDOUTÉ *Liliac.* 227. — PURSH *Amer. sept.* 1. 232. — *Fl. Dan.* 854. — SVENSK. *Bot.* 90. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 279. — MILL. *Dict.* 1. — LAM. *Dict. Encyc.* 4. 367.

LILIUM CONVALLIUM. TOURNEFORT, *Inst. rei herb.* 77.

LILIUM CONVALLIUM alpinum. BAUH. *Pinax* 304.

LILIUM CONVALLIUM. Floribus suave-rubentibus. LOB. *Ic.* 173.

POLYGONATUM scapo diphyllo : floribus spicatis, nutantibus, campaniformibus. β. flore maculâ albâ notato. HALL. *Helvet. n.* 1241,

LE Muguet dont on prétend que le nom dérive du mot musc, est, sans contredit, une plante fort commune dans les haies, les bois et les broussailles humides; cependant l'élégance de sa grappe, la bonne odeur de ses fleurs, et leur blancheur que relève encore le beau vert des feuilles, le font rechercher avec autant d'ardeur que s'il était un des riches et rares produits de la culture; il doit à ces qualités le privilége d'orner nos jardins, de faire partie de tous les bouquets du mois de mai. Cette époque, la couleur des fleurs et leur petite conformité avec celles du Lis, les lieux ordinaires de naissance de cette plante qui sont des vallées, ont été les causes de ses différens noms de Lis-des-vallées, Lis-de-mai, et enfin de sa dénomination latine *convallaria.* Quoique sa facile et prompte multiplication, par l'abondance de ses filets radicaux, semble devoir écarter toute idée de semis, la curiosité en a maintefois tenté l'essai, et c'est à l'espoir toujours croissant d'obtenir

du nouveau, que nous sommes redevables de plusieurs variétés du *Convallaria maialis.* Du reste, elles peuvent être considérées autant comme une dégénérescence que comme une perfection, vu que, souvent, ces variétés, en s'éloignant du type caractéristique, ont perdu une partie des propriétés qui faisaient rechercher l'espèce; nous citerons, pour exemple, le Muguet à fleurs pleines ou doubles, dont l'odeur est à peu près nulle; il en reste encore quelque chose dans la variété à fleurs purpurescentes que nous représentons dans notre planche, mais elle est bien faible comparativement à celle qui s'exhale du Muguet ordinaire.

La racine du Muguet de mai est grêle, menue, filiforme et rampante; de distance en distance des radicules fibreuses pénètrent l'intérieur du sol, et poussent au dehors une gemme qui doit produire une tige enveloppée près de terre par deux écailles, et consistante en deux ou trois feuilles, larges, lancéolées-aiguës, plissées, d'un beau vert, engaînantes à leur base; il sort des mêmes écailles, et latéralement à la tige, une hampe nue que termine une grappe simple de dix à quinze fleurs ordinairement blanches, quelquefois purpurescentes, tournées toutes du même côté, et penchées au moyen de leur pédicule vert, grêle et courbe. Leur corolle en cloche ou en grelot, est monopétale, à six dents arrondies et courbées en dehors : elle renferme six étamines, appliquées sur le germe que termine un style simple. Le germe, d'abord marqué d'une tache, devient une baie verte et ferme, puis molle, pulpeuse et d'un rouge cerise, à trois loges, mais ordinairement monosperme par suite de l'avortement de deux des ovules, avortement occasioné par le renflement considérable de la graine.

Aucune plante ne présente moins de difficulté dans sa culture que le Muguet; il suffit d'en planter une racine dans un terrain quelconque, mais ombragé et à l'abri de la sécheresse, pour qu'au printemps suivant l'on ait déja une touffe florifère qui s'étend avec une grande rapidité. Les amateurs qui veulent s'occuper de la propagation de cette plante au moyen du semis, doivent récolter les graines immédiatement après leur maturité, et les confier de suite à la terre; ces graines ne tardent pas à lever, et les plantes qui en résultent portent des fleurs dès la seconde année.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière. Fig. 2. La même, déployée et laissant voir les étamines. Fig. 3. Le pistil. Fig. 4. Deux fruits, dont l'un à l'état de maturité. Fig. 5. Une graine.



P. Bessa pinx. Bigant sculp.

Iris tuberosa.

Iris hermodacte.

IRIS HERMODACTE. *IRIS TUBEROSA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis, uni vel multiflora*. Corolla *regularis; tubo oblongo; limbo 6-partito, magno; laciniis 3 exterioribus reflexis, 3 interioribus erectis*. Stamina 3; *filamentis subulatis, basi laciniarum exteriorum insertis*. Ovarium *inferum; stylo brevi; stigmatibus 3 petaloideis, staminibus incumbentibus*. Capsula 3-*locularis*, 3-*valvis*, *polyspermum*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

IRIS corollis imberbibus, foliis tetragonis.

IRIS tuberosa. LIN. *Spec.* 58. — DOD. *Pempt.* 249. — BAUH. *Pinax* 40. — WILLD. *Spec. pl.* 1. 240. — ID. *Enum. Hort. berol.* 1. 66. — CURT. *Bot. Mag.* 531. — VAHL *Enum.* 2. 152. — REDOUTÉ *Liliac.* 48. — SIBTH. *Fl. græc.* 1. 29. *t.* 41. — *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 73. — ID. *ed.* 2. 1. 120. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 156. — [illegible] — KER *Irid. genera* 65. — LAM. *Dict. Encyc.* 3. 307.

IRIS tuberosa Belgarum. LOBEL. *Icon.* 48.

[illegible] — MILL. *Dict. n.* 21.

HERMODACTYLUS folio quadrangulo. TOURNEF. *Cor.* 50.

L'HERMODACTE est une substance blanche, de forme presque hémisphérique ou en cœur, à laquelle les anciens ont attribué des propriétés médicamenteuses [illegible] devant d'où on le disait une production particulière et exclusive, et ceux [illegible] plante tuberculeuse, mais que chacun a qualifié à sa manière, en la plaçant simultanément dans les genres *Cyclamen*, *Erythronium*, *Potentilla*, etc. Enfin le prestige a dû céder à l'observation, et lorsque l'on a pu s'assurer que cet Hermodacte, prôné comme une panacée universelle, n'était autre chose que le tubercule, innocemment comestible, d'une espèce d'iris que l'on trouvait sauvage, non-seulement en orient, mais dans le midi de la France, aux environs de Toulon, d'Agen, et sur tous les points de l'ancien Poitou,



Iris tuber

Iris hermodacte

IRIS HERMODACTE. *IRIS TUBEROSA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis, uni vel multiflora.* Corolla *regularis; tubo oblongo; limbo* 6-*partito, magno; laciniis* 3 *exterioribus reflexis,* 3 *interioribus erectis.* Stamina 3; *filamentis subulatis, basi laciniarum exteriorum insertis.* Ovarium *inferum; stylo brevi; stigmatibus* 3 *petaloideis, staminibus incumbentibus.* Capsula 3-*locularis,* 5-*valvis, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

IRIS corollis imberbibus, foliis tetragonis.

IRIS tuberosa. Lin. *Spec.* 58. — Dod. *Pempt.* 249. — Bauh. *Pinax* 40. — Willd. *Spec. pl.* 1. 240. — Id. *Enum. Hort. berol.* 1. 66. — Curt. *Bot. Mag.* 531. — Vahl *Enum.* 2. 152. — Redouté *Liliac.* 48. — Sibth. *Fl. græc.* 1. 29. *t.* 41. — *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 73. — Id. *ed.* 2. 1. 120. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 159. — Moris. *Hist.* 2. 348. — Park. *Parad.* 188. *t.* 185. *f.* 6. — Ker *Irid. genera* 65. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. 307.

IRIS tuberosa Belgarum. Lobel. *Icon.* 48.

IRIS imberbis, foliis tetragonis. Thunb. *Diss.* 43. — *Hort. Cliff.* 20. — Mill. *Dict. n.* 21.

HERMODACTYLUS folio quadrangulo. Tournef. *Cor.* 50.

L'Hermodacte est une substance blanche, de forme presque hémisphérique ou en cœur, à laquelle les anciens ont attribué des propriétés médicamenteuses du plus haut intérêt. L'empirisme et la charlatannerie en firent longtemps des moyens de réputation et de fortune. On le tirait à grands frais du Levant d'où on le disait une production particulière et exclusive, et ceux qui connaissaient le secret de son origine, se gardaient bien de le divulguer. C'est là, sans doute, la cause de l'incertitude qui a régné dans l'histoire de cette substance regardée généralement, il est vrai, comme la racine d'une plante tuberculeuse, mais que chacun a qualifié à sa manière, en la plaçant simultanément dans les genres *Cyclamen*, *Erythronium*, *Potentilla*, etc. Enfin le prestige a dû céder à l'observation, et lorsque l'on a pu s'assurer que cet Hermodacte, prôné comme une panacée universelle, n'était autre chose que le tubercule, innocemment comestible, d'une espèce d'iris que l'on trouvait sauvage, non-seulement en orient, mais dans le midi de la France, aux environs de Toulon, d'Agen, et sur tous les points de l'ancien Poitou,

il n'a plus été question de ses succès dans la cure radicale de presque tous les maux, et sa présence actuelle dans la pharmacie n'est plus qu'un souvenir de son antique et ridicule célébrité.

La racine de cette Iris consiste en tubérosités dont une principale, grosse à peu près comme le pouce et comprimée, donne naissance à plusieurs digitations plus longues, informes, tubéreuses, blanches, procédant les unes des autres, et garnies de quelques radicules peu longues et aussi blanchâtres. C'est de ces représentations informes de doigts que la plante tire son nom d'Hermodacte, francisé ou plutôt corrompu du mot grec ἑρμοδάκτυλος, *hermodactylos*, qui signifie doigt d'Hermès ou Mercure. D'entre quelques écailles membraneuses dont les extérieures sont plus courtes, sortent trois ou quatre feuilles étroites, linéaires, aiguës, quadrangulaires, toutes engaînantes, d'environ un pied et demi de haut : les intérieures, moins longues, cachent la tige qui se termine, en avril ou mai, par une fleur verte qu'obscurcit une teinte de pourpre sombre sur laquelle cependant on distingue quelques lignes jaunes et des touches légères de carmin. Une large tache pourpre foncée et veloutée fait remarquer les trois pétales réfléchis. Les trois étamines sont plus courtes que les pétales : elles ont leurs filamens subulés et supportent des anthères oblongues, droites et comprimées. L'ovaire est infère, oblong, presque trigone; le style est court ; le stigmate est fort grand, composé de trois folioles oblongues, élargies, pétaloïdes, carinées, échancrées à leur extrémité. Le fruit est une capsule oblongue, trigone, triloculaire, trivalve, renfermant des semences arrondies.

On cultive cette espèce dans une terre forte et substantielle; il arrive rarement que ses graines mûrissent, aussi ne parvient-on guère à la multiplier que par la séparation des œilletons que produisent les racines, opération qui doit se faire promptement, et seulement lorsque les feuilles sont desséchées. Les climats que cette plante adopte, justifient les précautions que l'on prend de la tenir en pot pour la serrer l'hiver en orangerie; néanmoins placée au pied d'un mur, au levant, elle fleurit aussi très-bien, à moins que la racine, trouvant une terre trop légère, ne s'enfonce trop : inconvénient auquel on remédie en mettant quelques tuileaux à une certaine profondeur; en ce cas, si le froid était trop long ou trop rude, il serait bon de couvrir la plante d'un peu de litière sèche.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. Deux divisions de la corolle et une étamine. Fig. 3. Une étamine vue séparément.



Barrois Sculp.

Goodia lotifolia.

Goodia à feuilles de lotier.

GOODIE À [illegible] (GOODIA LOTIFOLIA.)

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible]

[illegible]TIQUES ET SYNONYMIE.

GOODIA [illegible] *glabris; floribus racemosis, terminalibus.*

GOODIA lotifolia. Salisb. *Parad.* 41. — *Bot. Magaz. n. et t.* 958. — [illegible]

Parmi les nombreuses espèces de végétaux, observées à la terre de Diemen par feu P. Good, et dont il a successivement enrichi le jardin royal de Kew, [illegible] a remarqué la légumineuse dont nous allons donner la description, et l'a trouvée susceptible de former le type d'un genre nouveau que, par reconnaissance, il a dédié au voyageur qui nous a procuré les moyens de l'étudier et de la propager. Depuis l'introduction de cette première espèce dont la date remonte à 1793, trois autres sont venues valider la création du genre : toutes font partie des broussailles qui tapissent les côtes ombragées de la plupart des îles de l'Océanie. La Goodie à feuilles de lotier nous montre,



Goodia lotifolia

Goodia à feuilles de lotier.

GOODIE A FEUILLES DE LOTIER. *GOODIA LOTIFOLIA.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-*labiatus; labio superiori* 2-*lobo, inferiori* 3-*dentato, subæquali.* Corollæ *vexillum planum, cordatum.* Stamina 10, 3-*adelpha.* Ovarium *superum.* Legumen *compressum, pedicellatum,* 2-3-*spermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GOODIA caule frutescente; foliis petiolatis, ternatis; foliolis ovatis, glabris; floribus racemosis, terminalibus.

GOODIA lotifolia. Salisb. *Parad.* 41. — *Bot. Magaz. n. et t.* 958. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 269. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 186. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 117. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 7. 317.

Parmi les nombreuses espèces de végétaux, observées à la terre de Diemen par feu P. Good, et dont il a successivement enrichi le jardin royal de Kew, Salisburi a remarqué la légumineuse dont nous allons donner la description, et l'a trouvée susceptible de former le type d'un genre nouveau que, par reconnaissance, il a dédié au voyageur qui nous a procuré les moyens de l'étudier et de la propager. Depuis l'introduction de cette première espèce dont la date remonte à 1793, trois autres sont venues valider la création du genre; toutes font partie des broussailles qui tapissent les côtes ombragées de la plupart des îles de l'Océanie. La Goodie à feuilles de lotier nous montre,

pendant les mois de mai et de juin, ses rameaux entièrement couverts de jolies fleurs dorées.

Sa tige est grêle, cylindrique, rougeâtre, haute de deux pieds ou environ, divisée, dans sa partie supérieure, en rameaux alternes, garnis de feuilles pareillement alternes, pétiolées, glabres ainsi que toute la plante, composées de trois folioles ovales, un peu cunéiformes à leur base, légèrement acuminées à leur sommet, d'un vert gai en dessus, plus pâle et un peu glauque en dessous. Dans la jeunesse des feuilles il y a, à la base de leur pétiole, deux stipules linéaires-lancéolées, mais elles tombent souvent avant le parfait développement de chaque feuille. Les fleurs, d'un jaune brillant avec une tache rouge à la base de l'étendard, sont pédonculées, disposées au nombre de huit à douze au sommet des rameaux, où elles forment une grappe lâche. Le calice est monophylle, partagé en deux lèvres presque égales, dont la supérieure à deux dents élargies, séparées par une échancrure peu profonde, et l'inférieure à trois dents réfléchies en bas. La corolle est papilionacée, à étendard plane, cordiforme, réfléchi en arrière, rétréci en onglet à sa base; les ailes sont oblongues, horizontales, et la carène est formée de deux pétales plus courts que les autres parties, et à onglet très-menu. Les étamines, au nombre de dix, sont diadelphes, à anthères ovales-arrondies. L'ovaire est supérieur, oblong, comprimé, pédiculé, chargé d'un style subulé, terminé par un stigmate simple. Le fruit est un légume qui contient deux à trois graines.

Cette plante n'exige pas de grands soins dans sa culture; néanmoins elle a, jusqu'ici, résisté à tous les efforts que l'on a tentés pour l'amener à passer l'hiver en pleine terre : toujours il a fallu, pour la conserver, la rentrer dans l'orangerie dès que les premiers froids annonçaient des gelées prochaines. Du reste, elle se contente d'un sol ordinaire, rendu suffisamment substantiel par le mélange d'un peu de terre grasse. Les arrosemens doivent être ménagés, car le feuillage est fort sujet à jaunir. On la propage au moyen de ses graines qui mûrissent assez souvent dans notre climat, et mieux encore par boutures dont la reprise est très-facile.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle partagée en ses différentes parties, l'étendard, les ailes et la carène. Fig. 2. Les étamines vues à la loupe. Fig. 3. Le calice de grandeur naturelle.



P. Bessa pinx^t Barrois sc

Mespilus Japonica.

Neflier du Japon.

NÉFLIER DU JAPON. *MESPILUS JAPONICA.*

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Pomacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla 5-*petala.* Stamina *circitèr* 20. Ovarium *inferum;* *styli stigmatibusque* 5. Pomum *sphæroideum,* 5-*loculare; loculi* 2-*spermis;* *loculis seminibusque plurimis sæpè abortivis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MESPILUS caule inermi; foliis oblongo-lanceolatis, apicem versùs dentatis, subtùs tomentosis; floribus paniculatis, terminalibus.

MESPILUS japonica. THUNB. *Fl. Jap.* 206. — BANKS. *Icon. Kæmpfer.* t. 18. — POIR. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 444. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 1010. — ID. *Enum. Hort. berol.* 1. 522. — VENT. *Hort. Malm. n. et t.* 19. — DUHAM. *Nouv. éd. vol.* 4. *p.* 146. *t.* 39. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 505. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 205. — *Botanic. regist.* 365.

BIWA. KÆMPFER, *Amœn.* 809.

CRATÆGUS [illegible]

ERIOBOTRYA [illegible]

Les deux mots grecs μεσος, moitié, et πιλος, boule, ont formé l'étymologie du mot *mespilus*, que l'on a rendu en français par le mot néflier, auquel



Mespilus Japonica.

Néflier du Japon.

NÉFLIER DU JAPON. *MESPILUS JAPONICA.* ♄

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Pomacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla 5-*petala.* Stamina *circitèr* 20. Ovarium *inferum; stylis stigmatibusque* 5. Pomum *sphæroideum*, 5-*loculare; loculis* 2-*spermis; loculis seminibusque plurimis sæpè abortivis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MESPILUS caule inermi; foliis oblongo-lanceolatis, apicem versùs dentatis, subtùs tomentosis; floribus paniculatis, terminalibus.

MESPILUS japonica. Thunb. *Fl. Jap.* 206. — Banks. *Icon. Kæmpfer. t.* 18. — Poir. *Dict. Encyc.* 4. *p.* 444. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1010. — Id. *Enum. Hort. berol.* 1. 522. — Vent. *Hort. Malm. n. et t.* 19. — Duham. *Nouv. éd. vol.* 4. *p.* 146. *t.* 39. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 505. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 205. — *Botanic. regist.* 365.

BIWA. Kempfer, *Amœn.* 800.

CRATÆGUS bibas. Loureiro, *Flora cochin.* 1. 391,

ERIOBOTRYA japonica. Lindl. *in trans. soc. lin.* 13. 88 — Id. *in Botan. regist. vol.* 6. *notis.*

Les deux mots grecs μεσος, moitié, et πιλος, boule, ont formé l'étymologie du mot *mespilus*, que l'on a rendu en français par le mot néflier, auquel

on attribue à son tour une étymologie celtique (*naft*), qui donne l'idée d'une chose tronquée. Or, en comparant la signification exacte de ces deux dénominations, on voit qu'elles s'accordent parfaitement pour rendre la forme presque hémisphérique du fruit du Néflier commun, qui est l'espèce primitivement connue. Mais ces dénominations, en devenant génériques, ont perdu de leur exactitude, en ce que la forme du fruit n'est pas identique pour toutes les espèces que d'autres caractères tendaient à réunir systématiquement. Du reste, les bases sur lesquelles repose le genre *Mespilus* ne paraissent pas établies d'une manière bien solide, puisque les Néfliers ne sont qu'imparfaitement distingués des Alisiers, des Sorbiers et même des Poiriers, et que les botanistes sont encore loin d'être d'accord sur les espèces qui doivent composer chacun de ces genres. Willdenow, dans le second volume de son *Species plantarum*, ne rapporte que six espèces au genre Néflier, tandis que Poiret, dans le Dictionnaire encyclopédique, en comprenait, à la même époque, plus de trente, et tout récemment Lindley, dans son grand travail sur la famille des pomacées, ne laisse réellement, parmi les Néfliers, que le *Mespilus germanica* et le *M. grandiflora*, formant du *M. japonica* le type d'un genre nouveau, qu'il nomme *Eriobotrya*. Nous ignorons encore si le résultat du travail de M. Lindley sera généralement adopté. Le Néflier du Japon est originaire de cette contrée, et on dit qu'il se trouve aussi à la Chine, où, s'il n'est pas indigène, il est au moins cultivé comme arbre fruitier et d'ornement; car c'est de Canton qu'il a été envoyé primitivement, en 1787, à sir J. Banks, à Londres, et qu'il a été apporté, pour la première fois, à Paris en 1784, où on le cultiva à la pépinière royale du Roule, et où il fut, à ce qu'il paraît, très-long-temps sans fleurir, puisqu'il passe pour n'y avoir donné des fleurs qu'en janvier 1801. Aujourd'hui il fleurit dans plusieurs jardins chaque année, soit en automne, soit au printemps, et il répand alors une odeur très-forte d'amande amère. Son introduction en Belgique fut dépendante de celle à Paris : le pied qui se trouve encore dans les serres de la Société royale d'horticulture à Bruxelles, a, par les soins de feu le professeur Dekin, porté des fruits, pour la première fois, en 1820; ces fruits, exposés au concours de la Société

d'agriculture et de botanique à Gand, ont obtenu une médaille d'honneur et d'encouragement; ils sont acidulés, agréables au goût; on les mange au Japon et à la Chine.

Le Néflier du Japon a, dans son pays natal, un tronc élevé, et des branches formant une tête étalée; dans nos jardins, les plus forts pieds, conservés en caisse, ne sont encore que des arbrisseaux de huit à dix pieds de haut, et le plus souvent ils sont encore loin de cette taille. Ses rameaux sont cylindriques, cotonneux, marqués inférieurement de cicatrices causées par la chute des anciennes feuilles, garnis, dans leur partie supérieure, de feuilles oblongues lancéolées, coriaces, rétrécies, à leur base, en un court pétiole, dentées en leurs bords superieurs, entières dans leur partie inférieure, légèrement pubescentes et presque luisantes en dessus, revêtues en dessous d'un duvet très-abondant, d'un blanc roussâtre. Ses flsurs, portées sur des pédoncules cotonneux et également roussâtres, ainsi que les calices et les bractées placées à leur base, sont blanches, disposées au sommet des rameaux en une grappe rameuse et paniculée. Le calice est monophylle, partagé profondément en cinq découpures obtuses. La corolle est composée de cinq pétales oblongs, insérés sur le calice, alternes avec ses divisions, et beaucoup plus grands que celles-ci. Les étamines, au nombre de dix-huit à vingt, ont leurs filamens plus courts que les pétales, insérés sur un seul rang à la base du calice; ils portent à leur sommet des anthères ovales, arrondies, échancrées à leur base, et à deux loges. L'ovaire est inférieur, surmonté de cinq styles pubescens, plus courts que les étamines, et terminés chacun par un stigmate simple, un peu en tête. Cet ovaire est à cinq loges, renfermant chacune deux ovules. Le fruit est une petite pomme ovale, jaunâtre, de la grosseur d'une cerise, recouverte d'un léger duvet, pulpeuse, d'une saveur acide, divisée en cinq loges, dont plusieurs avortent souvent : ces loges contiennent une ou deux graines brunes et glabres.

On cultive le Néflier du Japon en serre tempérée où on le rentre dès que les froids commencent à se faire sentir; on peut également le tenir en pleine terre, pourvu qu'on ait soin de le bien garantir des gelées, par une forte couverture de litière; mais la plante est toujours languissante au printemps;

cependant il y a peu de doute que l'on ne parvienne facilement à l'acclimater dans le midi de l'Europe et même de la France. Le sol qu'on lui donne dans les orangeries de Belgique est le terreau de bruyère pur. On le multiplie de marcottes, et surtout en le greffant sur l'aubépine et sur le coignassier. Plus tard, les fruits que nous commençons à récolter, suffiront à sa reproduction par le moyen des graines, et il est même permis d'espérer que ce mode contribuera puissamment à l'acclimatation de cet intéressant végétal.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur dont on a enlevé les pétales pour faire voir le calice. Fig. 2. L'ovaire et les étamines. Fig. 3. L'ovaire, les styles et les stigmates.



P. Bessa pinx.   Lejeune sculp.

Tristania Neriifolia.

Tristanie à feuilles de Laurier rose.

TRISTANIE A FEUILLES DE LAURIER-ROSE. *TRISTANIA NERIIFOLIA.* ♄

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Myrtacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus, persistens.* Corolla 5-*petala.* Stamina 15-25, *in 5 phalanges basi vix connata, petalis subæqualia; antheris [illegible]. Ovarium semi-inferum; stylo stigmateque simplicibus. Capsula 3-locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TRISTANIA foliis oppositis, lanceolato-linearibus, glabris; floribus axillaribus, subcorymbosis; pedunculis trichotomis.

TRISTANIA Neriifolia. Brown. *in Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 417. — [illegible] 210. — Reichenb. *Gart. Mag.* 1. *t.* 17. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 337.

MELALEUCA Neriifolia. Sims *Bot. Magaz. n. et t.* 1058.

MELALEUCA Salicifolia. Andrews *Bot. Rep. n. et t.* 485.

Cette plante faisait partie du genre *Melaleuca*, lorsque Robert Brown, s'occupant de son analyse avec cette critique raisonnée qui fait le grand botaniste, s'aperçut qu'elle différait de ses prétendues congénères par des étamines égales en longueur avec les pétales ou à peine plus longues, par [illegible] cela, les motifs qui valurent au nouveau genre le nom de *Tristania*, n'est point en notre pouvoir, et nous laissons à d'autres, plus heureux, le soin de



Tristania Neriifolia.

Tristanie à feuilles de Laurier rose.

TRISTANIE A FEUILLES DE LAURIER-ROSE. *TRISTANIA NERIIFOLIA.* ♄

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Myrtacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*, *persistens.* Corolla 5-*petala.* Stamina 15-25, *in* 5 *phalanges basi vix connata, petalis subæqualia; antheris globosis.* Ovarium *semi-inferum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TRISTANIA foliis oppositis, lanceolato-linearibus, glabris; floribus axillaribus, subcorymbosis; pedunculis trichotomis.

TRISTANIA Neriifolia. Brown. *in Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 417. — Bonpl. *Navar. et Malm. p.* 76. *t.* 30. — De Cand. *Prodr. Syst. veget.* 3. 210. — Reichenb. *Gart. Mag.* 1. *t.* 17. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 337.

MELALEUCA Neriifolia. Sims *Bot. Magaz. n. et t.* 1058.

MELALEUCA Salicifolia. Andrews *Bot. Rep. n. et t.* 485.

Cette plante faisait partie du genre *Melaleuca,* lorsque Robert Brown, s'occupant de son analyse avec cette critique raisonnée qui fait le grand botaniste, s'aperçut qu'elle différait de ses prétendues congénères par des étamines égales en longueur avec les pétales ou à peine plus longues, par des capsules à moitié saillantes dans le calice. Dès lors il résolut d'en faire le type d'un genre nouveau dans lequel il fit entrer, bientôt après, deux autres espèces qui offraient une analogie parfaite de caractères. Déduire, après cela, les motifs qui valurent au nouveau genre le nom de *Tristania,* n'est point en notre pouvoir, et nous laissons à d'autres, plus heureux, le soin de

361.

deviner la pensée du botaniste anglais. Les trois espèces de *Tristania*, décrites par Robert Brown, sont originaires de la Nouvelle-Galles du sud; et celle dont il est ici question, a été introduite en Angleterre par Thomas Barr, en 1804; quelques années après elle parut en France et chez divers amateurs de la Belgique, où nous l'avons vue en fleur dans les mois de juillet, août et septembre.

C'est un arbrisseau qui atteint de trois à six pieds de hauteur, en se divisant en rameaux opposés, glabres, un peu rougeâtres, alternativement comprimés sur la face opposée à l'insertion des feuilles. Celles-ci sont lancéolées-linéaires, opposées, portées sur de très-courts pétioles, glabres et luisantes, un peu coriaces, persistantes, parsemées, dans leur disque, de glandes très-fines, très-nombreuses et demi-transparentes. Ses fleurs sont d'un jaune clair, portées, dans les aisselles des feuilles, sur des pédoncules trichotomes, et formant des corymbes plus ou moins garnis. Chacune de ces fleurs est composée, 1° d'un calice monophylle, partagé jusqu'à moitié en cinq découpures ovales, très-finement ciliées en leurs bords; 2° de cinq pétales deux fois plus grands que les divisions du calice, insérés à la base des sinus formés par celles-ci; 3° de quinze à vingt-cinq étamines, à filamens de la longueur des pétales, libres dans presque toute leur étendue, réunis seulement, à leur base, trois, quatre ou cinq ensemble, insérés devant et au-dessous de la base des pétales, de la même couleur qu'eux, et portant, à leur sommet, des anthères très-petites, arrondies, à deux loges; 4° d'un ovaire presque globuleux, placé au fond du calice, adhérent avec lui dans sa moitié inférieure, saillant dans la supérieure, surmonté d'un style filiforme, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule à trois loges contenant chacune plusieurs graines menues, attachées à un réceptacle central.

On tient la Tristanie à feuilles de laurier-rose en pot garni de terre de bruyère que l'on a soin d'arroser fréquemment, et on la rentre dans l'orangerie vers l'arrière-saison, pour l'y conserver pendant tout l'hiver. Au printemps on la multiplie par le moyen des boutures et des marcottes, que l'on pratique avec toutes les précautions d'usage.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale vu séparément. Fig. 2. Le calice et les étamines. Fig. 3. Les étamines vues séparément et étalées. Fig. 4. La partie supérieure de l'ovaire surmontée par le style. Fig. 5. Une étamine grossie.



P. Bessa pinx. I. C. Ruotte sculp.

Swainsonia galegifolia

Swainsonie à feuilles de galéga.

SWAINSONIE À FEUILLES DE GALÉGA. SWAINSONIA GALEGIFOLIA. ♄

Diadelphie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*dentatus.* Corolla *papilionacea; vexillo explanato, [illegible] carinâ obtusâ.* Stamina 10, *diadelpha.* Ovarium *superum, stylo [illegible] longitudinaliter barbato, anticè imberbi.* Legumen *turgidum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SWAINSONIA caule suffruticoso, erecto; foliis imparipinnatis, [illegible] filamentis persistentibus longiore.

SWAINSONIA Galegifolia. Rob. Brown *in Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 327. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 242. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 271.

COLUTEA Galegifolia. Sims *Bot. Magaz.* 792.

VICIA Galegifolia. Andrews *Bot. Repos.* 319.

Cette espèce de Swainsonie que nous comprenons dans notre recueil comme seconde du genre, est, de même que la première (*Swainsonia coronillæfolia*), originaire de la Nouvelle-Galles du sud, et nous [illegible] presque dans le même temps, vers 1800. Ce sont MM. Lee et Kennedy, [illegible] l'ont observée en fleur dans leurs serres, deux années environ après son



Swainsonie à feuilles de galéga

SWAINSONIE A FEUILLES DE GALÉGA. *SWAINSONIA GALEGIFOLIA.* ♄

Diadelphie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*dentatus.* Corolla *papilionacea ; vexillo explanato, majori ; carinâ obtusâ.* Stamina 10, *diadelpha.* Ovarium *superum ; stylo posticè longitudinaliter barbato, anticè imberbi.* Legumen *turgidum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SWAINSONIA caule suffruticoso, erecto ; foliis imparipinnatis, multijugis ; floribus racemosis ; vexillo bicalloso ; leguminis pedicello filamentis persistentibus longiore.

SWAINSONIA Galegifolia. Rob. Brown *in Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 4. *p.* 327. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 242. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 271.

COLUTEA Galegifolia. Sims *Bot. Magaz.* 792.

VICIA Galegifolia. Andrews *Bot. Repos.* 319.

Cette espèce de Swainsonie que nous comprenons dans notre recueil comme seconde du genre, est, de même que la première (*Swainsonia coronillæfolia*), originaire de la Nouvelle-Galles du sud, et nous en a été apportée presque dans le même temps, vers 1800. Ce sont MM. Lee et Kennedy, à Londres, qui l'ont reçue les premiers, et qui, les premiers aussi, en Europe, l'ont observée en fleur dans leurs serres, deux années environ après son

introduction. La fleuraison dure une grande partie de l'été, et se termine ordinairement par une abondance de graines, qui rend très-facile la multiplication de l'espèce.

Elle constitue un petit arbrisseau dont la tige, peu élevée, flexueuse, se divise de bonne heure en plusieurs rameaux un peu anguleux, herbacés, longs d'un pied ou environ, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ailées avec impair, composées de neuf à onze paires de folioles ovales-oblongues, d'un vert gai, souvent échancrées à leur sommet; la base de leur pétiole est embrassée par deux petites stipules ovales. Les fleurs, d'un rouge assez éclatant, avec une tache jaune à la base de leur étendard, sont disposées, au nombre de quinze et davantage, en une belle grappe, sur un pédoncule commun placé dans l'aisselle des feuilles, et une fois plus long qu'elles. Chacune de ces fleurs est composée, 1° d'un calice d'une seule pièce, campanulé, persistant, à cinq dents presque égales; 2° d'une corolle papilionacée, dont l'étendard est arrondi, réfléchi en arrière, un peu échancré en cœur à sa base, marqué de deux petites callosités, et dont les deux ailes sont oblongues, plus petites que la carène, qui est obtuse, formée de deux pétales si intimement liés l'un à l'autre, qu'ils paraissent n'en être qu'un seul; 3° de dix étamines, dont neuf ont leurs filamens réunis en un seul corps; 4° d'un ovaire supérieur, alongé, rétréci à ses deux extrémités, surmonté d'un style courbé en arc, et velu dans toute sa face supérieure, terminé par un stigmate simple, et qui est aussi velu. Le fruit est un légume ovale-oblong, renflé, membraneux, porté sur un pédicule quatre fois plus long que le calice, et renfermant plusieurs graines réniformes, attachées aux deux bords de la suture supérieure par des cordons ombilicaux de différentes longueurs.

La Swainsonie à feuilles de galéga se cultive en terreau de bruyère pur; on la sème en pot, et l'y conserve afin de pouvoir la rentrer dans l'orangerie à l'époque où l'arrière-saison annonce le retour du froid, dont la moindre atteinte la ferait périr. On ne l'arrose que très-médiocrement dans cette saison morte.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 2. Le pistil seul. Fig. 3. La corolle divisée en ses trois parties, qui sont: l'étendard, les deux ailes et la carène. Fig. 4. Le légume. Fig. 5. Une graine.



P. Bessa pinx.t Lejeune

Platychilum Celsianum.

Platychilier de Cels.

PLATYCHILUM [illegible] PLATYCHILUM CELSIANUM. ♄

Ord[illegible] [illegible]mille des *Légumineuses*.

[illegible]QUE.

Calyx [illegible] *latissimo, emarginato; inferiore* [illegible] [st]amina 10 *monadelpha.* Ovariu[m] [illegible] 2-*spermum.*

[illegible]E.

Pl[illegible] *petiolatis; flo*[illegible]

P[illegible] *Prodr.* [illegible]

Cels père avait eu de La[illegible] par ce savant naturaliste dans son [illegible] nouvelle que l'on considera d'abord comme un [illegible] par reconnaissance, on donna pour nom spécifique, celui [illegible] teur qui en avait enrichi nos serres. Il paraît que ce fut [illegible] seule de son fruit que la plante a été rapportée au genre *Gompholobium*, car Loiseleur Deslongschamps, l'[illegible] dans tout son ensemble, reconnut qu'elle s'en é[illegible]ait d'une manière [illegible] par les caractères que présentent ses fleurs. En effet, elle en diffère considérablement par son calice à deux lèvres très-inégales (la supérieure très-large), et non à cinq dents presque régulières [illegible] un seul corps, au lieu d'être libres comme dans les *Gompholobium*. Ce[illegible] [illegible] par De Candolle, mais il a été rejeté par Spengel, qui a cru devoir place[r]



[illegible] Celsianum.

Platychilier de Cels.

PLATYCHILIER DE CELS. *PLATYCHILUM CELSIANUM.* ♄

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 2-*labiatus; labio superiore latissimo, emarginato; inferiore* 3-*dentato.* Corolla 5-*petala, papilionacea.* Stamina 10 *monadelpha.* Ovarium *superum, stipitatum.* Legumen *ovoideum*, 1-2-*spermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PLATYCHILUM foliis simplicibus, lanceolatis, breviter petiolatis; floribus subracemosis, axillaribus; racemis paniculatis.

PLATYCHILUM celsianum. Loisel. *Herb. génér.* 187. — De Cand. *Prodr. Syst. nat. veget.* 2. 116.

GOODIA simplicifolia. Spreng. *Syst. veget.* 4. *Pars.* 11. 267.

GOMPHOLOBIUM Celsianum. Cels. *Catal.*

Cels père avait eu de Labillardière, parmi beaucoup de graines recueillies par ce savant naturaliste dans son voyage autour du monde, une espèce nouvelle que l'on considéra d'abord comme un *Gompholobium*, et auquel, par reconnaissance, on donna pour nom spécifique, celui de l'habile cultivateur qui en avait enrichi nos serres. Il paraît que ce fut sur l'inspection seule de son fruit que la plante a été rapportée au genre *Gompholobium*, car Loiseleur Deslongschamps, l'analysant dans tout son ensemble, reconnut qu'elle s'en écartait d'une manière bien sensible par les caractères que présentent ses fleurs. En effet, elle en diffère considérablement par son calice à deux lèvres très-inégales (la supérieure très-large), et non à cinq dents presque régulières; de plus, par les filamens de ses étamines, réunis en un seul corps, au lieu d'être libres comme dans les *Gompholobium*. Ces considérations ont engagé Loiseleur Deslongschamps à en former un genre séparé, auquel il a donné, d'après la forme particulière du calice, le nom de *Platychilum*, dérivé de πλατυς, large, et χειλος, lèvre. Ce genre a été admis par De Candolle, mais il a été rejeté par Spengel, qui a cru devoir placer

363.

la plante nouvelle dans son genre *Goodia*. Le Platychilier de Cels est donc originaire de la Nouvelle-Hollande; il a été introduit en France vers 1796, mais ce n'est qu'en 1804 qu'il a fleuri pour la première fois, et depuis lors il donne, à chaque printemps, des fleurs pendant les mois d'avril et de mai. Ces fleurs font un très-bel effet pendant leur durée qui est de cinq à six semaines.

Le Platychilier de Cels est un arbrisseau dont la tige s'élève au delà de six pieds, en se divisant, dans sa partie supérieure, en plusieurs rameaux grêles, un peu anguleux, garnis de feuilles oblongues-lancéolées, éparses, portées sur de courts pétioles, glabres, persistantes, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous. Ses fleurs sont pédonculées, disposées quatre à cinq ensemble, par petites grappes, dans les aisselles des feuilles supérieures, formant, par leur rapprochement vers l'extrémité des rameaux, une sorte de panicule. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice monophylle, velu, à deux lèvres, dont la supérieure plus grande, très-large, obtuse, échancrée, et l'inférieure à trois dents aiguës et égales; 2° d'une corolle papilionacée d'un beau bleu améthyste, à cinq pétales ayant leurs onglets courts; l'étendard est large, arrondi, étalé, marqué à sa base d'une grande tache blanche, et beaucoup plus grand que les ailes et la carène; 3° de dix étamines ayant leurs filamens soudés en un seul corps par leur partie inférieure et moyenne, libres seulement dans la supérieure, et portant à leur sommet des anthères oblongues, à deux loges; 4° d'un ovaire ovale-alongé, glabre, porté sur un pédicule particulier, et surmonté d'un style légèrement comprimé en arc, terminé par un stigmate obtus. Le fruit est un légume ovoïde, renflé, contenant une ou deux graines.

Cet arbuste est encore rare dans les collections, parce que, jusqu'ici, on n'a pu le multiplier que par graines, lesquelles mûrissent difficilement; il a besoin d'être fréquemment arrosé durant le printemps et l'été; il faut le tenir un peu plus sec pendant l'hiver, et surtout le rentrer dans la serre tempérée. On lui donne pour sol le terreau de bruyère pur.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Les étamines entourant le pistil. Fig. 3. Le pistil. Fig. 4. Corps formé par les filamens des étamines, fendu longitudinalement et développé. Fig. 5. La corolle divisée en ses différentes parties, l'étendard, les ailes et la carène. Fig. 6. Une graine vue séparément. Fig. 7. Le légume entr'ouvert avec une graine dedans.



P. Bessa Pinx.t Barrois Sculp.t

Cactus speciosissimus.

Cactier éclatant.

CACTIER ÉCLATANT. (CACTUS SPECIOSISSIMUS.)

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Opuntiacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *urceolatus aut tubulosus, squamis numerosis sæpè imbricatis tectus.* Petala *numerosa, basi coalita, multiplici serie disposita, interiora majora.* Stamina *numerosa, pariter basi coalita.* Ovarium *inferum; stylo longo; stigmate multifido.* Bacca *umbilicata, 1-locularis, polysperma; seminibus in pulpâ nidulantibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CACTUS procumbens, quadrangularis; angulis sinuato-dentatis.

CACTUS speciosissimus. Desf. *Catal. Hort. Par. ed.* 2. *p.* 192. — Id. *Mém. du Museum d'hist. nat.* 3. 193. *t.* 9. — *Bot. Mag.* 2306. — Ker *in Bot. regist.* [illegible]. — Sweet *Hort. sub. lond.* 109. *n.* 17.

CACTUS speciosus. Spreng. *Syst. veget.* 2. [illegible]. — Willd. *Enum.* [illegible] *berol.* 2. *Supp.* 31. — Cavan. *Hort. madr.*

CEREUS speciosissimus. Sweet *Hort. brit.* 171. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 468.

Le Cactier éclatant, sans contredit l'un des plus beaux par le luxe, les nuances et l'étendue de ses corolles, est pour nos serres chaudes une très- [illegible] du Mexique au Jardin royal de Madrid, d'où le prince de Salm l'a obtenue; il l'a ensuite communiquée au Muséum d'histoire naturelle de Paris: et bientôt elle s'est répandue chez tous les jardiniers et les amateurs. Elle fleurit régulièrement aux mois de juin et de juillet.

La tige du Cactier éclatant est divisée, dès sa base, en rameaux charnus, [illegible] plus; dans leur jeunesse ils sont souvent redressés et rougeâtres; mais



Cactus speciosissimus.

Cactier éclatant.

CACTIER ÉCLATANT. *CACTUS SPECIOSISSIMUS.* ♄

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Opuntiacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *urceolatus aut tubulosus, squamis numerosis sæpè imbricatis tectus.* Petala *numerosa, basi coalita, multiplici serie disposita, interiora majora.* Stamina *numerosa, pariter basi coalita.* Ovarium *inferum; stylo longo; stigmate multifido.* Bacca *umbilicata*, 1-*locularis, polysperma; seminibus in pulpâ nidulantibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CACTUS procumbens, quadrangularis; angulis sinuato-dentatis.

CACTUS speciosissimus. Desf. *Catal. Hort. Par. ed.* 2. *p.* 192. — Id. *Mém. du Museum d'hist. nat.* 3. 190. *t.* 9. — *Bot. Mag.* 2306. — Ker *in Bot. regist.* 486. — Sweet *Hort. sub. lond.* 109. *n.* 17.

CACTUS speciosus. Spreng. *Syst. veget.* 2. 495. — Willd. *Enum. hort. berol.* 2. *Supp.* 31. — Cavan. *Hort. madr.*

CEREUS speciosissimus. Sweet *Hort. brit.* 171. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 468.

Le Cactier éclatant, sans contredit l'un des plus beaux par le luxe, les nuances et l'étendue de ses corolles, est pour nos serres chaudes une très-heureuse acquisition; elle date de 1816. Cette plante superbe a été envoyée du Mexique au Jardin royal de Madrid, d'où le prince de Salm l'a obtenue; il l'a ensuite communiquée au Muséum d'histoire naturelle de Paris; et bientôt elle s'est répandue chez tous les jardiniers et les amateurs. Elle fleurit régulièrement aux mois de juin et de juillet.

La tige du Cactier éclatant est divisée, dès sa base, en rameaux charnus, glabres, tétragones et quelquefois trigones, longs de trois à quatre pieds et plus; dans leur jeunesse ils sont souvent redressés et rougeâtres; mais

quand ils ont pris plus d'accroissement, ils deviennent d'un vert gai, restent couchés, et ont besoin d'être soutenus pour s'élever. Ces rameaux ont leurs angles très-saillans, sinués, dentés, dépourvus de feuilles, garnis seulement sur leurs dents, qui sont obtuses, d'une touffe arrondie, composée de poils très-courts et très-serrés, du milieu desquels sortent dix à vingt étamines subulées, très-acérées et longues de quatre à huit lignes. Les fleurs sont éparses sur les rameaux, sessiles sur leurs dentelures, larges de cinq à six pouces, d'un rouge magnifique. Leur calice est monophylle, tubuleux, charnu, garni extérieurement de plusieurs petites écailles, et partagé à son bord en quinze à seize découpures lancéolées, sur deux rangs, de la même couleur que les pétales, mais plus courtes. La corolle est composée d'environ trente pétales lancéolés, disposés sur plusieurs rangs et attachés dans la partie supérieure du tube du calice; ces pétales sont d'un rouge brillant, dont les yeux peuvent à peine supporter l'éclat, et qui varie par nuances insensibles du ponceau au pourpre. Les étamines sont très-nombreuses, insérées sur plusieurs rangées immédiatement au-dessous des pétales; leurs filamens, filiformes, un peu plus courts que la corolle, sont aussi d'un rouge un peu plus clair, inclinés sur la partie inférieure de la fleur, et terminés par des anthères oblongues, blanchâtres. L'ovaire est inférieur ou adhérent au calice, oblong, cylindrique, surmonté d'un style simple, de la même couleur que les filamens, égal à eux en longueur, et divisé à son sommet en plusieurs lanières terminées chacune par un stigmate. L'ovaire est à une seule loge, renfermant des ovules très-nombreux, très-petits, attachés chacun par un cordon ombilical assez long, et fixés dans toute l'étendue de la paroi interne.

Ce Cactier a, jusqu'ici, été cultivé en serre chaude; mais diverses observations tendent à faire croire qu'il pourrait tout aussi bien être conservé pendant l'hiver en serre tempérée et même en orangerie; il ne demande en cette saison que très-peu d'arrosemens; on le plante dans une terre substantielle, mêlée de sable, et l'on place au fond du pot un lit de gros gravier, afin de faciliter l'écoulement des eaux superflues qu'il redoute beaucoup. On le multiplie facilement de boutures, avec les précautions que nous avons déjà eu occasion de recommander pour ce genre de plantes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Un rameau représenté un peu moins que moitié de la grandeur naturelle.



P. Bessa Pinx. Barrois sculp.

Laurus Cinnamomum.

Laurier Cannellier.

LAURIER CANNELLIER. *LAURUS CINNAMOMUM.* [illegible]

Ennéandrie-Monogynie. Famille des *Laurinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*partitus* 6-*fidusve, æqualis.* Staminum *filamenta* 12, 6 *exteriora fertilia*, 6 *interiora exterioribus opposita, quorum* 3 *fertilia, basi* 2-*appendiculata aut* 2-*glandulosa, et* 3 *alterna sterilia.* Ovarium *superum; stylo unico; stigmate capitato.* Drupa 1-*locularis, fœta nuce* 1-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LAURUS foliis suboppositis, ovato-oblongis, trinerviis, transverse venosis; floribus racemosis, terminalibus axillaribusque.

LAURUS cinnamomum. Lin. *Spec.* 528. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 477. — Lam. *Dict. Encyc.* 3 *p.* 441. — Andr. *Repos. t.* 596. — *Bot. Magaz n. et t.* 2028. — *Hort. Kew. ed.* 1. 2. 38. — Id, *ed.* 2. 2. 427. — Rich. *Bot. med.* 1. 181. — Mill. *Dict.* 11.

CINNAMOMUM sen [illegible] *Hist.* 1561.

CINNAMOMUM, foliis ovatis, frugiferum. — Burm. *Zeyl.* 62. *t.* 27.

P[illegible]

CASSIA cinnamomea. Herm. *Lugdb. t.* 655 *et* 656.

Les Celtes avaient donné le nom de *Blawr* ou *Lawr* à un arbuste toujours vert, dont ils ont fait l'emblème de la gloire, et ce nom devint l'étymologie du mot *laurus*, laurier, appliqué par les modernes à un genre de plantes dont l'arbuste des Celtes est reste le type. [illegible] pays où elles croissent librement, et dont souvent elles font aussi la [illegible]



Laurier Cannellier.

LAURIER CANNELLIER. *LAURUS CINNAMOMUM.* ♄

Ennéandrie-Monogynie. Famille des *Laurinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*partitus* 6-*fidusve, æqualis.* Staminum *filamenta* 12, 6 *exteriora fertilia, 6 interiora exterioribus opposita, quorum 3 ferilia, basi 2-appendiculata aut 2-glandulosa, et 3 alterna sterilia.* Ovarium *superum; stylo unico; stigmate capitato.* Drupa 1-*locularis, fœta nuce* 1-*spermâ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LAURUS foliis suboppositis, ovato-oblongis, trinerviis, transversè venosis; floribus racemosis, terminalibus axillaribusque.

LAURUS cinnamomum. Lin. *Spec.* 528. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 477. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 441. — Andr. *Repos. t.* 596. — *Bot. Magaz n. et t.* 2028. — *Hort. Kew. ed.* 1. 2. 38. — Id. *ed.* 2. 2. 427. — Rich. *Bot. med.* 1. 181. — Mill. *Dict.* 11.

CINNAMOMUM seu Canella zeylanica. Bauh. *Pin.* 408. — Raj. *Hist.* 1561.

CINNAMOMUM, foliis ovatis, frugiferum. — Burm. *Zeyl.* 62. *t.* 27.

PERSEA cinnamomum. Spreng. *Syst. veget.* 2. 267.

CASSIA cinnamomea. Herm. *Lugdb. t.* 655 *et* 656.

Les Celtes avaient donné le nom de *Blawr* ou *Lawr* à un arbuste toujours vert, dont ils ont fait l'emblème de la gloire, et ce nom devint l'étymologie du mot *laurus,* laurier, appliqué par les modernes à un genre de plantes dont l'arbuste des Celtes est resté le type. Ce genre est nombreux en espèces; la plupart d'entre elles font l'ornement de nos serres, conséquemment des pays où elles croissent librement, et dont souvent elles font aussi la richesse par la grande utilité de leurs produits, soit dans l'économie domestique, soit dans les arts ou la médecine. Parmi ces espèces d'une si haute

importance, se fait surtout remarquer le Laurier cannellier, originaire de l'île de Ceylan où il fut pendant long-temps exclusivement cultivé. Toute la cannelle dont les Hollandais étaient en possession de fournir les deux hémisphères, se récoltait dans un espace de quatorze à quinze lieues, vers le littoral de Negambo, qui porte encore le nom de Champ de la Cannelle. Les Hollandais, voulant s'approprier à eux seuls le commerce de cette écorce, ne se contentèrent pas de chasser les Portugais de Ceylan, ils conquirent, en outre sur eux, le royaume de Cochin, à la côte de Malabar, pour leur enlever le débit de la cannelle sauvage ou cannelle blanche, qui croît dans ce pays. Ils détruisirent tout ce qu'ils en capturèrent, et avec elle tous les cannelliers superflus pour la consommation, connaissant, par une expérience de plus d'un siècle, la quantité de cannelle qu'il leur fallait annuellement pour leur commerce, persuadés qu'ils n'en débiteraient pas davantage quand même ils la donneraient à meilleur marché.

Le Laurier cannellier conserve sa verdure pendant toute l'année; il fleurit en février et en mars. L'âge, l'exposition, la culture, modifient singulièrement la quantité et la qualité de la cannelle que l'on en retire; celle que fournissent les grosses branches est moins estimée que celle des rameaux plus menus : aussi distingue-t-on la cannelle en fine, moyenne et grossière. La récolte s'en fait deux fois par an : la première, considérée comme grande, a lieu d'avril en août, pendant la mousson pluvieuse; l'autre, de novembre en janvier, dans la mousson sèche. On coupe les branches de trois ans; on emporte l'écorce extérieure, en la roulant avec une serpette dont la courbure, la pointe et le dos sont tranchans. On fend, avec la pointe, la deuxième écorce d'un bout à l'autre de la branche; et, avec le dos du même outil, on la détache peu à peu. On ramasse ces secondes écorces; les plus petites sont mises dans les plus grandes : elles sont exposées au soleil où elles se roulent de plus en plus à mesure qu'elles se dessèchent. Au bout de deux ou trois ans, l'arbre se trouve revêtu d'une nouvelle écorce qu'on peut encore enlever de la même manière, et ainsi de suite jusqu'à l'épuisement ou la décroissance de l'arbre. Tous n'ont point la même activité de végétation. Ceux qui sont plantés dans des lieux humides ou trop ombragés, croissent moins promptement que ceux qui se trouvent dans les vallées et sur un sol sablonneux; la cannelle qu'ils produisent est moins aromatique, moins chargée d'huile essentielle, en un mot, moins parfaite.

Toutes les propriétés de la cannelle sont trop généralement connues, pour que nous ayons à nous y arrêter; mais nous reviendrons sur les diverses

qualités de cette précieuse écorce. La diversité provient non-seulement des arbres soit par rapport à leur âge, à leur position ou à leur culture, mais encore des différentes parties de l'arbre : car la cannelle du jeune arbre diffère de celle du vieux, l'écorce du tronc de celle des branches, et l'écorce de la racine de l'un et de l'autre. Les jeunes arbres produisent la plus fine; mais elle perd en qualité à mesure que les arbres s'éloignent de l'âge de trois ans : ainsi la cannelle grossière, nommée vulgairement dans le commerce cannelle matte, n'est autre chose que l'écorce des vieux troncs de cannelliers; une telle écorce est de beaucoup inférieure par son odeur, son goût et ses propriétés, à la fine cannelle qui doit être mince, unie, facile à rompre, d'un jaune tirant sur le rouge, odorante, aromatique, d'une saveur piquante et cependant douceâtre et agréable.

Depuis que les Hollandais ont perdu le privilége du commerce exclusif de la cannelle, cette denrée est devenue un objet de culture presque générale dans l'Inde; néanmoins elle y est partout d'une qualité inférieure à celle qui vient de Ceylan. Depuis 1770, cette culture a été étendue à l'île de France, et même à Cayenne et aux Antilles. C'est, dit Aublet, aux soins de M. le commandeur de Godhen et aux ordres de M. son frère, directeur de la Compagnie des Indes et commandant général des établissemens français dans cette partie, qu'on doit les arbres de la vraie cannelle. Ces messieurs employèrent une somme considérable pour cet objet, et M. Porché, commandant à Mahé, qui fut chargé de cette mission, procura, par Carical, plusieurs baies de Cannellier, tirées de Ceylan même. Une partie de ces baies fut cultivée, dans le jardin de Pondichéry, par M. Bordier, médecin. Les autres furent mises dans une caisse confiée à M. De Laloude, capitaine de vaisseau, qui la remit à Aublet, à l'île de France. Cette caisse contenait cinq baies, dont le germe sortait de terre. Aublet fit transporter ces jeunes plantes au jardin du réduit, les soigna lui-même, les vit fleurir, et récolta, cinq ans après, des baies en abondance, qui lui permirent de faire, à son tour, des exportations dans l'Amérique méridionale, aux Antilles et même en France. Le premier pied qui arriva au Jardin des Plantes à Paris, y fut apporté par M. Joseph Martin.

Le Laurier cannellier est, dans son pays natal, un arbre qui s'élève à dix-huit ou vingt pieds de hauteur; le tronc a de quatre à cinq pieds de circonférence. Les jeunes rameaux sont cylindriques, glabres, garnis de feuilles presque opposées, pétiolées, ovales-alongées, pointues, coriaces, persistantes, glabres des deux côtés, luisantes et d'un vert assez foncé en

dessus, plus pâles et presque glauques en dessous, chargées le plus souvent de trois nervures saillantes (rarement de cinq), entre lesquelles sont de nombreuses veines transversales. Les fleurs sont petites, blanchâtres, pédonculées, accompagnées de bractées très-menues et très-caduques. Ces fleurs sont polygames, quelquefois dioïques par avortement, et disposées, à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures, en grappes lâches, formant, par leur rapprochement, une panicule terminale. Dans les fleurs hermaphrodites le calice est monophylle, presque campanulé, découpé en six divisions ovales-arrondies. Les filamens des étamines sont au nombre de douze, plus courts que le calice et placés sur deux rangs. Les six extérieurs, élargis et insérés à la base des divisions du calice, portent chacun, dans leur partie supérieure et adnée à leur face interne, une anthère à quatre loges placées deux à deux, l'une au-dessus de l'autre; quant aux six filamens intérieurs, il y en a trois opposés à trois des extérieurs et semblables à eux, si ce n'est qu'ils sont chargés de deux petites glandes au-dessous des anthères: les trois autres sont plus courts et stériles; ces six filamens intérieurs ne sont pas insérés au calice, mais autour de la base de l'ovaire. Celui-ci est supérieur, ovoïde, surmonté d'un style simple et terminé par un stigmate également simple. Après la fleuraison, la base du calice persiste et enveloppe une drupe ovale, longue de quatre à cinq lignes, glabre, d'une couleur brunâtre, tirant sur le bleu à l'époque de la maturité.

La culture du Laurier cannellier exige peu de soins au pays natal; on le plante même dans les terrains inutiles, et à deux ou trois pieds de distance d'un arbre à l'autre; ils se procurent ainsi un mutuel ombrage. Cet arbre est également propre à former des allées et des avenues, pour lesquelles il ne faut que des végétaux de médiocre élévation. La propagation des plants se fait indifféremment ou par semis ou par boutures. Dans nos serres, cet arbre ne peut être cultivé que comme objet de curiosité; il doit y rester la plus grande partie de l'année; il n'y fleurit qu'en juillet et août. On le tient en pot et dans le terreau de bruyère, mêlé de terre forte et substantielle; on l'arrose fréquemment au temps de la fleuraison; on le multiplie au moyen des marcottes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente la sommité fleurie d'un rameau du Laurier cannellier.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Citrus Lumia pyriformis.

Oranger-lumie poire du commandeur.

ORANGER-LUMIE POIRE DU COMMANDEUR. CITRUS *LUMIA PYRIFORMIS*.

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Hespéridées*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CITRUS foliis ovatis, breviter acutis, subdentatis; fructu magno, lævi, pyriformi; cortice crasso è viridi luteo-pallescente; pulpâ [illegible] ingratâ, acidulâ.

LUMIA pyriformis, Risso et Poit. *Hist. des Orang.* 134. t. 67.

Les auteurs de l'Histoire naturelle des Orangers comprennent, sous le nom de Lumies, tous les orangers qui ont le port, les feuilles et les fleurs à peu près comme dans le Limonier, dont le fruit est aussi le plus souvent de la forme et de la couleur du Limon; mais dont la pulpe est douce, plus ou moins sucrée, au lieu d'être acide.

L'Oranger-Poirier du Commandeur est un arbre inconnu en Italie, et encore assez nouveau à Paris. L'individu le plus gros et le plus âgé qui existe dans les jardins de cette ville, y a été apporté tout au commencement du 19e siècle; il est maintenant très-beau; sa tête est bien régulière; ses pousses sont légèrement violettes, et ses rameaux sont munis de quelques épines courtes. Ses feuilles sont ovales, terminées en pointe raccourcie, très-[illegible]

[illegible] jaune très-pâle, dont les vésicules, renfermant l'huile essentielle, sont [illegible] elle recouvre une pulpe verte, divisée en huit ou dix loges, remplies de grosses vesicules courtes qui contiennent un suc peu abondant, assez semblable à celui d'une orange douce qui n'est pas encore bien mûre. Les graines sont assez nombreuses, courtes, ridees et tronquées. Ce fruit, peu savoureux dans nos climats, paraît devoir être excellent dans les pays



Citrus Lumia pyriformis.

Oranger-lumie poire du commandeur.

ORANGER-LUMIE POIRE DU COMMANDEUR. *CITRUS LUMIA PYRIFORMIS.* ♄

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Hespéridées.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CITRUS foliis ovatis, breviter acutis, subdentatis; fructu magno, lævi, pyriformi; cortice crasso è viridi luteo-pallescente; pulpâ non ingratâ, acidulâ.

LUMIA pyriformis, Risso et Poit. *Hist. des Orang.* 134. *t.* 67.

Les auteurs de l'Histoire naturelle des Orangers comprennent, sous le nom de Lumies, tous les orangers qui ont le port, les feuilles et les fleurs à peu près comme dans le Limonier, dont le fruit est aussi le plus souvent de la forme et de la couleur du Limon; mais dont la pulpe est douce, plus ou moins sucrée, au lieu d'être acide.

L'Oranger-Poirier du Commandeur est un arbre inconnu en Italie, et encore assez nouveau à Paris. L'individu le plus gros et le plus âgé qui existe dans les jardins de cette ville, y a été apporté tout au commencement du 19e siècle; il est maintenant très-beau; sa tête est bien régulière; ses pousses sont légèrement violettes, et ses rameaux sont munis de quelques épines courtes. Ses feuilles sont ovales, terminées en pointe raccourcie, très-légèrement dentées, portées sur un pétiole ailé, comme dans les orangers à fruit doux. Les fleurs se développent en juin, et viennent en bouquets; elles sont violettes en dehors, très-grosses et d'une odeur fort agréable. Les filamens des étamines, au nombre de trente à trente-six, sont peu adhérens entre eux, et ils portent de grosses anthères d'un jaune foncé. L'ovaire est vert, alongé, surmonté d'un style violet, et terminé par un gros stigmate verdâtre. Le fruit est gros, léger, pyriforme, recouvert d'une peau lisse, d'un vert jaune très-pâle, dont les vésicules, renfermant l'huile essentielle, sont convexes et saillantes; sa chair est épaisse, blanche, spongieuse, sans saveur; elle recouvre une pulpe verte, divisée en huit ou dix loges, remplies de grosses vesicules courtes qui contiennent un suc peu abondant, assez semblable à celui d'une orange douce qui n'est pas encore bien mûre. Les graines sont assez nombreuses, courtes, ridées et tronquées. Ce fruit, peu savoureux dans nos climats, paraît devoir être excellent dans les pays

chauds, il est d'ailleurs d'un beau volume et d'une forme agréable. Les fleuristes de la capitale le multiplient beaucoup, et bientôt il se trouvera abondamment dans le commerce.

Outre la Poire du Commandeur, MM. Risso et Poiteaux distinguent, dans leur monographie, onze autres variétés de Lumies. Les mêmes auteurs reconnaissent aussi trois autres espèces d'orangers, qui sont les bergamotiers, les limettiers et les pamplemouses; chacune de ces espèces ayant de cinq à huit variétés. Dans le midi de l'Europe, comme l'Espagne, le Portugal, la Sicile, les parties maritimes et méridionales de l'Italie, et dans quelques cantons des plus chauds de la Provence et du Languedoc, les orangers sont plantés en pleine terre, autant et plus comme arbres fruitiers que comme arbre d'ornement. Dans ces pays où les produits qu'on retire des plantations d'orangers tiennent le second ou le troisième rang dans l'échelle des richesses territoriales, cette branche d'industrie agricole est très-soignée. La multiplication des arbres est le but principal des cultivateurs, et c'est par trois moyens différens qu'on l'opère : par les semis, les boutures et les marcottes. Nous ne comptons pas la greffe au nombre des moyens de propagation, parce qu'elle ne produit pas réellement de nouveaux arbres, elle ne fait que modifier ceux déjà existans.

On ne trouve plus les orangers libres, c'est-à-dire végétant en toute liberté, dans aucune des contrées de l'Europe qui sont au delà du quarante-cinquième degré de latitude, et même, selon les localités et les expositions, dès le quarante-troisième; ainsi dans la plus grande partie de la France, en Angleterre, en Allemagne et dans tout le reste des pays du nord, ces végétaux ne peuvent plus être cultivés en pleine terre; la longueur des hivers, l'intensité du froid qu'on éprouve dans ces climats, obligent de les planter dans des caisses que l'on rentre, avant les gelées, dans des bâtimens construits exprès, ordinairement exposés au midi, et dans lesquels on doit entretenir une chaleur de cinq à six degrés au-dessus du point de congélation. Ces bâtimens se nomment serres, ou plus communément orangeries. En Belgique, l'usage général est de sortir les orangers des serres vers le 15 mai, et de les rentrer vers le 15 octobre; de sorte qu'ils ne servent guère que pendant cinq mois à embellir et à décorer les jardins.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente, à côté d'un rameau garni de feuilles et de fleurs, un fruit, de grandeur naturelle, de l'Oranger-lumie poire du commandeur.



P. Bessa pinx. Dennel sculp.

Fritillaria Meleagris.

Fritillaire damier.

FRITILLAIRE MÉLÉAGRE OU DAMIER. *FRITILLARIA MELEAGRIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 6-*petala*, *campanulata ; unguibus foveâ nectarifera* [illegible] 6 *stylo breviora.* Ovarium *superum ; stylo simplici, stigmatibus* [illegible]

[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *stylo trifido.*

FRITILLARIA meleagris. Willd. *Spec.* [illegible] 2. 91. — *Hort.* [illegible] 2. 244. [illegible]

— *Engl.* [illegible]

— [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le nom spécifique donné à cette Fritillaire, est attribué aux taches qui décorent sa corolle, et qui imitent assez bien celles que l'on voit répandues [illegible]



Fritillaria Meleagris

Fritillaire damier

FRITILLAIRE MELEAGRE OU DAMIER. *FRITILLARIA MELEAGRIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 6-*petala, campanulata; unguibus foveâ nectariferâ.* Stamina 6 *stylo breviora.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmatibus* 3. Capsula 3-*locularis,* 3-*valvis, polysperma; seminibus planis, gemino ordine dispositis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

FRITILLARIA, radice bituberculatâ, depressâ : foliis omnibus caulinis, alternis, linearibus, canaliculatis : caule erecto : flore nutante : stylo trifido.

FRITILLARIA meleagris. Willd. *Spec. pl.* 2. 91. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 244. — *Fl. dan.* 972. — Redouté *Liliac.* 222. — Jacq. *Aust.* 5. 45. — — *Engl. bot.* 622. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 63. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 550. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 194.

FRITILLARIA. Clus. *Hist.* 1. 152. — Tournef. *Inst.* 376. — Bauh. *Pin.* 64. — Hall. *Helvet.* 1235. — Moriss. *Hist.* 2. 402. *tab.* 18. *f.* 1.

MELEAGRIS. Renealm. *Specim.* 147. *tab.* 146.

Le nom spécifique donné à cette Fritillaire, est attribué aux taches qui décorent sa corolle, et qui imitent assez bien celles que l'on voit répandues sur tout le plumage de la peintade (*meleagris*), oiseau de la classe des

gallinacées, que les curieux élèvent parmi les poules et autres habitans des basses-cours. Les agrémens de cette plante, que l'on voit fleurir l'une des premières, au commencement du mois d'avril, sont assez grands pour faire naître le regret de ne pas la trouver admise plus souvent dans les jardins. Elle est pourtant assez commune dans les pâturages frais de certaines parties du midi, et même du nord de la France, telles que les environs d'Abbeville, et généralement sur les deux rives de la Somme; en Italie, en Suisse, en Autriche, etc.

La Fritillaire méléagre fournit un assez grand nombre de variétés, dont les panachures plus ou moins régulières sont d'une couleur rouge ou jaunâtre, plus ou moins foncée, sur un fond brun. Quelles qu'en soient les panachures, la fleur ressemble, par sa forme, à une tulipe renversée; elle est toujours terminale et se compose de six pétales ovales, concaves, munis à leur base intérieure d'une fossette, représentant un vase dont le milieu est occupé par l'ovaire trigone arrondi, que surmonte un style filiforme partagé en trois vers son sommet. Les six étamines l'entourent et portent chacune une anthère jaune un peu en flèche. On voit rarement plus d'une fleur sur la même tige; et celle-ci, toujours unique, sort d'une racine composée de deux tubercules rapprochés et déprimés; arquée à son extrémité qu'on peut regarder comme le pédicule de la fleur, elle est droite du reste, assez ferme, cylindrique, verte et garnie de quelques feuilles (trois ou quatre), écartées, sessiles, longues, pointues, étroites.

La Fritillaire méléagre se plaît à une exposition un peu ombragée, dans une terre douce, franche et substantielle; les terres fortes et argileuses lui sont contraires; on ne la déplante que pour la multiplier; mais il faut laisser les caïeux aux bulbes, au moins pendant trois ans avant de les leur ôter; alors ils ont acquis la force nécessaire pour donner de suite des fleurs. Comme ces plantes commencent à faire des racines immédiatement après leur fleuraison, il en résulte que lorsqu'on les lève, on ne doit pas laisser les bulbes hors de terre. On peut encore les multiplier par les semis, et alors on n'obtient des fleurs qu'au bout de trois ans.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La fleur vue après la séparation des pétales. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate



Maria Mon sculp

Zinnia tenuiflora

Zinnia à fleurs menues.

ZINNIA A FLEURS MENUS. *ZINNIA TENUIFLORA.* ⊙

Syngénésie-Polygamie-superflue. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Receptaculum *paleaceum.* Pappus *aristis* 2, *erectis.* Calyx *ovato-cylindricus, imbricatus.* Flosculi *radii* 5-15 *et plures, persistentes, int*[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ZINNIA floribus pedunculatis : foliis oppositis cordato-lanceolatis, petiolatis : radio lineari-lanceolato, reflexo.

[illegible] *brevissime.* Jacq. *Icon. rar.* 5. *tab.* 590. — Willd. *Sp. pl.* 2140. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 901. — *Bot. Mag.* 555. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 93.

ZINNIA revoluta, *foliis ovato-lanceolatis, cordatis, scabris : radio* [illegible] — Dum.-Cours. *Bot. cultiv.* 4. 248.

C'est encore à Cavanilles que nous sommes redevables de la connaissance de cette espèce; il en reçut des graines du Mexique, en 1799, par l'entremise de sir E. J. A. Woodfort, et les fit semer immédiatement au Jardin [illegible] Zinnia élégante dont nous avons donné précédemment la description, cependant elle n'est pas indigne de figurer dans nos jardins, elle y est même un ornement d'autant plus certain, qu'elle est d'une culture facile et d'une croissance robuste. Dès le mois de juillet elle donne ses fleurs [illegible]



Zinnia à fleurs ténues.

ZINNIA A FLEURS MENUES. *ZINNIA TENUIFLORA.* ⊙

Syngénésie-Polygamie-superflue. Famille des *Radiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Receptaculum *paleaceum*. Pappus *aristis* 2, *erectis*. Calyx *ovato-cylindricus, imbricatus*. Flosculi *radii* 5-15 *et plures, persistentes, integri*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ZINNIA floribus pedunculatis : foliis oppositis cordato-lanceolatis, petiolatis : radio lineari-lanceolato, reflexo.

ZINNIA tenuiflora, *foliis sessilibus · floribus pedunculatis : seminibus hermaphroditis, hinc donatis aristâ longissimâ, illinc gemino mucrone brevissimo.* Jacq. *Icon. rar.* 5. *tab.* 590. —Willd. *Sp. pl.* 2140. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 901. — *Bot. Mag.* 555. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 93.

ZINNIA revoluta, *foliis ovato-lanceolatis, cordatis, scabris : radio apicibus revolutis.* Cav. *Ic.* 3. *p.* 26. *tab.* 251. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. 863. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv.* 4. 248.

C'est encore à Cavanilles que nous sommes redevables de la connaissance de cette espèce; il en reçut des graines du Mexique, en 1799, par l'entremise de sir E. J. A. Woodfort, et les fit semer immédiatement au Jardin botanique de Madrid. Cette espèce est moins brillante, il est vrai, que la Zinnia élégante dont nous avons donné précédemment la description, cependant elle n'est pas indigne de figurer dans nos jardins; elle en est même un ornement d'autant plus certain, qu'elle est d'une culture facile et d'une croissance robuste. Dès le mois de juillet elle donne ses fleurs en

abondance, et l'on en trouve encore sur les souches, quand les gelées viennent les frapper d'une désorganisation complète.

La Zinnia à fleurs menues a les tiges droites, élevées de trois pieds environ, médiocrement velues, fistuleuses, cannelées, presque anguleuses, un peu rudes, de la grosseur d'une forte plume à écrire, donnant naissance à des rameaux nombreux, souvent opposés ou ternés, toujours grêles, alongés, étalés, droits et cylindriques. Les feuilles qui les garnissent sont assez distantes, opposées, sessiles, entières, rudes, un peu en cœur et marquées en dessous de trois nervures principales. Les fleurs, toutes solitaires et terminales, sont soutenues par un pédoncule conique et creux, et contenues dans un calice ovale, cylindrique, très-lisse, composé d'écailles obtuses, scarieuses et imbriquées. La corolle est radiée : les fleurons femelles, au nombre de huit à la circonférence, sont linéaires, oblongs, échancrés à leur sommet, rabattus en dehors, d'un rouge assez beau en dessus, d'un vert jaunâtre en dessous, et légèrement tomenteux; les fleurons du centre sont hermaphrodites, infondibuliformes, à tube grêle, à limbe divisé en cinq lobes réfléchis, jaunes et velus à leur face inférieure. Les cinq étamines, syngénèses dans les fleurons hermaphrodites, ont leurs filamens très-courts, supportant des anthères cylindriques, réunies en tube. Les ovaires sont oblongs, surmontés d'un style filiforme, à demi bifide, terminé par deux stigmates réfléchis en dehors. Les semences sont solitaires, réunies dans le calice persistant : oblongues, tétragones, terminées dans les fleurs hermaphrodites par deux pointes subulées, l'une plus longue que l'autre; mutiques dans les fleurs femelles, et couronnées par le pétale persistant. Le réceptacle est garni de paillettes linéaires, canaliculées, caduques, de la longueur du calice.

On sème cette espèce, comme la plupart des autres, sur couche et au printemps; quand le plant est assez fort, on le repique en place. Peu difficile sur la nature du terrain, elle ne paraît souffrir que d'une trop grande sécheresse.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Fleuron femelle de la circonférence. Fig. 2. Fleuron hermaphrodite du centre, avec son ovaire et la paillette qui est à la base de celui-ci. Fig. 3. Le pistil. Fig. 4. Une graine.



P. Bessa pinx. Le Jeune sculp.

Mimulus guttatus ?

Mimule tacheté.

MIMULE TACHETÉ. *MIMULUS GUTTATUS.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophularinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *prismaticus*, 5-*dentatus*. Corolla *tubulosa*, 2-*labiata*; *labio superiore* 2-*fido*, *reflexo*; *inferiore latiore*, 3-*lobo*. Stamina 4 *didynama*. Ovarium *superum*; *stylo simplici*; *stigmate* 2-*lamellato*. Capsula 2-*locularis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *caulibus herbaceis*, *subtetragonis*, *pilosiusculis*, *basi* [illegible] *decumbentibus*; *foliis ovatis*, *multinerviis*, *denticulatis*, *inferioribus petiolatis*; *pedunculis folio florali brevioribus*.

MIMULUS guttatus. De Cand. *Catal. Hort. Monsp.* 127. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 3. *p.* 704. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 799.

[illegible] luteus. Sims. *Bot. Mag.* n. et t. 1501.

[illegible] *Herb. gener.* 152.

Le genre *Mimulus* ne se composait primitivement que de deux espèces, *M.* [illegible] depuis neuf, dont deux de la Nouvelle-Hollande. Le Mimule tacheté appartient, comme tous les autres, deux exceptés, au nouveau continent: il a été trouvé au Pérou par M. De Langsdorff, et introduit par lui en Europe dans le courant de 1812. Cette plante a été considérée par Sims, comme l'un des deux Mimules décrits par Linné, *Mimulus luteus*, sp. pl. 884, [illegible] p. 745, t. 34, sous le nom de *Gratiola foliis subrotundis nervosis*, *floribus luteis*; mais elle en diffère suffisamment par ses tiges et ses pétioles velus, et non glabres; par ses feuilles inférieures longuement pétiolées et non



Mimule tacheté

MIMULE TACHETÉ. *MIMULUS GUTTATUS.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophulariées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, prismaticus*, 5-*dentatus.* Corolla *tubulosa*, 2-*labiata; labio superiore* 2-*fido, reflexo; inferiore latiore*, 3-*lobo.* Stamina 4 *didynama.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate* 2-*lamellato.* Capsula 2-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MIMULUS caulibus herbaceis, subtetragonis, pilosiusculis, basi repentibus, dein adscendentibus; foliis ovatis, multinerviis, denticulatis, inferioribus petiolatis; pedunculis folio florali brevioribus.

MIMULUS guttatus. De Cand. *Catal. Hort. Monsp.* 127. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 3. *p.* 704. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 799.

MIMULUS luteus. Sims. *Bot. Mag. n. et t.* 1501.

MIMULUS punctatus. Loisel. *Herb. gener.* 152.

Le genre *Mimulus* ne se composait primitivement que de deux espèces, *M. ringens* et *M. luteus*, toutes deux de l'Amérique; on leur en a ajouté depuis neuf, dont deux de la Nouvelle-Hollande. Le Mimule tacheté appartient, comme tous les autres, deux exceptés, au nouveau continent; il a été trouvé au Pérou par M. De Langsdorff, et introduit par lui en Europe dans le courant de 1812. Cette plante a été considérée par Sims, comme l'un des deux Mimules décrits par Linné, *Mimulus luteus*, sp. pl. 884, figuré dans l'ouvrage du père Feuillée, sur les Plantes du Pérou, vol. 2, p. 745, t. 34, sous le nom de *Gratiola foliis sub rotundis nervosis, floribus luteis;* mais elle en diffère suffisamment par ses tiges et ses pétioles velus, et non glabres; par ses feuilles inférieures longuement pétiolées et non

369.

presque sessiles, par les dents inégales de celles-ci; par ses pédoncules plus courts que les feuilles florales, et non deux fois plus longs, enfin par sa fleur beaucoup plus grande et dont la gorge est velue et non glabre. Elle figure très-bien dans nos serres où ses corolles se succèdent pendant tout l'été, reflètent une belle couleur d'or, et font une agréable diversion parmi les végétaux que l'on établit sur le second plant de la tannée.

Sa tige est herbacée, partagée, dès sa base, en rameaux à peine tétragones, un peu velus, couchés et étalés inférieurement, redressés dans leur partie supérieure, longs d'un pied ou un peu plus. Ses feuilles sont ovales, glabres, d'un vert gai en dessus, chargées en dessous de plusieurs nervures saillantes, inégalement dentées en leurs bords, toutes opposées, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Ses fleurs sont grandes, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, portées sur des pédoncules aussi longs ou plus courts que les feuilles qui les accompagnent. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice monophylle, à cinq dents; 2° d'une corolle monopétale, irrégulière, d'une belle couleur jaune, à deux lèvres, dont la supérieure partagée en deux lobes arrondis, réfléchis, et l'inférieure plus grande, velue, marquée de plusieurs points rougeâtres, et divisée en trois découpures arrondies, dont la moyenne beaucoup plus large; 3° de quatre étamines insérées sur le tube de la corolle, deux d'entre elles plus longues que les autres; 5° d'un ovaire supérieur, conique, surmonté d'un style filiforme, plus long que les étamines, et terminé par un stigmate partagé en deux lames. Le fruit est une capsule ovale, à deux loges contenant chacune plusieurs graines.

Le Mimule tacheté, que l'on doit tenir au moins en serre tempérée, se plaît très-bien dans un mélange de bonne terre franche et de terreau de bruyère, que l'on a soin d'arroser souvent et modérément. On le multiplie au moyen de ses graines qui mûrissent parfaitement dans nos climats. La séparation de ses racines, en automne, produit autant de plantes nouvelles, qui donnent même des fleurs en plus grande abondance que les jeunes plantes provenant du semis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. La capsule coupée horizontalement, pour laisser voir l'intérieur des loges.



Lycium Boerhaviæfolium.

Lyciet à feuilles de Boerhavie.

LYCIET [illegible] FEUILLES DE BOERHAVIE. *LYCIUM [illegible]FOLIUM* [illegible]

Pent[illegible] Famille des *Solanées.*

[illegible]

[illegible] *infundibuliformis; limbo* [illegible] *medio corollæ inferis.* Ovarium [illegible] *sulco.* Bacca *ovata vel subrotunda,* [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Spec. pl. 1. [illegible] 3. 540. — [illegible] Arb. et [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] qui le nom *Lycium,* [illegible] contrée d'où l'on assure [illegible], l'opinion de ne donner aux [illegible] aurait encore plus de force ; car [illegible] pour elles la distinction [illegible] d'espèces que renferme [illegible] le genre Lyciet, en [illegible] l'énumération des lieux [illegible] C'est de cette dernière partie [illegible] Jardin du Roi à Paris, en 1780,



folium.

Lyciet à feuilles de Boerhaave

LYCIET A FEUILLES DE BOERHAVIE. *LYCIUM BOERHAVIÆFOLIUM.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, 5-dentatus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo 5-lobo.* Stamina 5; *filamentis basi villosis, medio corollæ infixis.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate subbisulco.* Bacca *ovata vel subrotunda, polysperma; seminibus reniformibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LYCIUM ramis spinosis; foliis ovatis, integerrimis, acutis, glaucis; floribus racemoso-paniculatis.

LYCIUM Boerhaviæfolium. Linn. *Supp. p.* 150. — Willd. *Spec. pl.* 1. 1060. — Id. *Enum. hort. berol.* 1. 246. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. 510. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 4. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 700. — Duham. *Arb. et Arbust.* 1. 128.

LYCIUM heterophyllum. Murr. *Comment. Gotting. p.* 6. *tab.* 2. — Id. *Syst. veget.* 228.

EHRETIA halimifolia. L'hérit. *Stirp.* 1. *p.* 45. *t.* 23.

S'il est vrai, comme différens auteurs le prétendent, que le nom *Lycium,* appliqué à ce genre, soit dérivé du nom de l'antique contrée d'où l'on assure être originaires les premières espèces connues, l'opinion de ne donner aux genres que des noms insignifians, en acquerrerait encore plus de force; car toutes les parties du monde peuvent revendiquer pour elles la distinction accordée à la Lycie. En effet, pour la trentaine d'espèces que renferme maintenant le genre Lyciet, on voit figurer dans l'énumération des lieux originaires, l'Europe, le Cap de Bonne-Espérance, la Chine, la Sibérie, la Caroline, les Antilles, le Mexique, le Pérou, etc. C'est de cette dernière partie de l'Amérique méridionale qu'a été envoyé au Jardin du Roi à Paris, en 1780,

par Joseph de Jussieu, le Lyciet à feuilles de Boerhavie, et qu'il s'est ensuite répandu, en France et en Europe, chez les curieux et les amateurs. Dans le climat de Paris, on le rentre ordinairement dans l'orangerie, à l'automne; mais, en ayant la précaution de le couvrir et de l'empailler pendant les fortes gelées, on pourrait le laisser passer l'hiver en pleine terre, surtout en lui donnant une exposition abritée. Un individu de cette espèce, qu'on avait placé au Jardin du Roi, au pied d'un mur et à l'aspect du midi, y a vécu plusieurs années. Il est probable qu'il serait susceptible de s'acclimater dans les parties les plus méridionales de la Provence et du Languedoc. Il fleurit en août et septembre.

La tige du Lyciet à feuilles de Boerhavie est ligneuse, haute de six à huit pieds, divisée en rameaux glabres, étalés, un peu fléchis en zig-zag, armés de petites épines axillaires, et garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, aiguës, parfaitement glabres, glauques sur leurs deux faces. Les fleurs sont blanchâtres ou très-légèrement purpurines, d'une odeur agréable, mais faible, pédicellées, disposées par quatre ou cinq et davantage, en plusieurs petites grappes, au sommet des principaux rameaux, ou dans les aisselles des feuilles supérieures, et formant dans leur ensemble une sorte de panicule. La corolle est monopétale, infondibuliforme, beaucoup plus grande que le calice, et partagée en son limbe en cinq divisions ovales, ouvertes. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens velus inférieurement, insérés à la base du tube de la corolle, plus longs que son limbe, et terminés par des anthères ovales-arrondies, à deux lobes. L'ovaire est supère, arrondi, surmonté d'un style simple, de la longueur des étamines, terminé par un stigmate en tête, à peine bifide. Le fruit consiste en une baie globuleuse, de la grosseur d'un grain de poivre, jaune, biloculaire, contenant deux graines osseuses, munies chacune de trois dents à leur base.

Quoique cet arbuste soit peu difficile sur la nature du sol, on a cependant observé qu'une terre substantielle et forte lui convenait beaucoup mieux qu'un terrain sablonneux et léger; on le multiplie de boutures et quelquefois par le semis, lorsque l'on parvient à faire mûrir ses fruits.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice et le pistil vus à la loupe.



P. Bessa pinx. Marchant sculp.

Kennedia monophylla.
Kennedie monophylle.

KENNÉDIE MONOPHYLLE. *KENNEDIA MONOPHYLLA.*

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *bilabiatus: labio superiore bidentato, inferiore trifido æquali.* Corolla, *papilionacea, vexillo recurvo a carina non reflexo.* Stamina *dia-* [illegible] *transversè multiloculare.* Semina *strophiolata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

KENNEDIA, caule volubili, fruticoso, lævi: foliis simplicibus, inte- [illegible]

KENNEDIA monophylla. VENT. *Malm.* 106. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 299. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 2. 384. — SPRENG. *Syst. veget.* 3. 310.

GLYCINE bimaculata. WILLD. *Spec. pl.* 3. 1067. — CURT. *Bot. Magaz.* 263. — MOENCH. *Supp.* 46. — SCHNEG. *Ic.* 29. — DRYAND. *In ann. bot.* 2. 526. — LOISEL. *Herbier gén.* 59.

En faisant la révision du genre *Glycine*, Ventenat s'aperçut que quatre espèces que l'on y avait introduites, se trouvaient, dans quelques points caractéristiques, en opposition avec leurs congénères; il crut devoir les en distraire, et il en forma le noyau d'un genre nouveau dans lequel deux autres espèces, plus récemment connues, sont déjà venues se placer. Toutes ont pour origine commune la Nouvelle-Hollande; l'une des premières, la Kennédie monophylle, nous est parvenue de Botany-Bay par l'intermédiaire de sir J. Banks, qui la reçut en 1790. Ce savant respectable s'empressa de la propager et de la communiquer. C'est ainsi que cette plante se répandit [illegible] gère joints à l'avantage d'être facile à cultiver, de mûrir très-bien ses graines et de donner pendant toute la belle saison et en abondance des



KENNÉDIE MONOPHYLLE. *KENNEDIA MONOPHYLLA.*

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *bilabiatus; labio superiore bidentato, inferiore trifido æquali.* Corolla, *papilionacea, vexillo recurvo a carina non reflexo.* Stamina *diadelpha.* Stigma *obtusum.* Legumen *lineare, compressum, isthmis cellulasis transversè multiloculare.* Semina *strophiolata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

KENNEDIA, caule volubili, fruticoso, lævi : foliis simplicibus, integerrimis, cordato-lanceolatis, glabris, obtusis, mucronatis : floribus racemosis.

KENNEDIA monophylla. Vent. *Malm.* 106. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 299. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 2. 384. — Spreng. *Syst. veget.* 3. 310.

GLYCINE Bimaculata. Willd. *Spec. pl.* 3. 1067. — Curt. *Bot. Magaz.* 263. — Moench. *Supp.* 46. — Schneg. *Ic.* 29. — Dryand. *In ann. bot.* 2. 526. — Loisel. *Herbier gen.* 59.

En faisant la révision du genre *Glicine,* Ventenat s'aperçut que quatre espèces que l'on y avait introduites, se trouvaient, dans quelques points caractéristiques, en opposition avec leurs congénères; il crut devoir les en distraire, et il en forma le noyau d'un genre nouveau dans lequel deux autres espèces, plus récemment connues, sont déjà venues se placer. Toutes ont pour origine commune la Nouvelle-Hollande; l'une des premières, la Kennédie monophylle, nous est parvenue de Botany-Bay, par l'intermédiaire de sir J. Banks, qui la reçut en 1790. Ce savant respectable s'empressa de la propager et de la communiquer. C'est ainsi que cette plante se répandit dans les collections où elle se montra avec les titres de nouvelle et d'étrangère joints à l'avantage d'être facile à cultiver, de mûrir très-bien ses graines et de donner pendant toute la belle saison et en abondance des

fleurs peu grandes à la vérité, mais se faisant valoir par leur nombre, et qu'on ne peut manquer de trouver fort jolies si on les regarde de près. Elles sont entièrement d'un violet agréable sur lequel tranchent bien deux taches d'un vert jaunâtre placées au bas de l'étendard qui se renverse en arrière. Ventenat a dédié le genre nouveau à M. Kennedy, botaniste-cultivateur établi à Hammersmith près de Londres, et à qui la science, le commerce et les amateurs doivent l'introduction d'une multitude de plantes curieuses.

Ses tiges sont ligneuses par le bas, herbacées dans le haut, cylindriques et grêles; elles ont besoin d'un appui auquel elles puissent s'attacher en s'entortillant; elles s'élèvent à neuf ou dix pieds et se divisent en rameaux assez nombreux, alternes, donnant naissance à des feuilles alternes aussi, réfléchies, longues, lancéolées, très-entières, en cœur à la base, un peu obtuses à leur sommet, d'un vert plus foncé en dessus, enfin soutenues par un pétiole des trois quarts moins long qu'elles, renflé et articulé à sa base où se trouvent des stipules fines et aiguës, courbé à son sommet muni aussi de stipules. Des aisselles des feuilles, situées aux extrémités des rameaux, et du sommet des rameaux eux-mêmes, sort une grappe souvent simple, quelquefois composée, mais toujours droite, de fleurs papillonacées, à calice persistant, bilabié, dont la lèvre supérieure est échancrée et l'inférieure terminée par trois dents. La corolle, attachée à la base du calice, consiste en cinq pétales violets à onglets blanchâtres. Des dix étamines, l'une est isolée et libre, les neuf autres réunies par leurs filets forment une espèce de gaîne autour du germe qui devient un légume tronqué à son sommet et contenant souvent jusqu'à cinq graines, séparées, brunes, luisantes, un peu cylindriques, et bien marquées dans leur milieu par le vestige du cordon ombilical.

La Kennédie monophylle réussit très-bien dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère; on la tient en pot pour pouvoir la placer à une bonne exposition pendant l'été et la rentrer en orangerie dès que la mauvaise saison commence à se faire sentir. On la propage par ses graines qui, semées sur couche tiède et sous châssis au printemps, ne tardent pas à donner des fleurs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et les étamines. Fig. 2. La corolle divisée en ses différentes parties. Fig. 3. Les étamines grossies. Fig. 4. Le pistil de grandeur naturelle.



P. Bessa pinx. Le Jeune sculp.

Oxalis reptatrix.
Oxalide traînante.

OXALIDE TRAINANTE. *OXALIS REPTATRIX.* ♃

Décandrie-Digynie. Famille des *Hermannées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *quinquepartitus, persistens.* Petala [illegible]
[illegible]
elasticè dehiscens. Semina *subarilla.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES E[illegible]

OXALIS caule brevi, folioso, erecto, simplici; pedunculo unifloro longiori foliis ternatis, subrotundis; corollis campanulatis; filamentis denticulatis.

OXALIS reptatrix. Jacq. *Oxal. n.* 33. *p.* 54. *t.* 20. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 797. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 4. *p.* 250. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *v.* 3. *p.* 129. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 428. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 1. 694. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 59.

N[illegible]
espèce de ce genre très-nombreux, que nous produisons dans ce recueil, est, ainsi que la première, originaire du Cap de Bonne-Espérance que l'on peut vraiment considérer comme la patrie des oxalides, puisque sur cent espèces environ, cultivées actuellement dans nos jardins, quatre-vingt-sept



Oxalis [illegible]
Oxalide [illegible]

OXALIDE TRAINANTE. *OXALIS REPTATRIX.* ♃

Décandrie-Digynie. Famille des *Hermanniées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *quinquepartitus, persistens.* Petala *quinque, hypogyna, latere connexa.* Stamina *decem hypogyna, inæqualia, alternis brevioribus.* Ovarium *superum; stylis stigmatibusque* 5. Capsula *pentagona, angulis elasticè dehiscens.* Semina *subarilla.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

OXALIS caule brevi, folioso, erecto, simplici; pedunculo unifloro, longiori foliis ternatis, subrotundis; corollis campanulatis; filamentis denticulatis.

OXALIS reptatrix. JACQ. *Oxal. n.* 33. *p.* 54. *t.* 20. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 797. — POIR. *Dict. Encyc. Suppl.* 4. *p.* 250. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. *v.* 3. *p.* 129. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 428. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 694. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 59.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit précédemment, en rapportant quelques-unes des généralités relatives aux oxalides. La seconde espèce de ce genre très-nombreux, que nous produisons dans ce recueil, est, ainsi que la première, originaire du Cap de Bonne-Espérance que l'on peut vraiment considérer comme la patrie des oxalides, puisque sur cent espèces environ, cultivées actuellement dans nos jardins, quatre-vingt-sept

y ont été apportées de cette pointe méridionale de l'Afrique. Cent-soixante-une oxalides composent actuellement le genre; de ce nombre cent appartiennent au Cap, cinquante-six à l'Amérique, trois à l'Europe et deux à la Nouvelle-Hollande. Nous sommes encore redevables à M. Masson, de la découverte de l'Oxalide traînante; il l'introduisit en 1795 au jardin royal de Kew, et de là elle fut communiquée à tous les amateurs. C'est une très-belle espèce qui fleurit, quand on la tient dans la serre tempérée, en novembre et décembre, et un peu plus tard, si l'on ne fait que la mettre à l'abri du froid, qu'elle ne peut supporter.

La tige de l'Oxalide traînante est très-courte; elle donne naissance à plusieurs feuilles alternes, très-rapprochées, longuement pétiolées, composées de trois folioles entières, en cœur renversé, d'un vert gai, ciliées en leurs bords. Les fleurs sont solitaires sur des pédoncules axillaires, aussi longs ou plus longs que les feuilles. Chaque fleur est composée, 1° d'un calice court, persistant, partagé en cinq divisions; 2° d'une corolle campanulée, d'un rouge incarnat avec le fond jaune, formée de cinq pétales réunis par leurs onglets et insérés au réceptacle; 3° de dix étamines à filamens velus, alternativement plus courts, ayant la même insertion que les pétales, réunis par leur base en un anneau chargé d'ailleurs de cinq dents, une dent étant placée entre deux étamines; 4° d'un ovaire supérieur, ovale, à cinq angles, surmonté de cinq styles terminés chacun par un stigmate élargi. Le fruit est une capsule pentagone, à cinq valves, à cinq loges contenant chacune plusieurs graines.

On plante l'Oxalide traînante dans un mélange de terre substantielle et de terreau de bruyère, et on la tient dans un pot, car elle trace trop en pleine terre, où ses racines produisent beaucoup de rejets rampans, qui s'étendent au loin pour y produire de petits caïeux, qui par la suite feront autant de pieds nouveaux. Sa multiplication, comme on le voit, est très-facile : il ne s'agit, lorsque les fleurs sont passées et les feuilles desséchées, que de recueillir les nouveaux bulbes produits par les anciens pieds, et de les mettre dans des pots séparés.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les étamines vues à la loupe. Fig. 2. L'ovaire, les styles et les stigmates vus de même. Fig. 3. La corolle fendue longitudinalement, développée, et représentée seulement au trait.



P. Bessa pinx.t Bar... sc.

Hibiscus sabdariffa.

Ketmie acide.

KETMIE ACIDE. *HIBISCUS SABDARIFFA.*

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-5 *fidus, cinctus calyculo polyphyllo vel multipartito.* Petala 5-*æqualia, basi connata et imo staminum tubo adnata.* Stamina [illegible], *in tubum [illegible]; antheris in apice et superficie tubi.* Ovarium [illegible] *stylo simplici* [illegible] 5. Capsula 5-*loculari*, 5-*valvis; loculis polyspermis, raro* 1-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HIBISCUS [illegible] *caule herbaceo, inermi; foliis dentatis: inferioribus ovatis, indivisis; superioribus trilobis, basi cuneatis; floribus axillaribus, subsessilibus; calyce exteriori subduodecimfido.*

HIBISCUS [illegible] — CAVAN. *Dissert.* 3. *p.* 170, *et Dissert.* 6. *p.* 351. *t.* 198. *f.* 1. — LAM. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 360. — *Hort. Kew.* 2. 457. — ID. *ed.* 2. 4. 227. — BONPL. *Nav. t.* 29. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 453. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv.* 3. 63. — ID. *ed.* 2. 5. 93.

SABDARIFFA. [illegible] 657.

KETMIA indica, Gossypii folio, Acetosæ sapore. TOURNEF. *Inst.* 100. — PLUM. *Cat.* 2. — MILL. *Dict.* 10.

ALTHEA indica. HERM. *Lugdb.* 25. — RAJ. *Hist.* 1900.

ALCEA acetosa indica mitis, foliis superioribus gossipii in modum tripartito-divisis. — PLUK. *Alm.* 15. *t.* 6. *fig.* 2.

La saveur aigrelette dont jouissent les feuilles de cette Ketmie, lui a valu [illegible] le mot *sabdariffa*, dont on n'a pu trouver la signification; c'est à cause de cette même propriété qu'on la nomme vulgairement oseille de Guinée, où, ainsi que dans l'Inde et généralement dans tous les pays chauds, on fait servir ses feuilles crues ou cuites, comme aliment ou assaisonnement des mets. Il est très-probable que nous ferions également figurer sur nos tables [illegible] notre [illegible], qui ne permet pas aux graines de cette plante [illegible] de parvenir à leur parfaite maturité, un [illegible] donc à regretter que nous ne puissions considérer la Ketmie acide que sous



Hibiscus sabdariffa.

Ketmie acide.

KETMIE ACIDE. *HIBISCUS SABDARIFFA.*

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-5 *fidus, cinctus calyculo polyphyllo vel multipartito.* Petala 5-*æqualia, basi connata et imo staminum tubo adnata.* Stamina *numerosa, in tubum connata; antheris in apice et superficie tubi.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmatibus* 5. Capsula 5-*locularis*, 5-*valvis; loculis polyspermis, raro* 1-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HIBISCUS caule herbaceo, inermi; foliis dentatis : inferioribus ovatis, indivisis; superioribus trilobis, basi cuneatis; floribus axillaribus, subsessilibus; calyce exteriori subduodecimfido.

HIBISCUS sabdariffa. Lin. *Spec.* 978. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 821. — Cavan. *Dissert.* 3. *p.* 170, *et Dissert.* 6. *p.* 351. *t.* 198. *f.* 1. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. *p.* 360. — *Hort. Kew.* 2. 457. — Id. *ed.* 2. 4. 227. — Bonpl. *Nav. t.* 29. — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 1. 453. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv.* 3. 63. — Id. *ed.* 2. 5. 93.

SABDARIFFA. Lob. *Icon.* 657.

KETMIA indica, Gossypii folio, Acetosæ sapore. Tournef. *Inst.* 100. — Plum. *Cat.* 2. — Mill. *Dict.* 10.

ALTHEA indica. Herm. *Lugdb.* 25. — Raj. *Hist.* 1900.

ALCEA acetosa indica mitis, foliis superioribus gossipii in modum tripartito-divisis. — Pluk. *Alm.* 15. *t.* 6. *fig.* 2.

La saveur aigrelette dont jouissent les feuilles de cette Ketmie, lui a valu la dénomination spécifique par laquelle les botanistes français ont remplacé le mot *sabdariffa*, dont on n'a pu trouver la signification; c'est à cause de cette même propriété qu'on la nomme vulgairement oseille de Guinée, où, ainsi que dans l'Inde et généralement dans tous les pays chauds, on fait servir ses feuilles crues ou cuites, comme aliment ou assaisonnement des mets. Il est très-probable que nous ferions également figurer sur nos tables un légume tout à la fois agréable, sain et rafraîchissant, si nous ne trouvions dans la température trop froide de notre climat, qui ne permet pas aux graines de cette plante bisannuelle de parvenir à leur parfaite maturité, un obstacle à sa culture avantageuse et surtout à sa facile reproduction. Il est donc à regretter que nous ne puissions considérer la Ketmie acide que sous

le rapport de l'agrément; quoiqu'elle ait été introduite, pour la première fois, dans les jardins d'Europe à la fin du seizième siècle, elle est encore assez rare aujourd'hui; on la perd même souvent tout-à-fait, et l'on est obligé de faire revenir ses graines de leur pays natal. L'Inde passe pour être la contrée dont cette espèce est originaire; mais elle est naturalisée dans une grande partie des régions chaudes des deux continens. Dans notre climat, il faut la tenir toute l'année dans la serre chaude; et le pot dans lequel elle est plantée doit être enfoncé dans la tannée. Elle fleurit en août et septembre.

La tige de la Ketmie acide est rameuse à sa base, haute de deux à quatre pieds, garnie de feuilles alternes, dentées, portées sur des pétioles rougeâtres ainsi que les tiges elles-mêmes, et munis à leur base de deux stipules opposées, subulées, caduques. Ces feuilles sont de deux sortes; les inférieures ovales, entières; les supérieures partagées en trois lobes oblongs, aigus. Les fleurs sont presque sessiles, axillaires, larges de deux pouces, d'un jaune pâle, veinées de lignes purpurines et marquées, vers leur fond, de larges taches d'un pourpre foncé. Leur calice est double, persistant; l'extérieur un peu plus petit, découpé jusque vers son milieu en douze divisions aiguës; l'intérieur n'est partagé qu'en cinq divisions ovales. La corolle, trois fois plus grande que le calice, est composée de cinq pétales oblongs, arrondis, rétrécis en coin à leur base, où ils sont réunis au tube staminifère, comme s'ils formaient une corolle monopétale profondément découpée. Les étamines sont nombreuses; elles ont leurs filamens réunis inférieurement en un tube cylindrique, libres dans leur partie supérieure, et terminés chacun par une petite anthère jaune. L'ovaire est supérieur, pyramidal, surmonté d'un style simple, partagé vers sa partie supérieure en cinq branches, qui portent chacune un stigmate en tête et d'un rouge vif. Le fruit est une capsule à cinq loges, à cinq valves, polyspermes.

La Ketmie acide ne demande que des soins ordinaires, mais il faut avoir l'attention de ne pas la laisser manquer d'eau; quant au reste elle paraît assez indifférente sur la nature du sol; nous lui avons vu prendre une égale croissance dans la terre douce et argileuse, comme dans le terreau de bruyère. On la sème en avril sur couche très-chaude en terrine, et lorsque les jeunes plantes peuvent être isolées dans des pots, on les repique et on les porte en place dans la tannée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Extrémité fleurie d'une tige de Ketmie acide.



P. Bessa pinx. *Goulet sculp.*

Crassula lactea.
Crassule à fleurs blanches.

CRASSULE À FLEURS BLANCHES. CRASSULA LACTEA.

Pentandrie-Pentagynie. Famille des *Crassulées.*

[illegible]

[illegible] *iter introrsum dehiscentes, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CRASSULA, caule fruticoso, foliis [illegible], basi attenuatis, connatis [illegible]

CRASSULA [illegible]. Ait. *Hort. Kew.* 1. p. 396. — Id. *ed.* 2. 193. — Willd. [illegible] — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 2. 385. — De Cand. *Pl. grass.* 37. — Id. *Prodr.* [illegible] *Prodr.* 56. — Id. *Fl. cap.* 289. n. 45. [illegible] *Bot. Magaz.* 1771. — Jacq. *Schœn.* 430.

L'introduction en Europe de cette belle plante, originaire du Cap de Bonne-Espérance, [illegible] date de 1774; elle fut envoyée par sir F. Masson, au jardin royal de Kew; aujourd'hui on la trouve jusque dans les moindres collections où l'ont fait [illegible] à être propagée et conservée, et plus encore la belle [illegible] ment les fleurs inodores et petites, mais extrêmement [illegible]



[illegible]
[illegible] à fleurs blanches.

CRASSULE A FLEURS BLANCHES. *CRASSULA LACTEA.*

Pentandrie-Pentagynie. Famille des *Crassulées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus.* Corolla 5-*petala.* Stamina 5. Ovaria *supera* 5. Capsulæ 5, *longitudinaliter introrsum dehiscentes, polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CRASSULA, caule fruticoso : foliis ovatis, basi attenuatis, connatis, integerrimis, intrà marginem albo *punctatis : cymis paniculæformibus.*

CRASSULA. Ait. *Hort. Kew.* 1. *p.* 396. — Id. *ed.* 2. 193. — Willd. *Sp. pl.* 1. 1554. — Smith *Exot. bot.* 1. 63. *t.* 33. — Persoon 1. *p.* 338. — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 2. 385. — De Cand. *Pl. grass.* 37. — Id. *Prodr. Syst. nat. veg.* 3. 383. — Thunb. *Prodr.* 56. — Id. *Fl. cap.* 289. *n.* 45. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 967. — Sims *Bot. Magaz.* 1771. — Jacq. *Schœn.* 430.

L'introduction en Europe de cette belle plante, originaire du Cap de Bonne-Espérance, et qu'Aiton semble avoir le premier décrite et cultivée, date de 1774; elle fut envoyée par sir F. Masson, au jardin royal de Kew; aujourd'hui on la trouve jusque dans les moindres collections où l'ont fait admettre sa facilité à être propagée et conservée, et plus encore la belle apparence que lui donnent les fleurs inodores et petites, mais extrêmement nombreuses dont elle est couverte, souvent dès le commencement de l'automne et jusque dans l'hiver. Le nom *Crassula,* dérivé de l'adjectif latin *Crassus,* qui signifie épais, exprime très-bien la nature épaisse et succulente des feuilles de cette plante et en général de toutes celles qui composent la famille des Crassulées.

374.

La Crassule à fleurs blanches n'est point, à proprement parler, un arbrisseau; mais elle forme une sorte de buisson épais au moyen de ce que sa tige très-courte se divise près de terre en branches longues, fermes, couchées et se relevant, cylindriques, ligneuses et d'un rouge grisâtre à leurs bases, herbacées et succulentes à leurs sommités, émettant supérieurement et latéralement un assez grand nombre de rameaux garnis comme elles de feuilles très-épaisses, charnues, opposées, rapprochées, atténuées et réunies à la base, très-entières, ovales, terminées en pointe, marquées près de leurs bords de points blancs, du reste d'un vert pâle. Les branches et les rameaux se terminent par des panicules ou thyrses droits de fleurs d'un blanc de lait pur, ouvertes en étoile, et dont le calice, persistant, consiste en cinq dents petites, écartées et aiguës. Le plus ordinairement ces fleurs n'ont que cinq pétales étroits, longs, aigus; cinq étamines alternes avec les pétales, et dont les filets blancs soutiennent une anthère d'abord violâtre, puis jaune; enfin cinq ovaires qui deviennent autant de capsules, et sont surmontés chacun d'un style court et sétacé. Souvent aussi, et surtout dans les fleurs terminales, les pétales sont, ainsi que les étamines et les ovaires, au nombre de six : quelquefois encore on trouve des fleurs qui n'ont que quatre de chacun de ces organes. Les capsules sont triangulaires et pointues; elles s'ouvrent par l'angle interne et sont protégées par le calice et la corolle qui persistent après la fleuraison. Les graines sont nombreuses, arrondies, insérées au côté interne des valves.

La culture de cette plante est extrêmement aisée; d'abord on peut la multiplier des graines qu'elle donne assez régulièrement; mais on réussira mieux et plus tôt par la voie des boutures qui se font en juin avec des branches coupées, dont on aura laissé sécher la plaie pendant quelques jours, et qu'ensuite on fixera dans un pot rempli de terre franche sableuse mêlée de terre ordinaire, au fond duquel on aura eu la précaution de mettre environ trois doigts de gravier, pour que l'eau trop abondante des pluies ou des arrosemens trouve le moyen de s'écouler. On la conserve en l'exposant au grand soleil pendant l'été, et en lui donnant de l'eau seulement au besoin : pendant l'hiver elle en demande moins encore, et il faut de plus la garantir du froid et la placer aux jours d'une très-bonne orangerie bien sèche et bien aérée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière. Fig. 2. Le calice. Fig. 3. Les ovaires. Fig. 4. Un ovaire surmonté de son style.



P. Bessa pin. Goulet sculp.

Amaryllis humilis.

Amaryllis divariquée.

AMARYLLIS [illegible]. *AMARYLLIS GEMMIN[illegible]*

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *petal*[illegible] [illegible] *partim reflexo*. Stamina 6; *filament*[illegible] [illegible] *superum; styl*[illegible] *simplici; stigmat*[illegible] 3-*fid*[illegible]

[illegible] ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible] *pauciflora* [illegible] *petalis p*[illegible]*tibus*; [illegible] *planis*. JACQ. *Hort. Schœnb.* [illegible]

[illegible]

[illegible] *Hort. Kew.* [illegible]

[illegible] royal de Kew [illegible] le premier volume de son *Hortus* [illegible]

[illegible], sans égard aux différences essentielles qui l'en [illegible] qu'un plus grand nombre de feuilles, un style 3-fide [illegible] des fleurs constamment plus grandes, d'un rose [illegible] [illegible] du bas sont tellement di[illegible] qu'on prendrait [illegible] pour une fleur à laquelle on en [illegible]

[illegible]



AMARYLLIS DIVARIQUÉE. *AMARYLLIS HUMILIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *petala, infundibuliformis,* 6-*fida; fauce nudâ vel squamulis* 6 *instructâ; limbo æquali aut inæquali, partim reflexo.* Stamina 6; *filamentis fauci tubi insertis.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate* 3-*fido.* Capsula 3-*valvis,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMARYLLIS multiflora; foliis paucis ligulatis canaliculatis limbi laciniis sursùm unilabiato-obliquatis; staminibus declinatis brevioribus corollâ.

AMARYLLIS, scapis paucifloris : petalis patentibus; infimo divaricato : foliis linearibus, obtusis, planis. Jacq. *Hort. Schœnb.* 1. *p.* 36. *tab.* 69.

AMARYLLIS humilis. Willd. *Sp. pl.* 60. — Curt. *Bot. Magaz.* 726. — Redouté *Liliac.* 449. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 229. — Ker *in Journ. Scient.* 1817. *p.* 365. — Poir. *Dict. Encyc. Suppl.* 1. 321. — Dum.-Cours. *Bot. cult. ed.* 2. 2. 276.

AMARYLLIS crispa hortul.

NERINE humilis. Herbert *Append.* — Sweet. *Hort. Brit.* 404.

En 1795, sir Francis Masson envoya cette Amaryllis du Cap de Bonne-Espérance, où il l'avait découverte, au jardin royal de Kew; et deux ans après, Jacquin la décrivit dans le premier volume de son *Hortus Schœnbrunnensis.* Cette espèce n'est donc pas très-ancienne dans les collections d'Europe, et l'on pourrait même l'y considérer comme d'autant plus nouvelle qu'il y a peu de temps que nos jardiniers sont bien convaincus qu'elle diffère réellement de l'*Amaryllis undulata* dont ils la prenaient pour une variété, sans égard aux différences essentielles qui l'en distinguent, telles qu'un plus grand nombre de feuilles, un style 3-fide à son extrémité, des fleurs constamment plus grandes, d'un rose plus foncé, et dont les divisions du bas sont tellement distantes qu'on prendrait leur assemblage pour une fleur à laquelle on en aurait retranché quelques-unes, etc. Les amateurs et les jardiniers, frappés des ondulations nombreuses et bien prononcées de ses pétales, n'ont pas hésité à lui donner l'épithète de *crispa,*

(sous laquelle elle est généralement connue dans le commerce), quoique ce surnom eût déjà été attribué à une autre espèce. Sa fleuraison a lieu vers la fin de l'été et se prolonge jusque vers le milieu de l'automne.

Son bulbe est arrondi, composé de beaucoup de tuniques concentriques dont les supérieures sont minces et soyeuses; son volume n'excède jamais celui d'une grosse noix. De sa base il émet des racines menues et blanchâtres, et de son sommet six à huit feuilles presque opposées, linéaires, canaliculées à leur base, planes et obtuses à leur sommet, inégales de grandeur, et dont les plus courtes restent droites tandis que les plus longues se réfléchissent en dehors. D'entre les deux plus éloignées du centre sort la hampe : celle-ci cylindrique, verte, plus longue que les feuilles, s'élevant ordinairement de huit à neuf pouces et assez souvent jusqu'à deux pieds (ce qui n'est pas trop d'accord avec sa dénomination spécifique), est terminée par une spathe qui, en se fendant en deux, laisse voir une ombelle de quatre, six et quelquefois vingt fleurs inodores, plus grandes et d'un rouge plus foncé que celles de l'Amaryllis ondulée, à six divisions à peine réunies à leur base, ondulées sur leurs bords, réfléchies en dehors à leur sommet. Les six étamines, partant chacune de la base d'une des divisions, sont horizontales, et se redressent à leur extrémité : le style qui est filiforme et suit la même direction que les étamines, se divise en trois stigmates courts. Le germe devient une capsule à trois loges, dans chacune desquelles il se développe, à la place des graines, un bulbe vert, ovoïde, presque globuleux, compact, charnu, qui grossit peu après la fleuraison au point de crever l'enveloppe membraneuse de la capsule.

La terre franche mêlée en parties égales avec le terreau de bruyère forme le sol favorable à la culture, d'ailleurs très-facile, de cette Amaryllis, soit qu'on la tienne en pleine terre sous le châssis des ixies, soit que l'on veuille la mettre en pot pour être placée en serre tempérée afin d'en obtenir des graines parfaites, qui ne sont, comme nous l'avons déjà dit, que des rudimens de bulbes. Le mode le plus expéditif de propagation est la séparation des caïeux que l'on effectue immédiatement après que les fanes sont desséchées; on plante ces caïeux sur la couche ou dans des pots que l'on enfonce dans la tannée; on peut par ce moyen obtenir des fleurs dès la seconde année.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil. Fig. 2. La corolle déployée pour montrer l'insertion des étamines.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES CONTENUES DANS LES CINQ PREMIERS TOMES

DE

L'HERBIER DE L'AMATEUR DE FLEURS.

Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes le n° que porte l'article au bas de sa page.

TABLE.



